

# RAPPORT DE GESTION 2013



# Répertoire

Conseil communal	5	- 1	5
Municipalité	17	- 2	3
Administration générale-Personnel			
Administration générale	25	- 3	8
Service du personnel	39	- 4	5
Finances-Cultes	47	- 5	4
Centre technique communal			
Urbanisme-Travaux	57	- 7	3
Bâtiments-Environnement	74	- 9	2
Culture-Jeunesse-Sport	93	- 10	9
Etablissements primaires	109	- 11	3
Etablissement secondaire	113	- 11	7
Sécurité publique-Informatique-Population			
Sécurité publique	119	- 12	7
Informatique-Population	129	- 13	8
Sécurité sociale	139	- 15	6

# Ville de Renens

### Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2013

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

#### Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2013.

# Conseil communal

#### Bureau

#### Du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013

Présidente Mme Nicole DIVORNE

1er Vice-président M. Gérard DUPERREX

2ème Vice-président M. Michele SCALA

Scrutatrices Mme Irène FREI-PREMET

Mme Gisèle MARTIN

Mme Myriam COLEMAN

#### Du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

Président M. Gérard DUPERREX

1 èr Vice-président M. Michele SCALA

2 ème Vice-président M. Pascal GOLAY

Scrutatrices Mme Verena BERSETH

Mme Myriam COLEMAN

Mme Ellen-Mary DREIER

#### Pour la législature 2011-2016

Secrétaire Mme Yvette CHARLET
Secrétaire suppléante Mme Agathe BARREAU
Huissier M. François TABANYI
Huissier suppléant M. Ismaïl MENDELAWI

# Conseil communal

# Séance de passation des pouvoirs

La cérémonie de remise des pouvoirs a eu lieu le lundi 1er juillet à la Buvette de la Salle de spectacles. C'est Mme Nicole Divorne, Présidente sortante, qui a remis le sceau du Conseil et la clé du carnotzet à M. Gérard Duperrex, nouveau Président.

A l'issue de cette petite manifestation, un apéritif offert par la Municipalité, suivi d'un repas-surprise organisé par Mme Nathalie Kocher, Compère-Présidente 2011-2012 de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil, a réuni les anciens et les nouveaux membres du Bureau, la Municipalité et les membres de la Confrérie.

#### Rencontre Municipalité / Partis et Groupes politiques / Bureau du Conseil élargi

La rencontre entre la Municipalité, les Partis et Groupes politiques ainsi que le Bureau du Conseil élargi a eu lieu le mercredi 29 octobre. Cette traditionnelle séance a permis de traiter les principaux points suivants :

- Loi sur les communes révisée -Adaptation du Règlement du Conseil communal - Démarche proposée.
- Rapports des commissions Rendus publics ou pas ?
- Rappel de certains points du Règlement du Conseil communal
- Informations de la Municipalité : sur le développement de l'îlot de la Savonnerie et sur les projets municipaux en cours ou à venir.



Remise des pouvoirs entre Mme Nicole Divorne et M. Gérard Duperrex

Dans le cadre de la procédure d'adoption d'un nouveau règlement du Conseil communal, un préavis sera déposé au début 2014 et une commission ad hoc sera désignée à cet effet. La question de rendre public ou pas les rapports de commissions sera examinée lors de cette révision du règlement.

# Coupe des sapins à Bottens

Dans le cadre de la traditionnelle journée de coupe des sapins de Noël dans les bois de Bottens, qui a eu lieu le jeudi 28 novembre, M. Gérard Duperrex, Président du Conseil com-

munal a, comme le veut la tradition, coupé le sapin qui orne la Salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année. Cette sympathique manifestation s'est poursuivie autour d'un repas au refuge de Bottens. Par la suite, symboliquement, M. Duperrex a offert aux participants à cette journée des rondelles du sapin en souvenir.



28 novembre 2013 Coupe des sapins à Bottens



#### Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2012

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2012, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 20 juin 2013.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, deux observations ont été maintenues, soit :

Observation 1 - Rapport de gestion - En dépit de la nécessité d'avoir un fil conducteur, la Commission de gestion souhaiterait ne pas relire les mêmes rapports chaque année.

Réponse de la Municipalité : Il est vrai que la lecture du rapport de gestion peut être parfois fastidieuse. Il est néanmoins important, sur un plan historique, de garder chaque année certains textes dont seul le nombre de prestations ou quelques détails changent par rapport à l'année d'avant. Par contre, le rapport de gestion contient tous les projets et toutes les actions menées ou décidées durant l'année. Néanmoins, en tenant compte de l'observation de la Commission de gestion, la Municipalité étudiera une présentation plus aérée et plus plaisante du rapport de gestion.

Réponse de la Commission : La Commission de gestion maintient son observation.

#### Réponse de la Municipalité 2014 :

Tout d'abord, la Municipalité tient à préciser qu'elle veut que le rapport de gestion reste le moyen de retrouver certaines informations et certains chiffres. A ce niveau, il tient lieu d'archives pour les activités se déroulant dans notre Ville. Pour information, la majorité des rapports de gestion des villes de ce canton sont faits sur des bases identiques. Par contre, il est vrai que certains aspects pourraient être plus attractifs et la Municipalité étudiera cette possibilité pour la version 2014.

Observation 5 - Garderies - La Commission de gestion demande à la Municipalité de faire une «priorité» quant aux enfants et parents qui cherchent une place d'accueil. Ceci permettra aux parents de reprendre une activité professionnelle est aux enfants

# d'avoir un bon encadrement, grâce aux structures d'accueil.

Réponse de la Municipalité : La Municipalité est consciente des besoins des familles et relève que l'effort des communes en matière d'accueil de jour des enfants se situe à trois niveaux : contribution ordinaire de Fr. 5.- par habitant, participation en tant qu'employeur et subventionnement pour les habitants ayant des revenus modestes. La création de nouvelles places engendre des coûts non négligeables et les projets doivent être présentés et discutés avec la Municipalité en séance spéciale du 23 janvier 2013 afin de poser les besoin en fonction des nouveaux chantiers urbains. Par ailleurs, à la rentrée d'août 2013, 5 nouvelles places seront ouvertes au Foyer Sainte-Famille, conformément au préavis 109-2011, et 8 places seront ouvertes dans les APEMS pour atteindre l'effectif maximal autorisé.

Réponse de la Commission : La Commission de gestion maintient son observation mais se réjouit néanmoins de voir arriver pour la future année déjà 13 nouvelles places.

#### Réponse de la Municipalité 2014 :

La Municipalité donne pleinement raison à la Commission de gestion quant à sa volonté d'offrir plus de places d'accueil pour les enfants. L'étude de l'agrandissement de la Grange de Florissant avance et un concours d'architecture sera organisé en 2014. Par ailleurs, le placement familial va être renforcé par l'engagement d'une coordinatrice de l'accueil familial de jour à 50%, ceci permettra d'augmenter le nombre de mères d'accueil. De manière générale, en fonction des projets de construction importants («Entrepôts» Malley), de nouvelles structures seront envisagées de facon à continuer à améliorer l'accueil pour les enfants.

### Réponse de la Municipalité à l'observation 4 - Corso

Dans son rapport de gestion 2012, la Municipalité avait omis de reprendre l'observation 4 concernant le Corso. En effet, bien que la réponse municipale à cette observation ait été acceptée par la Commission de gestion, elle avait finalement été refusée et **maintenue** par le Conseil communal en date du 21 juin 2012 à la suite d'une intervention d'un conseiller communal.

Observation 4 - Corso - La Commission de gestion souhaite avoir la certitude que la Commune de Renens ne financera pas une seconde étude.

Réponse de la Municipalité: Une première étude a été effectuée et le montant de celle-ci a été présenté et discuté lors d'une séance de la Commission des finances. Il a été effectivement précisé qu'un nouveau projet sera élaboré sur la base des renseignements obtenus dans le cadre de la première étude, tout en n'excluant pas quelques études complémentaires spécifiques mais, de moindre importances et pour lesquelles la Commission des finances sera informée.

Réponse de la Commission : La Commission de gestion accepte cette réponse et mandate la Commission des finances sur le fait qu'elle devra être vigilante à cette observation au dépôt du nouveau projet.

Extrait de l'intervention de M. le Conseiller communal Nicolas Freymond, du groupe Fourmi Rouge à la Séance du Conseil communal du 21 juin 2012 :

La réponse de la Municipalité n'est pas satisfaisante, dans la mesure où la Commission des finances ne peut intervenir qu'après coup et pour autant que la Municipalité ait dépensé des sommes excédant ses compétences. En maintenant l'observation, notre Conseil pourra donc rester vigilant et éventuellement agir ou réagir en cours de processus.

<u>Vote du Conseil</u> : C'est à l'unanimité, moins une abstention, que le Conseil souhaite maintenir cette observation.

#### Réponse de la Municipalité 2014 :

La Municipalité tient à préciser qu'il n'est pas possible à terme de laisser vides les locaux en sous-sol du Corso. Il n'est non plus pas possible de sacrifier complétement l'étude d'un projet de réhabilitation. Avant de reprendre l'étude de ce dossier, la Municipalité en informera le Conseil communal.

#### Retransmission des séances du Conseil communal

La Ville de Renens diffuse depuis septembre 2011 les séances du conseil communal en direct sur www. renens.ch. Elles sont également accessibles dès le lendemain matin avec un chapitrage par point de l'ordre du iour.

Les séances du Conseil communal sont également retransmises à la TV en différé sur le canal Info des téléréseaux lausannois, qui diffuse déjà les séances du Grand Conseil vaudois et les Conseils communaux de Lausanne et Prilly. Ce canal numérique inclus dans l'abonnement du téléreseau renanais peut également être capté sur un canal analogique, pour les ménages non encore équipés en numérique, ceci jusqu'à juin 2014.

# Sommaire des décisions du Conseil communal

#### Séance du 31 janvier 2013

• Pétition de résidents de la rue de la Paix intitulée «Bande cyclable de la rue de la Paix à Renens»

Décision : Pétition transmise à la Commission des pétitions.

- Nomination de Mme Patricia Zurcher en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Ali Korkmaz, démissionnaire.
- Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, intitulé «Pour un axe fort de transports publics au sud des voies CFF»

Décision : Modification du titre du postulat, dont le nouvel intitulé est : «Pour un renforcement des transports publics au sud des voies CFF», postulat qui est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Résolution de M. Nicolas Freymond, relative aux primes d'assurance maladie, dont la teneur est la suivante :

«Le Conseil communal de Renens s'associe à la résolution du Grand Conseil vaudois et demande au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures utiles afin d'obtenir le remboursement des 603 millions de francs de primes d'assurance payées en trop par les Vaudoises et les Vaudois et de réparer ainsi l'injustice dont nous sommes victimes.»

Décision: Résolution acceptée.

#### Séance du 7 mars 2013

- Assermentation de M. Armando Mateus, élu en remplacement de M. Angelo Maiorano, démissionnaire.
- Nomination de M. Didier Vienet en qualité de Président de la Commission des pétitions, en remplacement de M. Mady Keita, démissionnaire.
- Préavis N° 29-2013 Installation de caméras de vidéosurveillance

Décision : Le Conseil communal

- 1. Accepte la location de caméras aux CFF à la gare de Renens pour une durée de 10 ans.
- 2. Accepte les charges supplémentaires au budget 2013 pour la location de 4 caméras à la gare de Renens d'un montant de Fr. 14'200.-TTC à imputer au compte N° 6100.3163 «Corps de police, location équipement» et pour l'achat de 3 caméras, y compris les frais d'installation et autres frais pour un chantier «site mobile» d'un montant de Fr. 31'000.- TTC à imputer au compte N° 3003.3116 «Direction Bâtiments et Environnement».
- Préavis intercommunal N° 30-2013 - Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Première étape du chantier. Adoption du projet routier, crédit d'ouvrage pour le réaménagement du tracé routier de la place de la Gare et du giratoire des Glycines. Validation de la clé de répartition des coûts entre les quatre communes partenaires du lot 3

Décision : Le Conseil communal

- 1. Adopte le projet routier du réaménagement du tracé routier de la place de la Gare.
- 2. Accepte la clé de répartition pour la phase travaux du lot 3 telle que proposée dans le présent préavis.
- 3. Autorise la Municipalité de Renens à réaliser les travaux du réaménage-

ment du tracé routier de la place de la Gare.

4. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à ces travaux pour un montant de Fr. 3'891'000.- brut TTC, avant déduction des subventions fédérales attendues pour un montant de Fr. 770'000.- TTC, ainsi que les participations des communes partenaires pour un montant de Fr. 1'560'500.- TTC, soit un montant net à charge de Renens de Fr. 1'560'500.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3711.5010.190 «Gare, lot espaces publics - 1ère étape, aménag. tracé place Gare et giratoire des Glycines».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Par le présent préavis, la Municipalité considère, conformément à la loi sur les communes, article 107b traitant du contrat de droit administratif, que la teneur de la convention annexée et intitulée «Convention régissant les relations techniques et financières dans le cadre du crédit de construction de la rénovation urbaine de la Gare de Renens, lot 3 «espaces publics»» a été portée à la connaissance des Conseils communaux.

Conformément à la loi, un exemplaire sera remis à la Préfecture.

• Pétition de résidents de la rue de la Paix concernant la bande cyclable de ladite rue

Décision : Pétition transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

#### Séance du jeudi 18 avril 2013

• Nomination de Mme Nathalie Kocher-Jaccard en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Alberto Mocchi, démissionnaire.



Préavis N° 30-2013 Réaménagement du tracé routier de la place de la Gare

- Nomination de Mme Ellen-Mary Dreier en qualité de membre de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, en remplacement de M. Ali Kilinç, démissionnaire.
- Préavis N° 28-2013 Rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2012 des postulats et motions - Demandes de prolongation de délai - Amendement

Décision : Le Conseil communal

- a) Approuve le rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2012 des postulats et motions - Demandes de prolongation de délai.
- b) Considère qu'il a été répondu aux postulats et aux motions ci-dessous :
- 2. Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'Administration, du 22 janvier 2009
- 5. Postulat de Mme Line Rouyet, intitulé «Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'Administration», du 16 novembre 2010
- 7. Motion de MM. Byron Allauca et Michele Scala, intitulée «Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers», du 20 mai 2010
- 9. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.
- c) Accepte de repousser le délai de réponses des interventions suivantes:
- 1. Postulat de M. Daniel Rohrbach, intitulé «Motion TL», du 15 juin 2006/ Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL N° 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée Av. du 14-Avril Pl. Nord de la Gare R. de Lausanne La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti, intitulé «Pour encourager la mobilité douce», du 1er novembre 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach, intitulé «Prendre avec» (transports publics), du 3 septembre 2009
- 3. Postulat du 21 janvier 2010 de la Commission chargée de l'examen préalable du postulat du 9 novembre 2009 de M. Reza Safaï, intitulé «Pour un terrain synthétique au stade du Censuy», chargeant la Municipalité de lui soumettre, d'ici au 30 dé-

cembre 2010, un rapport présentant le plan d'aménagement de la zone sportive du Censuy

- 4. Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010
- Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller, intitulé «Pour une politique plus active du logement», du 12 décembre 2011
- 8. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005
- 9. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.
- Préavis N° 31-2013 Modification du règlement du Conseil communal de la Ville de Renens - **Amendement**

Décision: Le Conseil communal

- a) Modifie comme suit le Règlement du Conseil communal de la Ville de Renens.
- 1. Modification de l'article 64 «Convocation»

«Le Conseil est convoqué par écrit par son président, à défaut par son vice-président ou, en cas d'empêchement de ceux-ci, par un des membres du bureau, aussi souvent que l'exige l'expédition des affaires qui sont de sa compétence. Le Conseil doit également être convoqué à la demande de la Municipalité ou du cinquième des membres du Conseil.

En règle générale, les séances ont lieu le jeudi soir à 20h00.

Cas d'urgence réservés, la convocation avec l'ordre du jour, ainsi que les préavis municipaux, doivent être expédiés au moins sept jours à l'avance. L'ordre du jour est établi par le bureau, d'entente avec la Municipalité. Le préfet doit être avisé de la date de la séance et en connaître l'ordre du jour (art. 24 et 25 LC).

Un calendrier indicatif des séances est établi par le bureau. <del>au début du mois de juillet.</del>»

2. Modification de l'article 65 «Absences, sanctions»

«Chaque membre du Conseil est tenu de se rendre à l'assemblée, lorsqu'il est régulièrement convoqué.

Les membres du Conseil qui, en dépit d'un avertissement, négligeraient leur devoir de prendre part aux séances, sont frappés par le bureau d'une amende dans la compétence municipale (art. 98 LC).

Les absents, de même que les membres qui quittent l'assemblée sans l'autorisation du bureau, avant que la séance soit levée, n'ont pas droit au jeton de présence. Toutefois, en cas de maternité, le jeton est accordé pour des absences comprises dans un intervalle de 16 semaines.

La cloche sonne un quart d'heure avant l'heure fixée par la convocation du Conseil. La liste de présence déposée sur la table des scrutateurs devra être signée par tous les conseillers communaux à leur arrivée. Il est pris note des absents, en distinguant les absences excusées de celles qui ne le sont pas.»

3. Adjonction à l'article 76 «Rapport de la commission»

«Sous réserve de l'article 55 (interpellation), toute discussion doit être précédée de la lecture du rapport d'une commission.

Ce rapport doit conclure à la prise en considération, à l'acceptation, à la modification, au renvoi à la Municipalité ou au rejet des conclusions de la proposition.

Le rapporteur est dispensé de la lecture du rapport si celui-ci a été remis aux membres du Conseil au moins sept jours à l'avance.

Pour les rapports, sans les politesses initiales, les conclusions et les signatures, faisant plus de 4000 caractères espaces non compris (environ deux pages en taille 14) seul un résumé doit être lu.

Dans le résumé, il importe d'indiquer brièvement l'objet du préavis, les raisons des choix de la Municipalité, les enjeux et points litigieux importants ainsi que les incidences financières en chiffres arrondis. Les voeu(x), amendement(s) et observation(s) doivent être repris intégralement dans le résumé; il en va de même pour les résultats des votes de la commission. Les conclusions seront lues dans leur intégralité.

Ces instructions ne concernent toutefois pas les rapports sur les comptes, le budget et la gestion.»

- b) Prend acte des précisions suivantes du Bureau du Conseil
- que /la somme de Fr. 500.- attribuée pour la rédaction du rapport de Gestion comprend les relectures des rapports de dicastère.
- Un jeton de présence est payé par séance même si plusieurs sujets sont traités et ce, quelle que soit la durée de ladite séance.

Cette règle s'applique tant pour les séances en demi-journée qu'en soi-

 Préavis N° 32-2013 - Vente d'une emprise de la parcelle N° 760 sise au chemin du Chêne et versement d'un gain comptable dans un fonds de réserve libre pour acquérir des biens immobiliers (terrains et bâtiments)

Décision : Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à vendre une emprise de 613 m² de la parcelle communale N° 760 sise au chemin du Chêne au prix de Fr. 700.- le m², soit pour un montant total de Fr. 429'100.- avant déduction des frais de ventes.
- 2. Accepte que le gain comptable résultant de la vente d'une emprise de 613 m² pour un montant total de Fr. 429'100.- sur lequel il y a lieu de déduire les frais de ventes soit affecté au fonds de réserve «Acquisitions de biens immobiliers», compte N° 9282.30 (à créer).
- Postulat de Mme Florence Widmer, intitulé «Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons»

Décision : Nomination d'une commission

#### Séance du 23 mai 2013

- Election du Bureau du Conseil pour l'année 2013-2014
- M. Gérard Duperrex est élu Président
- M. Michele Scala est élu 1er Vice-Président
- M. Pascal Golay est élu  $2^{\grave{\mathsf{e}}\mathsf{me}}$  Vice-Président
- Mmes Myriam Coleman et Verena Berseth sont élues Scrutatrices
- Mmes Maud Catillaz et Ellen-Mary Dreier sont élues Scrutatrices suppléantes.
- Préavis N° 33-2013 Introduction du principe de causalité pour la taxa-

tion des déchets à Renens - Taxe au sac et taxe de base - Subvention visant à compenser partiellement le coût de la vie - Règlement communal sur la gestion des déchets - Règlement sur la subvention visant à compenser partiellement le coût de la vie - Amendement

Décision : Le Conseil communal

1. a) Autorise la Municipalité à mettre en place le concept de la taxe au sac et de la taxe de base sur le territoire communal dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et d'adopter le règlement communal sur la gestion des déchets avec l'amendement suivant à l'article 4, alinéa 4:

«<sup>4</sup>Elle organise la collecte séparée des déchets valorisables, notamment par la mise en place d'un réseau d'écopoints dans les quartiers permettant le ramassage de l'aluminium, du fer blanc et d'autres déchets valorisables.».

- b) Accepte les charges supplémentaires inhérentes au concept de la taxe au sac et de la taxe de base pour le budget 2013 et suivants.
- 2. a) Adopte le règlement communal visant à l'introduction d'une subvention au bénéfice des personnes physiques assujetties à la taxe de base à Renens pour le financement de l'élimination des déchets.

Cette subvention sera imputée à la section «Soutien à la population», compte N° 1075.3666 «Subvention communale».

- b) Accepte les charges supplémentaires inhérentes à l'introduction d'une subvention au bénéfice des personnes physiques habitant à Renens et assujetties à la taxe de base pour le financement de l'élimination des déchets.
- c) Annule la décision de l'alinéa 2. a) si le règlement communal sur la gestion des déchets n'est pas adopté

par le Conseil communal ou par le peuple, ou s'il n'est pas approuvé par le Canton, ou s'il est annulé par la Cour constitutionnelle ou le Tribunal fédéral.

L'approbation de l'Autorité cantonale compétente demeure réservée.

Place de la Gare Sud Image de synthèse • Préavis N° 34-2013 - Adoption du plan de quartier P40 «Gare-Sud»

Décision : Le Conseil communal

ADOPTE le plan de quartier P40 «Gare Sud».

L'approbation de l'Autorité cantonale compétente demeure réservée.

• Motion de M. Vincent Keller, intitulée «Pour un centre-ville du XXIème siècle : moderne et piétonnier»

Décision: Motion renvoyée à la même commission que celle nommée pour étudier le postulat de Mme Florence Widmer, intitulé «Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons».

• Motion de M. Didier Divorne, intitulée «Pour une aide au logement pour 1564 personnes»

Décision : Nomination d'une commission

#### Séance du 20 juin 2013

- Assermentation de M. Fatmir Sadiku, élu en remplacement de M. Raymond Gauthier, démissionnaire.
- Nomination de M. Cemal Ozcan en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Raymond Gauthier, démissionnaire.
- Nomination de M. Jérôme Tendon en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Gérard Duperrex, démissionnaire.
- Nomination de M. Naïm Lokaj en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Jean-Pierre Leyvraz, démissionnaire.
- Nomination de Mme Elodie Joliat en qualité de membre de la Commission des pétitions, en remplacement



de Mme Betty Forestier, démissionnaire

- Nomination de Mme Elodie Joliat en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois», en remplacement de Mme Rosana Joliat, démissionnaire.
- · Comptes communaux

Décision : Le Conseil communal

Adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2012

- 1. de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge
- 2. de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» de Vidy
- 3. de la Commune de Renens, présentant un excédent de revenus de Fr. 2'206'603.03.
- Gestion

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2012 et donne décharge aux organes responsables.

Préavis N° 35-2013 - Censuy - Demande d'un crédit pour la construction d'un bâtiment scolaire, d'une salle de gymnastique double (VD 4), d'un APEMS, d'un abi PC de 192 places et pour l'aménagement d'un parc sportif - Amendement

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 24'027'000.- Fr. 24'227'000.- pour la construction d'un bâtiment scolaire, d'une salle de gymnastique double, d'un APEMS, d'un abri PCi et l'aménagement d'un parc sportif au Censuy, avant déduction des subventions attendues et du financement de l'abri PCi par le Fonds présent au

bilan intitulé «Abris public de protection civile».

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif suivants:

- · N° 3540.5030.226 «Censuy nouveau bâtiment scolaire» (amortissement en 30 ans)
- $\cdot$  N° 3540.5060.330 «Censuy nouveau bâtiment scolaire» (amortissement en 10 ans).

Cette dépense sera amortie en 30 ans (bâtiment) et en 10 ans (mobilier), selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- 2. Prend acte que soient portées aux budgets 2015 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.
- Préavis N° 36-2013 Communication sur les grands chantiers -«Renens en mouvement»

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à la campagne de communication et de renforcement de l'animation en vue des grands chantiers à venir «Renens en mouvement» pour la période 2013 à 2017 d'un montant de Fr. 430'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 1010. 5060.340 «Communication et renforcement de l'animation sur les grands chantiers à venir - Renens en mouvement».

Vu le caractère provisoire de cet investissement, cette dépense sera amortie sur cinq ans, selon l'article

17b du règlement du 14 décembre 1979 (mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 37-2013 - Demande de crédit pour les aménagements de la ligne 25 rue du Léman-ave-

Chantier Collège du Censuy nue du Censuy, rue du Simplon - Réaménagements routiers

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 1'900'000.- TTC pour les aménagements de la ligne TL 25 rue du Léman - avenue du Censuy, rue du Simplon et réaménagements routiers, avant déduction de la subvention fédérale.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte du patrimoine administratif compte N° 3820. 5010.154 «Carrefour Censuy-Léman-Simplon-Gare - ligne tl 25».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

 Postulat de Mme Line Rouyet et M. Oumar Niang, intitulé «Pour un espace culturel au centre-ville de Renens»

Décision : Nomination d'une commission.

#### Séance du 12 septembre 2013

- Assermentation de M. Richard Neal, élu en remplacement de Mme Line Rouyet, démissionnaire.
- Assermentation de M. Robert Mulopo, en remplacement de M. Antoine Steiner, démissionnaire.
- Assermentation de M. Abdullah Tabib, en remplacement de Mme Rosana Joliat, démissionnaire.
- Election de Mme Dominique Perret en qualité de 4<sup>eme</sup> déléguée au sein de l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (déléqué supplémentaire).
- Nomination de Mme Catherine Wicht en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Rosana Joliat, démissionnaire.
- Nomination de Mme Dominique Perret en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Florence Widmer, démissionnaire.



- Nomination de M. Anton Chatelan en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Roland Divorne, démissionnaire.
- Nomination de M. Jean-François Jeanrichard en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de Mme Line Rouyet, démissionnaire.
- Nomination de M. Robert Mulopo en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Antoine Steiner, démissionnaire.
- Nomination de M. Richard Neal pour participer à l'assemblée de l'Organisation régionale de la protection civile de Lausanne Ouest, en remplacement de Mme Line Rouyet, démissionnaire.
- Motion de M. Didier Divorne, intitulée «Pour une aide au logement pour 1564 personnes»

Décision : Motion transformée en postulat, lequel est transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

 Pétition émanant du Groupe d'intérêt de Florissant, intitulée «Oui à la densification dans les friches industrielles - Non à la densification des quartiers existants et déjà denses de Renens»

Décision : Pétition transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

• Motion de Mme Véronique Bovey-Diagne pour le groupe Les Verts, intitulée «Pour le maintien d'un jardin d'enfants au nord des voies»

Décision : Nomination d'une commission.

• Résolution du groupe Les Verts en faveur du tram Renens-Lausanne, dont la teneur est la suivante :

#### «Le Conseil communal

- · réitère son soutien au tram, infrastructure indispensable au développement de la commune et de la région toute entière, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants;
- · souhaite qu'il puisse voir le jour rapidement et que les problèmes rencontrés trouvent rapidement une solution:
- · encourage la Municipalité à continuer dans sa logique de dialogue et de consultation de la population, et

la soutient dans ses démarches pour l'exécution du projet.»

Décision: Résolution acceptée.

#### Séance du 10 octobre 2013

En préambule à la séance, le Conseil communal est invité à une présentation du nouveau concept de la Police de l'Ouest lausannois.

- Nomination de M. Jacques Berthoud en qualité de délégué au Conseil intercommunal de l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois», en remplacement de M. Roland Divorne, démissionnaire.
- Pétition intitulée «Contre le passage en rues piétonnes des rues de la Mèbre, du Midi et de la Source et pour le maintien d'une zone de rencontre»

Décision : Pétition transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

• Postulat de Mme Florence Widmer, intitulé «Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons» et motion de Mmes Line Rouyet, Patricia Zurcher et M. Vincent Keller, au nom de l'Association de quartier du centre, intitulée «Pour un centre-ville du XXIème siècle : moderne et piétonnier»

Décision : Postulat et motion renvoyés à la Municipalité pour étude et rapport.

 Préavis N° 38-2013 - Hôtel de Ville, bâtiment administratif rue de Lausanne 35 - Installation d'un ascenseur et aménagements intérieurs divers

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit total de Fr. 998'800.- TTC (Fr. 981'800.- pour le bâtiment et Fr. 17'000.- pour le mobilier), pour entreprendre les travaux de l'Hôtel-de-Ville, bâtiment administratif, rue de Lausanne 35 comprenant l'installation d'un ascenseur et des aménagements intérieurs divers, comme décrits dans le présent préavis.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissement du patrimoine administratif.

D'une part, pour le montant de Fr. 981'800.- TTC, sous le compte N° 3400.5030.237 «Lausanne 35 - Ascenseur et aménagements intérieurs divers - Bâtiment».

D'autre part, pour le montant de Fr. 17'000.- TTC, sous le compte N° 3400.5060.337 «Lausanne 35 - Aménagements intérieurs divers - Mobilier».

Ces dépenses seront amorties en 30 ans (bâtiment) et en 10 ans (mobilier), selon l'art. 17 *b* du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- Préavis N° 39-2013 - Arrêté d'imposition pour l'année 2014

Décision : Le Conseil communal

- 1. Décide de garder le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5%, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année.
- 2. Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour l'année 2014 tel que présenté par la Municipalité.

#### Séance du 14 novembre 2013

- Assermentation de M. Roberto Russo, élu en remplacement de Mme Betty Forestier, démissionnaire.
- Assermentation de M. Florian Gruber, élu en remplacement de Mme Florence Widmer, démissionnaire.
- Assermentation de M. Antoine Bianchi, élu en remplacement de M. Roland Divorne, démissionnaire.
- Assermentation de M. Mohamed Jribi, élu en remplacement de M. Christophe Hinvi, démissionnaire.
- Nomination de M. Rolf Kung en qualité de membre de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Ricardo Gaspar, démissionnaire.
- Nomination de M. Oumar Niang en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Patricia Zurcher, démissionnaire.
- Motion de Mme Véronique Bovey-Diagne pour le groupe Les Verts, intitulée «Pour le maintien d'un jardin d'enfants au nord des voies»

Décision : Motion transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 40-2013 - Fusion des Services de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) des Communes de Prilly et Renens - Création d'une entente intercommunale

Décision : Le Conseil communal

- 1. Accepte le projet de fusion des corps des sapeurs-pompiers des communes de Prilly et Renens en un seul corps intercommunal avec effet au 1er janvier 2014;
- 2. Adopte la convention intercommunale sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) entre les communes de Prilly et Renens:
- 3. Adopte le règlement de l'Entente intercommunale du SDIS ainsi que son annexe qui traite des frais d'intervention.

L'approbation de l'Autorité cantonale compétente demeure réservée.

 Préavis N° 41-2013 - Demande de crédit pour l'établissement du plan d'assainissement du bruit routier conformément à l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB)

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à l'étude pour l'établissement du plan d'assainissement du bruit routier, conformément à l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit, d'un montant de Fr. 60'000.- TTC, avant déduction de la subvention fédérale.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3820. 5890.089 «Entretien voirie et assainissement bruit - étude plan directeur».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 42-2013 - Remplacement de deux véhicules du Service Environnement-Maintenance

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit total de Fr. 282'000.- TTC pour le remplacement de deux véhicules du Service Environnement-Maintenance comme décrit dans le présent préavis.

Ces dépenses seront financées par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif

- D'une part, pour le montant de Fr. 215'000.- TTC, sous le compte N° 3610.5060.338 «Remplacement de la laveuse».
- D'autre part, pour le montant de Fr. 67'000.- TTC, sous le compte N° 3610.5060.339 «Remplacement du transporteur cimetière».

Ces dépenses seront amorties en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

 Préavis N° 43-2013 - Demande d'un crédit pour la rénovation des bâtiments du site des Tilleuls

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 5'293'912.- TTC pour financer les travaux permettant la rénovation des bâtiments de la Ferme des Tilleuls, avant déduction d'une subvention cantonale pour des études spécifiquement orientées sur les parties historiques.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement par voix d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3430.5030. 236 «Les Tilleuls - rénovation des bâtiments».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

- 2. Prend acte que soient portées aux budgets 2015 et suivants les charges inhérentes au présent préavis, à imputer dans la section 3432 «Site des Tilleuls».
- Résolution de M. Aso Piroti, intitulée «Halte aux exécutions des prisonniers politiques en Iran», à adresser aux Autorités fédérales

Décision : Résolution acceptée.

#### Séance du 12 décembre 2013

Budgets

Décision : Le Conseil communal

- 1. Adopte les budgets 2014
- · de la Commune de Renens
- · de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge
- de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP», à Vidy
- 2. Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2013 à 2017.
- Préavis N° 45 Adoption du plan de quartier P41 «Les Entrepôts» -Adoption de la décision finale du rapport d'impact sur l'environnement du P41 - Adoption du règlement sur les équipements communautaires du P41

Décision: Le Conseil communal

- 1. Adopte le plan de quartier P41 «Les Entrepôts».
- 2. Adopte le projet de décision finale du rapport d'impact sur l'environnement statuant sur le plan de quartier P41 «Les Entrepôts».
- 3. Adopte le Règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire en lien avec les parcelles comprises dans le périmètre du plan de quartier P41 «Les Entrepôts».
- Résolution de Mme Patricia Zurcher, intitulée «Pour une application adaptée et nuancée de l'article 11 de la loi sur l'enseignement obligatoire -Décembre 2013», dont la teneur est la suivante :
- «Le Conseil communal de Renens, dans sa séance du 12 décembre 2013, demande à la Municipalité d'écrire au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, afin de lui signifier son profond regret de voir supprimé l'Arbre de Joie dans sa formule actuelle en raison de l'article 11 de la loi sur l'enseignement obligatoire, et pour l'encourager à privilégier dorénavant, à chaque fois que cela sera possible, une interprétation adaptée et nuancée de l'article en question.»

Décision : Résolution acceptée.

#### **Votations**

#### **Scrutins**

Scrutins	Oui	Non	Participation %
Votation fédérale du 3 mars 2013			
1. Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale	2′297	683	38.41
2. Initiative populaire du 26 février 2008 «contre les rémunérations abusives»	2′239	730	38.41
3. Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)	1′953	986	38.41
Votation fédérale du 9 juin 2013			
Initiative populaire du 7 juillet 2011 «Election du Conseil fédéral par le peuple»	660	2′078	35.10
2. Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)	1′735	970	35.10
Votation cantonale du 9 juin 2013			
Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)	2'225	397	35.10
Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)	2′310	335	35.10
3. Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)	2′454	156	35.10
4. Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)	2′468	142	35.10
Votation fédérale du 22 septembre 2013			
1. Initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»	1′230	1′810	39.05
2. Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)	2′307	697	39.05
3. Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)	1′374	1′661	39.0
Votation fédérale du 24 novembre 2013			
Initiative populaire du 21 mars 2011 «1:12 - Pour des salaires équitables»	1′753	1′834	45.93
Initiative populaire du 12 juillet 2011 «Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants»	1′156	2′431	45.93
Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)	1′230	2′348	45.93

# Municipalité

#### Composition

Administration générale-Personnel Mme Marianne HUGUENIN

Syndique

Finances-Cultes M. Jean-François CLEMENT

Urbanisme-Travaux Mme Tinetta MAYSTRE

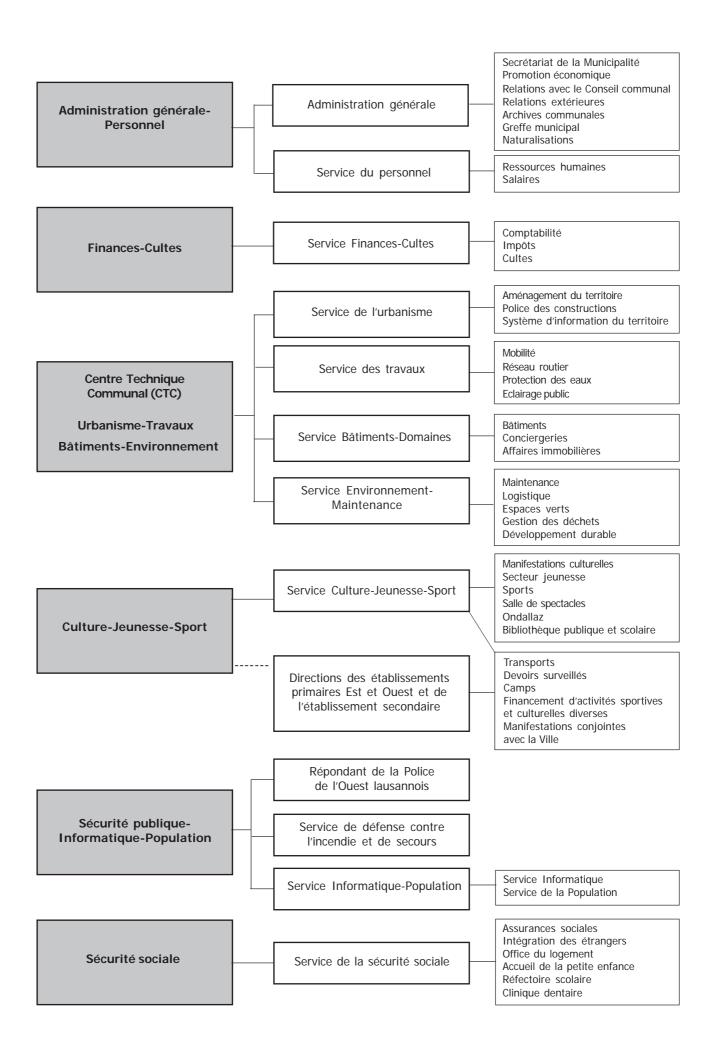
Bâtiments-Environnement M. Jean-Marc DUPUIS

Culture-Jeunesse-Sport Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA

Sécurité publique-Informatique-Population M. Olivier GOLAZ

Sécurité sociale M. Jean-Pierre ROUYET

Secrétaire municipal Secrétaire municipal adjoint Adjointe administrative M. Jean-Daniel LEYVRAZ M. Nicolas SERVAGEON Mme Myriam CHAPUIS



# Municipalité

#### Introduction

En janvier 2013, le secrétaire municipal en titre, M. Jean-Daniel Leyvraz, a annoncé son départ à la retraite pour le printemps 2014. Suite à cette annonce et à la vacance du poste d'adjoint, la Municipalité de Renens a lancé la procédure de recrutement pour le poste de futur secrétaire municipal, qui sera dans un premier temps son adjoint.

Au terme de la procédure, la Municipalité a privilégié la candidature interne de M. Nicolas Servageon. Agé de 40 ans, originaire de Lausanne, celui-ci a acquis une formation d'économiste d'entreprise HES. Il bénéficie d'une expérience dans des domaines variés (conduite d'entreprise, accompagnement de projets) et d'une bonne connaissance tant du secteur privé que du secteur public.

Depuis octobre 2011, il assume à 20% le mandat de délégué à la promotion économique de la Ville de Renens et, depuis juin 2012, un mandat complémentaire de 20% d'adjoint du secrétaire municipal. Il a eu ainsi l'occasion de démontrer son dynamisme, sa force de travail, et ses compétences larges et polyvalentes.

Dès le 1er mai 2013, M. Nicolas Servageon occupe le poste d'adjoint à 60%, et passera progressivement à 80 puis à 100% (septembre et janvier 2014), ceci afin de pouvoir terminer progressivement ses mandats indépendants. La transition avec le secrétaire municipal actuel est prévue en mars 2014.

Des chantiers ont démarré en 2013, faisant ainsi passer Renens dans une phase de réalisation qui va durer plusieurs années.

Tout d'abord, le Plan de quartier P41 des entrepôts a été entériné, ce qui a pour conséquence de permettre la planification et la réalisation dès 2014 du futur gymnase de l'Ouest lausannois.

Du côté des travaux, des infrastructures importantes (collecteurs) ont été réalisées du côté de la gare, permettant ainsi de réorganiser la circulation sur la place. Du côté des bâtiments, c'est le chantier du Censuy qui a également débuté. De l'autre côté des voies ferrées, la Croisée a également donné son premier coup de pioche.

Les citoyens renanais ont également découvert la taxe au sac dès le premier juillet, avec une campagne d'information allant croissante au cours du premier semestre.

La Ville a également accueilli une étape du Tour de Romandie au cours de laquelle de nombreux spectateurs sont venus voir le sprint final sur la rue de Lausanne. De belles images de Renens par hélicoptère ont été prises, mettant ainsi avantageusement en valeur l'Ouest lausannois.

Du côté de l'information, le projet Renens en mouvement a pris un nouveau tournant grâce à un préavis accepté octroyant des moyens financiers pour communiquer sur les grands chantiers.

Côté Internet, un Intranet a également vu le jour tout comme un guichet virtuel pour le citoyen qui peut désormais réaliser des démarches et des paiements en ligne.

PolOuest a laissé le chef-lieu de district pour emménager dans de nouveaux locaux à Prilly alors que les pompiers de Renens et Prilly ont fusionné sous une nouvelle entité : SDIS Malley - Prilly et Renens.

La liste ci-avant de loin pas exhaustive permet de donner un avant-goût de ce qui sera détaillé dans le présent rapport dicastère par dicastère.

La Municipalité tient à remercier le Conseil communal pour son soutien tout au long de l'année écoulée. Elle adresse également ses vifs remerciements au personnel communal et aux cadres de l'administration sans qui tous ces projets ne pourraient pas se concrétiser.

#### **Séances**

En 2013, la Municipalité a tenu 39 séances ordinaires, qui lui ont permis de traiter 1140 objets.

#### Séances spéciales

En plus de ses séances normales et celles destinées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales dédiées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service, soit :

- La séance du 29 janvier a été consacrée à la Savonnerie (état des lieux, diagnostic, propositions) et aussi pour faire le point de la situation par rapport à l'accueil de jour des enfants à Renens.
- Lors de celle du 25 février, dans le cadre du renouvellement du Label «Cité de l'énergie», la Municipalité devait prendre une décision relative à l'introduction au concept de la Société à 2000 Watts. Pour

- ce faire, M. Turiel, conseiller «Cité de l'énergie» et M. Schweingruber, responsable environnemental de la Commune, ont présenté le projet.
- Le 15 mai, séance en vue du futur préavis sur les logements sociaux à Renens, la gestion des logements de secours et la création de logements de transition, en présence de M. Guex, directeur CSR, accompagné de Mme Pejom, travailleuse sociale logement ainsi que Mme Calame, cheffe du Service de la Sécurité sociale. Ensuite, tous les chefs de service ont assisté à une présentation par Mme Pinto, déléguée à l'intégration, de ses activités déployées ces dernières années. Après un repas en commun, une visite des biens communaux s'est déroulée l'après-midi auprès des associations Franc-Parler, Globlivres, Lire et Ecrire et Français en Jeu.
- Le 18 septembre, la Municipalité et les chefs de service intéressés se sont rendus sur place à la Clinique dentaire scolaire au Collège de Verdeaux et ensuite en Salle de Municipalité pour une présentation générale de la Clinique et du préavis relatif au renouvellement de son matériel, en présence de Mme Maja Marmy, dentiste scolaire.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment avec :

- La Municipalité de Chavannes-près-Renens, lundi 14 janvier, pour aborder les sujets suivants :
  - Présentation résumée du projet de la Gare, en présence de M. Pascal Grütter, Chef de projet, Gare de Renens
  - Situations financières respectives dans le sens d'une éventuelle action commune, y inclus les questions liées au financement par point d'impôt, en présence de M. Michaël Perrin, Boursier communal
  - 3. Divers : Servitude liée à la piscine de Renens et chantier sur la partie inférieure de la rue du Léman.

Les participants ont ensuite partagé un repas.

 La rencontre annuelle CFF - Municipalité, jeudi 24 janvier, selon l'ordre du jour suivant :

- 1. Gare de Renens : le projet infrastructure
- 2. Quartiers du Closel et des entrepôts Evolution
- 3. Horaires
- 4. CFF Cargo
- 5. Salle d'attente
- 6. Tour de Romandie 2013
- 7. L'installation de toilettes provisoires, suite incendie
- 8. Divers et actualité.

Cette séance a été suivie d'un apéritif.

- La rencontre annuelle Direction des TL - Municipalité, lundi 13 mai, au cours de laquelle les objets suivants ont été traités :
  - Prolongement ligne 25, point de la situation et enseignements à tirer pour les projets futurs
  - Suivi du projet tram actuel et organisation pour exécution du t1 - Chef de projet tram
  - 3. Gare Convention passerelle avec les CFF
  - Rapide bilan du R12 (ligne 38 et lignes 32-33 nouvelles fréquences)
  - 5. Suivi de la motion/postulat BHNS à Longemalle
  - 6. Retour d'information sur évolution offre/fréquentation.
- Pour information, le mercredi 27 novembre, à la faveur de la cérémonie d'assermentation des nouveaux citoyens suisses à la Salle de spectacles, le Conseil d'Etat a tenu préalablement sa séance hebdomadaire extra-muros à la Salle de Municipalité et partagé un repas avec les membres de la Municipalité et quelques invités. Le Conseil d'Etat avait pareillement procédé à des assermentations «décentralisées» à Moudon en 2010, à Yverdon-les-Bains en 2011 et à Nyon en 2012.

En vrac et d'une manière non exhaustive, il y lieu de citer encore la participation de la Municipalité à/au :

l'apéritif culturel



- l'invitation des communes de l'Ouest lausannoise et le Bureau du SDOL à l'avant-première du film «Portraits et paysages de l'Ouest» réalisé par Daniel Wyss et Nicolas Veuthey et produit par le Bureau du SDOL. Avant la projection, un court-métrage réalisé par des élèves de l'ECAL a été présenté aux invités et la soirée s'est poursuivie par un apéritif
- l'apéritif de départ de M. Etienne Roy, Préfet du district de l'Ouest lausannois, lequel a rejoint le district du Jura-Nord-Vaudois
- stand d'information : Demain Florissant - Révision du plan de quartier, devant la Migros de Florissant, dans le cadre de l'opération «Renens en mouvement»
- la cérémonie d'installation des autorités judiciaires du district de l'Ouest lausannois pour la législature 2013-2018
- repas des retraités et jubilaires des Etablissements scolaires de Renens
- OUEST EXPO 2013 Comptoir de l'Ouest au Centre intercommunal de glace de Malley du 25 au 28 avril. Le dimanche 28 avril, les Municipalités de Crissier et Renens ont tenu ensemble le stand des communes
- l'apéritif-dînatoire des 10 ans du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois dans les locaux du Design Studio Renens, rue de la Paix 7

et bien d'autres manifestations, assemblées et diverses rencontres.

# La Poste de Renens-Village

La Municipalité a été informée fin juin de la décision de la Poste Suisse de maintenir l'Office postal de Renens Village, avec cependant une diminution des horaires et des prestations.

Rappelons qu'il y a une année, à la fin de la procédure de consultation des autorités, la Municipalité s'était opposée officiellement à la fermeture de la Poste de Renens 2 Village, après avoir élargi cette procédure de consultation officielle aux habitants et au Conseil communal qui avaient réaffirmé à cette occasion et sous des formes diverses leur refus d'une fermeture.

Flyer relatif au stand d'information «Demain Florissant»

La Municipalité prend acte de la diminution de l'horaire d'ouverture (suppression de la tranche horaire de l'après-midi), et de la diminution des prestations dans le but de limiter l'usage de liquidités (avec la garantie de retraits jusqu'à Fr. 500.- et l'introduction de la carte Maestro pour les paiements, en plus de la carte de Postfinance). Pour expliquer ces modifications, la Poste s'appuie sur la diminution de la fréquentation et sur le fait qu'elle renonce aux investissements lourds pour mettre cet office aux normes de sécurité.

Globalement, la Municipalité se réjouit d'avoir pu préserver un service public de proximité auquel la population est attachée et également de conserver, dans une ville de plus de 20'000 habitants, deux offices de postes. Elle remercie celles et ceux qui se sont engagés dans ce sens. Elle est consciente des mutations que le secteur postal connaît, et encourage la population à recourir à la Poste du Village.

#### Consultations

#### Avant-projets de lois et règlements

La Municipalité n'a pas participé à des consultations ou des sondages en 2013.

#### Musée de la Fédération Internationale de Tennis de Table

Un an à peine après son ouverture au public (le mercredi et sur rendezvous les autres jours), le Musée du Tennis de table au Château de Renens sur Roche quittera Renens pour Shanghaï. Toutefois, le siège de la Fédération internationale de tennis de table - FITT restera à Renens et de ce fait proche du CIO.

La Municipalité regrette cette situation. En effet, en 1990, la Municipalité avait joué les intermédiaires avec la FITT au moment de trouver un avenir au Château et on parlait d'un vaste musée public qui malheureusement n'a jamais vraiment vu le jour.

Les locaux laissés vides devront trouver une affectation.

# Dons, cotisations et subventions

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (UCV, UVS, DEV...) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de petits dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a :

décerné deux Prix d'encouragement de Fr. 2'000 .-- chacun à des élèves de première année master et deuxième année bachelor de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), toutes filières confondues. Le choix s'est porté sur Mme Laurence Rasti, 2ème année bachelor en communication visuelle/photographie, domiciliée à Vessy, et M. Marc Dubois, 2ème année bachelor en communication visuelle/media and interaction design, domicilié à Renens. En plus du prix, les lauréats auront l'occasion de présenter leur travail lors d'une exposition prévue à l'espace Culture-Jeunesse-Sport en début d'année 2014.

Ces prix reflètent les liens réguliers entretenus avec l'ECAL depuis ces dernières années, avec différentes sections : cinéma, avec les projections de films d'étudiants sur la Place du Marché, design avec les Design Days, arts visuels avec plusieurs interventions dans l'espace public, par exemple.

 versé la somme de Fr. 1'000.- à la Chaîne du Bonheur, en faveur de sinistrés du typhon à Haiyan aux Philippines, pour financer des projets d'aide de ses organisations partenaires, dont la Croix-Rouge Suisse et une dizaine d'ONG.

#### Visite de la Préfète

M. le Préfet Etienne Roy a quitté la Préfecture du district de l'Ouest lausannois le 31 décembre 2012 pour rejoindre la Préfecture du district Jura-Nord-Vaudois, à Yverdon, et c'est Mme la Préfète Anne Marion Freiss, auparavant Préfète dans le district de Lavaux-Oron, qui succède à M. Roy dès le 1er janvier 2013.



Mme la Préfète Anne Marion Freiss

Le vendredi 15 novembre, Mme Anne Marion Freiss a donc procédé à sa première visite de l'Administration communale renanaise.

Mme la Préfète a tout d'abord contrôlé les documents de la Municipalité et de son Administration ainsi que ceux de la Bourse communale, en présence de M. Leyvraz, Secrétaire municipal, son adjoint M. Servageon et le Boursier M. Perrin. Elle a remercié et félicité les intéressés pour la bonne tenue des registres et la bienfacture des documents. Elle a ensuite rencontré M. Duperrex, Président du Conseil communal et Mme Charlet, Secrétaire. Le contrôle des documents du Conseil s'est également bien déroulé et à la satisfaction de Mme la Préfète. Elle s'est finalement entretenue avec la Municipalité in corpore permettant ainsi à chaque Conseiller municipal de lui transmettre des remarques ou des questions à destination du Conseil d'Etat. Un repas clos traditionnellement cette visite et la Municipalité y associe le Président et la Secrétaire du Conseil communal, les Chef-fe-s de service. les Directeur-trice-s des écoles, le Commandant du feu et cette année, l'adjoint et l'adjointe administrative du Secrétaire municipal.

#### Promotion économique

La démarche de promotion économique entreprise par la Municipalité fin 2011 s'est accentuée en 2013. Diverses actions ont été menées que ce soit au niveau du centre-ville ou au niveau du tissu industriel. Une bonne collaboration avec le Service de l'urbanisme est à souligner et une approche incluant les activités économiques est désormais faite lors de l'étude des différents plans de quartier.

La promotion économique a d'abord été accomplie dans le cadre d'un mandat avant d'être faite dans le cadre de la nomination de l'adjoint du secrétaire municipal en mai 2013.

#### Commerces du centre-ville

### Groupe de travail «commerçants»

Ce groupe de travail, qui a été mis en place en 2012, s'est réuni à trois reprises en 2013. Il s'est également élargi et a vu de nouveaux représentants le rejoindre. Sa composition comprend des représentants de la Migros, de la Coop, de McDonald's, de la SICOL et d'un commerçant de l'association de quartier du centreville. La promotion économique, la police du commerce, le Service Environnement-Maintenance et le Service Culture-Jeunesse-Sport complètent les participants.

Le groupe de travail a abordé les problématiques suivantes :

- Horaires d'ouverture des magasins, y compris pendant les fêtes de fin d'année
- Animations au centre-ville et mise en commun de ressources financières
- Décorations du centre-ville lors des fêtes de fin d'année
- Echange d'information sur la sécurité et le climat au centre-ville
- Principes d'utilisation de l'espace public
- · Actions promotionnelles diverses.

Un jubilé de la Migros a en outre été célébré fin août 2013 sur la place du Marché avec l'organisation d'une broche géante pendant le marché du samedi matin.

### Marchés du mercredi après-midi et du samedi matin

Les deux marchés hebdomadaires se sont déroulés tout au long de l'année avec un succès croissant pour le marché du mercredi après-midi. Des exposants réguliers fréquentent maintenant les deux marchés tout au long de l'année, ce qui est encourageant pour l'animation du centre-ville et de la place du Marché.

#### Soutien au déploiement de l'application pour Smartphone «Kireego»

La Ville de Renens a été la première ville à soutenir le déploiement de l'application Kireego. Kireego est un outil gratuit et anonyme - qui permet aux commerçants de créer une carte de fidélité virtuelle et de mettre en place des partenariats sélectifs avec d'autres commerçants. Cette application touche d'ores et déjà de nombreux utilisateurs et a provoqué, pour les commerces participants de Renens, quelques retombées intéressantes. A noter que Kireego est une start-up qui possède des ramifications au CACIB par le projet Inartis. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.kireego.

# Forte implication dans la réouverture du «1 Café du Marché»

La fermeture de la Brasserie du Marché a été l'une des grandes préoccupations de l'été 2013. La Promotion économique s'est montrée particulièrement active à la recherche d'un repreneur et a joué un rôle clé dans les négociations entre l'ancien tenancier, le propriétaire et le nouvel exploitant. C'est avec la plus grande satisfaction que la Municipalité a vu le «1 Café du Marché» ouvrir ses portes juste avant les fêtes, ramenant ainsi une animation bienvenue et un établissement de qualité sur la place du Marché.

## Activités industrielles et artisanales

L'autre partie de la promotion éco-

nomique concerne les entreprises présentes sur le territoire communal et sur les zones d'activités en



Le marché du samedi matin reconversion. A ce titre, de nombreuses interactions sont à relever en 2013.

#### Lancement d'Innovaud

L'année 2013 a vu le projet Innovaud entrer dans sa phase opérationnelle. Les Ateliers de la Ville de Renens, par la promotion économique, ont pu participer à 3 séances réunissant tous les parcs technologiques ainsi qu'à une réflexion stratégique sur l'avenir d'Innovaud. Le positionnement de la Fondation dans Innovaud est complémentaire aux autres domaines d'activité et permet une différenciation intéressante.

### Implantation d'Inartis au CACIB SA

Inartis est une association rassemblant des compétences visant à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat. Inartis a démontré la pertinence de ses actions dans le domaine de l'émergence d'entreprises (Espace Création, création de 30 sociétés), du soutien à l'innovation (programme soutenu par la confédération : Inartis Network) et de la formation (Clefs du savoir). Dans le cadre des 8 réseaux thématiques nationaux soutenus par la CTI (Commission pour la Technologie et l'Innovation), un seul se trouve en Suisse romande, à Renens, dans les locaux du CACIB. Inartis a démarré ses activités au cours de l'été 2013.

La présence d'Inartis est une opportunité pour Renens car les compétences et le réseau de l'association permettent sans aucun doute au tissu économique régional d'avoir une ouverture sur un réseau national et international performant. Il permet également aux entreprises qui auraient besoin d'une compétence spécifique de s'appuyer sur le carnet d'adresses d'Inartis de quelques 1700 experts seniors prêts à soutenir toute initiative d'innovation. Plus d'information sont disponibles sur www. republic-of-innovation.org.

### Zones d'activités dans le schéma directeur de Malley (SDIM)

Suite à des contacts avec certaines entreprises du secteur de Malley inquiètes de voir les zones d'activités existantes se transformer en habitat et dans la continuation de l'implication de Renens dans le sauvetage des IRL en 2012 sur le site du Closel (périmètre de Malley), des décisions

importantes concernant le tissu économique ont été prises au niveau urbanistique. Il a notamment été décidé de ne pas accepter de faire un nouveau plan de quartier sur la zone du Closel et de maintenir sa vocation première, à savoir l'industrie. Les différents propriétaires ont d'ailleurs été informés dans ce sens.

Dans la même ligne, certains plans de quartiers à l'étude, notamment celui de l'ancien site Kodak, tiendra compte des activités existantes et ne prévoira pas de transformation en habitat au détriment des entreprises en place.

Cette ligne de conduite cohérente relate la volonté de la Municipalité de maintenir des emplois du secteur secondaire dans son tissu urbain.

#### Rencontre Municipalitéentreprises

La rencontre annuelle entre la Municipalité et les entreprises de Renens s'est tenue le 25 novembre entre les Ateliers de la Ville de Renens et l'ECAL. Pour la deuxième année consécutive, l'ensemble des entreprises de Renens ont été conviées à une soirée découverte qui a vu notamment le collectif Pixiform et Crembruley hébergé aux Ateliers recevoir le prix de la Ville de Renens. Par ailleurs, les 150 participants ont eu le plaisir de suivre une conférence de M. Eric Favre, inven-

teur de la capsule Nespresso, sur le thème de «l'innovation entrepre-neuriale expliquée aux nouveaux talents».

## Contacts avec le tissu économique

Les visites avec les entreprises du tissu économique se sont poursuivies en 2013. Faire connaissance avec les employeurs, leur expliquer les évolutions à venir à Renens et écouter leurs préoccupations permet à la Municipalité de connaître les activités économiques de Renens. Parallèlement à cela, chaque nouvelle entreprise reçoit un courrier de bienvenue des autorités, qui transmet les coordonnées de la promotion économique.



25 novembre 2013 Rencontre Municipalité-entreprises Avec remise du prix de la Ville de Renens





# Administration générale -

# Personnel

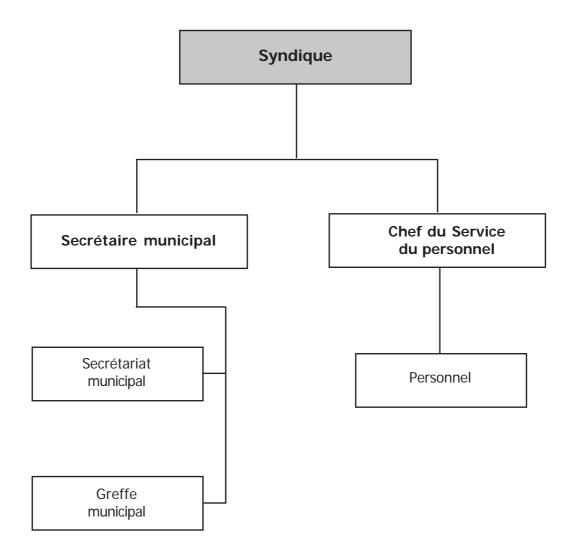


Directrice:

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



# Administration générale

L'Administration générale est un service transversal de l'administration. Il gère notamment les activités principales suivantes :

- Secrétariat municipal
  - Séances, procès-verbaux et correspondances
  - Diffusion des décisions dans les services et contrôle de leur exécution
  - Edition des préavis et du rapport annuel de gestion
  - Secrétariat de la Municipalité
  - Coordination entre la Municipalité et les Services communaux
  - · Coordination entre les Services
  - · Protocole et réceptions
  - Relations extérieures
  - Représentations d'intérêt général
  - Objets d'importance communale et régionale
  - Liaison avec les services cantonaux, la Préfecture et les autres communes
  - Relations avec le Conseil communal (élaboration de l'ordre du jour, tâches administratives diverses telles que l'envoi des documents et d'informations diverses, tenue à jour des fichiers)
  - · Relations avec la presse
  - Coordination et conseils en matière de communication
  - Communication, coordination de l'information et des supports tels que sites internet (site de la Ville et Renens en mouvement), Carrefour info, conférences de presse
  - Secrétariat de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
  - · Promotion économique

- Approvisionnement économique du pays
- · Archives communales

#### · Greffe municipal

- Votations Elections -Référendums - Initiatives
- Huissier
- Naturalisations
- Assurances
- · Déclarations diverses
- Guichet d'accueil de la population
- · Standard téléphonique principal

# Secrétariat de la Municipalité

#### Introduction

Le Secrétariat municipal a continué son rôle de coordination entre la Municipalité et les Services au cours de l'année 2013. Ce rôle devient de plus en plus important avec les différents projets d'envergure qui débutent à Renens.

#### Secrétaire municipal

Le secrétaire municipal, M. Jean-Daniel Leyvraz, a fait valoir ses droits à la retraite dès le 1er mars 2014 après 30 ans d'activité au sein de la commune. La Municipalité l'a d'ores et déjà chaleureusement remercié pour tout le travail accompli. Son successeur est déjà connu et il s'agit de M. Nicolas Servageon qui a été engagé avec un taux de travail progressif depuis mai 2013 en qualité d'adjoint du Secrétaire municipal.

#### **Autre Musée**

Le secrétariat du projet l'Autre Musée est toujours assuré par l'Administration générale sous la conduite d'une nouvelle cheffe de projet en la personne de la cheffe de service du Service Culture-Jeunesse-Sport. Parallèlement à cela, les contacts avec le Collectif qui occupe illicitement le bâtiment ont continué afin de trouver un accord sur leur départ au début des trayaux.

#### Interim Securité sociale

Suite au départ de la cheffe du Service de la sécurité sociale, le secrétaire municipal a assuré l'interim du service avec l'appui du municipal en charge, du chef du Service du personnel et de l'adjointe au chef de service.

# Communication sur les grands chantiers - Renens en mouvement

Un préavis concernant la communication dans le cadre des grands chantiers a également été préparé et voté par le Conseil communal. Ce préavis permet à la Municipalité de disposer d'un montant de Fr. 430'000.- sur 5 ans pour renforcer la communication aux différents usagers d'une part et créer un projet culturel permettant le maintien d'une activité et fréquentation du centre-ville d'autre part. Tout ceci se fait dans le cadre du projet «Renens en mouvement» qui a été lancé en 2012. Un site Internet (www.renens.ch/enmouvement) détaille d'ores et déjà les évolutions sur les différents chantiers. Il est mis à jour quotidiennement en fonction des différentes évolutions.

Par ailleurs, une coordination avec les CFF (Léman 2030 - immobiler - infrastructure) ainsi qu'avec les TL a été initiée. En parallèle, le Canton, sous le patronage du conseiller personnel de la Cheffe de département des infrastructures et des ressources humaines, Mme Nuria Gorrite, les Villes de Lausanne, Prilly et Renens ainsi que la cellule de communication des axes forts se réunissent régulièrement pour coordonner les différents actions de communication liées à l'arrivée du tram.

# Installation de la videosurveillance à la gare

Administration générale a rédigé, en collaboration avec la Direction Sécurité publique-Informatique-Population, un préavis visant à la mise en service de 4 caméras de vidéosurveillance à la gare de Renens, conformément aux souhaits émis dans l'initiative populaire du 19 juin 2011 «pour renforcer la sécurité à Renens». Quatre caméras ont été mises en fonction en été 2013. Ces installations se sont faites en collaboration étroite avec les CFF. Les caméras sont gérées par la Police des transports de Olten.

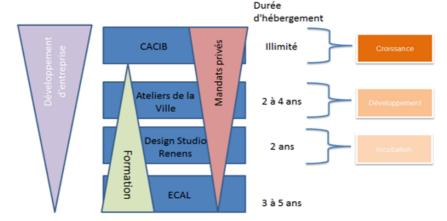
### Fusion des SDIS de Prilly et Renens

Toujours en collaboration avec la Direction Sécurité publique-Informatique-Population, Administration générale a participé à la rédaction et aux discussions relatives à la fusion des SDIS de Prilly et Renens. Cette fusion, qui s'est faite sous le nouveau régime de la Loi sur les communes entrée en vigueur au 1er juillet 2013, n'a pas été évidente sur le plan de la procédure d'adoption. De nombreuses discussions ont d'ailleurs eu lieu au sein de la commission mixte, notamment autour de l'adoption des conclusions du préavis et du budget 2014. Tout est finalement bien qui finit bien puisque le nouveau SDIS Malley - Prilly et Renens a vu le jour au 1er janvier 2014.

#### Ateliers de la Ville de Renens

La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens fait l'objet de son propre rapport d'activité. Toutefois, l'année 2013 marque un tournant important qui découle de la vision de développement économique souhaitée par la Municipalité. Ainsi, sous l'impulsion de l'Administration générale, les Ate-

#### Structure du «Pôle design» de Renens



liers de la Ville de Renens, le Design Studio Renens de Christophe Marchand et le CACIB SA vont offrir aux jeunes entrepreneurs actifs dans le design des espaces d'hébergement qui correspondent à leur stade de développement entrepreneurial. Le schéma ci-dessus synthétise le futur dispositif.

A noter que dans le cadre de cette nouvelle stratégie, le Canton par le biais du SPECo (Service de la promotion économique et du commerce) a accepté de tripler sa subvention aux ateliers, la passant de Fr. 30'000.- à Fr. 90'000.- par an. Parallèlement à cela, CACIB SA a décidé de participer aux efforts financiers de tous les partenaires en allouant un montant annuel de Fr. 50'000.- aux Ateliers. Lausanne Région maintient son soutien de Fr. 10'000,-. Ces nouveaux fonds permettront d'engager en 2014 un facilitateur dont le rôle sera d'appuyer les entrepreneurs dans le développement de leur projet et de s'assurer que le dispositif général fonctionne bien.

#### Politique d'information

#### www.renens.ch

En plus des mises à jour hebdomadaires touchant l'ensemble du site Internet, plusieurs rubriques se sont étoffées dont notamment le guichet virtuel où il est désormais possible de consulter tous les plans relatifs aux domaines public et privé. Ainsi, les enquêtes en cours, le plan des zones, les plans de quartier et leur règlement, le plan des alignements routiers, du réseau routier et du recensement architectural sont mis à la disposition des visiteurs. Des plans historiques, dont le plus ancien date de 1901, sont aussi présentés. D'autre part, la rubrique «Reportages» s'est enrichie de plusieurs nouveaux éléments dont la fête du Printemps sur la Place du Marché le 23 mars, l'arrivée de la 1ère étape du Tour de Romandie le 24 avril et la rencontre Municipalité-Entreprises du 25 novembre. La rubrique «Découvertes» n'a pas été oubliée avec deux nouvelles pages: «Ecal Terroir au marché de Renens» et «Coup de chapeau au Club vaudois de robotique autonome».

#### www.renens.ch/en mouvement

Intégré dans le site communal, renens.ch/en mouvement informe des grands travaux et chantiers situés à Renens. La mise à jour s'est effectuée régulièrement au gré des informations à communiquer ou des chantiers effectivement mis en place.

#### Journal communal Carrefour Info Renens

Imprimé en 14'000 exemplaires, le Carrefour Info Renens est remis gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de distribution. L'une de ces caissettes se trouve sur la Place du Marché, à l'entrée du passage sous voie alors que la seconde est située à côté de l'arrêt de bus de la Place du Terminus.

Deux numéros ont fait l'objet de suppléments: un «Spécial Activités enfance et jeunesse» en mars, et un «Spécial Formation et innovation» en octobre.

Le «Spécial Activités enfance et jeunesse» détaillait les nombreuses facettes de la politique de l'enfance et de la jeunesse qui se déploient à Renens. Il a été élaboré en étroite collaboration avec les secteurs de l'enfance et de la jeunesse particulièrement intéressés et engagés dans ces domaines spécifiques.



1ère page du supplément du mois de mars réalisé exceptionnellement par un jeune graphiste Renanais, David Scarna

Le «Spécial Formation et innovation», supplément de 8 pages, présentait les diverses écoles et formations sises actuellement à Renens et dans le District, ou en passe d'y être comme le futur Gymnase, ainsi que les activités initiées par la Ville pour innover et aider des jeunes entreprises à croître et à créer.

En plus des canaux de distribution habituels, ce supplément a été transmis aux écoles et structures présentées dans ses pages. Il a notamment été envoyé en plusieurs dizaines d'exemplaires à l'ECAL.

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Le pavé de la 1ère page a en effet été utilisé à chaque parution et la 8ème page a pu compter sur 4 annonceurs en moyenne par parution.

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également disponible sur www.renens.ch > rubrique Découverte qui répertorie l'ensemble des journaux édités depuis 1998 à ce jour.

#### Affiches et papillons

La plupart des affiches et papillons réalisés en 2013 ont eu pour thème la taxe au sac.

La 1ère campagne d'affichage de l'année et le premier papillon concernaient cependant la non-taxe au sac. Il s'agissait en effet d'informer la population que le système du sac taxé ne serait pas introduit à Renens dès le 1er janvier, contrairement à la plupart des communes vaudoises qui avaient adopté ce système au début de l'année. Quatre papillons tousménages ont ensuite été distribués à intervalle régulier jusqu'à la mise en place du sac taxé le 1er juillet. Ils donnaient informations et conseils rela-



tifs respectivement aux divers conteneurs, aux déchèteries, au tri et à la mise en place effective de cette nouvelle règlementation.

L'un des papillons réalisés pour la mise en place de la taxe au sac

Des affiches faisant la promotion du marché du samedi matin et des animations sur la Place du Marché ont été posées à 3 reprises sur les panneaux SGA de la ville entre les mois d'avril à octobre. L'affiche du mois d'avril mentionnait également le stand de la Municipalité qui s'est tenu le même jour que l'ouverture des animations.

Des affichettes faisant la promotion du 2ème marché du mercredi sur la Place du Marché ont été posées par quelques jeunes Renanais via l'opération «Coup de pouce».

Enfin, en décembre, une affiche «Joyeuses fêtes et bonne année 2014» a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année.



Affiche avec un nouveau graphisme réalisé à l'occasion des fêtes de fin d'année

#### Points presse et Communications de la Municipalité

#### Points presse mensuels et communiqués de presse

Les représentants de la presse et des médias ont été invités à 8 reprises pour des points presse. Ces derniers sont organisés quelques jours avant les séances du Conseil communal, afin de présenter l'ordre du jour et les préavis qui y seront déposés. Ceuxci ont pratiquement tous fait l'objet de communiqués de presse, qui sont régulièrement repris par 24 Heures, 20 Minutes, ATS et Lausanne-Cités.

Trois sujets ont fait l'objet de brefs communiqués supplémentaires :

- 16.1.13 Annonce de la mise au concours du poste de secrétaire municipal en vue de la retraite du titulaire
- 25.03.13 Publication du nom du futur secrétaire municipal
- 24.04.13 Reprise des animations au marché et présence du stand **Ecal-Terroir**
- 17.06.13 Soutien à une solution de cartes de fidélité virtuelles pour renforcer l'attractivité commerciale de Renens
- 11.07.13 Renens-Village va garder «sa» poste.

Le 4 septembre 2013, une conférence de presse a eu lieu sur le site des Tilleuls pour le projet de rénovation de la Ferme, qui hébergera ultérieurement l'Autre Musée.

#### Communiqués de la Municipalité

Le Communiqué de la Municipalité a été publié à 9 reprises, avant chaque séance du Conseil communal. Il est envoyé aux médias, aux conseillers communaux, aux employés et est publié sur Internet. Il présente succinctement les différentes décisions municipales et décrit plus en détail certains sujets d'importance traités par la Municipalité dans la rubrique «Sous la loupe».

Cette année les «Sous la loupe» ont notamment eu pour thème :

- Agenda des évènements culturels et d'animation à Renens ..... janvier
- Projet du Secteur Jeunesse «Regard croisé entre Suisse et Tunisie» ..... février
- Réinstallation d'une station de vélos en libre-service à la gare de Renens ..... mars

- · Bilan du programme d'échange de jeunes entre la Suisse et la Tunisie ..... mai
- Déménagement du jardin d'enfants les Lapins bleus.... juin
- Prix d'encouragement de la Ville de Renens à des étudiants de l'Ecal ..... août
- Nouvel horaire des bureaux de vote de Renens ..... septembre
- Premiers constats réjouissants suite à l'introduction de la taxe au sac ..... début novembre
- Cérémonie d'assermentation à Renens des naturalisés
- · Vers un Plan intercommunal de l'Ouest lausannois ..... fin novembre

#### Dossier Bienvenue à Renens

Le dossier Bienvenue à Renens réunit sur des fiches et brochures toutes les informations utiles à la vie quotidienne à Renens. Il est distribué à tous les nouveaux habitants de la commune par le Service de la population depuis septembre 2010 et est toujours d'actualité.

#### Communication interne

#### Intranet

En juin 2013, un Intranet a été mis en ligne à l'attention des collaborateurs. Sa home page contient les actualités de la commune, une bourse aux billets de spectacles, un annuaire, un rappel des évènements internes et l'accès à Alfresco, un système de gestion électronique de documents (GED) où les collaborateurs peuvent retrouver tous les documents administratifs (organigrammes, directives, notes, etc.) émis. Dans Alfresco sont aussi mis en ligne les procès-verbaux des différents groupes de travail de la commune, avec un accès aux ayants-droit.

Ce projet en cours mené en collaboration avec le Service informatique constitue un premier jalon pour améliorer la communication interne et limiter la circulation de papier.

#### Veille médiatique

Un prestataire de service scanne et fournit à la commune les articles de tous les journaux ou magazines suisses ainsi qu'une sélection de médias

audio-visuels mentionnant les mots «Renens» ou «Schéma directeur de l'Ouest lausannois». En milieu d'année, le système de revue de presse a été modernisé. Auparavant les articles étaient reçus par mail, enregistrés en interne et renvoyés à une sélection de personnes. Aujourd'hui, les articles sont mis à disposition sur un server du fournisseur afin que l'ensemble des employés puissent les retrouver et les consulter facilement par Intranet. Ils sont de plus agrémentés d'un commentaire succinct de la part d'un collaborateur de l'Administration générale.

Un nouvel abonnement très avantageux à un service d'information sur les modifications et la mise à jour du registre du commerce a également été conclu, permettant à la responsable du registre communal des entreprises de suivre les mutations concernant les entreprises de la place.

Cette veille médiatique est utile à différents titres : Les mutations du registre du commerce, les articles de politique, société, sportifs ou économiques permettent de mieux connaître les entreprises, les personnes, les associations qui font Renens mais aussi de visualiser l'image de Renens reflétée par les médias.

#### Image de Renens dans les médias

Il est réjouissant que les médias ont consacré à plusieurs reprises des articles entiers sur le renouveau urbanistique et économique de Renens.

19.04.13 - 24 Heures - Le patrimoine immobilier de la gare changera aussi (le chantier titanesque de la gare de Renens transfigurera tout un quartier)

05.09.13 - 24 Heures - L'Autre Musée ouvrira ses portes et son parc en

01.11.2013 - 24 Heures - L'Ouest lausannois est né il y a 10 ans des ruines de ses excès (sur les 10 ans du Schéma directeur de l'ouest lausannois)



Le patrimoine immobilier Titre d'un article du 24 Heures de la gare changera aussi du quartier de la gare de Renens

21.11.13 - 24 Heures - Avec le collège du Censuy, Renens réduit ses carences (première pierre de l'extension du collège)

18.12.13 - 24 Heures - La piscine mue pour davantage de confort (rénovation et adjonction de nouvelles attractions à la piscine de Renens).

#### Archives

En 2013, le travail courant de l'archivage a continué de manière régulière.

L'élimination continue de documents inutiles occupe toujours une bonne part du travail de l'archiviste.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis des différents services de l'administration afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle.

L'archiviste a continué sa collaboration aux séances d'un groupe de travail piloté par les Archives cantonales vaudoises et l'Association vaudoise des archivistes concernant la mise en place d'un programme intercommunal de gestion des Archives et de leurs inventaires. Les Archives de la Ville de Renens devraient rejoindre la plateforme à l'horizon 2014.

La question de la remise à niveau des locaux d'archivage a été au centre des préoccupations des Archives. En collaboration avec le Centre technique communal, et suite au départ de la Police de l'Ouest lausannois, les archives vont prendre possession de l'édicule au nord de l'immeuble administratif de Lausanne 33.

La demande régulière de consultation des archives communales par des doctorants de l'Université de Lausanne ou de l'EPFL pour la préparation de leurs thèses démontre que les Archives de Renens suscitent toujours un intérêt certain.

Immigration, votations et urbanisation sont les trois thèmes d'intérêt des chercheurs. Cette année, en effet, un intérêt particulier a été porté sur la consultation des anciens registres cadastraux.

L'archiviste a finalement collaboré activement avec la section de la Protection des biens culturels de la Protection civile régionale (PCIROL).

Un inventaire des biens culturels de la Ville de Renens a été dressé par la PCIROL afin de définir les meilleurs moyens de sauvegarder le patrimoine de Renens en cas de catastrophe.

du 19 avril 2013 consacré à la mutation

#### Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors du scrutin de la votation fédérale du 24 novembre 2013, le rôle comprenait 7'960 électeurs.

# Vote par correspondance et bureaux de vote

En période de votation et d'élection, le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote. Le dimanche du scrutin, le Greffe municipal assiste le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (Salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes.

Le taux moyen de participation des votants pour les quatre scrutins de l'année 2013 est de 37,94%.

Les électeurs se déplaçant aux bureaux de vote sont peu nombreux (0,84%).

#### Changement d'horaire

Depuis le scrutin du 24 novembre 2013, l'heure d'ouverture des bureaux de vote a été avancée à 09h30 - 11h00, au lieu de 10h30 - 12h00. La boîte aux lettres de l'Administration est relevée jusqu'à la fermeture des bureaux de vote, à 11h00.

Le nouvel horaire des bureaux de vote ainsi qu'un rappel des différentes manières de voter ont été communiqués aux électeurs au moyen de :

- · Journal Carrefour infos Renens
- · Site internet communal
- Information affichée dans les bureaux de vote



Feuillet d'information envoyé aux électeurs

 Feuillet d'information envoyé aux électeurs avec le matériel des votations

Lors de chaque scrutin, les horaires et emplacement des bureaux de vote et de la boîte aux lettres de l'Administration sont rappelés par affichage au pilier public et dans le matériel de vote envoyé aux électeurs.

# Naturalisation des étrangers

Deux types de naturalisation suisse sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale pour les personnes nées en Suisse et celles de la deuxième génération âgées de 14 à 24 ans, art. 22 et 25 LDCV.

#### Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2013, 208 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du Greffe municipal de Renens. Parmi celles-ci, 141 l'ont fait au titre de la procédure or-

dinaire, et 67 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale. Depuis plusieurs années, ce nombre est en constante augmentation.

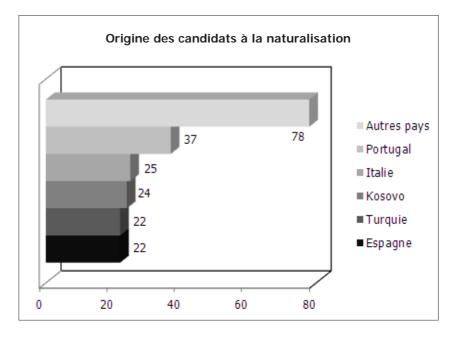
Les candidats sont issus de 29 nationalités différentes, dont les cinq pays les plus représentés, sont le Portugal, l'Italie, le Kosovo, la Turquie et l'Espagne.

La grande majorité des candidats résident sur la Commune de Renens (91.35%). Le lieu de domicilie pour les autres candidats est une commune de l'Ouest lausannois, pour quatorze d'entre eux, Lausanne, pour trois candidats, ou encore Morges, pour un candidat.

# Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2013, le Greffe municipal a traité les dossiers de 382 candidats à la naturalisation, dont 292 en cours de procédure ordinaire et 90 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Sur les 292 personnes en cours de procédure ordinaire, 87 ont été auditionnées. Parmi elles, 70 ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. La Commission de naturalisation réentendra 16 personnes, dont 8 pour leur mauvaise compréhension du français, et les 8 autres pour leurs connaissances insatisfaisantes dans les domaines de l'histoire, la géographie et le civisme. Enfin, une candidate n'a pas souhaité être réen-



#### Acquisition de la nationalité suisse

	Procédures ordinaires	Procédures facilitées cantonales	Procédures ordinaires et facilitées cantonales
2011	92	82	174
2012	113	72	185
2013	160	60	220

tendue par la Commission et renonce à poursuivre la procédure de naturalisation.

# Acquisition de la nationalité suisse

Les personnes qui sont naturalisées et bourgeoises de Renens le sont de plus en plus par la procédure ordinaire, avec un net recul des procédures facilitées cantonales.

En effet, depuis le 1er mai 2010, fin de la disposition transitoire de la Loi sur le Droit de Cité Vaudois (LDCV), les requérants à la naturalisation, issus de la deuxième génération et âgés de plus de 24 ans, ne peuvent plus bénéficier d'une procédure facilitée cantonale. Ils acquièrent la nationalité suisse par la procédure ordinaire.

# Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2013.

#### Fondue quizz pour les nouveaux bourgeois et les jeunes de 18 ans

Près de 100 nouveaux citoyens suisses et jeunes de 18 ans ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour la réception organisée en leur honneur le 29 novembre 2013 à la Salle de spectacles.

Les invités ont reçu un carton personnalisé auquel ils pouvaient répondre, pour confirmer leur présence, par bulletin-réponse, par téléphone ou encore en ligne, par le guichet virtuel.

Cette soirée conviviale a débuté par un accueil en musique, au son de trois cors des Alpes. Après le discours des autorités et de deux invités, les participants ont pu savourer une délicieuse fondue au fromage.

En deuxième partie de soirée, un quizz par équipe sur le thème de la citoyenneté était proposé et animé par les services Culture-Jeunesse-Sport et Administration générale. Les invités ont pris part au

jeu avec beaucoup d'enthousiasme.





La manifestation s'est terminée en musique, avec la possibilité de s'initier au cor des Alpes

#### **Assermentation**

En date du 27 novembre 2013, la Municipalité a eu l'honneur d'accueillir le Conseil d'Etat à l'occasion de la cérémonie d'assermentation des nouveaux citoyens suisses.

Pour l'organisation de cette manifestation, la Commune de Renens était soutenue par la Chancellerie d'Etat et le Secteur des naturalisations du Service cantonal de la population.

Ce sont 225 personnes qui ont prêté serment devant le Conseil d'Etat, accompagnées de leurs proches, amis et famille, à la Salle de spectacles de Renens.

La Municipalité avait convié des membres de la Commission de naturalisation et de la Permanence Info-Naturalisation, le Président et la Secrétaire du Conseil communal, la déléguée à l'intégration, la responsable du Service de la population et le Président de la bibliothèque interculturelle Globlivres.

Des représentants de l'Etat de Vaud, présents sur le territoire communal, étaient également conviés à la cérémonie.

A l'issue de la cérémonie, tous les participants ont été invités à partager un apéritif offert par la Municipalité. Une formation de trois musiciens, issus du groupe Djangologie & Friends, a animé l'apéritif sur des notes de Jazz manouche.

Prestation de serment devant le Conseil d'Etat

La Municipalité en présence du Conseil d'Etat





#### Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

Au 1er janvier 2013, 16 cartes journalières Commune CFF par jour sont toujours à la disposition des habitants, ainsi que quatre abonnements généraux de la CGN, au porteur.

Suite à l'augmentation du prix de l'abonnement des CFF, la Municipalité a décidé d'augmenter le prix de la carte journalière Commune CFF de Fr. 39.- à Fr. 41.-.

Les abonnements généraux de la CGN peuvent être loués Fr. 15.- la journée pour naviguer en 1ère classe sur le lac Léman.

Durant l'année, 83,82% des cartes journalières CFF ont été utilisées. Avec les abonnements généraux de la CGN, 517 croisières ont été effectuées.

#### **Assurances**

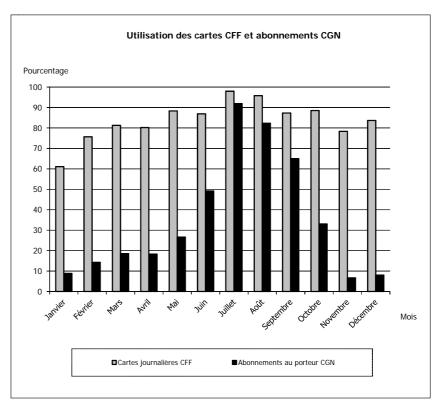
Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilités civile Commune, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur.

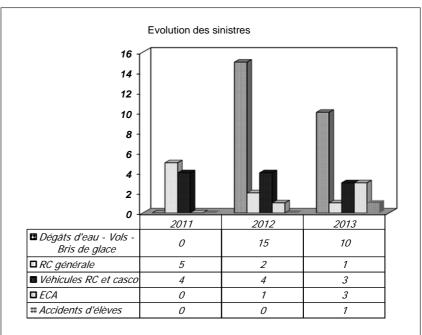
Au 1er avril 2013, le contrat des assurances dégâts d'eau et vols bâtiments et mobilier a été adapté afin de garantir sa pérennité. En effet, vu le nombre important de sinistres bris de glace, notamment dans les bâtiments scolaires, la franchise a été augmentée de Fr. 500.- à Fr. 2'000.par événement.

En date du 8 juillet 2013, la Municipalité a contracté une assurance responsabilité civile des dirigeants incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, auprès de la compagnie Zürich Assurances. Le contrat est conclu pour une année, renouvelable, pour une somme d'assurance d'un million, et permet de pallier au manque de couverture relevé dans ce domaine.

#### Fonds national de garantie

En 2013, un dommage a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.





#### Mesure tutélaire

Cette année, aucune enquête n'a été menée par la Justice de Paix dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile.

La Municipalité n'a donc pas été solli-

#### Recensement des chiens

Pour l'année 2013, 486 canidés ont été recensés. Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire auprès du Greffe munici-

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal de Fr. 100.- et cantonal de Fr. 100 .- . Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion, ainsi que les propriétaires de chien d'infirme et de travail sont exonérés de la taxe.

#### Affaires régionales

#### Lausanne Région

#### **Secteur Ouest**

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu trois séances en 2013, deux sous la présidence de M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly et une sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
  - Tourisme Etat des Lieux -Questionnaire à l'attention des 29 communes membres
  - · Aéroport de la Blécherette
  - Barque La Vaudoise Financement en prévision d'une manifestation à Zurich
  - Comptages routiers
  - Réélection du Bureau de Coordination
  - Nomination d'un candidat à la commission de gestion
  - PERL Edition 2014 qui sera relayée par la TELE
  - Financement pour la diffusion hebdomadaire par la TELE de reportages et tables rondes sur les différents thèmes du PALM
  - Mini conférence d'agglomération à l'Opéra dans le cadre de l'Assemblée générale du 21 mars 2013
- Comptes 2012 de Lausanne Région, comprenant entre autres :
  - Département Affaires régionales
  - · Département Agglomération
  - · Agglomération Etudes
  - Promotion économique Renouvellement personnel
  - Gestion du PERL Augmentation de la dotation
  - Subvention film sur les Ateliers de la Ville de Renens + subvention de la Loterie Romande pour la manifestation Mur du Son
  - · Cap sur l'horizon
  - Commissions : Seniors, Dépendances et prévention, etc.
  - Site P + R Dépassement budgétaire



- Projet de budget 2014, comprenant entre autres :
  - Affaires régionales
  - Agglomération Etudes du PALM
  - Promotion économique (Cérémonie de remise des trophées, Muse, etc.)
  - Commissions : Accueil de Jour, Formation et Emploi des Jeunes
  - Transport
  - · Activités sportives
  - Dépendances
- · CIGM:
  - Présentation de l'étude de faisabilité de la piscine/patinoire
  - · Rénovation du Centre de Glace
- · Contrôle des champignons
- · Dimanche sportif.

La première partie de la séance Lausanne Région du 6 novembre 2013, a été entièrement consacrée à une présentation de l'avancement des réflexions relatives à la future piscine couverte régionale aux normes olympiques, ainsi qu'aux futurs travaux relatifs au CIGM (Centre de Glace de Malley), en présence de MM. Imhof, Brélaz, et de municipaux des communes respectives de l'Ouest Lausannois.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Le rapport détaillé de Lausanne région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

# SDOL - Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion.

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ouest-lausannois.ch.

#### **Bureau Intermunicipal**

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussignyprès-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2013 :

- 4 fois sous la présidence de M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly
- 3 fois, sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- LHC-LNA Frais de sécurité liés aux matches de la saison 2013-2014 en LNA
- Tour de Romandie 2013 Villes étapes des 24 / 25.04.2013 - Organisation et retour/Bilan sur ces étapes
- Comptoir Ouest Expo 2013 Retour/succès sur ce Comptoir
- Cap sur l'Ouest Lausannois 2014 -Reconduction de cette manifestation + organisation
- PolOuest Présentation de son nouveau commandant, M. F. Schaer + restructuration de la dite entité
- Organisation séances en présence de Mme la Préfète ou de M. Schaer, Commandant de PolOuest
- Subventionnement des études musicales sur le même canevas qu'initié par la Commune de Bussigny
- Les gens du voyage
- Nouvelle loi sur les communes + LEDP
- SPOP (Service Population) Recherche de locaux pour une exposition d'une vingtaine de clichés sur les clashs dans le sport
- Taxe aux sacs Conséquence en matière de dénonciations et recouvrement des frais engagés par les communes
- Théâtre Kléber-Méleau Succession de M. Mentha Résumé de la situation + constitution d'un groupe de travail
- Théâtre pour jeune public
- Opération Malley Plage Manifestation
- Contrôle des champignons
- Réalimentation du fonds Prix Wakker
- SDOL : Budget 2014
- Inspection intercommunale des chantiers :
  - Approbation des comptes + rapport d'activité 2012
  - Approbation Budget 2014

- Urbanisme dans l'Ouest Lausannois - Informations diverses
- Constitution d'une cellule de coordination des chantiers dans l'Ouest Lausannois : une tâche à confier au SDOL ?
- Préposé intercommunal à la Police du Feu (faisabilité ou non d'intégrer ces tâches de contrôle des normes incendie à l'Inspection intercommunale des chantiers)
- Contrôle énergétique dans les bâtiments
- Maintenance Ofisa
- Lettre Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers - Prélèvement des charges sociales sur les soldes du Service du Feu
- Association des Amis du Musée Cantonal de Zoologie - Demande de subvention
- Union des communes vaudoises -Remplacement de M. Cerottini au Conseil des 50
- Fixation nouvelle date pour une séance entre les syndics et les députés
- Ouest Roule Facturation de VeloPass au BI de Fr. 10'000. Cessation de subvention à fin 2013.

La séance du 12 février a été consacrée à une rencontre annuelle entre les syndics de l'Ouest Lausannois et les députés nouvellement élus dans l'Ouest Lausannois et à laquelle a également été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants : Facture sociale / Application de l'obligation de prendre en charge les élèves de 07h.00 à 18h.00 / Loi sur les routes (traversées de localités), etc.

La séance du 17 avril a été consacrée aux divers points présentés par Mme Anne Marion Freiss, Préfète et M. Frédéric Schaer, Commandant de PolOuest (tels les gens du voyage, Restructuration PolOuest, etc.)

La séance Budget SDOL 2014, budget de fonctionnement et budgetcadre des chantiers d'études, a eu lieu le 5 juin, de 12h.15 à 15h.00 dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

La séance du 11 juin a été consacrée aux divers points présentés par Mme Anne Marion Freiss, Préfète (tels SPOP, Cap sur l'Ouest Lausannois, etc.). La séance du 11 septembre a été spécialement consacrée à la constitution d'une cellule de coordination des chantiers dans l'Ouest Lausannois, en présence de Mme Ariane Widmer.

La séance informelle du 18 décembre a eu lieu sur invitation de M. Jean-Charles Cerottini, à St-Sulpice.

Cette année a été marquée par le départ de M. Jean-Charles Cerottini, Syndic de St-Sulpice. Le Bureau Intermunicipal tient à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formule ses meilleurs vœux de réussite pour la suite de ses futures activités. De même, il souhaite la bienvenue à son remplacant, M. Alain Clerc.

#### Inspection Intercommunale des Chantiers



# Extrait du rapport d'activité 2013

#### Préambule

«Le secteur de la construction reste le domaine d'activité le plus dangereux qui soit. Des postes de travail itinérants, souvent en plein air et des situations qui évoluent en permanence rendent ces métiers difficiles. Ceci met en évidence l'importance du comportement de chaque intervenant.

STOP en cas de danger, c'est Le message clé de la Charte de la Sécurité signée en 2011 par les différents partenaires de la construction, et qui compte toujours plus d'adhérents. Du manœuvre au patron, ces entreprises signataires ont décidé de changer le comportement de chacun pour lutter contre les accidents.

Espérons que les délais de réalisation toujours aussi courts et que la pression exercée sur toute la hiérarchie ne viennent pas tout gâcher.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs des services communaux de notre région ainsi que du service de la prévention des accidents de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.»

#### Chantiers visités à Renens

### Travaux terminés durant l'année 2013

- Démolition d'un bâtiment à usage multiple à l'avenue du 24-Janvier.
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation au chemin des Biondes.
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation à la rue de la Paix.
- Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin de Corjon (1 grue - photo ci-dessous).



- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Cossonay (1 grue).
- Construction d'une villa à la rue du Lac.
- Construction de deux villas jumelles au chemin d'Arzillier (1 grue).
- Surélévation d'un bâtiment à la rue de la Paix (1 grue).

### Travaux encore en cours au 31 décembre 2013

- Transformation de la piscine communale
- Transformation d'un immeuble à la rue Neuve
- Transformation d'un bâtiment à l'avenue du Château.
- Agrandissement d'une villa au chemin de Pierregrosse.
- Surélévation d'un bâtiment à l'avenue du Chablais.
- Agrandissement et surélévation d'un bâtiment à la rue de Lausanne.
- Construction d'un parc solaire au chemin de l'Usine-à-gaz.
- Construction d'un parc solaire sur la toiture du bâtiment des TL.
- Construction de plusieurs immeubles à l'avenue du 24 Janvier.
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Mottey (1 grue).
- Construction d'un dépôt au chemin des Pallettes.
- Construction de deux immeubles au chemin du Chêne (2 grues).



Construction de deux immeubles au chemin du Chêne

 Construction d'un bâtiment scolaire et d'une salle de gymnastique à l'avenue du Censuy (1 grue).

Le rapport d'activité 2013 peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut être téléchargé sur le site Internet www.iic-ol.ch de l'Inspection Intercommunale des Chantiers.



#### SIE SA et TvT Services SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Tinetta Maystre et MM. Jean-François Clément et Jean-Marc Dupuis, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA. M. Clément est membre du Comité de direction et siège également en tant que secrétaire du Bureau du Conseil du SIE.

Mme Tinetta Maystre et M. Jean-François Clément sont aussi administrateurs de TvT Services SA.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 20 juin, tenues au siège des sociétés à Crissier.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2014 au Secrétariat municipal.

#### Transports publics de la région lausannoise SA



Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl. La Municipalité était représentée à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 25 avril à Renens. Durant cette dernière, il a été fait mention de la mise en service de Réseau 13, plus particulièrement de la création de la ligne 54 entre Cheseaux et Renens, ainsi que la procédure d'approbation des plans en cours pour le projet de tram t1 entre Renens et Lausanne-Flon

#### Fusion des entreprises tl, Métro LO et TSOL

L'année 2013 a vu le premier exercice de la Société tl après la fusion avec les sociétés TSOL et MLO en 2012.

Cette fusion par absorption avait pour but de pérenniser la capacité d'investissement, simplifier les procédures et les flux décisionnels, économiser les coûts de fonctionnement administratifs et renforcer l'assise financière des tl avec un capital-actions suffisant.

La Municipalité de Renens a conservé son siège au Conseil d'administration et au Comité de direction des tl. Elle bénéficie aussi d'un siège supplémentaire commun avec Chavannes-près-Renens et Ecublens, en lien avec leurs participations respectives au capital-actions de la Société.

# Evénements significatifs pour l'année 2013

Le 30 janvier, 39 diplômes de conductrices et conducteurs ont été remis à Perrelet (Renens). Les proches de ces nouveaux ambassadeurs de l'entreprise sur le réseau tl ont été conviés à partager cette cérémonie en présence de représentants des différents services en lien avec la profession.

Le jeudi 6 juin, un incendie s'est déclaré dans le compartiment moteur d'un autobus de la ligne 18 à la hauteur de l'Avenue du Bugnon. Les pompiers ont pu intervenir rapide-

ment sur le véhicule précédemment évacué par le conducteur. L'incident n'a pas fait de blessé.

En décembre, une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 1,6 MW a été installée sur le toit du dépôt tl à Perrelet. Ces travaux participent à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité.

#### Travaux sur la ligne du M1

Durant le mois d'août, les travaux de construction du quai Nord EPFL sur la ligne du m1 ont conduit à la mise en place d'un service de Métrobus reliant le Flon à la Gare de Renens.

#### Ligne 17

La ligne 7, très utilisée avec ses 8 millions d'usagers en 2012, ne fait plus partie du paysage de l'Ouest Lausannois après modification de son itinéraire. Afin de palier à ce changement, la ligne 17 a été renforcée, avec une fréquence de 5 minutes aux heures de pointe entre Saint-François et Renens-14 Avril, et de 10 minutes aux heures de pointe sur le tronçon Georgette - Croix-Péage.

# Enquête auprès des usagers des lignes 32 et 33

Du 14 au 17 novembre 2013, les usagers des lignes 32 (Timonet - Galicien) et 33 (Venoge-Nord - Mont-Goulin) ont été approchés par les enquêteurs de l'institut MIS Trend afin de répondre à un court questionnaire. Ces deux lignes sont les plus dynamiques de l'Ouest lausannois. Depuis 2009 elles accusent une hausse de fréquentation de 50% et font face à d'importantes difficultés de circulation (densité du trafic aux heures de pointe, travaux absence de couloirs réservés). Cette situation provoque le mécontentement des usagers.

L'enquête permettra ainsi un diagnostic général de ces lignes, prenant en compte les besoins des clients pour proposer des améliorations. Ce travail de récolte de données est essentiel aux vues des chantiers d'ampleur prévus ces prochaines années à Renens, impactant directement sur leur tracé.

#### Déficit d'exploitation

 Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2012 des lignes d'agglomérations : Fr. 5'107'774.-.  Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP): Fr. 1'505'647.10.-.

#### Fondation les Baumettes -Etablissement médicosocial de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction. En 2013 pour Renens, au Conseil de Fondation, ce sont M. Jean-François Clément, Conseiller municipal Finances-Cultes et M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal Sécurité sociale.

Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Sport, représente la Ville de Renens au Comité de Direction.

#### **Projets**

La mise en conformité pour la protection contre le feu et la transformation de l'EMS sont rentrées dans le concret : la nouvelle chambre a été mise à disposition depuis début 2013 pour des courts-séjours, les sous-sols ont été transformés pour s'adapter aux nouvelles normes AEAI/ECA, le local de stockage et de préparation des livraisons de repas pour le domicile a été déplacé de plainpied et facilite ainsi le travail des livreuses.

Pour permettre la réalisation de ces travaux sur les unités hébergeant les résidants, un pavillon provisoire pouvant accueillir dix-huit résidants a été installé dans le parc. Les résidants de l'unité Jardins sont les premiers à y emménager, le déménagement s'est fait en une seule journée. Cette phase doit durer six mois, avant qu'ils ne regagnent leur secteur rénové pour laisser la place en mars 2014 aux résidants de Pépinières.

Au terme des travaux qui vont durer jusqu'en 2015, l'EMS aura passé de 37 chambres individuelles à 55 tout en préservant la même capacité d'accueil.



#### **Activités**

Avec les deux lits supplémentaires que l'EMS a durant une partie de la transformation, le seuil des 40'000 journées d'hébergement en 2013 a été dépassé. Les lits courts-séjours sont toujours appréciés, ils permettent de soulager les proches aidants durant des périodes planifiées ponctuellement et ainsi de prolonger la vie à domicile.

Le concept du Projet-de-Vie institutionnel mis en en place vise à veiller à la prise en compte des attentes et demandes des résidants. Chaque demande est gérée en tant que projet individuel et suivie par un collaborateur qui s'est vu attribué le rôle de référent.

Il y a eu durant cette année quarante-deux décès de résidants hébergés en long-séjour, un retour à domicile et un transfert dans un autre établissement. L'âge moyen des résidants est de 86 ans.

Le Centre d'Accueil Temporaire (CAT) s'est adapté au nouveau mode de financement et au nouveau mode organisationnel qui ont été imposés. L'EMS accueille chaque jour de semaine une dizaine de personnes pour une trentaine de bénéficiaires. Ceux habitants une des cinq communes fondatrices peuvent demander le transport avec le bus de la Fondation. L'âge moyen des bénéficiaires est de 82 ans.

Les locataires des logements protégés de la Fondation les Baumettes apprécient toujours autant le contexte offert par ces deux immeubles. Le cadre sécurisant et la possibilité de contacts sociaux facilités offrent, en plus d'une architecture plaisante et bien adaptée, un endroit où il est possible de bien vivre.

Trois appartements ont changé de locataires en 2013. La moyenne d'âge est de 83 ans.

La cuisine de la Fondation les Baumettes a élaboré 196'525 repas



en 2013. Elle a apporté des améliorations pour les repas à structure modifiée (repas mixés). Des collaborateurs ont suivi une formation et donnent à ces repas des formes et des couleurs qui les rendent appétissants.

La Garderie accueille chaque jour jusqu'à 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

#### Collaborateurs

L'effectif a augmenté en 2013 du fait du renforcement de l'équipe des soignants de nuit qui doit assumer les veilles dans deux bâtiments distincts : l'EMS et le pavillon. Au total en équivalent plein temps : 131.23 (125.2 en 2012). Détail par secteur : Soins 77.22 - Cuisine 14.02 - Garderie - 10.53 - Nettoyages lingerie - 10.43 - Administration 5.78 - Cafétéria 5.46 - Technique 3.7 Coordination animation, CAT et Logements protégés 4.08. Les apprentis sont compris dans cet effectif.



L'assemblée des délégués de l'Union des Communes Vaudoises s'est déroulée le samedi 8 juin à Montricher. La Municipalité y était représentée. En plus de la partie statutaire, les participants ont pu écouter une allocution de M. Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat, lequel a abordé le sujet des négociations financières avec les communes. Après avoir salué le dynamisme du Canton et des Communes, M. Maillard a réfuté l'idée d'un geste financier de l'Etat dans le cadre des négociations. Il ne s'agissait pas d'aumône mais de solidarité. Sans péréquation intercommunale et sans l'apport du Canton, la crise n'aurait pu être surmontée. En outre, la solidarité des communes a contribué au retour de la bonne santé financière cantonale. Le gouvernement a accepté d'ouvrir les négociations car il est conscient que certaines menaces pèsent sur cet équilibre retrouvé.

Les propositions concrètes faites par le Conseil d'Etat sont importantes : facture sociale - AVASAD - routes - normes. Le mot d'ordre du Président du Conseil d'Etat est le «compromis» dans le but de privilégier l'intérêt général. Le Conseil d'Etat souhaite une collaboration qui renforce la solidarité entre Canton et Communes.

Pour clore cette assemblée, M. Alain Berset, Conseiller fédéral, Chef du Département de l'Intérieur, a fait un exposé. Il a mis en évidence les richesses du Canton de Vaud, entre le Plateau, les lacs, les Alpes et le Jura, sans oublier un important patrimoine vinicole. La politique communale de proximité n'est pas spectaculaire, mais empreinte de bon sens. De multiples défis attendent la Suisse. Le Département Fédéral de l'Intérieur mobilise les citoyens avec une forte intensité (fiscalité des entreprises et primes d'assurances maladies entre autres).

S'agissant du contrôle de l'évolution des coûts de la santé, il est nécessaire de réintroduire une possibilité d'agir pour les Cantons au sujet des cabinets médicaux. Concernant l'assurance invalidité, M. Berset se déclare favorable à un équilibre mais pas par un report de charges sur les Cantons et les Communes. Enfin, M. Berset cite Ramuz «Il ne faut pas être au-dessus des choses, mais audedans», une citation qui corrobore tout à fait le système politique suisse du bas vers le haut, Communes, Cantons et Confédération.

#### Conseil des Villes

Mme Marianne Huguenin, Syndique, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à quatre reprises, à Blonay, Savigny, Rougemont et Valbroye. Ces séances ont permis des discussions interactives sur des dossiers d'actualité, notamment concernant :

- Les négociations financières Canton-Communes :
  - Répartition de la facture sociale
  - Répartition de la facture des soins à domicile
  - La facture policière
  - La levée des moratoires sur les subventions des routes et des bâtiments classés
- Les marchés publics : vente de gré à gré comparative
- Le projet de LATC.

De plus, lors de ces réunions, des présentations sur des thèmes particuliers ont été organisées :

- Les délégués ont entendu M. le Chancelier Vincent Grandjean et M. Jean-François Bastian, nouveau Chef du Service des communes et du logement, au sujet des implications de la nouvelle loi sur les communes et des modifications liées à la loi sur l'exercice des droits politiques.
- M. Jérôme Frachebourg, Directeur général de l'Etablissement cantonal d'assurances a présenté les missions de l'ECA en relation avec les communes.
- M. Nicolas Babey, Professeur à la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel et spécialiste en marketing territorial a fait un exposé sur le marketing urbain.

#### **Groupe des Villes**

En 2013, le Groupe de Villes, dont fait partie Mme Marianne Huguenin, Syndique, a siégé à quatre reprises, deux fois à Lausanne puis à Nyon et à Vevey.

Il s'est penché, en particulier, sur les questions liées aux négociations financières Canton-Communes et sur les effets de l'Accord financier et de la péréquation, sur les constructions scolaires et le volet «normes» de l'accord proposé par le Canton et sur l'imposition des entreprises.

# UVS - Union des Villes Suisses

Schweizerischer Städteverband Union des villes suisses Unione delle città svizzere

La Municipalité était présente à la «Journée des Villes suisses 2013» à Saint-Gall du jeudi 29 au vendredi 30 août. Avant l'assemblée générale du jeudi prévue à 10 h.30, elle a profité de tenir une séance spéciale de Municipalité.

Outre la partie statutaire de l'assemblée, cette journée avait pour thème : «Le service public entre revendications et responsabilité individuelle : que pouvons-nous, que voulons-nous et que devons-nous fournir? Des différentes perspectives ont été mises en lumière. La manifestation s'est penchée sur le rôle de l'Etat et du marché, sur le manque de moyens financiers et sur les conséquences des restrictions budgétaires. Elle a abordé aussi les questions de la marge de manœuvre des villes, des revendications des différents groupes de la population et de l'efficacité des prestations publiques.

Comme le veut la tradition, la ville hôte a mis sur pied, le vendredi, un programme de visites guidées de la Ville de Saint-Gall.

# Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes:

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- · Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

#### **Points marquants**

C'est l'augmentation générale des tâches qui a marqué le Service du personnel pour l'année 2013. En raison de la progressive et continue augmentation des effectifs, toutes les activités prennent de l'ampleur : le recrutement, les engagements, le suivi des collaborateurs, le traitement des cas de maladies et d'accidents, les activités de paie et les tâches de secrétariat. A titre d'exemple, ce sont plus de 700 certificats de salaires qui ont été délivrés pour l'année 2013. Le seuil des 260 collaborateurs fixes a été atteint, sans compter les multiples contrats temporaires, d'auxiliaires, qui progressent également.

# Bilan de la démarche «Faire l'Administration communale de demain ensemble»

Une démarche d'accompagnement et de développement de l'Administration a été décidée par la Municipalité. Un mandat a été confiée à la société Itéral Management, mandat qui a débuté en 2012 et a pris fin en mars 2013.

La démarche s'est déroulée en plusieurs phases. Après une période de préparation, ce sont des entretiens «boule de neige» qui ont été réalisés (des collaborateurs interviewent leurs collègues), suivis d'une journée de synthèse et de définition des axes d'amélioration possibles. Ce sont ainsi près de 60 collaborateurs qui y ont participé.

En parallèle, une démarche spécifique aux chefs de service a été menée (3 journées), ainsi que celle de la Municipalité (1,5 jours) puis une mise en commun entre Municipalité et chefs de service.

Le matériel ainsi récolté provenant des propositions des collaborateurs, de la Municipalité et des chefs de service a été synthétisé et retravaillé par ce qui a été appelé l'équipe de gouvernance (Municipalité/Chefs de service).

Les priorités de développement ont été définies en :

- Constitution de groupes de travail impliquant les collaborateurs avec un objectif participatif
- Développement de l'équipe de gouvernance en abordant plus particulièrement les questions d'appartenance, de rôles et de responsabilités

A partir de mars 2013, le Comité de pilotage a poursuivi son activité sans l'intervention d'Itéral, dont le mandat s'est achevé, en mettant notamment en place les premiers groupes de travail, soit trois autour des thèmes de l'accueil des nouveaux collaborateurs, les journées de travail (au vert) des services, Intranet/cyberadministration/communication.

Pour le développement de l'équipe de gouvernance, la Municipalité a fait appel à une consultante spécialisée dans les interventions d'équipes. Deux demi-journées ont permis à la Municipalité et chefs de service de travailler la clarification des rôles, d'améliorer la structure de la communication interne ainsi que la structure des séances.

Pour bien marquer les différentes étapes, entre le mandat confié à Itéral Management et la suite menée à l'interne, la démarche a été renommée PHARE (Faire l'Administration de Renens Ensemble)

Cette démarche se poursuivra en 2014.

En guise de bilan, cette démarche s'est avérée positive en permettant d'ouvrir le dialogue et la réflexion quant au fonctionnement de l'organisation et aux souhaits de développement de celle-ci. Pour beaucoup, le fait de côtoyer des personnes d'autres services, d'autres métiers, d'autres horizons, a permis des échanges et la découverte de réalités différentes. L'aspect plus participatif a également été favorable.

En revanche, le fait que tous les collaborateurs ne participent pas directement à la démarche a représenté un point négatif. Un manque de conduite, bien que voulu de la part du mandataire, a été ressenti comme déstabilisant et peu productif pour atteindre les objectifs.

En conclusion cette démarche a permis de mettre en évidence certains manques :

- Communication pas assez directe
- · Structure des projets mal définie
- Rôles, fonctions, responsabilités à mieux profiler

#### Situation du personnel

#### Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2013, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après :

Section			2012			2013	
1000	Conseil communale (secrétariat)	0.25	0.25	_	0.25	0.25	_
1010	Administration générale	8.95	7.95	1.00	9.55	9.55	_
1012	Archives	0.60	0.60	_	0.60	0.60	_
1300	Service du personnel	3.50	3.50	_	3.50	3.50	_
1301	Apprentis		17.00			17.00	
1900	SDOL	4.70	4.60	0.10	6.20	6.20	_
2000	Service des finances	6.00	6.00	_	6.80	6.70	0.10
3003	CTC - Bâtiments et Domaines "Administration"	6.40	6.40	_	6.40	6.20	0.20
3004	CTC - Bâtiments et Domaines "Bâtiments"	2.00	2.00	_	2.00	2.00	_
3006	CTC - Bâtiments et Domaines "Conciergeries"	25.74	25.74	_	25.74	25.74	_
3610	CTC - Environnement et Maintenance "Logistique et Maintenance"	21.00	21.00	_	21.00	21.00	_
3620	CTC - Environnement et Maintenance "Espaces verts"	13.00	13.00	_	13.00	13.00	_
3631	CTC - Environnement et Maintenance "Gestion des déchets"	2.00	2.00	_	3.00	3.00	_
3710	CTC - Urbanisme	4.60	4.60	_	4.60	4.60	_
3810	CTC - Travaux	4.00	4.00	_	4.00	4.00	_
5000	Service CJS	4.30	4.30	_	4.30	4.30	_
5100	Culture	1.90	1.90	_	2.00	2.00	_
5180	Bibliothèque publique	2.75	2.75	-	2.75	2.75	-
5308	Bibliothèque scolaires	3.35	2.20	1.15	3.35	3.35	-
5190	Salle de spectacles	3.00	3.00	-	3.00	3.00	-
5300	Secteur jeunesse	4.90	4.90	_	4.90	4.90	-
5311	Classes primaires	0.70	0.70	_	1.20	1.20	_
5321	Classes secondaires	0.30	0.30	_	0.30	0.30	_
5370	Camps scolaires et colonies	3.30	3.30	-	3.30	3.30	-
6150	Défense contre l'incendie	0.70	0.70	-	0.70	0.70	_
6200	Contrôle des habitants	7.40	7.40	-	7.40	7.40	-
6900	Service informatique	5.70	5.70	_	5.70	5.70	_
7000	Sécurité sociale	4.40	4.40	_	4.40	3.40	1.00
7100	Petite enfance (réseau LAJE)	0.90	0.90	_	0.90	0.40	0.50
7110	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	8.40	8.40	_	8.40	8.40	_
7111	Crèche communale "Le Tournesol"	5.60	5.60	_	5.80	5.80	_
7112	Crèche communale "La Farandole"	12.40	11.50	0.90	12.80	12.75	0.05
7113	Jardin d'enfants "Les Lapins bleus"	1.60	1.60	_	1.60	1.60	_
7114	Jardin d'enfants "Le Pinocchio"	1.30	1.30	_	1.30	1.30	_
7119	Pool éducatrices remplaçantes	0.50	0.50	_	0.50	0.50	_
7120	Accueil familial de jour	1.20	1.20	_	1.30	1.30	
7154	Service dentaire	2.25	2.25	-	2.25	2.25	_
7156	APEMS Léman	2.65	2.20	0.45	2.60	2.45	0.15
7157	APEMS 24 Janvier	2.65	2.20	0.45	2.60	2.60	_
7300	Intégration des étrangers	0.80	0.80	_	0.80	0.80	-
7640 S	Office du logement	0.80	0.80		0.80	0.80	1:002
Section		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Effectif selon DO	Postes occupés	diffé- rence
	Total	186.49	182.40	4.05	191.59	189.59	2.00

Les postes nouveaux ayant été acceptés au budget 2013 :

- 0.6 EPT de secrétariat pour l'Administration générale
- 0.8 EPT de comptable pour le Service des finances
- · 0.5 EPT de secrétariat pour le Service Culture-Jeunesse-Sport (transfert de l'administration des devoirs accompagnés)
- 0.4 EPT d'employée de maison pour la Garderie la Farandole
- 0.1 EPT de secrétariat pour l'Accueil familial de jour

S'ajoutent encore les postes pour la gestion des déchets (1 EPT) et les postes nouveaux du SDOL

N'est pas considéré dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2013 à :

	2009	2010	2011	2012	2013
Surveillants d'études	214	218	207	208	159
Moniteurs de sport facultatf et camps sco- laires	97	77	79	84	76
CRA (Centres aérés et moniteurs d'encadre- ment	_	_	_	_	14
Ondallaz	_	_	_	_	27
Accueillantes en milieu familial	42	44	44	48	47
Auxiliaires de nettoyage (nettoyages d'été)	16	18	20	21	21

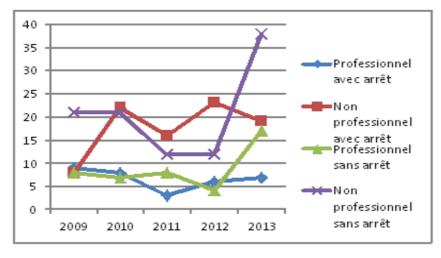
Les devoirs accompagnés ne concernent depuis la rentrée 2013 que les établissements primaires. Le système de coach a été supprimé. Les chiffres 2013 comprennent encore les effectifs du secondaire pour le premier semestre.

#### Accidents et maladies

#### **Accidents**

En matière de LAA, une différentiation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2013, les statistiques sont les suivantes :

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accident	s sans arrêt de travail
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2009	9	8	229	8	21
2010	8	22	1'145	7	21
2011	3	16	633	8	12
2012	6	23	651	4	12
2013	7	19	862	17	38



Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 113 jours et à 749 jours pour les accidents non professionnels, soit un total de 862 jours.

#### **Maladies**

	2009	2010	2011	2012	2013
Jours d'arrêt	1'716.5	2'787.5	3'183.0	2'369.0	2'606.5

Ce sont 168 personnes qui ont totalisé 2'606.5 journées d'absence pour maladie en 2013.

Durée des absences pour maladie :

	2011	2012	2013
de 0,5 à 10 jours	119	118	121
de 11 à 20 jours	19	19	24
de 21 à 40 jours	3	14	9
de 41 à 264 jours	22	12	14

En ce qui concerne les absences pour maladie, on constate une augmentation des jours d'absence par rapport à 2012. Il y a lieu de préciser que quelques situations de longues absences de plus d'une année ont une incidence forte sur ces résultats.

A relever encore qu'en 2013, il y a eu 5 congés maternité.

#### Vaccin contre la grippe

La campagne 2013, a été effectuée en collaboration avec le Centre Médical de Renens pour la deuxième année consécutive. Ce vaccin a été proposé à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux Accueillantes en Milieu Familial. Comme chaque année, la vaccination s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Service du personnel). En voici quelques chiffres :

	2011	2012	2013
Nombre de vaccins effectués	38	37	41
Nombre de vaccins remboursés	1	2	2

#### Mouvement du personnel

Au cours de l'exercice 2013, 19 départs ont été enregistrés soit :

	2009	2010	2011	2012	2013
Départs	11	10	24	17	17
Retraites	4	4	3	5	2

Dans les départs 2013, ont été comptabilisés 2 licenciements et 15 démissions

Ainsi que 25 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante :

Administration générale	2
Service du personnel	0
SDOL	2
Finances	1
CTC—Bâtiments et domaines	2
CTC—Environnement et maintenance	1
CTC—Urbanisme	0
CTC—Travaux	0
Culture-Jeunesse-Sport	5
Informatique	0
Service de la population	2
Sécurité Sociale	10

#### Recrutements et annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont faites par divers canaux tels que : la presse, portail internet (jobUp), site internet de la Ville de Renens, intranet et publication interne, pilier public.

#### Annonces publiées

	2012	2013
Presse	15	20
JobUp et Site Internet de Renens	22	35

## Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie une unique fois en 2013. Lors de cette séance du mois de novembre, celle-ci est consacrée, comme chaque année, à l'examen des révisions des salaires et à définir certains points de politique concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entres les représentants du personnel et l'employeur. Ont pu être traités cette année des points touchant aux formations continues du personnel, le projet PHARE et ses groupes de travail, ainsi que les différents changements liés à la CIP.

#### Congé paternité

Comme le prévoit le Statut du personnel à son article 60, 3 congés paternité de 20 jours ont été accordés en 2013 (4 en 2012).

#### Abonnement piscine

Dès l'été 2007, la Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprenti(e)s qui le souhaitent un abonnement individuel à la piscine de Renens.

En 2013, ce sont 118 abonnements qui ont été délivrés contre 107 en 2012 (depuis 2011, cet avantage a également été introduit pour les retraités).



En 2013, ce sont 30 recrutements qui ont été menés, représentant 2'549 dossiers de candidature traités. De plus, durant l'année 2013, ce sont 712 offres spontanées qui ont été recues et traitées.

Les annonces dans la presse sont essentiellement publiées dans le cahier emploi de 24 Heures. Exceptionnellement, et pour des postes particuliers, la presse spécialisée peut être utilisée. Il en va de même pour les portails Internet.

#### Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 17'297 heures (13'868 heures en 2012) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année. Le nombre important d'heures effectuées pour des remplacement est à mettre en corrélation avec les absences pour maladies et accidents. Plus en détail, le nombre d'heures se trouve sur le tableau cicontre.

#### Formation continue

A la demande, notamment, de la Commission du personnel et pour encore améliorer la qualité de l'accueil et des relations avec le public, un cours intitulé «Accueil et communication avec les usagers» a été mis sur pied spécifiquement pour notre Administration communale avec la collaboration du CEP.

Ce cours a suscité l'intérêt de 39 collaborateurs, tous secteurs confondus.

Un programme de cours prévu en Bureautique, spécifiques pour l'Administration communale, a dû être reporté en 2014, en raison de manque de temps pour le mettre sur pied.

A l'ensemble de ces formations suivies par le personnel, doivent encore être ajoutés les séminaires proposés aux apprentis terminant leurs formations intitulés «Se préparer aux examens de fin d'apprentissage», la formation «Recruter son futur employeur/choisir sa société» servant à faciliter les recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage. Concernant les apprentis débutant leurs formations, un séminaire «Réussir son apprentissage» dispensé par la société FuturPlus permettant à ces derniers d'acquérir les bonnes méthodes de travail est également proposé.

Ensuite, le nombre total de journées de cours délivrées en 2013 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 280,5. La proportion des cours ayant trait aux connaissances «métier» reste la plus forte.

Le tableau ci-contre montre la répartition du nombre de cours suivis par domaine et par Service.

	Maladie, accident, maternité, poste vacant
Administration générale	125
Service du personnel	462
SDOL	356
Finances - Cultes	6
CTC - Administration	676
CTC - Conciergerie	1'292
CTC - Logistique et maintenance	568
CTC - Espaces verts	1'534
CTC - Urbanisme	138
CJS - Administration	831
CJS - Manifestation	109
CJS - Bibliothèque	349
CJS - Sport	228
CJS - Jeunesse	641
CJS - Ondallaz (Mon Beau-Pays)	85
Informatique	398
Sécurité sociale - Administration	1'814
Sécurité sociale - Crèches	7'215
Sécurité sociale - Clinique Dentaire	403
Sécurité sociale - Intégration	67
Total	17'297h

#### Formation continue

Total	139	0	41
SDOL	0	0	0
Sécurité sociale	48	0	12
SDIS	0	0	0
Service de la population	2	0	0
Informatique	4	0	0
Culture - Jeunesse - Sport	18	0	2
CTC - Travaux	5	0	2
CTC - Urbanisme	15	0	2
CTC - Environnement et mainte- nance	16	0	2
CTC - Bâtiments et domaines	30	0	12
Finances	1	0	3
Personnel	0	0	1
Administration générale	0	0	5
	Métier	Informa- tique	Dévelop- pement

#### **Apprentis**

Dès août 2013, nous comptons 17 apprentis repartis de la manière suivante :

- 6 employé(e)s de commerce
- 4 assistantes socio-éducative
- 3 horticulteurs-paysagistes
- 1 peintre en bâtiments
- 2 agents d'exploitation
- 1 informaticien

En été 2013, 4 apprentis ont réussi leur CFC, soit trois apprentis de commerce et un horticulteur. La Municipalité, tenant particulièrement à les féliciter, les a invités ainsi que leurs maîtres d'apprentissage à un apéritif.

5 nouveaux apprentis ont débuté leur formation en août 2013, soit :

- 1 apprenti horticulteur-paysagiste
- 3 apprentis employés de commerce
- 1 apprenti informaticien

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux apprentis et leur communiquer diverses informations, une séance d'introduction au moment de leurs engagements a été organisée.

Pour la rentrée 2013, nous comptions 7 places d'apprentissage vacantes, 5 engagements ont pu être conclus ce qui a représenté 609 dossiers de candidatures traités.

Au 31 décembre 2013, l'effectif des apprentis était de 16, car un contrat d'apprentissage concernant une employée de commerce a malheureusement a été rompu prématurément.

Au titre de la formation, il y a lieu également de signaler les personnes suivant un apprentissage selon l'article 32 de la Loi sur la formation professionnelle, sur une année. En juillet 2013, un collaborateur a terminé sa formation d'agent d'exploitation. Un autre l'a débutée en août.

#### **Stagiaires**

Dans tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 59 personnes en stage durant l'année 2013. Ces stages peuvent avoir des durées variables d'une semaine à plusieurs mois en ce qui concerne la réinsertion. Il s'agit de stages d'immersion pour les écoliers, de stages des écoles professionnelles (ESEDE, EESP), de stages de réinsertion (AI, IPT, CEFIL, Mobilet), de stages de sélection des apprentis, de stages professionnels divers.



#### Plan de mobilité

Voici les prestations dont les collaborateurs ont bénéficié en 2013, comparées à celles de 2012 :

	2012		2013	
	Personnel commu- nal	Partenaires	Personnel commu- nal	Partenaires
Moyenne abonnements mensuels de parcage	67	147	69	142
Cartes de parcage occasionnel	2'185	2'649	2'550	1'910
Cartes galaxy	133	_	149	_
Cartes journalières CFF	6	_	10	_
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	31	_	30	_
Subvention abonnement 1/2 tarif (CFF)	35	_	42	_
Subvention achat vélo	15	_	5	_
Entretien vélo	0	_	1	_

#### A vélo au boulot

L'action Bike to Work mise sur pied chaque année depuis 2010 a permis à 8 équipes (11 en 2012), soit 31 participants, d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié au moins de leurs trajets pendulaires. Durant tout le mois de juin, chacune et chacun, engagé dans cette campagne nationale, a

contribué à faire baisser le trafic automobile. Tous les participants se sont retrouvés le 27 juin pour partager un apéritif dînatoire et leurs expériences sur l'Esplanade de la Salle de spectacles.



27 juin 2013 Apéritif dînatoire

#### **Manifestations**

#### Soirée du personnel

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour la Soirée du personnel qui s'est déroulée à la Salle de spectacles le 12 juin. Cette soirée, dont le thème principal a été celui de l'Afrique, nous a fait découvrir quelques traditions et mets de ces pays.

#### Jubilaires et retraités

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date lors d'un repas le 6 novembre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude. 4 collaborateurs ont été fêtés durant l'année 2013 et 2 ont participé à cette manifestation. Ont également été conviés nos 2 retraités de l'année.



Les jubilaires et les retraités de l'année



12 juin 2013 - Soirée du personnel

#### Fête de Noël

Le 10 décembre a eu lieu la traditionnelle Fête de Noël du personnel et des familles. Petits et grands ont pu, pour une première cette année, décorer des bougies et des biscômes autour des ateliers concoctés à cet effet. Le clown Pif est aussi intervenu pour agrémenter cette agréable rencontre et occuper les enfants avant l'arrivée, tant attendue du Père Noël.



L'équipe des organisateurs de la fête de Noël

#### Retraités

Les retraités se sont retrouvés le 4 septembre pour cette journée qui leur est dédiée. Au programme, les 40 participants ont été reçus et ont pu visiter les IRL Plus SA à Renens.

Après la visite, l'apéritif a été offert pas notre hôte sur place. La suite de la rencontre s'est déroulée à la Salle de spectacles pour le repas et de bons moments de convivialité avec la Municipalité.

#### Journée «oser tous les métiers»

Comme ces dernières années, l'Administration communale a participé à la journée «oser tous les métiers», qui s'est déroulée le jeudi 14 novembre 2013.

Cette journée, destinée aux élèves de la 7<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> année scolaire, permet aux enfants de découvrir l'activité professionnelle d'un adulte de leur entourage proche.

Le matin fût consacré à la découverte du métier sur le lieu d'activité de leur mentor.

Après s'être plongé pendant une matinée dans le monde du travail, les enfants ont pu faire connaissance et partager tous ensemble le repas de midi avec les adultes accompagnants.

Le début d'après-midi fut consacré à la découverte d'un métier passionnant, celui de sapeur-pompier! En effet, les enfants ont pu visiter le SDIS de Renens, où ils ont eu le bonheur d'être initiés à l'utilisation de la lance à incendie et découvrir le matériel dont disposent les pompiers.

Cette journée découverte s'est achevée par la visite de la piscine de Renens en rénovation et transformation. Les enfants ont eu l'énorme privilège de pouvoir pénétrer dans les «coulisses» de celle-ci en travaux, et ainsi assister en direct au lifting complet de la piscine.



Journée «oser tous les métiers»

## Finances - Cultes

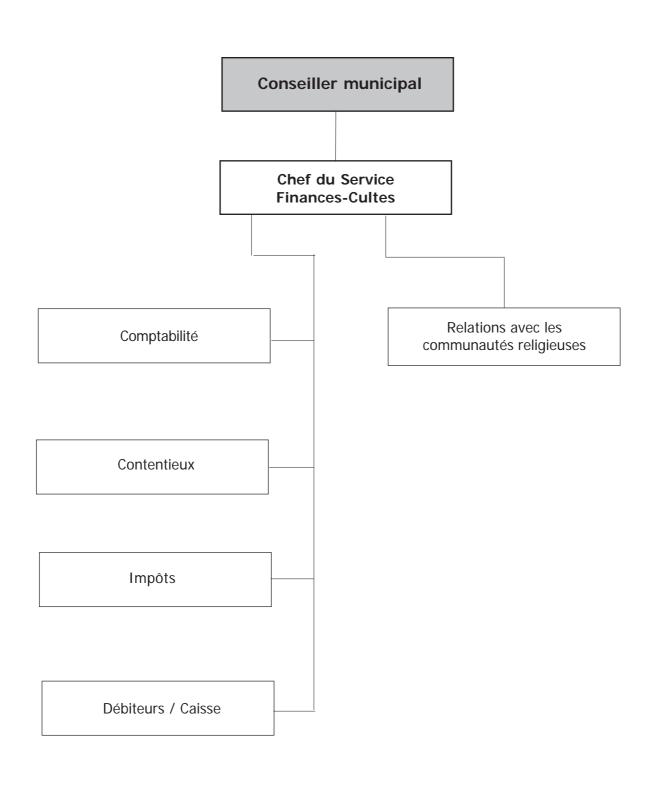


Directeur:

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service:

M. Michaël PERRIN



## Finances - Cultes

#### **Finances**

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le Service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en viqueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales

- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux

#### Introduction

En 2013, le Service des Finances -Cultes a contribué à l'étude, à l'élaboration et au suivi de dossiers relatifs à de nombreux projets communaux, et intercommunaux. Cela exige des connaissances multiples et pointues dans les domaines financier et comptable. La réorganisation interne initiée en 2011, visant à mieux articuler les tâches entre le personnel du service a été mise en oeuvre en 2012 et consolidée en 2013. A fin 2013, la nouvelle organisation est en place, les tâches bien assimilées par le personnel et une suppléance est assurée entre chaque personne du service, lors de vacances, congés ou absence pour cause de maladie ou d'accident.

A nouveau, une activité intense a marqué l'activité 2013 du service à tous les échelons. Les effectifs se sont étoffés par l'engagement d'une nouvelle collaboratrice en septembre 2013 (prévue budgétairement).

Ceci était absolument nécessaire pour permettre au Service des Finances de continuer à assumer dans les délais impartis, les nombreuses tâches qui lui incombent.

La comptabilité des différents mandats géré par le Service des Finances (Société coopérative de la piscine de Renens, Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois», Fondation des Ateliers de la Ville de Renens, et à partir de 2014 le SDIS fusionné Prilly -Renens) a pu être revue au niveau organisationnel.

Le Service des Finances a apporté sa contribution à la Municipalité dans le cadre des négociations «Canton - communes» de 2013. Celles-ci portaient notamment sur une nouvelle répartition entre le Canton et les communes de la facture sociale. Cette nouvelle répartition de la facture sociale n'aurait pas eu d'impact sur les communes bénéficiaires de la péréquation sans un déplafonnement de l'aide (4 points d'impôts au maximum au début des négociations).

La Ville de Renens accompagnée d'autres dans une situation identique a rendu les partenaires attentifs à cet élément et a défendu une modification du plafonnement. Ce qui a finalement pu être intégré dans les accords consécutifs. Ainsi, dès 2013,

le plafonnement de l'aide est passé de 4 points d'impôts à 5.5 points d'impôts.

## Bouclement des comptes 2012

Les comptes 2012 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef du Service des Finances - Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 19 avril 2013 et par le Conseil communal le 20 juin 2013. Les comptes 2012 ont été bouclés avec un excédent de revenus de Fr. 2'206'603.03.

Les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité sont globalement inférieures au budget. Pour celles sur lesquelles, la Municipalité n'a pas d'influence directe, on peut relever un écart positif dans les natures de charges «Transports publics» : Fr. -1.5 million comprenant le décompte final de l'année précédente et la participation de la Commune à «Polouest» Fr. -0.3 million

Au plan des revenus, l'écart positif s'explique notamment par l'impôt sur le droit de mutation : Fr. +1.5 million, concernant une affaire immobilière importante sur le territoire de la Commune de Renens, ainsi que l'impôt à la source : Fr. +1.3 million, relatif à l'augmentation du nombre de dossier taxés traités consécutivement à l'automatisation du processus de taxation au niveau du Canton.

4 séances ont eu lieu avec la Commission des Finances, dont deux séances doubles du 29 avril au 6 mai 2013. Aucun vœu ou souhait n'a été formulé et les comptes 2012 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Commission.



#### Budget 2014 -Plan des investissements 2013-2017

#### Budget 2014

Le budget 2014 présente une marge d'autofinancement de Fr. 1'297'000.-et un excédent de charges s'élevant à Fr. 4'334'100.-. Après prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements» d'un montant de Fr. 1'500'000.-, l'excédent de charges viré à «Capital» est finalement de Fr. 2'834'100.-.

La Municipalité poursuit, avec constance et fermeté l'objectif premier de maintenir les prestations actuelles et d'assumer les projets engagés. Elle a ainsi demandé à l'ensemble de ses services d'être particulièrement critiques, voire restrictifs sur les natures de postes «Biens, services et marchandises et «Aides et subventions», pour lesquels, la Municipalité exerce un contrôle.

La Municipalité a néanmoins admis, au terme d'une analyse minutieuse, rigoureuse, et en regard des objectifs de son programme de législature, un renforcement de dotation en personnel supplémentaire équivalent à 6.15 EPT (équivalent plein temps).

Le budget 2014 se caractérise par plusieurs éléments marquants, incontournables et nouveaux qui modifient tant le niveau des charges que le niveau des revenus, à savoir :

- Augmentation de la cotisation patronale à la caisse intercommunale de pension (CIP)
- Mise en place de taxes sur le traitement et l'élimination des déchets
- Introduction d'une subvention communale annuelle destinée à compenser partiellement le coût de la vie en ville
- Aboutissement des négociations Canton - communes

#### Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2014.

Une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des finances, le Secrétaire municipal, le Chef du Service des Finances avec son adjointe et le Chef du Service du Personnel, ont visité chaque Direction pour passer en revue et analyser, évaluer, l'ensemble des postes budgétaires, en cohérence avec les directives données par la Municipalité aux Directions.

La Commission des Finances s'est réunie à 5 reprises, dont 1 séance double, du 28 octobre au 7 novembre 2013 pour examiner le budget 2014. Les commissaires présents de la Commission des Finances ont accepté les conclusions du budget 2014 à l'unanimité.

Le Conseil communal a approuvé, à l'unanimité, le budget 2014 lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2013.

#### Emprunts à fin 2013

En 2013, la Commune de Renens a profité au mieux des opportunités du marché des obligations simples. Ainsi, elle a remboursé deux emprunts pour Fr. 8.0 millions, et contracté un nouvel emprunt pour un montant de Fr. 5.0 millions à 1.72 % sur 16 ans. Ainsi, les emprunts à long terme à fin 2013 se montent à :

Emprunts long terme au 01.01.2013 62.0 millions
Remboursement emprunts en 2013 -8.0 millions
Nouvel emprunt en 2013 5.0 millions
Emprunts long terme

Emprunts long terme au 31.12.2013 59.0 millions

Le niveau des liquidités disponibles a permis de réduire les emprunts à long terme de Fr. 3.0 millions.

#### Plan des investissements 2013-2017 (2018-2022)

Pour la période 2013-2017, celui-ci se présente comme suit :

Montant en (milliers)	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Investissements	15'217	22'469	33'854	11'654	39'761	122'955

			Cautiannamanant
			Cautionnements
			sans la
		_	participation du
Etat des cautionnements engagés au 01.01.201	12'050'000		
Société coopérative de la piscine de Renens	Engagement 2013		6'800'000
La "Croisée" - Renens	Engagement 2013		5'000'000
Etat des cautionnements engagés au 31.12.201	3	<u>-</u>	23'850'000
CIGM	Cautionnement non engagé		1'000'000
CAPOLIFET	Cautionnement non engagé	•	3'700'000
CADOUEST	si participation du Canton	1'850'000	

#### Cautionnements

En 2013, un cautionnement en faveur de la Société coopérative de la piscine de Renens a été engagé pour un montant de Fr. 6.8 millions, afin de garantir les travaux de rénovation et de transformation (voir préavis no 19-2012 «Augmentation du cautionnement communal en faveur de la Société coopérative de la piscine de Renens» pour permettre une rénovation importante de la piscine).

#### Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées s'élève à 19'581 (2012 : 18'728). Le montant facturé s'élève à environ Fr. 14.76 millions (2012 : Fr. 14.8 millions).

Les montants poursuivis en 2013 sont d'environ Fr. 62'900.- (2012 : Fr. 89'600.-). Les montants défalqués

s'élèvent à Fr. 17'643.45. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2013 un excédent de revenus net de Fr. 389.24.

## Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Service des Finances-Cultes, s'est élevé à 34 en 2013. Un préavis spécifique a été élaboré par la Direction des Finances-Cultes et transmis au Conseil communal, à savoir :

Préavis no 24-2012 Arrêté d'imposition pour l'année 2014 : Conformément à l'article 33 de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, les arrêtés d'imposition doivent être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat, après avoir été adoptés par le Conseil communal. Le Conseil communal, dans sa séance du 10 octobre 2013, a accepté les conclusions du préavis 39-2013, en gardant le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5 %, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année 2014.

Le Service des Finances est intervenu en 2013 dans une quinzaine de préavis ayant des incidences financières et comptables.

#### Mandats de prestations

Le Service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL»
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

#### Cultes

L'article 15 de la Constitution fédérale pose et garantit le principe de la liberté de conscience et de croyance.

Au plan cantonal, le Service des communes et des relations institutionnelles est en charge des relations entre exécutif et communautés religieuses. Les communes sont chargées de la mise à disposition des lieux de culte à l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), de l'entretien de ces lieux de culte, ainsi que ceux de la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD), ces prestations s'effectuent en collaboration avec le Service Bâtiments-Domaines. La rétribution des musiciens d'église et des concierges fait également partie des charges communa-

Les paroisses ont leur vie propre et les autorités y sont associées occasionnellement.

Les liens actuels avec les Conseils de paroisses, basés sur une relation de partenaires, sont excellents. Les problématiques premières sont bien sûr d'ordre financier. Une large place est cependant octroyée à d'autres échanges. Ceux-ci sont réalisés de manière cordiale, franche et directe.

## Eglise évangélique réformée

#### Région Les Chamberonnes

Préparée en 2011, la fusion des deux Régions de l'Ouest lausannois, «Mèbre» et «Chamberonne» a été formellement réalisée au 1er janvier 2012. La nouvelle entité porte l'appellation «Les Chamberonnes». Cette fusion des Régions, opération voulue par le Synode, vise à concentrer les forces, supprimer certains roua-

ges administratifs et intensifier les collaborations, mais chacune des neuf paroisses de la Région garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres.

La région «Les Chamberonnes» comprend les paroisses de :
Bussigny - Villars-Sainte-Croix /
Chavannes-Epenex / CheseauxRomanel / Crissier / Ecublens - SaintSulpice / Haut-Talent / Mont-sur-Lausanne / Prilly-Jouxtens / Renens.

La fête régionale de la région «Les Chamberonnes» s'est déroulée à Renens le 28 avril.

#### Paroisse de Renens-Village

Le Service Bâtiments-Domaines assure l'entretien des bâtiments.

Quelques dates et événements :

- · 10 février : soupe de carême.
- mars: assemblée de printemps de la Paroisse avec adoption des comptes 2012.
- 28 avril: la Paroisse a eu la joie de recevoir les paroissiens de toute la région «Les Chamberonnes» pour le culte régional suivi d'un repas partagé.
- 5 mai : tenue d'un stand par la paroisse lors du marché du village.
- 7 septembre : Consécration de Mme Girard, diacre, qui s'est déroulée à la Cathédrale de Lausanne.
- 2 novembre : fête de la Paroisse, une occasion de réunir un grand nombre de paroissiens et d'habitants de Renens. Avec l'aide de l'Association «Encre et Plomb», le thème était l'imprimerie de Gutenberg. Une nouvelle fois la fête a été réussie et a contribué à tenir les engagements financiers.





Temple de Renens

- 17 novembre : assemblée d'automne de la Paroisse avec adoption du budget 2014.
- 22 décembre : Noël paroissial. Sous le sapin, offert par la commune, les enfants ont joué une saynète de Noël
- 24 décembre : chantée œcuménique, suivie d'un thé et de la traditionnelle «descente» aux flambeaux à l'Eglise catholique.

#### Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du Temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2013 a été de Fr. 8'681.45.

Quelques dates et événements :

- Février: le Conseil paroissial a vécu un temps de retraite à Sornetan afin de réfléchir aux actions à entreprendre dans le futur.
- 10 mars : journée de l'offrande avec un culte, suivi de l'assemblée de Paroisse avec le rapport du Conseil paroissial et l'examen des comptes.
- 5 mai : brunch de soutien de la Paroisse : l'édition a été réussie puisque de très nombreuses personnes sont venues.
- 10 décembre : traditionnel Noël des aînés.

#### Paroisse du Sud-Ouest lausannois

#### Chapelle de Malley

Depuis juin 2000, la Paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la Paroisse du Sud-Ouest lausannois, formée de trois lieux de culte: Malley, Sévelin et St-Marc. Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais sont répartis en fonction du nombre de paroissiens entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens). Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

En 2013, la part de Renens s'est élevée à Fr. 4'270.10.

Quelques dates et événements :

- 8 et 9 novembre : vente paroissiale.
- 17 novembre : assemblée paroissiale à l'issue du culte de 9h.

Des liens plus étroits ont été tissés. Des rencontres régulières ont été instaurées entre le Municipal chargé des relations avec les églises et le Conseil de paroisse.

## Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

Pour 2012, les frais de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 38'861.40 au total, la part de la Ville de Renens a quant à elle été de Fr. 2'823.55. Les comptes 2013 ne sont pas encore connus.

## Aumônerie de rue de l'Ouest lausannois

«L'Ancre» est une aumônerie de rue ouverte en 1995, qui a pour tâche d'être un lieu d'accueil de jour, à seuil bas, un lieu de passage, de partage où il fait bon jeter l'ancre, déposer ses soucis, parfois aussi y chercher du réconfort par une écoute et un accompagnement.

Ainsi, tous les lundis, mercredis et vendredis midi, un repas simple et équilibré est proposé pour un prix symbolique. C'est le moment d'un temps de partage qui permet de se retrouver en toute amitié autour d'une table chaleureuse. La Ville de Renens soutient ce lieu important au travers d'une subvention.

Compte tenu d'une forte demande, un poste d'écrivain public a été créé afin d'aider les «Amis» de «L'Ancre» à écrire leurs lettres et documents administratifs.

- 14 mai : assemblée générale de l'Association Présences qui gère l'Ancre
- 23 mai : conférence de Mme Rosette Poletti sur le thème de «Vivre pleinement sa vie». La collecte réalisée ensuite a été versée au bénéfice de la Cascade, lieu d'écoute et d'accompagnement à Renens.

#### Eglise catholique romaine

#### Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannesprès-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (une fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu de culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises de Renens et St-Sulpice.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2013, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 289'169.65 pour l'année 2012, somme répartie en 2013 entre les Communes au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2012. La participation de la Ville de Renens pour 2012 a été de Fr. 111'268.95. A ce jour, le résultat des comptes 2013 n'est pas encore connu.

Quelques dates et évènements :

• 19 mars : assemblée générale de la paroisse. Moment de partage

lors duquel les présidents du Conseil de paroisse et du Conseil pastoral ont exposé les rapports d'activité

 25 et 26 mai : fête de la kermesse avec différentes animations, jeux pour enfants, chants-danses, repas de fête et une belle brocante.

#### Paroisse de St-Joseph

En fonction des limites territoriales, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph et rejoignent ceux des quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais au sud de Prilly.

Cette paroisse est aussi le centre de la Communauté catholique vietnamienne du diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg et Neuchâtel. Les prêtres et laïcs de la paroisse collaborent étroitement avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly.

Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne, Prilly et Renens. Elle est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

La participation de la Ville de Renens aux frais de fonctionnement 2013 s'est élevée à Fr. 26'779.30.

#### Communauté israélite de Lausanne et Canton de Vaud

Au 01.01.2010, 928 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclarent israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté a été renouvelée au 1er janvier 2010 pour une durée de 5 ans, elle accepte le principe de contribuer au lieu de culte pour un montant forfaitaire non indexé à l'indice des prix de Fr. 30'000.-, à répartir selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres.

La participation de Renens s'élève à Fr. 471.90 par année. La Ville de Renens compte 14 israélites ce qui représente 1.57 %.

#### Communauté musulmane

Dès 2008, cette communauté dispose d'une nouvelle mosquée à Lausanne dès 2008. Le bâtiment, situé tout près de la gare, est cinq fois plus vaste que l'ancien Centre islamique de Lausanne (CIL). La nouvelle mosquée accueille de nombreuses personnes pour la prière du vendredi. Les Mosquées de Renens et de Prilly (visitées lors du parcours interreligieux 2011) sont aussi actives.

#### Interreligieux

#### Parcours interreligieux

Le 16 novembre 2013, la Commission intégration Suisse étrangers de Renens (CISE), le Service de la Sécurité sociale et la Direction Finances-

Cultes, ont invité tous les habitants de Renens à découvrir différents lieux de célébration des communautés religieuses de la région, ainsi que leurs rites et coutumes.

Construire des ponts de dialogue intégrant toutes les expressions et la diversité culturelle était l'un des objectifs de ce 3ème parcours interreligieux.

La cinquantaine de participants ont visité l'Eglise évangélique «Chapelle de la Gare» à Renens, puis la Synagogue de Lausanne, une présenta-



tion des Aumôneries de rue a terminé le parcours et pour conclure, les participants ont été invités à partager une soupe.

#### Conculsion

Les relations avec les communautés religieuses, sont empreintes d'un esprit de partenariat, de respect et d'ouverture.

Les communautés religieuses occupent une place importante, et jouent un rôle majeur, dans la vie de la cité.

Un rôle spirituel, confessionnel évident, garanti par la Constitution et un rôle social conséquent, en partenariat avec des collectivités laïques.

La volonté de développer le dialogue, le partenariat interreligieux se poursuit, année après année, ce qui nous réjouit.

Parcours interreligieux

# Centre Technique Communal (CTC)



Directrice Urbanisme-Travaux: Mme Tinetta MAYSTRE, conseillère municipale

Chefs de service:

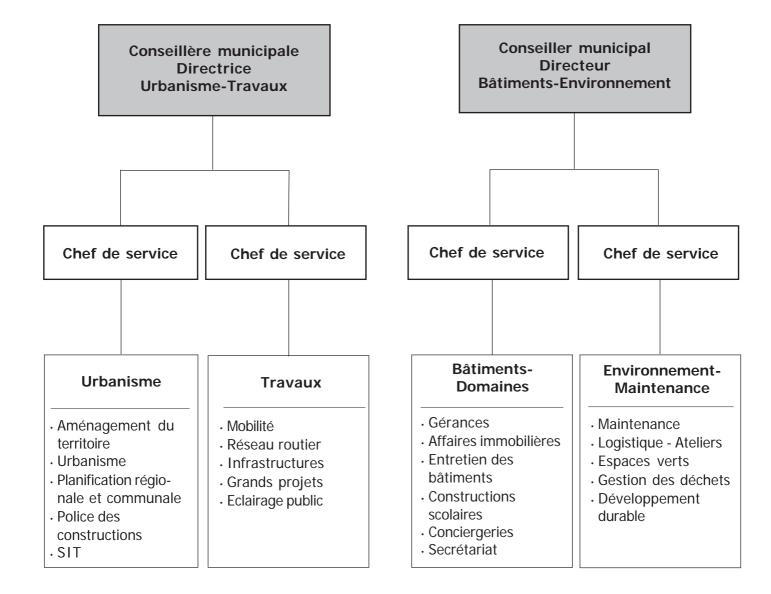
M. Martin HOFSTETTER, chef du Service de l'Urbanisme M. Christophe SARDA, chef du Service des Travaux



Directeur Bâtiments-Environnement: M. Jean-Marc DUPUIS, conseiller municipal

Chefs de service:

M. Alain LOMBARDET, chef du Service Bâtiments-Domaines M. Alain PENEVEYRE, chef du Service Environnement-Maintenance



## Centre Technique Communal (CTC)

#### Introduction

Le Centre technique communal comprend deux directions et quatre services. Cette structure, qui regroupe les activités par une logique de compétences et de complémentarités, vise une optimisation du fonctionnement et des collaborations, ainsi qu'une meilleure répartition des charges de travail, qui se sont fortement accrues ces dernières années.

Les deux directions sont composées comme suit :

#### Direction Urbanisme-Travaux

#### Service de l'urbanisme

Ce service traite les dossiers concernant l'aménagement du territoire, la

planification régionale et communale, les projets d'espaces publics, la planification des grands projets, la police des constructions et le Système d'information du territoire (SIT).

#### Service des travaux

Ce service traite les dossiers liés à la mobilité (entretien des routes, réseau tl, zones 30, etc.), aux infrastructures (réseau d'évacuation) et à la réalisation des grands projets (tram, gare, 14-Avril). Il gère également l'éclairage public en coordination avec SIE SA.

#### Direction Bâtiments-Environnement

#### Service Bâtiments-Domaines

Ce service traite les dossiers en relation avec l'entretien et la rénovation

des bâtiments communaux et scolaires, les constructions scolaires, les affaires immobilières, les gérances et les conciergeries. L'administration de l'ensemble du CTC est rattachée à ce service.

#### Service Environnement-Maintenance

Ce service s'occupe de la maintenance et du nettoiement des voiries, des trottoirs et des arrêts de bus, du déneigement, de la mise en place des infrastructures lors des manifestations ainsi que des espaces verts et des terrains de sport. Il s'occupe également de la gestion des déchets et du dossier du développement durable.

### Urbanisme-Travaux

#### Service de l'urbanisme

Le Service de l'urbanisme gère les activités principales suivantes:

- Planification du territoire communal et gestion des tâches à incidence spatiale
- Etudes d'aménagement d'espaces publics: rues et places, y compris servitudes de passage public
- Police des constructions et commission de salubrité
- Système d'information du territoire (SIT)

#### Soutien juridique

L'activité de la juriste du Service de l'urbanisme se déploie sur deux axes principaux; d'une part, les dossiers de fonds avec une composante juridique prépondérante (rédaction de règlements, de conventions, etc.) et d'autre part, le soutien ponctuel sur des dossiers divers (autorisations de construire, décisions d'adjudication, etc.).

Les chantiers initiés en 2012 ont été poursuivis et finalisés, comme :

- le règlement et les conventions concernant le plan de quartier des Entrepôts,
- le premier règlement concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires et ses conventions de modalités de paiement,
- la rédaction d'un glossaire juridique pour le service.

La juriste s'est également chargée de l'élaboration du nouveau règlement concernant les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et police des constructions, actuellement en discussion avec le Canton (SDT).

Au cours de 2013, plusieurs procédures judiciaires contre des décisions municipales ont été entamées, lesquelles sont toujours pendantes actuellement. Ces dossiers pouvant être conduits à l'interne, la juriste s'est chargée de la rédaction des mémoires de recours.

Suite au départ de la responsable de la police des constructions, la juriste du Service de l'urbanisme a offert un soutien accru au service. A ce titre, et en accord avec le Service du personnel, elle a bénéficié d'une augmentation de son taux horaire de 10% environ.

Comme prévu dans son cahier des charges, la juriste a également soutenu les autres services du CTC, notamment en matière de marchés publics, droit foncier et droit du bail.

#### Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT)

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les services Urbanisme-Travaux, Sécurité publique, Administration générale et Sécurité sociale. Elle a tenu au total 9 séances en 2013 durant lesquelles les dossiers suivants, entre autres, ont été traités :

L'avancement des plans de quartier de Malley-Centre, soit «Malley-Gare» et «Malley-Gazomètre» ainsi que la convention liée à la répartition des coûts du foncier et des investissements.

- L'avancement du plan de quartier de la Gare ainsi que la convention qui l'accompagne.
- La convention liée à la passerelle «Rayon Vert» du projet de la gare.
- Le projet d'élargissement du passage inférieur du Léman nécessaire pour les besoins de mobilité douce dans le secteur ainsi que pour les besoins de la 4<sup>ème</sup> voie et du sautde-mouton des CFF.
- Le projet «Saugiaz-Avenir» qui prévoit la création de 86 logements.
- L'étude préliminaire sur le potentiel de développement du périmètre «Chêne II» situé entre les plans de quartier de Malley-centre et Kodak, établie pour le compte d'un des propriétaires.
- Les subventions liées au calendrier du projet de ligne tl no 25.
- La procédure pour l'obtention d'un permis de construire suite à l'interpellation de M. le Conseiller communal Daniel Rohrbach.
- La dernière variante du projet de réaménagement de l'avenue du 14-Avril.
- L'étude du régime de stationnement dans le secteur de la piscine.
- La création d'un trottoir au chemin de Jouxtens reliant la rue du Bugnon à la rue de Cossonay suite à la demande des habitants.
- La finalisation du dossier des zones 30, dont l'aménagement définitif du tronçon «Ecal» sur l'avenue du 24-Janvier.
- Le rapport relatif à la stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges, établi par le SDOL.
- Les résultats du mandat d'études parallèles sur le potentiel de développement du secteur du Closel.
- L'état des lieux des plans de quartier en cours et à venir.
- L'avancement du plan de quartier de Florissant.
- La loi sur les équipements communautaires et le nouveau règlement sur le financement de ces équipements. Cette nouvelle loi permet de demander une participation de 50% aux propriétaires.
- Le plan de quartier P41 «Les Entrepôts» et les conventions qui l'accompagnent dont celle sur le financement des équipements

- communautaires. Ce plan de quartier est le premier à être soumis à la loi sur les équipements communautaires.
- Les nouvelles variantes proposées par les Axes forts en réponse à l'opposition de Renens lors de la mise à l'enquête du tram.
- La demande des CFF pour l'implantation de locaux provisoires devant la gare durant le chantier pour le maintien des activités liées à leur exploitation.
- Le projet de bâtiment prévu au chemin du Chêne 18 comprenant la création d'environ 28 logements et un rez commercial.
- Les plans de quartier Kodak et Chêne.
- L'interpellation demandant la fermeture du tronçon du chemin du Chêne reliant l'avenue de Longemalle au chemin des Côtes.
- La situation d'un cabanon illicite au chemin du Bois, construit à moins de 10 m de la lisière de la forêt.
- Le bilan et l'évolution du chantier de la gare de Renens.
- Le point sur l'opposition de Pro Vélo dans le cadre du projet du tram
- Les résultats de l'étude VISSIM demandée par le Canton sur le réaménagement du 14-Avril.
- Route de Cossonay, abaissement de la vitesse de 70 à 60 km/h, en coordination avec Crissier.

## Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC).

Elle a tenu plusieurs séances consacrées à l'étude des préavis avec incidences urbanistiques ainsi qu'en amont du Conseil communal, des séances thématiques en présence de la direction du service. Les sujets suivants ont été abordés :

 Préavis intercommunal N° 30-2013 - Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens : première étape du chantier, tracé routier, validation de la clé de répartition avec les communes partenaires

- · Préavis N° 34-2013 : plan de quartier P40 Gare sud
- · Inventaire des plans de quartier à l'étude, et de façon spécifique le périmètre de Malley, des Entrepôts et de Florissant
- Sentier des Biondes
- Ilot Savonnerie-Avenir

#### **Etudes urbaines**

#### Collaborations avec le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le Chef de service participe aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL qui traite les projets de plans de quartier à l'étude dans l'Ouest et aux séances du Groupe ABC, qui analyse les dossiers d'enquête de projets importants. Il participe également au groupe de travail mis en place pour la révision des plans directeurs, sous la forme d'un futur plan directeur intercommunal. Cette décision prise par l'ensemble des municipalités de l'Ouest. suite à un atelier de travail qui a eu lieu le 25 février 2013, devrait aboutir à un projet pour la fin de la législa-

Le chef de service est aussi actif au sein du groupe de travail qui s'est penché sur le thème «Les ensembles bâtis du XXème siècle dans les communes de l'Ouest lausannois : un état des lieux et une stratégie de valorisation» (chantier 7).

Enfin, le Service accompagne le SDOL dans les mandats spécifiques qui lui ont été confiés, comme les deux plans de quartier en cours à Malley.

En 2013, le Service s'est consacré principalement aux dossiers suivants :

#### Plan de quartier P34 «La Croisée»

Le chantier - longtemps attendu - de la Croisée a commencé début octobre. Cette date a été retardée suite à des problèmes rencontrés par le maître d'ouvrage avec certains baux de sous-location.

Jusqu'à la fin de l'année, l'installation de chantier et la démolition des bâtiments existants ont eu lieu. L'évacuation des matériaux et les terrassements ont débuté.

#### Plan de quartier P40 «Renens-Gare»

Suite aux études lancées en 2007 déjà, le Conseil communal a voté en mai le préavis sur l'adoption du plan de quartier P40 «Gare Sud». Celui-ci vise à permettre la réalisation de la partie urbanistique et architecturale du développement de la gare de Renens, en complément à la réalisation de l'interface de transports publics.

Ceci permet d'implanter sur le site de la gare, en relation étroite avec les infrastructures de transports, deux bâtiments de part et d'autre du bâtiment voyageurs existant, qui sera conservé. Ces constructions abriteront les services complémentaires à une gare de cette importance, notamment un parking vélos incluant une vélo-station, un P+Rail pour les voitures, des commerces, des activités et du logement.

Le plan de quartier P40 répond à de nombreux objectifs d'un développement urbain durable. Par son emplacement, avant tout, il contribue fortement au renforcement d'une centralité importante pour l'agglomération. En accompagnement d'une interface de transports multimodale, il encourage la mobilité douce et l'usage des transports publics. En délimitant et définissant précisément l'espace public au sud de la gare, en l'accompagnant d'activités créatrices d'animation, il permet à une vie sociale dense de se développer ici. Enfin, en prévoyant des constructions denses, compactes, répondant aux exigences contemporaines de sécurité, d'énergie, de protection contre le bruit, le plan affirme sa volonté de créer un lieu de vie réellement dura-

L'assurance de la part du propriétaire de vouloir poursuivre le développement du site par un concours d'architecture promet la réalisation à terme d'un nouveau quartier contemporain aussi bien par ses bâtiments que par ses espaces publics et ses infrastructures, avec une gare rénovée et de nouveaux passages sur et sous les voies de chemin de fer. Ce concours a été lancé en septembre, suite à la sélection d'une douzaine de candidats. Le résultat est attendu pour mars 2014.



quartier de la Gare avec passerelle Rayon Vert

#### **Secteur Malley**

Le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM), signé par Renens, Prilly, Lausanne et le Canton en 2012, est un instrument stratégique pour guider, sur des bases du développement durable, la mutation urbaine d'une plaine au potentiel exception-

Plusieurs projets et études de planification sont déjà en cours. Parmi lesquels figurent le projet de quartier «Les Coulisses» avec la nouvelle avenue de Malley et le parc du Gazomètre, le projet du complexe sportif avec la rénovation de la patinoire et l'intégration d'une nouvelle piscine olympique, le réaménagement du secteur du Viaduc avec la transformation du complexe Malley-Lumières et le prolongement du viaduc du Galicien, la requalification de l'avenue du Chablais, l'école du Censuv en phase de réalisation et les plans de quartier pour les secteurs Chêne et Kodak ainsi que le projet du saut-demouton des CFF et les passages sous voies. La coordination de l'ensemble de ces projets est assurée par le chef de proiet de Malley du bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL).

Une structure de gestion, composée des communes, du Canton et du SDOL, a été créée en mai pour garantir une mise en œuvre active des objectifs et lignes directrices du SDIM. Par la suite, une analyse des ressources et une priorisation des projets a eu lieu. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur le soussecteur Malley-Centre, plus particulièrement, sur le projet de quartier «Les Coulisses».

#### Les Coulisses

Un premier plan de quartier intercommunal, le PQ Malley-Gare, a été en-



Parc du Gazomètre

voyé au Service du développement territorial du Canton pour examen préalable au mois d'octobre. Un deuxième plan de quartier, le PQ Malley-Gazomètre, est en cours d'élaboration depuis mars. Les mises à l'enquête publique de ces deux projets sont prévues pour 2014.

L'étude préliminaire pour les espaces publics, attribuée fin 2012, a permis de préciser les limites du domaine public, les superficies, la vocation et les usages des espaces publics ainsi que leurs coûts de réalisation. Pour donner suite à cette étude, un mandat a été attribué pour élaborer un projet routier pour la future avenue de Malley (tronçon sur les Coulisses) et le chemin de l'Usine à gaz. De plus, une réflexion pour aménager provisoirement le parc du Gazomètre est en cours d'élaboration.

Une stratégie pour développer le site des Coulisses a également été adoptée. Trois phases de développement sont prévues : désenclavement 2014-2015, colonisation 2016-2018 et consolidation 2017-2020.

## Plans de quartier «Kodak» et «Chêne I»

#### Plan de quartier «Kodak»

Différentes études ont été menées en 2013 et permettent d'envisager la réalisation d'environ 34'500 m² de plancher, avec le développement d'un repère local. Majoritairement consacré aux activités, le projet in-

tègre l'activité industrielle du quartier dans le tissu du nouveau plan de quartier. En 2013, le mandat d'élaboration de plan de quartier a été attribué à CCHE Architecture & Design SA ainsi qu'aux mandataires Ecoscan (environnement), Citec (mobilité) et Renaud-Burnand (géomètre). Les mandataires ont travaillé étroitement sur la base des demandes du Service de l'urbanisme. Les études de mobilité et d'environ-



Malley vue d'ensemble

nement ont confirmé la faisabilité du projet. Celui-ci a été présenté au SDOL, au GT Malley et à la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux. L'élaboration des documents techniques du plan de quartier par les mandataires débutera au printemps 2014.

#### Plan de quartier «Chêne 1»

Ce projet prévoit la réalisation d'environ 31'500 m<sup>2</sup> de plancher, majoritairement consacrés aux logements. En 2013, le mandat d'élaboration de plan de quartier a été attribué à CCHE Architecture & Design SA ainsi qu'aux mandataires Ecoscan (environnement), Citec (mobilité) et Renaud-Burnand (géomètre). Les mandataires ont travaillé étroitement sur la base des demandes de la Commune de Renens. Les études de mobilité et d'environnement ont confirmé la faisabilité du projet. Celui-ci a été présenté au SDOL, au GT Malley et à la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux. En raison d'un état foncier complexe, l'urbanisation de la pointe du quartier a été retravaillée en étroite collaboration avec les propriétaires. L'élaboration des documents techniques du plan de quartier par les mandataires débutera au printemps 2014.

#### Plan de quartier P41 «Les Entrepôts»

En janvier 2013, la Municipalité a validé l'envoi du dossier au Canton pour examen préalable. Le rapport d'examen préalable a été rendu en avril 2013, à la suite de quoi un examen complémentaire a été effectué. En août, la Municipalité a formellement approuvé le plan de quartier et a ouvert l'enquête publique du 26 août au 24 septembre 2013. Une séance d'information publique s'est tenue sur place le 26 août en présence de deux Conseillers d'Etat, de la Municipalité et d'un nombreux public.

Une opposition émanant d'un des propriétaires, Fenaco, portant sur un aspect purement formel, a été adressée à la Municipalité. Après précisions apportées par le Service de l'urbanisme, cette opposition a été retirée. Une observation portant sur la future passerelle reliant le quartier à la gare a également été faite par Pro Velo.

Ainsi, le préavis voté représente une étape essentielle vers la création d'un nouveau quartier au centre de Renens, comprenant le nouveau Centre d'enseignement post-obligatoire

Plan de quartier «Kodak»



Plan de quartier «Chêne 1»



de l'Ouest lausannois (CEOL). Celuici constitue un aspect fondamental et moteur pour le développement, non seulement de ce quartier, mais aussi de toute la Ville de Renens.

Le préavis portait aussi sur une décision sur le rapport d'impact sur l'environnement et le règlement relatif aux équipements communautaires qui fixe les contributions des propriétai-

Les rues et places à l'intérieur du périmètre du P41 représentent environ 11'000 m<sup>2</sup>, soit un tiers de la surface du site. Il est prévu que ces espaces publics soient remis au domaine public communal après leur réalisation aux frais des propriétaires. Les aménagements reliant le nouveau quartier à la Ville, soit la passerelle de mobilité douce en direction de la gare et le trottoir nord de la rue du Simplon, seront à charge de la Commune.

Lors de l'élaboration de plans de quartier, la loi sur l'aménagement du territoire permet aux communes de faire participer les propriétaires aux frais d'équipements techniques (aménagements routiers, conduites, collecteurs, etc.). Pour ce faire, les communes élaborent des conventions avec les propriétaires.

L'application du règlement sur les équipements communautaires, adopté par le Conseil communal, va entraîner des apports financiers supplémentaires qui permettront d'alléger le coût de financement des infrastructures communautaires. La contribution totale attendue relative à ces équipements s'élève à plus de Fr. 3,5 millions.

Le Service de l'urbanisme a également initié un quide d'aménagement des espaces publics du futur quartier des «Entrepôts». Il est destiné à orienter les maîtres d'ouvrages et les équipes de mandataires pour répondre aux enjeux spatiaux, esthétiques et écologiques liés au nouveau guartier. Cette étude fera donc partie du cahier des charges des futurs projets d'aménagement dans ce quartier.

L'intention est de contribuer à un développement harmonieux de la commune et d'améliorer le cadre de vie et la qualité urbaine.

Le guide précise les conditions pour les futurs aménagements, comme établir des liens avec la gare et les quartiers voisins, assurer la qualité environnementale et paysagère et



Flyer séance publique Entrepôts

traiter l'interface entre le quartier Entrepôts et les voies ferrées.

Il recense également les tendances de la mobilité, de l'aménagement des espaces verts et de leur accessibilité à l'échelle européenne, régionale puis celle de la ville pour donner des pistes de réflexion.

#### Plan de quartier P2 «Florissant»

Les propriétaires, leur mandataire et le service ont travaillé en collaboration étroite avec le Service de la Sécurité sociale pour développer le projet. En parallèle, la collaboration avec un partenaire local pour un projet d'EMS s'est poursuivie en 2013.

En janvier, la Municipalité a tenu un stand d'information sur le site. Au printemps, le GIF a transmis au Conseil communal une pétition «Oui à la densification dans les friches industrielles, non à la densification des quartiers existants et déià denses de Renens» demandant à la Municipalité «de renoncer instamment à cette densification dans les quartiers existants...». En septembre, la Commission des pétitions désignée pour traiter cet objet a rendu son rapport, dont les conclusions, sévères, ont probablement dépassé le rôle d'une telle commission.

La Municipalité a communiqué à cette occasion un état des lieux de l'avancement du projet. Elle a souhaité terminer l'étude en cours, qui permettra de répondre aux questions encore ouvertes (stationnement, espaces verts) en 2014 et d'organiser une rencontre avec les pétitionnaires.

La phase préalable de concertation entre partenaires en cours est ainsi encore en amont de la phase institutionnelle. Le plan de quartier doit être finalisé avant son envoi à l'examen préalable du Canton, démarche qui précède l'enquête publique et son dépôt au Conseil communal. Ce n'est que cette phase qui ouvre formellement le débat politique institutionnel.

#### Appui au Service des bâtiments

#### Ferme des Tilleuls

En septembre 2013, le préavis Nº 43-2013 «Demande d'un crédit pour la rénovation des bâtiments du site des Tilleuls» a été accepté par le Conseil communal. Il faisait suite au crédit d'étude, accepté par le Conseil communal au printemps 2011, qui a permis de chiffrer le coût des travaux de rénovation.

La Ferme des Tilleuls et son rural constituent un ensemble architectural de qualité et présentent une valeur patrimoniale digne d'intérêt. L'extérieur est classé monument historique, par arrêté du 10 avril 1992 avec une note 2 au recensement architectural du Canton de Vaud. L'intervention proposée est principalement orientée sur la ferme. Elle a pour objectif de maintenir au maximum la structure existante. Ceci implique une intervention douce pour les parties nécessitant des transformations importantes.

Le projet architectural maintient les façades et la toiture en l'état actuel, en acceptant les modifications qui ont jalonné son existence. Il conserve le rural et les combles froides, et remet en conformité les installations techniques devenues obsolètes.

Le bâtiment assaini et remis aux normes pourra accueillir les affectations publiques pour lesquelles il est destiné. La simplicité des aménagements



Ferme des Tilleuls -Visite de la Commission du préavis

laissera une grande souplesse d'utilisation. L'annexe sera également rénovée dans le même esprit de simplicité et d'économie.

Toutes les installations, en particulier l'électricité, sont obsolètes et dangereuses. La sécurité exige qu'elles soient remises aux normes. La chaudière à mazout fonctionne mais elle occupe un espace précieux et doit être mise en conformité. La distribution de chaleur, les tuyauteries et les radiateurs fonctionnent.

La résistance structurelle des planchers a été évaluée. Quelques solives seront renforcées pour supporter les charges liées aux activités publiques. La typologie du bâtiment reste inchangée.

Dans le cadre du programme «Cité de l'énergie» dont Renens bénéficie du label depuis 2005, la Municipalité a adopté le standard «bâtiments 2011». Ce standard vise à renforcer, en particulier, les mesures en faveur de l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables. La rénovation des bâtiments du site des Tilleuls réduira les consommations d'énergie. Elle permettra ainsi de confirmer la volonté claire de la Ville de Renens. L'isolation de la dalle sous le toit ainsi que la rénovation des vitrages permettront de réduire de l'ordre de 40% la consommation totale en énergie.

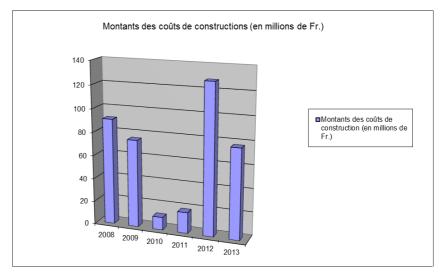
Le dossier a été transmis au Service Bâtiments-Domaines en fin d'année pour la suite du projet.

#### Police des constructions

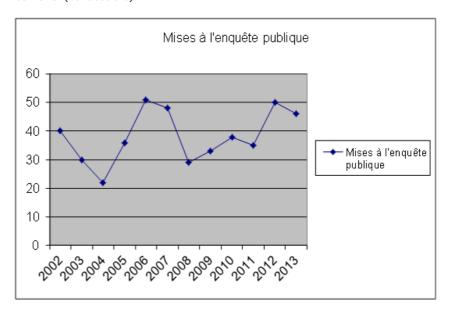
Le Service de l'urbanisme a dû fonctionner sans responsable de la police des constructions dès le mois d'août. L'intérim a pu être assuré en répartissant les tâches de ce poste à l'interne, ce qui a permis de dégager un taux d'activité de 90% (architecte: 50%, juriste: 20%, secrétariat: 10% et chef de service: 10%).

#### Dossiers d'enquête

Pour 2013, le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire, s'élève à Fr. 77'078'900.-.



Après une importante hausse des dossiers d'enquête jusqu'en 2007 (48 dossiers), on constate une baisse de 2008 à 2011 (moyenne de 34 dossiers par année), puis à nouveau une augmentation importante dès 2012 (50 dossiers) et 2013 (46 dossiers).



Parmi les 46 dossiers reçus, 40 ont été mis à l'enquête en 2013, et il convient de citer les permis de construire suivants :

- Chemin de Borjod 2 et 6 : rénovation et transformations intérieures des appartements, mise en conformité des installations techniques et amélioration phonique;
- Chemin de Rionza 1-3-5 : transformations intérieures et réaffectation de surfaces commerciales en 4 logements;
- Avenue du Censuy 8-10 : assainissement intérieur et extérieur;

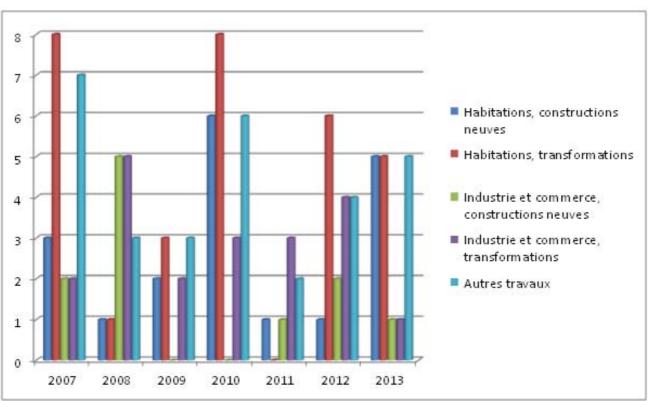
- Chemin de l'Usine-à-Gaz 19 : pose en toiture de 2'977 m² de panneaux solaires photovoltaïques;
- Chemin du Viaduc 20 : nouvelle station de base de téléphonie mobile pour le compte de Sunrise Communications SA sur un mât existant d'Orange Communications SA;
- Avenue du 24-Janvier 22 : rénovation des façades et de la toiture, création de 2 appartements dans les combles et 4 places de parc extérieures;

- Rue de Cossonay 190 : démolition d'un bâtiment et construction de 3 villas contiquës;
- Avenue de la Poste 22 : création d'un café-bar dans un local existant;
- Avenue du Temple 3 : changement de destination des locaux et création de 32 chambres pour étudiants;
- Chemin du Closel 15 : pose en toiture de 11'970 m² de panneaux solaires photovoltaïques;
- Rue de Lausanne 52 : rénovation de la ferme des Tilleuls;
- Avenue du Censuy 36 : transformation de la piscine communale;
- Chemin du Viaduc 14/20 : adjonction extérieure d'un escalier d'accès aux gradins de la patinoire de Malley;
- Avenue de Florissant 30-32 : pose en toiture de 308 m² de panneaux solaires photovoltaïques;
- Avenue de Florissant 34-36 : pose en toiture de 296 m² de panneaux solaires photovoltaïques;
- Avenue du Censuy 18-26 : pose en toiture de 351 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Récapitulatif des mises à l'enquête publique, des autorisations municipales et des octrois de permis de construire :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Enquêtes publiques						
Constructions nouvelles	16	16	6	9	8	3
Transformations et agrandissements	10	15	26	18	35	22
Plans d'extension, plans de quartier, règlements	-	-	-	1	1	3
Routes, cadastres, servitudes publiques	2	-	5	3	4	4
Démolitions	1	2	2	4	2	1
Installations solaires						5
Projets refusés ou abandonnés y compris avant-projets	1	-	1	-	1	2
Total des mises à l'enquête publique	30	33	40	35	51	40
Total des autorisations municipales	53	56	29	39	28	28
Total général	83	89	69	74	79	68
Total des permis de construire octroyés	22	27	38	30	36	35

#### Permis d'habiter et d'utiliser



En 2013, 26 nouveaux logements ont été réalisés. A la fin de l'année, 107 sont en cours de construction, dont 55 au chemin du Chêne 2, et 2 chantiers de 217 logements au total sont en préparation (131 à la Croisée et 86 à Saugiaz-Avenir).

#### **Autorisations municipales**

28 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2013 à l'identique de 2012. Ces demandes sont des dossiers de construction pouvant être dispensés d'enquête publique, conformément à l'art. 111 de la LATC:

- 5 demandes pour l'installation d'abri pour vélos, de cabanons de jardin et de vérandas,
- 1 demande pour la création de fenêtres, velux, terrasse et palissade,
- 4 demandes pour la pose de panneaux solaires et thermiques,
- 1 demande pour l'installation de pompe à chaleur,
- 9 demandes pour divers travaux de rénovation et de réaménagements intérieurs
- 2 demandes pour la création de places de parc,
- 6 demandes pour la pose ou le remplacement d'armoires de distribution BVK déposées par le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA) et TvT Services.

#### **Dossiers courants**

En parallèle, la Police des constructions a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

#### **Energies renouvelables**

En 2013, une pompe à chaleur a été installée dans un bâtiment existant. D'autre part, 129 m² de panneaux solaires thermiques ont été posés en toiture de 5 bâtiments et 15'722 m² de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur 5 autres bâtiments.

## Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense les arbres classés sur le territoire communal; il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se prononcer sur les demandes d'abattage.

En 2013, les services communaux ont délivré 17 permis d'abattage d'arbres, assortis de demandes de remplacement dans la majorité des cas. 3 autres demandes ont été refusées, les motifs invoqués pour l'abattage n'étant pas recevables.

#### Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 19 séances plénières en 2013 pour des visites préavisant la délivrance de permis d'habiter en fin de chantier.

#### SIT

Le SIT (Système d'information sur le territoire) est un outil informatique qui permet d'organiser et de présenter des données géographiques, ainsi que de produire des plans.

Plusieurs documents traités par le SIT concernant les domaines publics et privés sont désormais en ligne en format pdf, sur le guichet virtuel du site www.renens.ch, soit :

- · Les plans de zone
- · La synthèse des plans de quartier
- Les plans de quartier
- · Les plans d'alignement
- Les plans d'alignement/classification du réseau routier
- · Le recensement architectural
- Les plans historiques 1901-1939-1977

Cette nouvelle prestation allégera le travail du Service de l'urbanisme, puisque privés et professionnels pourront accéder eux-mêmes aux plans dont ils ont besoin.

Le SIT répond chaque jour aux questions des mandataires extérieurs; il analyse, programme et affiche des données ou requêtes. Il fait l'objet d'une mise à jour régulière (assainissement, degré de sensibilité au bruit, espaces verts, arbres, propriétés communales, etc.).

Pour que le SIT fonctionne, il faut que les différents services de l'Administration alimentent le système régulièrement afin que le Service de l'urbanisme puisse tenir à jour l'ensemble de ces données.

En outre, le CTC s'est équipé d'un «Géoweb», un portail Intranet permettant la consultation simple de son SIT par tous les collaborateurs.

## Harmonisation des registres

L'harmonisation des registres est un projet de la Confédération ayant pour but, entre autres, d'inventorier certaines données spécifiques relatives aux bâtiments, aux logements et aux personnes y habitant. Ceci permet à la Confédération de réaliser le recensement de la population de manière informatique, ainsi que d'autres statistiques.

En 2013, les numéros EGID/EWID des bâtiments de Renens ont été transmis aux gérances.

#### Service des travaux

Le Service des travaux gère quant à lui les activités principales suivan-

- · Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- · Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- · Entretien routier
- Eclairage public

#### Mobilité

#### Axes forts - Tram - BHNS

Le tracé du tram t1 entre Renens-Gare et Lausanne-Flon représente un linéaire de 4,6 km. Le tram mettra ainsi environ 15 minutes d'une extrémité de la ligne à l'autre, et empruntera les itinéraires suivants :

- rue du Terminus et rue de Lausanne sur le territoire de la Ville de Renens
- route de Renens sur le territoire de la Commune de Prilly
- avenue de Morges et rue de Genève sur le territoire de la Ville de Lausanne

Sur l'ensemble du tracé, les voies du tram traversent 15 carrefours et 1 giratoire qui seront gérés par une régulation lumineuse. 10 stations sont prévues sur le tracé du tram, terminus y compris.

Le prolongement de la ligne de tram entre la gare de Renens et Bussigny/

Villars-Ste-Croix est prévu et les voies ont été implantées en conséquence. L'étude préliminaire du prolongement sur Bussigny, financée par le Canton, a débuté en 2013. A partir de Lausanne-Flon, le prolongement est également envisageable à terme par la rue Centrale. La ligne sera réalisée entièrement en double voie. Au départ de Renens-Gare, le tram circulera en site à trafic restreint (transports publics, cyclistes, livraisons, accès riverains) avant de rejoindre le site propre latéral bidirectionnel au sud de la rue de Lausanne qu'il empruntera jusqu'au débouché de l'avenue de Florissant.

Ce dossier est suivi administrativement au sein de la Commission intercommunale de projet (Coproj tram ouest) dans laquelle siègent des représentants des Villes de Renens, Prilly et Crissier, ainsi que du SDOL, du Canton et des tl.

L'année 2013 a été marquée par une forte implication du Service des Travaux dans la préparation des appels d'offre du tram, du suivi de l'éclairage public lié au tram, de l'accompagnement lié aux levées d'opposition ainsi que des divers projets de collecteurs impactés par son tracé.

Le Service des travaux a participé à 58 séances en 2013 et totalisé environ 600 heures de travail pour ce dossier complexe.

Les appels d'offre ont été lancés en juillet 2013, sous la responsabilité des tl. La partie renanaise du tram comporte 3 lots. Dans la perspective de préparer les demandes de crédits (EMPD cantonal et préavis communaux), les lots 1 (14-Avril) et 2 (Tronçon Gare-Verdeaux) ont été soumis à un appel d'offres selon les marchés publics afin d'obtenir un chiffrage précis. Le lot 3 (Verdeaux-Florissant) n'a pas encore fait l'objet d'appels d'offres mais sera estimé sur la base des coûts des lots 1 et 2.

Au vu de la complexité des travaux et des phasages à mettre en œuvre pour le démarrage du chantier, il sera nécessaire de poursuivre les efforts de coordination et de préparation.

Certains aménagements ont été affinés par rapport à la mise à l'enquête:

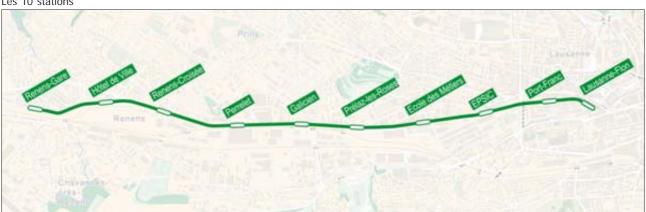
- Croisée: meilleure intégration, adjonction d'un cheminement piétonnier, réflexion sur les abris vélos et wc.
- Terminus : intégration paysagère contre le mur en molasse, réflexion sur la zone de dépose-minute.
- 14-Avril: diverses modifications de surface liées au mail du Marché, réflexion sur le mobilier urbain et intégration d'une petite place de ieux.
- Perrelet-Florissant: modifications ponctuelles afin d'intégrer une piste cyclable entre la Croisée et le Galicien.

Ces modifications ont fait l'objet de concertation avec les Axes Forts, en collaboration avec les Services Urbanisme, Travaux et Environnement-Maintenance.

Les différents services ont également oeuvré dans le traitement des oppositions afin de faire avancer le projet.

Le projet du BHNS est encore au stade d'avant-projet. L'étude intercommunale a repris en fin d'année.





#### Chantier 2-Gare

#### Gare de Renens

Les communes de l'Ouest lausannois sont dans une phase de forte croissance urbanistique et démographique. A l'horizon 2020, la gare de Renens desservira un bassin de population de 60'000 personnes, renforcé par l'importante présence des hautes écoles (EPFL et Université).

Située au cœur de l'Ouest lausannois, la gare de Renens deviendra ainsi l'interface principale des transports publics.

La réalisation coordonnée des infrastructures de transport du projet de la Gare de Renens permettra le développement de l'offre de transport, avec :

- Le projet d'amélioration des accès aux trains comprenant le réaménagement du plan des voies de la gare et de sa tête Est pour permettre le prolongement et l'élargissement des quais centraux, la construction d'un nouveau quai 4, le remplacement du passage inférieur voyageurs, les accès en dénivelé aux quais, etc. (Projet CFF SA).
- La construction côté Ouest de la gare de la passerelle «Rayon Vert», nom donné à la passerelle végétalisée qui surplombera les voies, offrant un franchissement attractif de mobilité douce qui permettra d'accéder directement à chacun des quais par des escaliers, escalateurs et ascenseurs. Se

rajoutent l'aménagement des places nord et sud, ainsi qu'une vélostation au sud et un parking vélo au nord, qui participent à la réalisation d'infrastructures urbaines de qualité pour le transit de mobilité douce et l'accès aux transports publics (Projet des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens).

 Le métro m1, l'extension du quai central et le déplacement de la voie 62 (Projet tl).

Le 25 janvier 2013 marque une étape phare du projet, le dossier pilote ayant été déposé à l'OFT pour examen. Un mois plus tard, le résultat était déjà de retour avec quelques demandes complémentaires. La collaboration entre les partenaires et l'OFT a été exemplaire, la rapidité des réponses en témoigne.

Les CFF sont les requérants alors que la Ville de Renens et les tl sont les sous-requérants. Une convention concernant les modalités de gestion et d'administration de la PAP du projet Gare de Renens et de la 4ème voie Lausanne-Renens en vue d'un dépôt auprès de l'OFT a été signée entre les CFF, les tl et la Ville de Renens.

Les conventions d'emprises temporaires et définitives nécessaires aux projets ont été signées avec les propriétaires fonciers. La procédure prévoit notamment que les modifications de l'état des lieux soient marquées sur le terrain avant le dépôt public des plans, dès lors le piquetage sur place a été exécuté début mai pour implanter les projets.

Le dossier d'enquête définitif a été déposé à l'OFT le 2 mai 2013 par les CFF, avec la demande d'ouverture d'une procédure d'approbation des plans (PAP). Le projet déposé concerne principalement la construction d'un nouvel enclenchement (installations de gestion des signaux et de l'occupation des voies pour la circulation des trains), la construction d'une 4ème voie Lausanne-Renens, la construction d'un saut-de-mouton (ouvrage permettant le croisement de voies ferroviaires, en l'occurrence construction d'un viaduc à une voie surplombant deux voies sur 1 km), la rénovation de la gare de Renens, la construction de la passerelle «Rayon Vert» et des places nord et sud de la gare de Renens ainsi que l'extension du quai et le déplacement de la voie 62 du m1 en gare de Renens.

### Description succincte des projets de chaque sous-dossier

#### Sous-dossier 1 - Nouvel enclenchement de Renens

Le projet consiste à remplacer l'enclenchement actuel par un enclenchement moderne de type informatisé. Sa mise en service est nécessaire pour développer et modifier le plan des voies pour la gare de Renens, la 4ème voie Lausanne-Renens et le saut-de-mouton.

#### Sous-dossier 2 - 4ème voie Lausanne-Renens et saut-de-mouton

Ce projet consiste en la réalisation de la 4<sup>ème</sup> voie entre Lausanne et Renens, conjuguée avec la construc-

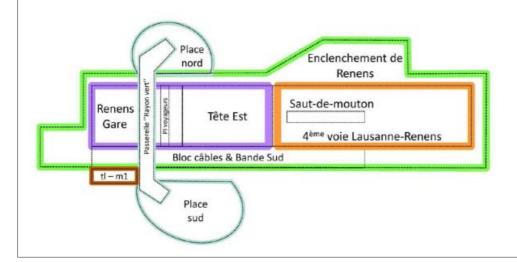
> tion d'un saut-de-mouton entre Malley et Renens. Ces installations ont pour objectifs d'augmenter la capacité de la ligne et de permettre le développement de l'offre ferroviaire.

#### Sous-dossier 3 -Gare de Renens -Projet CFF SA

Le projet de la gare de Renens, partie CFF Infrastructure, consiste en la modification du plan des voies de la gare de Renens et de sa tête Est, en compatibilité avec le projet de la 4<sup>ème</sup> voie Lausanne-Renens.

#### Découpage et périmètres des sous-dossiers des projets

5 projets, dont chacun fait l'objet d'un sous-dossier, présentent le découpage et les



#### Sous-dossier 4 - Gare de Renens -Projet des communes

## Nouvelle passerelle «Rayon Vert» et aménagement des places nord et sud en gare de Renens

Le projet consiste en la réalisation d'une passerelle de mobilité douce par-dessus les voies CFF, avec accès à chaque quai CFF, métro m1, tram t1 et le réaménagement des places de gare nord et sud, ainsi que l'aménagement d'un parking deux-roues au nord. Pour les personnes à mobilité réduite, chaque accès aux quais sera muni d'ascenseur.

Ce projet doit également renforcer l'attractivité et le confort du transit mobilité douce nord-sud.

Ce projet est piloté par la Ville de Renens, au nom des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens.

L'aménagement des places de gare est également coordonné avec le développement du réseau des bus tl, ainsi que le tram t1 (projet mis à l'enquête séparément). Cet aménagement vise également à modérer le trafic de transit dans le secteur par la mise en place d'une zone de rencontre au sud de la gare.

#### Sous-dossier 5 - Gare de Renens -Projet tl m1

Ce projet consiste en la modification du plan des voies de réception du m1, avec la construction d'un quai central élargi et le déplacement de la voie 62 vers le sud. La voie 62 sera en outre construite sur la dalle du sous-sol du bâtiment projeté par CFF Immobilier. Le quai central m1 sera relié à la passerelle «Rayon Vert» par un escalier et un escalier roulant ainsi qu'un ascenseur. L'objectif est d'améliorer la capacité et le confort d'ac-

cueil et de développer l'offre du m1. Ce projet est piloté par les tl.

Suite à l'enquête publique, 11 oppositions ont été enregistrées sur l'ensemble des 5 sous-dossiers, ce qui est peu, compte tenu de l'ampleur du projet.

La Municipalité a consulté avec un très grand intérêt l'ensemble du dossier PAP. Après analyse minutieuse des plans, elle a tenu à apporter quelques précisions et à faire valoir ses intérêts, afin d'être partie prenante de la suite de la procédure, ceci pour les deux motifs principaux suivants :

- en tant qu'autorité chargée d'appliquer la réglementation communale et cantonale en vigueur, notamment en matière de police des constructions, elle a souhaité informer l'OFT des dispositions s'appliquant au projet;
- en tant que partenaire du projet et maître d'ouvrage d'une partie de celui-ci, elle a souhaité obtenir certaines informations supplémentaires, clarifier certaines imprécisions du dossier et corriger certains points factuels.

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de Renens et nécessite un travail d'échange important entre les différents partenaires techniques et politiques. La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3 ainsi que le Groupe technique Gare se sont réunis 9 fois. Le Groupe décisionnel a siégé 2 fois en 2013, notamment pour valider le dossier de mise à l'enquête. Le Groupe spécifique de financement qui réunit des représentants des Municipalités partenaires a siégé 3 fois.

Préavis 30-2013- Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Première étape du chantier - Adoption du projet routier, crédit d'ouvrage pour le réaménagement du tracé routier de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines

Le projet de la gare de Renens est présent à l'esprit d'une bonne partie des habitants de l'Ouest lausannois et celui du «Rayon Vert» prendra bientôt forme dans le paysage renanais. Le préavis intercommunal est prévu fin 2014 et le chantier devrait se terminer en 2020.

La première étape de réalisation de cet important projet a débuté. Une concertation poussée et un partenariat éprouvé entre les quatre Communes de Renens, Ecublens, Crissier et Chavannes-près-Renens, ont permis aux Municipalités de proposer un seul et même texte aux quatre législatifs. Les commissions des quatre conseils communaux ont reçu les explications du projet et ont pu poser leurs questions aux politiques, techniciens communaux et partenaires du projet lors d'une soirée commune le 5 février 2013. Les commissions ont ensuite siégé pour délibé-

Les conseils se sont prononcés sur le même préavis intercommunal octroyant Fr. 3,89 millions à l'aménagement routier de la place sud de la gare de Renens ainsi qu'à la réalisation du giratoire des Glycines à quelque 200 m de là.

Une clé de répartition financière pour la future gare de Renens a également été validée par les conseils. Si le chef-lieu paie la moitié des factures, le solde sera réparti entre Chavannes (25%), Crissier (12,5%) et Ecublens (12,5%).

Chantier place de la Gare avant





Chantier place de la Gare après



Détails chantier



L'accord des quatre conseils a été indispensable pour la poursuite de ce projet de grande ampleur. Cette démarche représente un travail en commun mené depuis des années, une seule décision contraire aurait compromis le projet.

Le projet permettra le prolongement de la ligne 25 de la Bourdonnette à la Gare de Renens et son rebroussement au giratoire des Glycines en été 2014.

Les travaux ont débuté en septembre. Le rond-point en face de la gare a été supprimé et remplacé par un nouveau tracé routier avec un carrefour à priorité de droite. Un élargissement du trottoir compatible avec la future zone de rencontre a été réalisé au sud. Les travaux routiers à la gare seront terminés au printemps 2014.

Sur l'avenue du Tir-Fédéral, le chantier du giratoire a également démarré en septembre. Le terminus de la ligne 25 sera créé, en lien avec une zone piétonne à aménager. Les travaux doivent être finalisés pour une mise en service de la nouvelle ligne de bus le 25 août 2014.

#### Expo Gare de l'Ouest

L'importante mutation qui attend la gare de Renens et ses environs fait l'objet d'une exposition, depuis 2011, à découvrir à l'avenue d'Epenex, à deux pas des futurs chantiers, tous les jeudis de 17h à 19h.

Arrivée du tram, nouvelle passerelle, espaces publics redessinés, nouveaux

bâtiments, amélioration des quais, meilleure offre en transports publics, tous les éléments de ce vaste projet sont présentés sur des panneaux (à consulter également sur le site internet de la Ville de Renens).

En 2013, un panneau a été changé, présentant le dossier d'enquête pour la gare et la 4ème voie Lausanne-Renens ainsi que les plans des travaux routiers de la place de la Gare et des Glycines. Une partie de la maquette au 1/25000 de l'Ouest lausannois, entre la Gare de Renens et celle de Malley, y est exposée et permet de visualiser l'impact de la passerelle Rayon Vert et du saut-de-mouton.

L'Expo a été ouverte 40 jeudis et visitée par environ 75 personnes en 2013. Les responsables des différents projets sont régulièrement présents pour répondre aux questions. La salle de l'Expo Gare est par ailleurs régulièrement utilisée pour des séances ou des présentations en lien avec les projets de la Gare, soit en 2013 :

- · Consultations publiques
- · Conférences de presse
- Enquêtes publiques : projet routier des Glycines, projet du lot 3 et saut-de-mouton, plan de quartier Gare Sud
- Visites d'entreprises ou bureaux (Crédit Suisse, Atelier 10:8)



- Visites académiques (Unil, UniFr, uni Neuchâtel, EPFL, écoles de Renens)
- Visites de sections d'administrations publiques (ARE, OFL, Etat de Genève)
- Groupes de projet de la gare ou commissions d'urbanisme

De plus, le chef de projet Gare a présenté le projet de la Gare de Renens à plusieurs occasions :

- 11 janvier : membres de l'AVACAH
- 14 janvier : Municipalité de Chavannes-près-Renens

- 5 février : présentation du projet et du préavis intercommunal pour la première phase du chantier routier aux commissions du préavis des 4 communes de Crissier, Chavannes-près-Renens, Ecublens et Renens
- 8 mars : étudiants en écologie et sciences de l'environnement de l'université de Neuchâtel
- 25 mai : Expo du Nord à la Blécherette
- 31 mai et 1<sup>er</sup> juin : information publique à la Migros de Renens et sur la place du Marché
- 10 juin : école du Simplon
- 21 novembre : Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux

## Préavis N° 37-2013 : ligne tl n° 25

Le renforcement des transports publics se fait sur l'ensemble du réseau lausannois, mais de façon accrue dans l'Ouest lausannois en accord avec les lignes directrices du SDOL avec l'objectif de combler le retard que connaissait l'Ouest lausannois par rapport à Lausanne. Après la création de la ligne tl 54 reliant Cheseaux à Renensgare, c'est au tour du prolongement de la ligne tl 25 de s'inscrire dans cette évolution. Ces réalisations participent au futur réseau « R14 » des tl, qui va renforcer encore la centralité «en étoile» de la gare de Renens. La participation de Renens à ce projet régional, subventionné en partie par le fonds d'agglomération, s'est concrétisée par le préavis voté en juin.

Les travaux de la ligne tl 25, reliant la gare de Pully à la gare de Renens par la Bourdonnette, ont démarré fin novembre 2013 par la construction d'un nouveau trottoir, sur la montée de la piscine, et devraient se poursuivre jusqu'en juin 2014. La mise en service est prévue pour la rentrée scolaire du mois d'août 2014.



Chantier ligne 25

L'implantation des mâts tl a également démarré en octobre 2013. La Municipalité a opté pour une mise en commun des mâts tl avec l'éclairage public afin de ne pas multiplier les entraves visuelles par une forêt de mâts.

Une partie de l'arborisation existante ayant été supprimée, un concept paysager a été réalisé par le Service Environnement-Maintenance afin de pouvoir replanter des arbres et arbustes de qualité le long du tracé, au droit de la piscine et de l'avenue du Censuy.

Le passage de bus articulés sur le tronçon Piscine-Gare nécessite un renforcement de la chaussée à certains endroits qui fera l'objet de travaux spécifiques durant le premier semestre 2014.

#### Passage inférieur du Léman

Les études d'avant-projet de l'élargissement du franchissement routier ont eu lieu durant le premier semestre de l'année 2013 afin de valider la variante architecturale permettant une meilleure intégration urbaine des portails nord et sud de l'ouvrage. Le chantier sera confié aux CFF dans le cadre des travaux de la 4<sup>ème</sup> voie, moyennant une participation financière de la Commune selon une clé de répartition définie. Ce projet a été mis à l'enquête PAP dans le lot de la 4<sup>ème</sup> voie. Le planning intentionnel est prévu entre 2015 et 2019.

Au terme des travaux, le passage sera agrandi à 12 m de large et 4,50 m de hauteur, ce qui permettra la création de trottoirs et bandes cyclables. Un abaissement de la chaussée sera donc nécessaire incluant le déplacement de plusieurs services. Les contraintes entre les besoins CFF pour la construction et la circulation doivent encore être affinées afin de diminuer les durées de fermeture au strict minimum. Les chantiers du tram et du passage inférieur du Léman devront faire l'objet de séances de coordination afin de faire coïncider les fermetures des deux chantiers.

Parallèlement, une réflexion a été menée en collaboration avec le Service de l'urbanisme afin de relier le passage inférieur avec l'arrêt du tram. Un nouveau trottoir devra être réalisé principalement sur du domaine CFF afin de permettre une meilleure répartition des flux piétonniers entre la Croisée et la zone du Censuy. Les

études sur ce projet se poursuivront courant 2014 afin d'être en phase avec le planning de la 4<sup>ème</sup> voie.

#### Zones 30 / 20

Avenue du 24-Janvier : un aménagement en dur a été réalisé au mois d'octobre en remplacement des «toblerones» en plastique. Par souci d'économies, le Service des travaux a opté pour des bordures collées en béton. Cet aménagement reste dès lors provisoire en attendant la réfection des collecteurs du Bugnon prévue à l'horizon 2020.

Rue du Lac : suite à une rencontre avec les habitants du guartier, un long travail de réflexion a permis de trouver des solutions, en collaboration avec PolOuest, afin de tranquilliser la vitesse des véhicules. Un coussin berlinois a donc été posé en test courant octobre, pour une durée de 3 mois. La vitesse, bien que respectant déjà les directives V85 sur les zones 30km/h, a été réduite ainsi que le nombre de véhicules (-12%). Cet aménagement provisoire deviendra définitif en 2014 et fera l'objet d'une légalisation.

Avenue des Baumettes : plusieurs réflexions ont été menées par les Services Travaux, Urbanisme et PolOuest afin de trouver la meilleure solution pour cette route dont le régime 30km/h n'a pas encore pu être légalisé en raison de dépassements de vitesse. Suite à la pétition d'habitants qui demande le maintien du 30km/h, de nouveaux contrôles ont eu lieu et plusieurs variantes ont été esquissées. L'étude est en cours.

Rue du Bugnon : l'arrêt de bus «Follieu» a été sécurisé par la construction d'un trottoir. Dès lors, les personnes attendant le bus ne sont désormais plus sur la route. L'entrée de la rue a également été retravaillé pour formaliser son statut modéré.

Rues du Midi, Mèbre et Savonnerie : divers aménagements sous la forme d'ellipses de peinture verte et de mobilier convivial ont été mis en place afin de freiner la vitesse des véhicules et sensibiliser l'automobiliste. Un renforcement des contrôles de PolOuest pour le

> Balade avec M. Pierre Corajoud

stationnement ainsi qu'une modification des heures et du tarif de stationnement ont permis une meilleure rotation des places pour les commer-

#### Semaine de la Mobilité

La semaine de la mobilité s'est déroulée du 16 au 22 septembre 2013.

Comme chaque année, la Ville de Renens s'est jointe à cet événement afin de promouvoir les transports publics, le vélo et la marche. C'est l'occasion pour Renens d'informer ses habitants sur les divers projets réalisés ou à venir en faveur de la mobilité. Des actions de sensibilisation ou d'incitation à la mobilité durable sont aussi organisées. A l'instar des années précédentes, ce programme a intégré également des événements sportifs organisés à cette période par le Service Culture-Jeunesse-Sport (course pédestre et en forme en ville), ce qui a permis de renforcer la communication de ces événements. De plus, l'organisation d'une balade accompagnée de M. Pierre Corajoud (auteur et éditeur de guides de balades pédestres) a permis aux habitants de se réapproprier le Chemin des sens sur le thème de la biodiversité.

La Ville de Renens a bénéficié de la campagne de communication (site internet www.i-love-mobilite.ch, affiches mondiales, T-shirts) du Service de la mobilité du Canton de Vaud.

Afin de toucher un large public, le SDOL a réalisé, comme en 2010, un dépliant spécifique qui a été distribué en tous



ménages dans toutes les communes de l'Ouest. Ce dépliant a permis de mettre en avant les mesures intercommunales ainsi que l'entier des mesures prises par les communes. Cette



publication a été financée dans le cadre du budget du chantier 5 du SDOL - actions diverses pour la mobilité douce.

La station de vélos en libre-service Publibike de la gare Renens-sud a été inaugurée le vendredi 20 septembre 2013. Un stand Publibike était exposé. Des explications sur le fonctionnement de la station ont pu être transmises aux personnes présentes. Un concours était également proposé avec des lots offerts par le fonds communal du développement durable (abonnements Publibike, T-shirts, kits vélo, etc.). Le SDOL a également proposé une balade en vélo dans l'Ouest lausannois.

Durant la semaine de la mobilité, l'association Good planet, en collaboration avec le Service de la mobilité du Canton de Vaud, la Ville de Lausanne, la Ville de Renens, M-WAY, les tl, Publibike et Mobility CarSharing ont mis sur pied le concept MIX-TRANS-PORT, une action permettant à des automobilistes, en échange de leur engagement moral, de tester pendant une période donnée une mixité de moyens de transport, à savoir :

- Publi-Mix: un vélo électrique pour une semaine et en option un abonnement d'un mois Mobility CarSharing
- E-Share: un abonnement Mobilis (z.11-12) valable un mois + un abonnement Publibike et en option, un abonnement d'un mois à Mobility CarSharing

Au total, 62 personnes ont pris part à l'action :

- 52 personnes ont profité de l'option Publi-Mix dont 10 ont également pris l'option Mobility CarSharing
- 10 personnes ont profité de l'action E-Share dont 1 a également pris l'option Mobility CarSharing

#### 

#### Voies industrielles

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle nº 1'229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA.

Des travaux de remise en état se sont déroulés courant janvier 2013, suite aux réparations urgentes et provisoires effectuées en juin 2012. Les travaux ont consisté à changer environ 280 m de rails, 930 plaques de serrage et autant de rondelles, pour un montant d'environ Fr. 49'000.-.

Le tonnage annuel 2013 utilisant le train est d'environ 70'000 tonnes. Si ce tonnage devait être transporté par la route, cela correspondrait à environ 3'650 camions. L'utilisation du train contribue ainsi à diminuer les émissions de CO2 dans l'atmosphère.

Emissions de CO, par tonne-kilomètre:

Train: 30 g/tonne km Camion: 950 g/tonne km

## Génie civil / Canalisations

#### Chaussées

22 janvier 2013, 16h40, début de l'heure de pointe du trafic, une canalisation d'amenée d'eau potable, traversant le carrefour de la Croisée. s'est rompue. Une rivière «artificielle» s'est formée et a inondé l'entier du carrefour ainsi que le passage sous voies du Léman provoquant instantanément le chaos dans toute l'agglomération de l'Ouest lausannois. Après la fermeture des vannes par Eauservice Lausanne, les premiers travaux de déblayage urgents ont été effectués par le SDIS. Une partie de la conduite en fonte datant des années 50 s'est rompue sur une longueur de 50 cm laissant échapper le précieux liquide. Les travaux se sont terminés tard dans la nuit afin de réparer et sécuriser la conduite. La remise en état de la route a eu lieu au printemps hors période de gel.

#### Publibike Gare





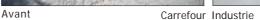


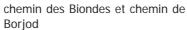


Diverses interventions ont été effectuées durant l'année :

- Entretien annuel des dépotoirs des grilles de route
- Modification de l'îlot sur l'accès rue de Verdeaux - avenue du 24-Janvier
- Réfections ponctuelles du revêtement bitumineux sur les chaussées de l'avenue de Florissant, avenue des Paudex, rue de Lausanne, avenue du 14-Avril, rue de la Paix, chemin des Côtes et chemin du Chêne
- Réfection du carrefour rue de l'Industrie - avenue du 1<sup>er</sup>-Mai
- Pose de caniveaux pour récupération des eaux de ruissellement du trottoir à la rue de la Savonnerie 5
- Remplacement de bordures cassées à l'avenue des Baumettes,







- Remplacement de l'installation de signalisation lumineuse à la rue du Lac 14
- Pose d'un îlot central pour sécurisation du passage piéton au droit du bâtiment de la rue du Lac 25



rie Après

#### Collecteurs

En 2013, les travaux suivants ont été effectués :

- Remplacement de couvercles de chambres d'accès aux collecteurs sur l'ensemble du réseau.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau.

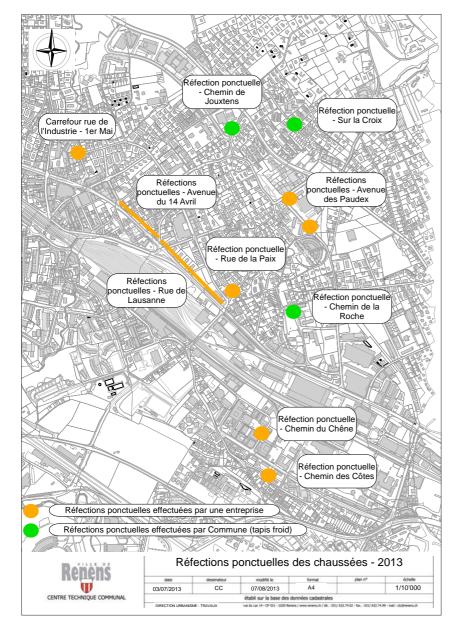
## Séparatif - Contrôle des raccordements privés

- 37 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés.
   26 bâtiments sont conformes et 11 ne le sont pas. Ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).
- Suivi de la mise en œuvre du nouveau règlement cantonal sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU). Actuellement, 35 établissements tels que cafés-restaurants, restaurants d'entreprise, établissements médico-sociaux sont conformes.
   12 établissements doivent encore réaliser des travaux de mise aux normes.

#### Chantiers

#### Préavis en cours :

- Préavis n° 89-2010 Collecteurs eaux usées et eaux claires rue du Simplon – chemin des Ramiers Le chantier a débuté le 14 octobre 2013, après la levée des oppositions suite à la mise à l'enquête de ces collecteurs.
- Préavis n° 16-2012 Collecteurs eaux usées et eaux claires - Place de la Gare





Chantier Place de la Gare

La réalisation de ces nouveaux collecteurs EU/EC est terminée.

Les fouilles, d'une profondeur allant jusqu'à 6 m, se sont déroulées avec quelques difficultés du fait de la présence de marne rendant le terrain instable. Le planning a tout de même pu être respecté permettant la mise en place des nouveaux aménagements routiers de la place de la Gare.

Des chantiers de cette ampleur et des archives peu précises réservent des surprises. Le tracé des collecteurs devant la gare n'a pu éviter la démolition de la fontaine existante alors qu'elle était prévue plus tardivement. En effet, les raccordements existants du bâtiment principal de la gare se connectaient dans une chambre localisée directement sous la fontaine.

 Préavis n° 17-2012 - Avenue du Censuy - Rue du Léman - Collecteurs EU/EC

La réalisation des nouveaux collecteurs EU/EC est terminée.

Les fouilles de ces collecteurs ont rencontré, dans certaines zones, des terres impropres qui ont dû être évacuées en décharges contrôlées pour matériaux inertes (DCMI).





 Préavis n° 37-2013 - Demande de crédit pour les aménagements de la ligne tl 25 rue du Léman - avenue du Censuy - rue du Simplon, réaménagements routiers
 Le chantier a débuté le 27 novembre 2013 par les nouveaux aménagements sur l'avenue du Léman, le long de la piscine.

## Coordination avec prestataires de services et suivi de chantiers

Le Service des travaux a participé à des séances de chantiers réalisés par des tiers, tels que le démarrage du chantier «La Croisée», la construction d'un nouvel immeuble au chemin du Chêne 2, le suivi de l'implantation des mâts de la future ligne tl n° 25 et d'autres travaux sur l'ensemble du territoire communal, ceci afin de gérer au mieux l'impact de ces derniers sur le domaine public communal.

Le Service des travaux a également participé à deux séances de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois, dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides Eauservice Lausanne, le service du gaz et du chauffage à distance, le service de l'électricité de la Ville de Lausanne, CadOuest, Swisscom et le SIE SA.

#### Cours d'eau

En 2013, les berges des cours d'eaux n'ont pas fait l'objet de travaux particuliers pour leur renforcement.

Le nettoyage des berges et du lit des ruisseaux est géré par le Service Environnement-Maintenance.

#### **Etudes**

- Préavis nº 41-2013 «Etude pour l'établissement du plan d'assainissement du bruit routier conformément à l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OP)». Le rendu de l'étude est prévu pour octobre 2014.
- Détournement des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes : dans le but de palier aux insuffisances hydrauliques des ruisseaux de Broye et des Baumettes, la Direction générale de l'environnement (DGE) - Res-



sources en eau et économie hydraulique - a octroyé un subside pour l'étude et les sondages géotechniques pour la suite de l'avantprojet d'un nouvel exutoire au lac pour le détournement des débits de pointe de ces deux cours d'eau. Ce projet, pour l'heure au stade d'études préalables, inscrit dans le Plan général d'évacuation des eaux, est d'importance régionale (Prilly, Romanel, Jouxtens, Lausanne) et est porté également par le Canton et la Confédération, conformément à la loi du 3 décembre 1957 sur la police des eaux dépendant du domaine public.

#### Demande de permis ou d'autorisations pour utilisation temporaire du domaine public

 Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des demandes de permis en collaboration avec le responsable Signalisation - Chantiers - Enseignes de la Police de l'Ouest.

Permis délivrés	83
Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public	3
Fouilles pour câbles/	
téléphone	18
Eauservice Lausanne	11
Gaz Lausanne	13
SIE/TVT	22
Echafaudages	3
Installations de chantier	5
Dépôts sur domaine public.	8

## Demandes de plans des canalisations EU/EC

32 demandes de plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires ont été transmises pour information à des tiers, soit pour l'établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles de services tiers.

#### Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), 7 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués et ont permis de constater que ceux-ci étaient conformes aux prescriptions et normes en vigueur.

## Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

#### Piscine AquaSplash

3 contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués entre le 25 juin et le 6 août 2013. Les résultats des analyses sont restés conformes aux règlements en vigueur. Une seule analyse a fait l'objet d'une remarque du Service de la consommation et des affaires vétérinaires concernant un pH inadéquat.

#### Piscine de la résidence «En Belle Vue»

La piscine privée de la résidence «En Belle Vue» est soumise aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés une fois par mois par le Service des travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse. Une seule analyse a fait l'objet d'une remarque du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

#### Chauffage à distance (CAD)

Le Service des travaux collabore avec le CAD pour les extensions futures sur le territoire communal, notamment à la rue du Lac pour le raccordement du CTC et du futur nouveau Collège du Censuy.

#### Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge Communes de Chavannesprès-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice

Plusieurs causes de rejet d'eaux usées dans la Mèbre et dans la Sorge ont été traitées par le service d'entretien Mèbre-Sorge suite à des pollutions observées au cours de l'année

La réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Préfaully-Blancherie, par système de gainage a été réalisée.

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la Commission de gestion.

Il est à noter que le budget 2014 a été accepté tel que présenté par toutes les communes membres de l'association.

Un projet de révision du mode de répartition des coûts est en cours. Ce nouveau principe, basé sur la consommation d'eau par bassin versant et les longueurs des tronçons de collecteurs utilisés pour l'acheminement de ces eaux à la STEP de Vidy, devra être présenté au Conseil communal pour approbation.

#### Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les conseils communaux les adoptent.

Au 31 décembre 2013, la population raccordée à la STEP de Vidy est de 20'591 habitants.

#### Eclairage public

En 2013, l'éclairage public a fonctionné durant 4'174 heures. Le parc éclairage public de la Commune de Renens compte 1'808 luminaires au 31 décembre, avec une puissance installée qui est passée de 195 kW au mois de janvier à 194 kW au mois de décembre (soit une diminution de 0.6%). Les tournées de nuit ont

permis de lancer 204 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 255 interventions de dépannage et a procédé à :

- 157 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires
- 247 réparations d'appareillages et câblage
- 29 contrôles électriques dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 91% des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 4 jours ouvrables.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 698 remplacements de lampes
- 394 contrôles électriques qui ont permis de détecter 11 départs présentant des défauts (soit 3% de défauts sur les contrôles réalisés)
- 215 contrôles mécaniques de mâts, dont 20 mâts avec des défauts minimes à surveiller (9% des mâts contrôlés)

A fin 2013, il reste 200 lampes à vapeur de mercure à éliminer d'ici 2015.

## Diverses autres réalisations

- Cimetière : mise à jour annuelle dans le SIT
- Passages piétons : relevés, mises à jour du plan AutoCAD et transfert des données vers GeoConcept
- Lignes tl : relevé des arrêts tl, photos de cas particuliers et dessinés sur AutoCAD
- Stationnement et macarons : relevés des suppressions ou rajouts de places de stationnement, et des plots pour ralentir le trafic.

### Bâtiments-Environnement

### Service Bâtiments-Domaines

Le Service Bâtiments-Domaines gère les activités suivantes:

- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Constructions
- Economies d'énergie
- Affaires immobilières
- · Section conciergie
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- · Garde-meubles communal
- Toutes les tâches administratives des deux directions (4 services du Centre Technique Communal)

#### **Bâtiments**

## Commission des bâtiments

La Commission des bâtiments a comme tâche d'étudier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires et agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets. Par ailleurs, elle traite les objets qui étaient, lors de la précédente législature, de la compétence du Groupe locaux.

La commission a tenu 2 séances en 2013, principalement consacrées aux travaux d'installation d'un ascenseur à la rue de Lausanne 35. Elle a par ailleurs traité le dossier relatif à la remise en état du bâtiment locatif sis à la rue du Léman 9. Elle a également

traité de la rénovation du bâtiment situé au Château 17 avec en parallèle l'agrandissement de la Crèche «Le Tournesol». Ce projet concernant plusieurs services, un groupe de travail avec des représentants de Sécurité sociale, de Culture-Jeunesse-Sport, de l'Urbanisme, des Bâtiments ainsi que le secrétaire municipal a été mis sur pied. Un concours d'architecture devrait être lancé en 2014. Les dossiers concernant les bâtiments scolaires sont traités en collaboration avec les directeurs d'établissement.

Afin de mener à bien le projet d'agrandissement du site scolaire du Censuy, une Commission de construction a été créée; elle est composée de divers représentants des écoles, des services techniques, des Services Culture-Jeunesse-Sport et Sécurité sociale. Elle a tenu 5 séances en 2013, consacrées principalement à la mise au point du projet et à l'ajustement des coûts. Elle a également étudié les différentes propositions d'équipements des moyens d'enseignement à installer dans les salles de classe, procédé aux adjudications des travaux du gros œuvre et des installations techniques et défini des dispositions pour la mise en place du chantier.

#### Etude et réalisations

## Agrandissement du site scolaire du Censuy - Préavis 35/2013

Le 29 avril 2013, le Conseil communal a voté le crédit de

Terrassement



Fr. 24'027'000.- nécessaire à l'agrandissement du site scolaire du Censuy. Rappelons qu'il s'agit de réaliser un bâtiment de 15 salles de classe avec ses salles annexes, d'une salle de gymnastique double, d'un APEMS de 36 places et d'un abri PC de 192 places.

A cela s'ajoute un terrain de football, un équipement d'athlétisme, le réaménagement et l'agrandissement du préau existant.

Un édicule sera érigé dans l'angle sudest de la parcelle. Le chemin piétonnier reliant la rue du Lac au parking du Censuy sera également réaménagé, le terrain de jeux ne sera pas touché.

Le chantier a démarré dès mi-juillet. Vu la nature instable du terrain, il a été nécessaire de procéder à l'exécution d'une centaine de pieux d'une profondeur de 30 m. environ afin de pouvoir y poser les fondations des futurs bâtiments.

Cependant, lors de l'exécution de la fouille en pleine masse, certaines par-

1<sup>ère</sup> pierre





ties des talus ont montré des signes d'affaissement. Dès lors, sous la conduite de l'ingénieur civil, des mesures de sécurisation ont été réalisées en urgence, engendrant des coûts imprévus et quelques semaines de retard sur le calendrier établi.

Malgré ces événements, le délai final pour la livraison de l'ouvrage, prévu pour la rentrée scolaire d'août 2015, devrait être respecté.

#### Hôtel-de-Ville -Installation d'un ascenseur et aménagements divers -Préavis 38/2013

Le déménagement du siège de PolOuest à Prilly a libéré un étage et demi à l'Hôtel-de-Ville dans le bâtiment de la rue de Lausanne 35; seul un poste de ville sera conservé à cet emplacement.

Ce départ a permis une réaffectation partielle du bâtiment, avec le retour du SDOL, et surtout l'installation d'un ascenseur rendu jusqu'ici irréalisable en raison du manque de place à disposition.

Le programme des travaux est le sui-

- · Installation d'un ascenseur permettant l'accessibilité des locaux aux visiteurs et au personnel à mobilité réduite
- · Mise aux normes incendie en viqueur du bâtiment
- · Réaménagement partiel du sous-
- Réaménagement d'un poste de ville au rez-de-chaussée
- Réaménagement léger du 2ème étage pour accueillir les bureaux du SDOL
- Déplacement du centre de calcul informatique du 3<sup>ème</sup> étage au sous-sol
- Réaménagement partiel des locaux du Service informatique au 3<sup>ème</sup> étage.

Ce préavis répond d'une part à la politique voulue par la Municipalité depuis un certain nombre d'années, développée dans le cadre du préavis Nº 57-2008 - Administration communale – Besoins en locaux supplémentaires. D'autre part, après la réalisation de l'ascenseur dans le bâtiment situé à la rue de Lausanne 25, ces travaux sont un nouvel élément dans la prise en compte du postulat Barraud, concernant l'accessibilité des handicapés dans les bâtiments de l'Administration.





Ascenseur

Fin août 2013, le Conseil communal a voté le crédit Fr. 998'000.- nécessaire à la réalisation de ces travaux. Le chantier a débuté au mois de septembre et sera terminé en mai 2014.

#### Travaux divers

En 2013, le Service a traité quelque 2'307 factures d'un montant total de Fr. 2'631'259.- relatives à l'entretien des bâtiments communaux, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants ·

- Source 3, CRA: réfection de l'étanchéité de la terrasse
- Rue Neuve 4b: remplacement des verres des fenêtres, peinture de la façade sud
- Rosée du Soleil, Ondallaz : réfection de la façade sud, remise en ordre de l'installation électrique
- Mon Beau-Pays, Ondallaz: assainissement de la citerne, réfection du parquet du séjour. Mise aux normes ECA 1ère étape, soit pose de portes coupe-feu au 1er étage et doublage des cloisons de la cage d'escalier
- Joli-Bois, Ondallaz : réfection partielle de la toiture
- · Léman 9 : expertise statique du bâtiment
- Village 10 : réfection partielle de la toiture
- Temple 16 : réfection des canalisations extérieures
- Rue du Lac 14, CTC : pose d'un système de sécurité sur le montecharge. Réfection d'un bureau.
- Les Lapins bleus : suite au déménagement du jardin d'enfants de la rue de l'Industrie à Préfaully 31, le service s'est occupé des travaux relatifs au nouvel aménagement des locaux soit : réaménagement de l'agencement de cuisine, création d'un sanitaire, aménagement

- d'armoires fixes, travaux de carrelage, de peinture et d'électricité
- Salle de spectacles : remplacement des protections solaires, réfection de la cage d'escalier, contrôle des installations électriques et réfection du parquet de la salle de conférences. Réfection des marches extérieures
- Stade du Censuy : réfections partielles des installations sanitaires et de ventilation. Transformation et réaménagement de l'agencement de la cuisine de la buvette
- Temple de Renens Village : remplacement du moteur de l'orque et du système de commande de la sonnerie des cloches. Réfection du mur de soutènement de l'esplanade et pose d'un treillis
- Collège de Verdeaux : réparation du parquet d'une classe suite à une inondation
- Collège des Pépinières : remplacement de stores et de vitrages
- Salles de gymnastique de Verdeaux : remplacement des axes des anneaux
- Salle de gymnastique des Pépinières : remplacement d'éléments de



Les Lapins bleus avant-après



façades vitrées suite à des déprédations

- Collège du 24-Janvier : remplacement de tableaux noirs. Pose d'un nouvel éclairage dans les couloirs
- Collège du Léman, Vaudaire et Joran : remplacement de fixations de portes et fenêtres
- Salle de gymnastique Maurabia : détartrage du boiler, révision des douches. Pose d'un système de sécurité sur la toiture
- Collège du Censuy : remplacement de 3 tableaux noirs et de l'éclairage dans 4 classes
- Collège du Simplon : réparation des fenêtres
- Pavillons des Biondes : remplacement de l'éclairage dans 3 salles de classe

### Paroisse catholique de Renens et environs

Le responsable des bâtiments communaux s'occupe également des travaux d'entretien de l'Eglise catholique de St-François de Renens ainsi que de la chapelle Sainte-Claire de St-Sulpice. En 2013, des travaux de rénovations ponctuelles des façades de l'église de St-François ont été exécutés.

#### **Déprédations**

On relève en 2013 de nombreuses déprédations; la hausse constatée en 2012 a été confirmée pour cette année. Le Service Bâtiments-Domaines a déposé 32 (31 en 2012) plaintes contre inconnu. Ces déprédations concernent principalement des vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. Des vols avec effraction dans des bâtiments scolaires ont également été constatés, des graffitis ont été dessinés sur le mobilier urbain et des poubelles ont été endommagées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Commune est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. 8 cas ont été déclarés pour 2013.

Deux sinistres sont également à déplorer en 2013. Un feu de conteneurs a endommagé une partie de la façade du bâtiment sis à la rue de la Source 3 abritant le CRA. D'autre part, dans la nuit du 29 décembre, un incendie a détruit la partie annexe du bâtiment à l'avenue du Château 17 ainsi qu'une partie de la toiture de la Grange. Des travaux de sécurisation des lieux et de déblaiement ont immédiatement été mis en oeuvre. Les travaux de remise en état suivront. L'origine de ces sinistres n'est pour l'heure pas connue avec précision.

#### Propriété par étages -Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par l'administrateur, la 18<sup>ème</sup> Assemblée des copropriétaires a été tenue le 28 mai 2013. L'Association des locaux paroissiaux était représentée par M. Philippe Conod, Président et M. Philippe Corboz, caissier.

Une convention de prêt a été signée entre la Municipalité et l'Association des locaux paroissiaux qui stipule, entre autre, que cette dernière met ses contributions au fonds de rénovation en prêt à la Ville de Renens qui peut en disposer pour ses besoins courants. En contrepartie, la Ville de Renens octroie à l'ALP un intérêt annuel basé sur la moyenne annuelle du taux libor à 1 mois.

Le fonds présente un solde au 31 décembre 2013 de Fr. 168'348.70. Par ailleurs, une autre convention visant à alimenter le fonds de rénovation a

expiré en 2009. En cas de nécessité, soit lors de travaux de rénovation des parties communes, cette convention pourra être reconduite et le compte réapprovisionné.

#### Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

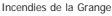
La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers. Comme détaillé dans le chapitre suivant, elle a prolongé le droit de superficie en faveur de la piscine.

Le droit de superficie sur la parcelle communale N° 801 sise «Aux Pierrettes», à la rue du Lac 28 et 28B, et d'une surface de 1'468 m², a été concédé en faveur de SI Renens-Pierrettes SA. Le droit a commencé le 1er septembre 1953 pour une durée de soixante ans et a pris fin le 1er septembre 2013. L'étude de la nouvelle redevance a pris un peu de temps, car Renens-Pierrettes est entrée en matière pour l'achat de cette parcelle. Après étude, la Municipalité a décidé de conserver ce bienfonds et de continuer les négociations pour la prolongation du droit de superficie. Les délais légaux n'ont pu être respectés, car une décision du Conseil communal ne pouvait intervenir à temps. Par conséquent, une prolongation de cet acte d'une année a été nécessaire aux mêmes conditions.

## Commission des affaires immobilières

Dès 2009, une commission dédiée exclusivement au traitement des affaires immobilières a été mise en place afin de réagir rapidement lorsque les opportunités se présentent.

Bien que sous l'égide de la Direction Administration générale et présidée par la Syndique, les ventes et achats, la gestion des droits de superficie, l'inscription de servitudes et autres droits réels, ainsi que les tâches administratives sont traitées par le Service Bâtiments-Domaines.







La Commission a tenu 4 séances en 2013 et a traité, entre autres, les objets suivants :

- Dans le cadre du projet Gare, des conventions relatives à la cession ou à l'échange de terrains publics ou privés ont été établies. La Commission a pris connaissance de ces conventions. Elles ont été traitées dans le détail par la Municipalité.
- La Commission a convié la Ville de Lausanne le 5 février 2013 à une séance au cours de laquelle celleci a présenté sa politique du logement. Le municipal lausannois du logement accompagné de sa cheffe de service étaient présents à cette séance ainsi que des représentants du SDOL, dans le cadre du dossier de Malley, et le responsable de l'Office communal du logement. Les représentants de la Ville de Lausanne ont présenté, à cette occasion, l'activité de leurs deux sociétés immobilières.
- La Commission a traité une demande émanant d'un propriétaire au chemin de Jouxtens qui a transmis son souhait d'acquérir la parcelle communale N° 644 d'une surface de 387 m². Ce dossier étant toujours à l'étude, une réponse définitive n'a pas encore été transmise à cet habitant.
- La Commission a décidé de ne pas faire une offre d'achat pour la parcelle N° 412, sise à l'avenue du 1<sup>er</sup> Mai 15, car elle estime d'une part que le prix est élevé et d'autre part et surtout, que ce bien-fonds ne présente aucun intérêt stratégique pour la Commune, sauf pour la création éventuelle d'un DDP.
- La Municipalité a défini une stratégie pour le développement de l'îlot de la Savonnerie. Dans le cadre de celle-ci, elle a décidé qu'une fois le projet prédéfini, le Service Bâtiments-Domaines devra résilier les baux pour les échéances contractuelles de 2014 (résiliation fin 2013 déjà).

Les bâtiments de l'Avenir 5 et 7 sont dans un état de vétusté préoccupant. Comme déjà mentionné, les frais engendrés annuellement pour leur entretien minimum sont fréquemment supérieurs aux recettes des loyers. Les bâtiments de l'Avenir 9, Savonnerie 4 et 6 sont vétustes mais ils peuvent être utilisés dans des conditions normales; dans une année, en fonction de l'avancement de l'étude; des décisions concernant la résiliation de ces baux devront être prises.

La Commission a décidé de proposer à la Municipalité de convier l'ensemble des locataires des bâtiments communaux du Centre à une séance le jeudi 7 novembre 2013. Au cours de cette rencontre, les intentions de la Municipalité concernant l'îlot de la Savonnerie ont été transmises à l'ensemble des locataires. Elle a aussi résilié, après avoir vu les locataires, les baux de l'Avenir 5 et 7 selon leur échéance respective, soit dans la majorité des cas pour le 1er juillet 2014, avec possibilité de reconduction jusqu'à la démolition des bâtiments prévue en 2015.

- Le bâtiment communal sis à la rue du Léman 9 doit être remis en état, trois variantes sont possibles et ont été soumises à la Commission soit :
  - Remise en état du bâtiment par la reconstruction d'une dalle et le réaménagement complet de l'appartement du rez-de-chaussée (Fr. 385'000.-)
  - Reconstruction d'un nouveau bâtiment en tenant compte du potentiel de constructibilité de 90 m² sur 4 niveaux, soit un total de 360 m²
  - Recherche d'un promoteur pour réaliser une nouvelle construction et mise en DDP de la parcelle

Le bâtiment a été contrôlé une nouvelle fois par les ingénieurs qui n'ont signalé aucun risque statique pour les dalles des étages ainsi que pour tout le bâtiment. Il a été décidé de surveiller ce bâtiment mais de renoncer à toutes études complémentaires en fonction des éléments à disposition. Si certains paramètres devaient évoluer, ce dossier serait traité par la Commission des Bâtiments.

Le bâtiment communal sis à la rue de Lausanne 31B est occupé par l'Asloca. Il est vétuste et son état général est préoccupant. Il ne possède pas de chauffage central et est chauffé au moyen de vieux poêles à mazout. La parcelle est de 298 m²; on peut construire sur 1/5 soit 60 m² au sol, en tenant compte des distances aux limites; l'agrandissement possible du bâtiment serait minime. La Commission a décidé, pour l'instant, de ne pas mettre en œuvre de travaux de rénovation dans ce bâtiment

- La Commission a reçu les propriétaires du Closel le 12 novembre 2013. Lors de cette séance, elle les a informés qu'elle avait décidé de ne pas entrer en matière pour l'établissement d'un plan de quartier sur le périmètre du Closel. Les raisons principales qui ont incité la Municipalité à prendre ces décisions sont résumées comme suit :
  - ne pas contribuer à faire disparaître un secteur économique (secteur industriel) qui est en difficulté
  - maintenir les entreprises présentes actuellement sur le site et être cohérant en particulier avec la décision prise par la ville et le canton de s'engager politiquement et par un cautionnement pour le maintien de l'entreprise IRL
  - favoriser sur ce site des activités de type industriel et artisanal en ville
  - maintenir et développer une mixité habitants/emplois à l'échelle de la ville.

#### Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2013, les actes suivants ont été signés :

## Modification du droit de superficie de la piscine

En 2012, la piscine de Renens a été aménagée sur une emprise de 22'124 m², qui a été détachée de la parcelle N° 751, propriété de la Ville, et sur la parcelle N° 341, de 8'928 m², propriété de la Commune de Chavannes-près-Renens et sise sur son territoire.

Le Conseil communal a accepté le préavis N° 19, comprenant notamment la prolongation de la durée du droit de superficie accordé à la Société coopérative de la piscine de Renens.

Dans le cadre du projet de rénovation prévu dans le préavis précité, il a été convenu que les deux droits en vigueur devaient être prolongés, afin de les faire correspondre au moins avec la durée des nouveaux prêts bancaires et leur cautionnement par la Ville de Renens. Il s'agit d'une exigence formulée par les établissements bancaires consultés par la Direction Finances-Cultes.

L'acte concernant la parcelle renanaise a été ainsi prolongé jusqu'au 20 octobre 2060; la redevance annuelle est restée inchangée. Cet acte a été signé en 2012. Par ailleurs, la Commune de Chavannes-près-Renens a accordé une servitude de droit d'usage à la Ville de Renens d'une durée de quarante ans dès le 18 octobre 1968 et ce jusqu'au 17 octobre 2008; droit renouvelable tacitement de dix ans en dix ans. Un nouvel acte prévoyant une prolongation de la servitude jusqu'au 20 octobre 2060, aux mêmes conditions, a été signé le 15 octobre 2013 à Chavannes-près-Renens.

#### Ligne 25 - Construction d'une sous-station électrique -Constitution de servitude

Dans le cadre du prolongement de la ligne 25, les tl ont projeté la construction d'une sous-station d'alimentation électrique sur la parcelle communale N°751. Cette sous-station alimentera la ligne de trolleybus entre la Bourdonnette et l'avenue du Tir-Fédéral.

L'acte prévoit la constitution d'une servitude de superficie sur une emprise de la parcelle communale N° 751 d'env. 65 m² au bénéfice des transports publics de la région lausannoise. Cet acte leur a permis d'y construire une sous-station électrique, dans le talus le long de la rue du Léman, ceci dans le cadre du prolongement de la ligne 25, ainsi qu'un escalier côté forêt qui pourra être emprunté par le public afin d'accéder au sentier, conduisant au refuge, depuis la rue du Léman. Cette servitude a été concédée gratuitement pour une durée de 50 ans échéant en 2063.

## Modification de la limite des parcelles - Censuy

Dans les cadre de l'agrandissement du site scolaire et sportif du Censuy, le Service de l'urbanisme a procédé au fractionnement des parcelles N° 751 et 1416 au lieu-dit «Au Censuy».

La parcelle communale N°751, est une parcelle de 108'713 m², comprenant notamment l'avenue de la Piscine, la rue du Léman, le parking de la piscine, le parking du Censuy et les installations sportives.

En date du 27 juillet 2013, la Municipalité a signé l'acte prévoyant la modification de la limite des parcelles N°s 751 et 1416 sises au Censuy en vue de la construction des futures infrastructures scolaires et sportives.

#### Constitution de servitudes pour les stations transformatrices sises sur le domaine privé communal

Suite à la signature du contrat cadre entre la Commune et le Service intercommunal de l'électricité SA, concernant le réseau électrique, il a été convenu que les stations transformatrices de SIE SA, sises sur des parcelles privées communales, feraient l'objet d'inscription de servitudes.

SIE SA a transmis le projet de constitution de servitude qui a été établi par ses notaires Givel & Mermoud, à Morges, et qui comprend 12 servitudes. Cet acte a été signé le 11 octobre 2013.

Pour trois autres stations, toutes les signatures n'ayant pas encore été obtenues, elles feront l'objet d'un second acte ultérieurement.

#### Place du Marché -Constitution de servitudes

Dans le cadre des échanges d'emprises, achat et cession de parcelles à la place du Marché, un acte notarié a été signé en décembre 2009 dans lequel, à son point 10, les deux parties, soit Coop et la Commune de Renens, ont promis de constituer toutes les servitudes nécessaires à l'exploitation des nouveaux bâtiments situés sur cette place, soit sur les parcelles N°s 2720 et 551, propriétés de la Ville de Renens et N° 2721, propriété de Coop.

Il s'agit notamment de différentes constitutions de servitudes pour passages public à pied et/ou pour tous véhicules.

La Municipalité a signé, en date du 3 décembre 2013, l'acte de constitution de servitudes.

#### Prolongation du droit de superficie -Rue du Lac 28 et 28 B

Le droit de superficie sur la parcelle communale N° 801 sise «Aux Pierrettes», et d'une surface de 1'468 m², est arrivé à échéance le 1er septembre 2013.

L'étude de la nouvelle redevance a pris un peu de temps; les délais légaux ne pouvant être respectés, une prolongation de cet acte d'une année a été nécessaire aux mêmes conditions. L'acte a été signé le 27 août 2013.

#### **Gérances**

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, un changement de locataire a été enregistré.

Depuis le 1er octobre 2011, et dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, l'immeuble sis à l'avenue du 1er Mai 13 est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

#### Crissier 1B

En prévision des importantes transformations que va subir la zone de la gare dès 2014, impliquant la démolition de l'immeuble sis à la rue de Crissier 1B, le bail à loyer de l'appartement de 5 pièces en duplex a été résilié pour son échéance, soit le 1er juillet 2013. La locataire a quitté les lieux le 1er octobre 2013, ayant trouvé un nouveau logement pour cette date.

Les étudiantes logeant dans les trois chambres des combles et surcombles ont également été informées que leurs contrats ne pourraient pas être reconduits après le 1er février 2014. Toutefois, ayant terminé leur formation à l'Ecal ou changé d'école, elles ont quitté les lieux le 1er août 2013. Depuis cette date pour les chambres et le 1er octobre 2013 pour l'ensemble du bâtiment, cet immeuble est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage, ceci jusqu'à la démolition du bâtiment.

#### Rue de Lausanne 35

Suite au départ du siège de la PolOuest sur son site de Prilly, les locaux qu'elle occupait jusqu'alors dans le bâtiment communal sis à la rue de Lausanne 35 ont été libérés début novembre 2013, seul demeure le poste de ville dans une partie du rezde-chaussée. Après des travaux de rafraîchissement, les locaux du 2ème étage seront loués dès le 1er janvier 2014 au bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL).

#### Avenir 5 et 7

Au vu de l'état de vétusté de ces bâtiments, la Municipalité a décidé de résilier l'ensemble des baux à loyer pour 2014. Elle a préalablement reçu les locataires et toutes les mesures ont été mises en place afin de les aider à retrouver un logement.

#### **Sous location**

La Commune sous-loue le 2 pièces sis à la rue de l'Avenir 25.

#### Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage inférieur du 14-Avril. Depuis que les piétons ont la possibilité d'emprunter le passage en surface sur l'avenue du 14-Avril, l'intérêt pour ces vitrines est moindre au vu du faible passage; seules deux d'entre-elles sont encore louées au 31 décembre 2013. Le solde est toutefois à disposition des services communaux.

#### Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Ces appartements ont été occupés toute l'année et de surcroît par les mêmes locataires.



#### Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2013

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 5	-	•	2	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-		-	-	-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Rue de Crissier 1B	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres pour étudiants
Kiosque Renens-Croisée	-		-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route,								
Avenue du 14-Avril	-		-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-		-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxtens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-		-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-		3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 <sup>er</sup> Mai 13 (Cure du 1 <sup>er</sup> Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-		local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1		
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-		
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-		+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Appartements de service :								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège du Léman	-	-	_	1	-	-		
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	24	11	2	7	6	+ 13 garages

#### Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2013 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	6
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	106

11 changements de locataires sont intervenus en 2013.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2013 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de Fr. 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées Fr. 60.- + TVA par emplacement.

#### Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Suite à la mise en place du plan de mobilité de l'Administration communale en novembre 2010, le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants : Verdeaux-Pépinières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Le Service a établi les autorisations pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP et PolOuest ainsi que pour le corps enseignant. En 2013, 928 autorisations trimestrielles (897 en 2012) ont été délivrées. Au 31 décembre, 189 personnes (218 en 2012) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de Fr. 60.-/mois. Cette diminution est due au départ de PolOuest au 1er novembre.

Des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'administration, dont celle du CTC. En 2013, 768 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de Fr. 3'348.-.

#### Section des conciergeries

A l'instar des autres années, de nombreuses tâches ont été réalisées à l'interne par les agents d'exploitation. Les interventions plus conséquentes sur les installations de chauffage, de ventilation, de sanitaire, d'électricité ainsi que les travaux plus spécifiques sont rapportés à l'adjoint technique afin d'être traités rapidement pour le confort des utilisateurs. Au fil des années, la Commune a signé plus de 270 contrats d'entretien (ascenseurs, brûleurs, toitures, etc.), ce qui engendre l'intervention d'environ 70 entreprises chaque année sur les installations des bâtiments communaux. Les contrôles ont encore été optimisés en 2013.

Dans un souci constant d'amélioration des consommations d'énergie des bâtiments scolaires, administratifs et locatifs, des mesures correctrices sont prises régulièrement selon les relevés hebdomadaires fournis par un bureau d'ingénieurs et ceux réalisés à l'interne. Des modifications sur l'éclairage ont été réalisées sur différents sites, soit par la pose de détecteurs de présence ou le changement d'ampoules par du LED. Une rencontre DISPLAY a eu lieu avec les divers représentants des communes Cité de l'énergie avec pour thème «le chauffage à distance».

L'ensemble des agents d'exploitation a suivi une formation théorique et pratique auprès de l'ECA sur les risques et le comportement à adopter en cas d'incendie. L'adjoint technique ainsi que le chargé de sécurité ont participé à une journée thématique «de cause à effet dans le monde de la sécurité». Un cours organisé par Energo sur l'optimisation des coûts d'exploitation a été donné au chargé de sécurité et un autre sur les installations de chauffage a été dispensé à deux collaborateurs. L'agent d'exploitation polyvalent/chargé de sécurité a obtenu une autorisation d'exploiter en tant qu'électricien afin d'intervenir sur des dépannages ou des petites interventions urgentes. Dès lors, selon les rapports établis, un organe de contrôle agréé passe une fois par année pour valider les tra-

Le chargé de sécurité a suivi un cours de deux jours sur «la sécurité et santé au travail». Des mesures, telles que l'achat de couvertures antifeu, la pose de panneaux de sécurité et de premiers secours ainsi que l'établissement de plans d'évacuation incendie, ont été effectuées dans certains bâtiments.

Une dizaine de jeunes ont suivi un stage d'agent d'exploitation d'une à deux semaines afin de découvrir la profession. Deux personnes de l'ORIF (Intégration et formation professionnelle) sont venues pour une plus longue durée, afin de parfaire leurs connaissances pratiques. La salle de gymnastique de Maurabia est mise à disposition de l'ORIF à Renens, afin que les apprentis puissent s'intégrer dans la réalité professionnelle. Une auxiliaire de nettoyage et un aide concierge ont donné leur démission. Dès lors, un temporaire a commencé en juillet et une agente d'exploitation a été recrutée.

Comme chaque année, les grands nettoyages des sites scolaires ont été renforcés par une vingtaine de jeunes étudiants pendant les trois premières semaines des vacances d'été. Courant juin, un nettoyage à fond a également eu lieu à Ondallaz.

Sensible aux aspects environnementaux et économiques, le service a démarré un nouveau projet sur le site du Léman en utilisant une solution de nettoyage d'entretien 100% biodégradable. Il s'agit d'une eau hydrolysée fabriquée à base de sel par le biais d'un courant électrique. Cette solution est à la fois désinfectante et détergente. De plus, il n'y a aucun risque d'allergie ou de détérioration de matériaux suite à une utilisation non conforme. Plusieurs tests ont été réalisés en comparaison avec des produits chimiques et les premiers essais sont très concluants. Toutefois, les effets de cette solution doivent être étudiés sur le long terme et il faudra obtenir toutes les certifications pour se positionner quant à la continuité de ce projet. De plus, son coût sera un élément déterminant. Hormis les institutions privées, la Ville de Renens est la première commune de Suisse à se lancer dans un tel concept.

#### **Garde-meubles communal**

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Environnement-Maintenance.

13 avis d'expulsion et 20 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 33 au total, ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (40 en 2012). Sur ce nombre, 10 personnes (7 en 2012) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

#### Service Environnement-Maintenance

Le Service Environnement-Maintenance gère les activités principales suivantes:

- Maintenance
- · Logistique et manifestations
- · Espaces verts
- · Gestion des déchets
- Développement durable

#### Introduction

L'année 2013 a été à plus d'un titre extrêmement chargée pour le Service Environnement-Maintenance. Si le plus gros dossier a été la mise en place de taxes incitatives au tri des déchets avec toutes les conséquences associées et le suivi de ces mesures, le service a assumé de nombreuses tâches et projets en parallèle.

En matière de maintenance, la réfection complète des WC publics du Village a été effectuée.

La section Espaces verts a travaillé sur le réaménagement complet d'un des plus grands et plus beaux parcs de Renens : le Parc des Paudex, qui a été inauguré en grande pompe le 24 octobre 2013. Le réaménagement partiel du Parc Frehner, la réfection de la Volière et l'aménagement complet du jardin des Globe-Trotteurs ont été également réalisés cette année. Tout ceci, en plus des traditionnelles tâches dévolues aux jardiniers communaux telles que les tontes des pelouses, les plantations et l'entretien des massifs à fleurs, des 2'500 arbres communaux et de tout

l'écrin chlorophyllien qui fait de Renens une ville verte.

La Direction du service s'est encore attelée à une tâche particulièrement chronophage qui est celle du 3ème audit pour le renouvellement du label «Cité de l'énergie»; ce label a été obtenu avec succès.

En parallèle à ces grands projets, les «petites mains» ont balayé, déneigé, débroussaillé, tondu, arrosé, taillé, désherbé, planté, pour que chaque habitant jouisse d'une ville où il fait bon se balader et déambuler dans des rues propres et verdoyantes.

#### **Section Maintenance**

La propreté en ville est une des tâches principales du Service. Un certain individualisme contemporain mettant à mal les travaux d'intérêt général, tels que la propreté des rues et trottoirs, accentue un sentiment d'insécurité. C'est pourquoi, le Service a intensifié le nettoiement au centre-ville, mis de nombreuses poubelles de ville à disposition et fait de la sensibilisation à la population contre le «littering» de manière récurrente. Par exemple, on peut citer la journée «Clean-up Day» du 21 sep-

tembre 2013, qui a eu lieu au niveau national sous l'égide de PET-Recycling et du Pusch, organisation à but non lucratif pour la pratique environ-nementale. Par

ailleurs, une action originale a été proposée à la population renanaise avec la collecte de mégots de cigarettes aux alentours de la place du Marché. Ainsi, 1'066 gr de mégots ont été collectés et une somme de Fr. 1'066.- a été versée à la Fondation Théodora pour les enfants hospitalisés.

Si les derniers mois de l'année 2013 n'ont pas vu l'ombre d'un flocon de neige, le début d'année a par contre engendré 10 sorties, représentant 546 heures de travail pour 70 tonnes de sel épandues. Les véhicules et le matériel mis à disposition des collaborateurs du service ont permis à celui-ci d'être efficace sur le terrain.

Le service a entrepris la réfection des WC publics sur plusieurs années. En 2013, ce sont ceux du Village qui ont été complètement rénovés. Les urinoirs et lavabos ont été remplacés par des modèles en inox. L'éclairage a été modernisé et le carrelage aux murs et au sol a été entièrement refait par le personnel du Service Environnement-Maintenance.

Le WC public du chemin des Clos sera également entièrement rénové pendant l'hiver 2013-2014.



«Clean-up Day»

## Section logistique et ateliers

A chaque professionnel du service, sa réalisation annuelle en plus des tâches coutumières :

#### Menuisier

Chaque année, le menuisier est occupé à entretenir le mobilier urbain, les places de jeux, les infrastructures telles que tables de cantine, bancs, chaises, etc. Il assume également toutes les «bricoles» dans l'entretien des bâtiments communaux, surtout pour les locatifs. La réalisation majeure du menuisier a été la construction et la mise en place de la passerelle qui enjambe l'étang du Parc des Paudex.



Passerelle parc Paudex

#### **Peintre**

Le peintre communal et son apprentie ont également des tâches d'entretien courant dans les bâtiments communaux ainsi qu'en extérieur. La plus grande réfection est le 2ème étage du bâtiment administratif sis à la rue de Lausanne 35 avec plus de 200 m² de mur à repeindre.

#### Maçon

Outre tous les petits travaux liés à son métier, le maçon a également

Rue de Lausanne 35



participé à la réfection du Parc des Paudex, à la réfection des WC publics du Village et à la transformation du 2ème étage du bâtiment administratif de la rue de Lausanne 35. De plus, il a effectué la majeure partie des transformations des nouveaux locaux des Lapins Bleus à l'avenue de Préfaully 31.

#### **Manifestations**

Liste des manifestations 2013 :

LIS	ste des mannestation	0115 2013 .
	Apéritif culturel	15 février
	Exposition Philatéliste	9
	à la Salle de spectacl	
	Fête du printemps	30 mars
	Ouverture officielle	30 mars
•	du Marché	20 avril
		20 aviii
•	Fête des garderies	20!!
	«Salle de spectacles»	
•	Tour de Romandie	24 et 25 avril
•	Inauguration terrain	
	synthétique «Censuy	
•	Kermesse catholique	4 et 5 mai
•	Marché aux puces	
	«Fourmi Rouge»	18 mai
•	Vide-greniers	25 mai
•	Meeting natation	25 et 26 mai
	Cirque «Star Light»	du 2 au 7 juin
	Tournoi «Graines	•
	de Foot»	8 juin
	Tarmac Festival	8 juin
	Fête de quartier	. ,
	«Simplon»	22 juin
	Flamenco (Salle de	
	spectacles)	29 juin
	Concerts d'été	5 et 6 juillet
•	Fête du 1er Août	1 <sup>er</sup> août
•	Piazzetta	23 et 24 août
•		
•	Fête de Florissant «C	GAF» 24 août
•	Fête de quartier	25 24
	«Cœur de Ville»	25 août
•	Fête au Village	31 août
•	Fête «Fourmi Rouge»	7 et 8 septembre
•	Course pédestre	21 septembre
•	Clean-up Day	21 septembre
•	Clôture des animatio	
	du marché	28 septembre
•	Femmes Solidaires	5 octobre
•	Journée «Refus de	
	la misère»	17 octobre
•	Vide-greniers	19 octobre
•	Fête Asturiano	
	«Place du Marché»	19 octobre
	Inauguration «Parc	
	des Paudex»	24 octobre
	Puces Paroisse	
	protestante	2 et 3 novembre
	Marché aux puces	_ 5. 55 (6)
	«Sur la Croix»	1 <sup>er</sup> décembre
	Coupe des sapins	i decembre
	à Bottens	28 novembre
	a Dottons	20 HOVEHIDLE

Téléthon
Noël à Renens
7 décembre
14 et 15 décembre

Comme chaque année, la section logistique et manifestations est sollicitée pour la mise à disposition de nombreuses infrastructures. Montage et démontage des cantines et vitabri, transport et mise en place de stands, tables, bancs, chaises, podiums, décorations, pavoisements, etc. Ce conséquent travail est répétitif mais indispensable au bon fonctionnement des manifestations organisées tant par les services communaux que par les sociétés locales.

#### Section espaces verts

Hormis le travail récurrent d'entretien et d'aménagement des parcs et promenades de la Ville, les jardiniers communaux ont eu l'avantage de procéder à des réaménagements spécifiques avec comme point d'orgue la réfection complète du Parc des Paudex

Plusieurs autres aménagements de moyenne importance ont également été effectués cette année, notamment :

## Aménagement du jardin de la garderie des Globe-Trotteurs

La garderie des Globe-Trotteurs a ouvert ses portes en 2006. Le jardin attenant a été aménagé avec une partie en dalle en caoutchouc et une autre partie avec un jeu pour enfants en bas âge directement posé sur un sol engazonné. Cette structure, installée sur une dalle de garage souterrain, s'est avérée être imperméable à l'eau. En effet, après chaque pluie, le jardin était détrempé et inaccessible aux enfants, le gazon se transformant en terre battue. Pour remédier à cet état de fait, la section Espaces verts a travaillé de concert avec les responsables de la garderie sur un projet de réaménagement du jardin. Ainsi, le jeu principal a été récupéré et déposé sur un sol souple, perméable, coulé sur la totalité de la surface du jardin d'environ 200 m<sup>2</sup>. Des bacs à sable et une petite dune avec des bois à grimper ont été intégrés au nouvel aménagement. Ce dernier a été complété par la plantation de quelques arbustes en périphérie ainsi que par une palissade synthétique le long du treillis existant. Les travaux ont été effectués en partie par les collaborateurs du service.





WC Village hommes/femmes







Après

Les Globes-Trotteurs - Avant

#### Réfection de la Volière

Sur le cheminement reliant la promenade de Verdeaux au Village, la Volière datant de 1969 a été rénovée et son treillis a été complètement changé. Une nouvelle haie d'Osmanthus complète cette petite réfection.

#### Réaménagement partiel du Parc Frehner avec un couvert à vélos

A la périphérie immédiate du centreville, ce parking devait accueillir un abri à vélos selon le plan de mobilité de la Ville de Renens. Ainsi, un nouvel aménagement intégrant cette infrastructure a été repensé. Les anciennes haies de troènes ont laissé place à une plantation de fleurs vivaces et le pourtour de la maison de l'Avenir 2, occupée par le Service du personnel, a complètement été remodelé. Tous ces travaux ont été effectués par les collaborateurs du Service Environnement-Maintenance et leurs apprentis paysagistes.





Pourtour Avenir 2 et abri à vélos



#### Promenade des Cornouillers

Pendant

C'est dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle ligne tl nº 25 qui longe l'avenue du Censuy que cette promenade a pris forme durant l'automne

Les vieux peupliers longeant cette rue étaient condamnés à court terme. En effet, leur état sanitaire était dépérissant. Seul un magnifique cornouiller trônait ainsi au centre de la plate-bande herbeuse. Afin de remplacer les peupliers, une dizaine d'aubépines tiges a été plantée et une douzaine de cornouillers de diverses variétés a rejoint le solitaire pour former une nouvelle promenade «des Cornouillers». Le semis d'une prairie fleurie va venir compléter cet aménagement paysager.

#### Inauguration du terrain synthétique du Censuy

Bien que tous les travaux de construction du terrain synthétique du Censuy ont été réalisés en 2012 et décrits dans le précédent rapport de gestion, l'inauguration officielle a eu lieu le samedi 24 avril 2013.

Un match de gala a été organisé à cet effet avec la participation exceptionnelle du Président du Conseil d'Etat vaudois, M. Pierre-Yves Maillard (2 buts !) et arbitré par un autre membre du Conseil d'Etat, M. Philippe Leuba. Cette infrastructure a été remise au FC Renens.

#### Cimetière

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, 18 tombes de l'année 2007 ont été modifiées et intégrées dans le cadre de la conception dite «Sylvestre». Au cours de l'année 2013, 84 décès ont été enregistrés au cimetière de Renens, soit 31 inhumations de corps et 53 de cendres, dont 27 ont été déposées au Jardin du Souvenir.

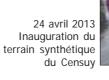
#### Jardins familiaux

On dénombre 251 jardins familiaux, soit 67 de plus qu'il y a 5 ans. Ils sont répartis sur 9 sites différents de la manière suivante :

Airelles	6 jardins
Biondes	16 jardins
Baumettes	8 jardins
Censuy	47 jardins
Château	22 jardins
Paudex	42 jardins
Sous-Biondes I	43 jardins
Sous-Biondes II	55 jardins
Simplon	12 jardins

Le taux de rotation des locataires des jardins est relativement faible avec seulement 9 changements en 2013.

En outre, après une dizaine d'années à la tête du Groupement des jardins familiaux de Renens, M. Pierre Mathez a cédé sa place de président à M. Alberto Mocchi lors de l'Assemblée générale du 28 mars 2013 qui a réuni plus de 80 jardiniers amateurs.



#### Réaménagement du Parc des Paudex

Suite à une séance publique, les riverains et utilisateurs du parc ont pu faire part de leurs desiderata en matière d'aménagements ludiques et paysagers. Fort de ces remarques pertinentes et constructives, le service a pu présenter un projet proche de l'attente des habitants. En fonction des diverses demandes, cinq catégories d'équipements ont été réalisées.

Du côté paysager, l'étang a complètement été refait par les jardiniers communaux et leurs apprentis.

L'arborisation du parc a été conservée à l'exception de grands érables avantageusement remplacés par des arbres indigènes mieux adaptés au lieu.

L'éclairage public a été rénové ainsi que le goudronnage des cheminements.

Rendu à la population lors de l'inauguration qui a eu lieu le 24 octobre 2013; plus de 200 personnes se sont réunies pour prendre possession d'un des plus grands et beaux parcs de Renens en participant à la plantation d'un verger hautes tiges de vieilles variétés.

Un petit + ..... tous les arbres du parc ont été étiquetés avec leur nom latin et français ainsi que leur pays d'origine.



Jeu pour les petits de 0 à 3 ans avec des parcours d'équilibre



Espace jeux en bois pour les plus grands entre 6 et 12 ans «L'Arène de la Jungle»



Tyrolienne pour les pré-adolescents



Table de ping-pong



Construction d'un mini-terrain de football avec pare-ballons



Quelques engins d'exercices physiques



L'étang et sa passerelle

24 octobre 2013 Inauguration du parc

#### Section Gestion des déchets

#### Taxe au sac

Le Canton a adopté en date du 3 juillet 2012 le complément de la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige que les communes financent l'entier des frais d'élimination des déchets par des taxes, sans recourir à l'impôt, avec une entrée en vigueur demandée au 1er janvier 2013.

La Municipalité a décidé en octobre 2012 de ne pas précipiter sa décision et de réfléchir à des formules simples et acceptables par tous. De plus, elle a estimé qu'il ne fallait pas mettre la population devant le fait accompli, mais accompagner toute la démarche par une politique de communication coordonnée et progressive, en axant son discours sur l'importance du tri.

Quelques axes principaux ont été retenus dans l'étude du dossier. On peut citer comme exemple le souci de ne pas mettre en place une «usine à gaz» et de trouver, en relation avec la taxe de base, le moyen d'élaborer une solution sociale acceptable. Le renforcement du tri des déchets et leur valorisation est un point qui a particulièrement retenu l'attention, ainsi que la situation des personnes, jeunes et plus âgées, qui utilisent des langes pour différentes raisons, dont parfois de santé, ceci sans pénaliser, ni culpabiliser.

Un groupe de travail composé de représentants des différentes directions que sont l'Administration générale, Finances-Cultes, Urbanisme-Travaux et Bâtiments-Environnement, et des chefs des services concernés a été mis en place. Un équilibre technico-politique a ainsi été trouvé pour mener à bien cette étude.

La mise en œuvre de la taxe au sac et de la taxe de base a influencé directement le règlement

communal sur la gestion des déchets de la Ville de Renens. Celui-ci datant de 1998, une profonde révision a été faite et présentée à la Direction générale de l'environnement, Service des eaux, sols et assainissement (SESA) du canton de Vaud pour un examen préalable. Ce

17 litres	1 rouleau	10 sacs	Fr. 10.00 (Fr. 1.00/pièce)
35 litres	1 rouleau	10 sacs	Fr. 20.00 (Fr. 2.00/pièce)
60 litres	1 rouleau	10 sacs	Fr. 34.00 (Fr. 3.40/pièce)
110 litres	1 rouleau	5 sacs	Fr. 30.00 (Fr. 6.00/pièce)



règlement a été validé par le Conseil communal

Suite à toutes ces réflexions et en tenant compte des travaux du groupe de travail, la Municipalité a proposé au Conseil communal la révision du règlement communal sur la gestion des déchets et l'introduction de la taxe au sac, accompagnée d'une taxe de base à l'habitant, ainsi qu'aux entreprises et commerces, dès le 1er juillet 2013.

Afin de répondre à l'obligation légale du principe du pollueur-payeur édicté à la fois dans la Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement et la Loi cantonale sur les déchets, la Municipalité de Renens a proposé au Conseil communal de mettre en œuvre le concept préconisé par le périmètre Valorsa et Lausanne Région.

Selon ce concept, les prix sont prévus pour une période de 5 ans et s'entendent TVA comprise. Le sac taxé mis en vente



est décliné en 4 grandeurs conventionnelles (voir tableau ci-dessus).

Identique pour toutes les communes qui participent à l'harmonisation régionale, ce sac peut être acquis dans toutes les grandes surfaces et beaucoup de petits commerces.

Pour les écoles, bâtiments administratifs ou encore crèches communales propriétés de la Ville de Renens, l'achat des sacs pré-taxés a été centralisé au CTC.

Avantages de l'introduction de la taxe

- Ce concept incite les habitants à mieux trier les déchets, mais aussi à changer leur comportement dès l'achat du produit en suivant l'adage qui dit que «le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit».
- Le système proposé permet de réduire sensiblement le tonnage d'ordures ménagères et les coûts qui leur sont liés.
- La taxe au sac incite les habitants à retourner dans les commerces tous les déchets dont l'acquisition est soumise au paiement d'une taxe anticipée de recyclage (TAR), tels que piles et batteries, néons

et ampoules économiques, appareils électriques et électroniques, PET, etc.

- Les habitants continueront à être sensibilisés au tri des déchets par différentes actions (sur le territoire communal, dans la presse et au niveau régional).
- Le concept amène chacun à prendre conscience des frais engendrés par la gestion des déchets.

La taxe au sac ne peut pas couvrir à elle seule tous les frais liés à l'élimination des déchets urbains. En effet, le prix du sac serait plus élevé (Fr. 3.50 à 4.- par sac de 35 litres pour Renens) et ne serait certainement pas accepté par le citoyenconsommateur. Les nouvelles dispositions cantonales introduites le 3 juillet 2012 exigent que les communes financent l'entier des frais d'élimination des déchets urbains par des taxes sans recourir au revenu des impôts. La taxe au sac doit couvrir au moins 40% des frais et le solde doit être financé par la taxe de base.

Le revenu lié à la taxe au sac est reversé à la commune par Valorsa sous forme de rétrocession. Il est calculé sur la base des facteurs suivants:

- tonnage des déchets urbains collectés
- pondération due à l'accroissement du tri et report sur d'autres filières selon l'évolution des quantités d'ordures collectées sur l'ensemble de la région et les ventes de sacs réels
- poids des sacs selon la manière dont le citoyen remplit ceux-ci (entre 3,5 et 4,5 kg pour 35 li-
- frais généraux du concept

#### Taxe forfaitaire

La Municipalité a opté pour une taxe à l'habitant. Simple au niveau de sa gestion, elle permet une répartition homogène des frais résultant de la mise à disposition des infrastructures et de la logistique inhérentes aux déchets. Afin de ne pas pénaliser les familles, les enfants jusqu'à 18 ans sont exonérés du paiement de la taxe. La situation au 1<sup>er</sup> janvier est déterminante pour le calcul de la taxe de base de l'année en cours.

Sur la base des éléments comptables connus lors de la rédaction du préavis, la taxe a été fixée pour 2013 à Fr. 90.- TTC pour l'année complète. La taxe dans d'autres communes peut être plus ou moins élevée par rapport à Renens, en raison principalement des efforts consentis ou pas dans le domaine du tri et des prestations offertes.

#### Mesures d'accompagnement

En lieu et place de mesures sociales complexes pour la distribution de sacs pré-taxés aux familles avec enfants en bas âge ou aux personnes incontinentes, la Municipalité a proposé à ces catégories de personnes d'utiliser des sacs transparents qui sont déposés avec la collecte des sacs taxés, sans autre procédure.



La Municipalité n'a, dans ce domaine, pas voulu suivre les directives du concept régional. Cellesci prévoient la remise de

sacs aux intéressés; un certain nombre pour les enfants jusqu'à un âge déterminé et pour les personnes souffrant d'incontinence, sur présentation d'un certificat médical. Ces deux catégories devant se rendre à la commune avec une attestation pour toucher le nombre de sacs correspondants à la situation. Cette solution aurait été aussi appliquée aux crèches, pour les mères d'accueil et les EMS.

Par conséquent, la Municipalité a décidé de proposer des sacs transparents pour l'élimination des langes, à titre privé ou public, quelles qu'en soient les raisons. En effet, il a semblé important de ne pas stigmatiser une partie de la population en les culpabilisant et en leur faisant faire des démarches administratives inutiles et parfois difficiles.

## Sensibilisation de la population à la gestion des déchets

La Municipalité a décidé de mettre en place une politique de communication liée à l'introduction de la taxe au sac, mais surtout au tri. Des articles paraissent déjà depuis longtemps dans le journal communal. Il s'agit souvent de conseils et d'informations. Des informations se trouvent aussi sur le site www.renens.ch.

Ainsi une campagne complète a été mise en place pour accompagner le citoyen jusqu'au 1er juillet 2013.

Cette information écrite a été complétée par la tenue de stands sur la Place du Marché :

- 29 juin 2013 : présence de la Direction du service pour renseigner la population
- 31 août 2013 : la mise en place d'un appartement témoin et la mention de toutes les filières de tri et récupération des déchets
- 7 septembre 2013 : la représentation d'un spectacle sur la sensibilisation à la consommation avec le groupe Funky Pudding

En parallèle, plusieurs actions ont été mises en place pour l'amélioration de la gestion des déchets; les principales sont :

- d'obliger, de par son règlement communal sur la gestion des déchets, les propriétaires et gérances à mettre à la disposition des locataires les moyens nécessaires à la collecte des déchets en porteà-porte, soit des conteneurs spécifiques pour les ordures ménagères, le papier/carton, le verre et les déchets organiques, ceci à partir de trois logements. Pour les logements individuels ou mitoyens, une mise en commun par quartier ou par rue est favorisée et encouragée, avec si nécessaire le soutien des services communaux.
- déchèterie de Malley : un renforcement du personnel d'accueil a été mis en place; de plus, la partie déchèterie pour entreprises est exceptionnellement ouverte au public le samedi toute la journée, soit un doublement de la surface d'accueil.

- déchèterie de Bussigny: un renforcement de l'accès à la déchèterie est à l'étude. Un renforcement du personnel le samedi a été mis en place dès le 1er janvier 2013.
- déchèteries mobiles de quartier : afin de renforcer l'offre en la matière, une 7<sup>ème</sup> déchèterie mobile de quartier a été ouverte aux habitants dans le quartier des Biondes. Le territoire communal est ainsi complètement desservi. Les horaires d'ouverture des déchèteries mobiles ont été ajustés à la demande. S'il s'avère que la fréquentation de ces in-

frastructures augmente de manière exponentielle, des mesures seront prises en conséquence.



- de contrôler le respect de la mise en application de la taxe au sac afin de maîtriser les coûts et éviter des opérations illégales et nocives pour l'environnement, telles que : tourisme des déchets, incinération individuelle, dépôts dans la nature, évacuation par les WC, etc.
- distribution d'un sac de 35 litres à chaque ménage renanais, avec une notice explicative.

Toutes ces mesures n'ont pu être mises en place et respectées sans un renforcement de l'effectif par l'engagement d'un collaborateur supplémentaire (1 EPT). Les tâches principales de cet «Ambassadeur du tri», comme recruté dans de nombreuses communes, sont les suivantes :

 présence renforcée dans les déchèteries mobiles de quartier, y compris la déchèterie supplémentaire des Biondes. En effet, il est nécessaire d'avoir deux pro-





29 juin 2013 Stand d'information

fessionnels pour assumer la bonne gestion de cette presta-

- contrôle et collecte des déchets ne correspondant pas au principe de taxe au sac mis en place (collecte des déchets abandonnés, contrôle des sacs, nettoyage des points de collecte, vidanges des corbeilles à apport volontaire comme l'aluminium, le PET, les piles, le fer blanc, etc.).
- tenue de stands d'information spécifiques lors de manifestations thématiques, telles que les videgreniers ou la «Fête du tri», ou encore l'opération «coup de balai».
- prises de contact avec les propriétaires, les gérances et les concierges d'immeubles pour que tous les moyens soient mis à disposition des citoyens, afin de permettre un tri des déchets efficient.

Une information soutenue et professionnelle de proximité est gage de substantielles économies. L'accompagnement de toutes ces mesures est obligatoire pour que le résultat soit à la hauteur des ambitions de la Municipalité, soit un taux de recyclage de 60% en 2014 ce qui est en bonne voie de réalisation.

Et enfin, en marge de la mise en place de la taxe au sac, une subvention communale a été octroyée au bénéfice des personnes physiques assujetties à la taxe de base à Renens pour le financement de l'élimination des déchets visant à compen-

ser partiellement le coût de la vie. Le montant de cette subvention est équivalent à la taxe de base TTC qui est facturée. Cette mesure financière exceptionnelle complète de façon harmonieuse un concept de taxe incitative sur les déchets réfléchi, social et politiquement correct tout en respectant les lois et législations en vigueur.

Les premières incidences sur la gestion des déchets se sont rapidement fait sentir. Et si quelques points négatifs comme l'augmentation des déchets collectés dans les poubelles de rues ou encore quelques fraudes les premiers mois avec la collecte de 4,7% de sacs noirs encore trouvés dans les conteneurs, les premiers chiffres démontrent que le message de tri a très bien passé auprès de la population et que les objectifs fixés ont été atteints voire même dépassés! Le détail des premières projections apparaît dans le chapitre prochain sous forme de graphique très parlant.

#### Collecte en porte-à-porte

Les effets de la taxe au sac entrée en vigueur le 1er juillet 2013 sont illustrés sur les 4 graphiques ci-après (pages 88 et 89).

cipalité a décidé dans un premier temps d'augmenter la fréquence de ramassage des déchets végétaux en complétant la collecte pendant les mois hivernaux à une fréquence hebdomadaire et de doubler cette collecte les mois estivaux en passant les lundis et jeudis.

Suite à l'analyse des chiffres, la Muni-

#### Déchèteries mobiles de quartier

Si les apports en quantité sont assez stables, la fréquentation a quant à elle fortement augmenté, estimée à + 25% de passages avec un conseil à la clientèle très apprécié de la population par nos deux recycleurs.

#### Vide-greniers 2013

Les deux traditionnels vide-greniers, organisés sur le parking du Censuy les 25 mai et 19 octobre 2013, ont rencontré un vif succès avec plus de 80 inscrits à chaque édition pour une centaine de chineurs.

#### Poubelles à piles

Bien que tous les points de vente soient tenus de les reprendre gratuitement, le taux de collecte actuel des piles est de seulement 70%. L'objectif fixé par la Confédération est de 80%. Les piles et les accumulateurs usagés contiennent un taux élevé de matériaux valorisables. En permettant qu'ils soient récupérés grâce au processus de recyclage au lieu de finir à la poubelle, cela contribue à la conservation de ressources essentielles. Parallèlement, cette valorisation évite que certains métaux lourds toxiques, tels que le zinc ou le plomb, aboutissent dans la nature.

Afin de favoriser la récupération de ce déchet particulièrement polluant, la Municipalité a décidé d'implanter 18 poubelles collectrices spécialement adaptées. L'organisme d'intérêts pour l'élimination des piles Inobat a offert une subvention de 75% à l'achat de ces nouvelles poubelles.



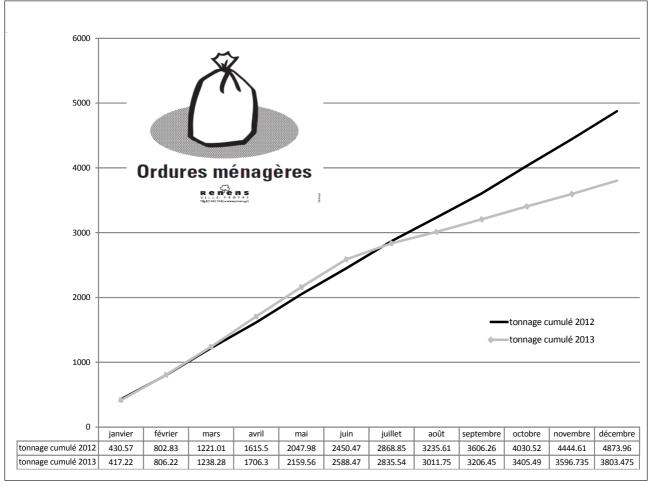
Poubelle à piles

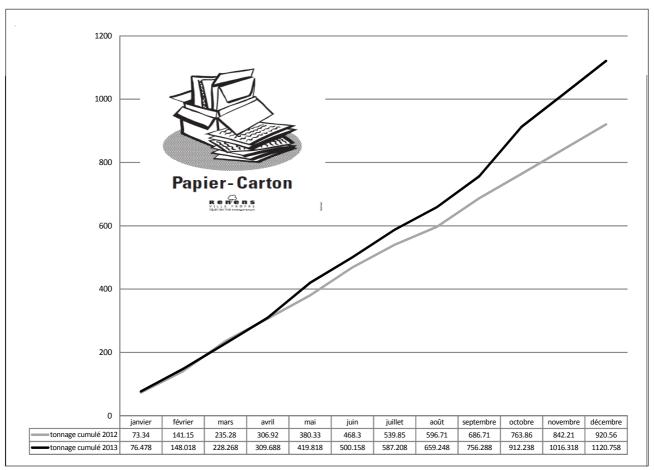
7 septembre 2013 «Funky Pudding»

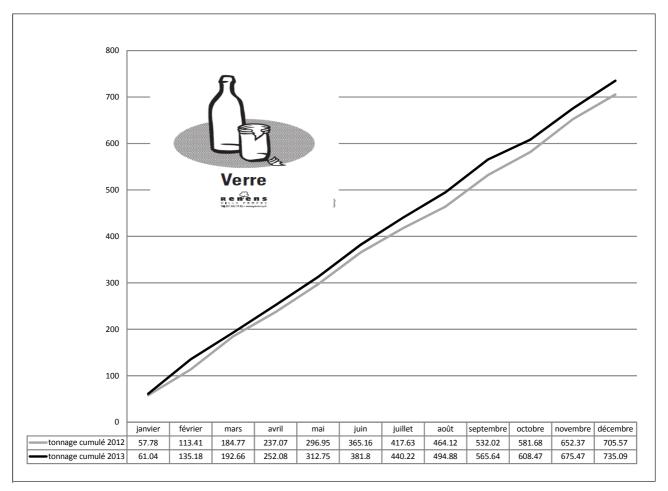


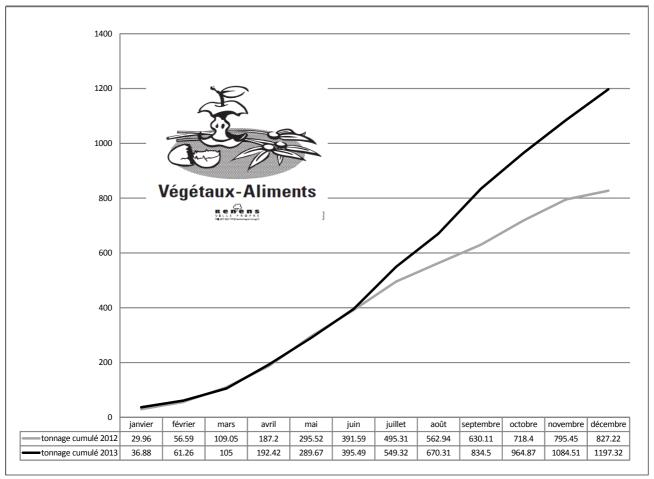


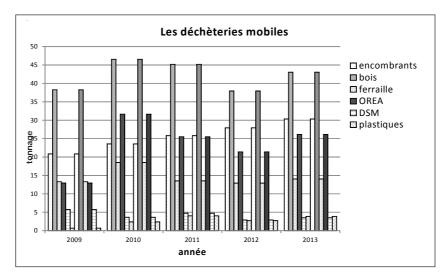


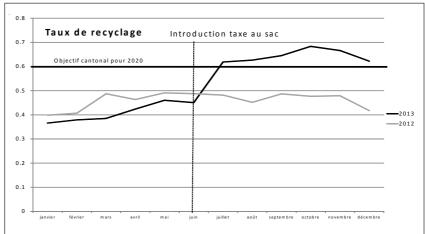


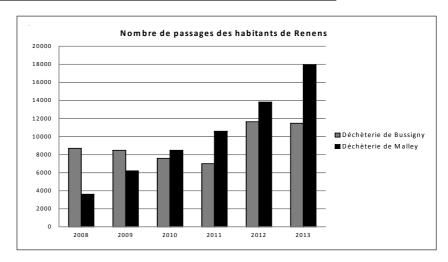














#### Boîte d'échange entre voisins

Suite à une interpellation du Conseil communal, une boîte d'échange entre voisins a été installée à titre expérimental dans le quartier de Sur la Croix. Cette initiative rencontre un joli succès.

Boîte d'échange entre voisins

#### Développement durable

#### Réaudit du label «Cité de l'énergie»



Après 2005 et 2009, Renens a obtenu pour la troisième fois la labellisation «Cité de l'énergie» en 2013. Cette distinction est la preuve d'une politique énergétique respectueuse de l'environnement. Renens est principalement active dans le domaine de la mobilité avec les grands projets du tram et de la rénovation de la gare.

En 2013, la Municipalité a adopté la vision de la société à 2000 watts dans le cadre de la révision du Concept énergétique communal. Ce dernier définit les principes directeurs et les objectifs spécifiques qualitatifs et quantitatifs pour l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la mobilité et l'urbanisme.

Un système d'indicateurs a été mis en place. La majorité des utilisations énergétiques (électricité, gaz, carburants, eau, mobilité) par l'administration communale et l'ensemble de la commune ont été référencées. Cette méthode permettra à l'avenir de mesurer l'évolution des consommations énergétiques de la commune. Pour les bâtiments communaux, le suivi énergétique est assuré d'une part, par le bureau Enerplan et d'autre part, en interne à l'aide du programme Energo. A noter que l'ensemble des bâtiments communaux consomment de l'électricité à raison de 93% d'origine hydraulique et 7% possédant le label écologique «nature made star».

Le développement du chauffage à distance est planifié pour une grande partie du sud de la ville jusqu'au nouveau quartier des Entrepôts et du côté nord-est en direction du quartier de Florissant.

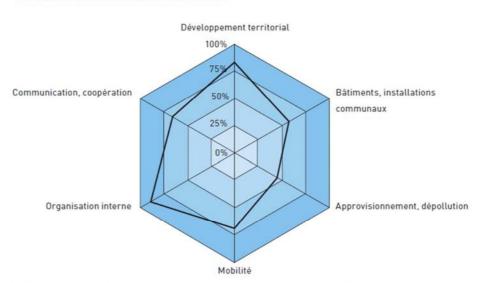
La Municipalité a également adopté le «standard bâtiment 2011», basé sur les objectifs de la société à 2000 watts pour toutes les constructions communales à venir. L'extension du site scolaire du Censuy devra répondre à ces recommandations.

L'assainissement de l'éclairage public va se poursuivre en lien avec les grands travaux routiers et de mobilité de la ville, à l'instar de l'installation de l'éclairage en LED lors de la rénovation des rues adjacentes à la place du Marché. Le remplacement de toutes les ampoules à vapeur de mercure est annoncé pour 2015.

En terme de politique d'achats responsables, Renens s'est dotée d'une directive spécifique pour les fournitures de bureau, les produits d'entretien des bâtiments, les véhicules, les matériaux de construction, etc. Une promotion auprès de l'ensemble des services communaux doit encore être établie.

Renens communique sur le thème de la durabilité de façon continue. Le concept «Renens ville durable» est ancré dans le programme de législature. Le projet à venir le plus prometteur pourrait être le développement d'une centrale solaire participative qui vise à valoriser le potentiel photovoltaïque du territoire communal.

#### Taux de réalisation en 2013



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la ville. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la ville doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

## Fonds communal pour le développement durable

Le fonds communal pour le développement durable est alimenté depuis bientôt 5 ans par une taxe de 0,1 centime par kilowattheure consommé, prélevée sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité. Elle est destinée à financer des actions en faveur du développement durable. Les dernières directives et conditions d'octroi, ainsi que le règlement d'application ont été adoptés par la Municipalité et sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Actions subventionnées au 12 novembre 2013 :

- Isolation et remplacement des fenêtres (2 subventions)
- · Capteurs solaires thermiques (3)
- Panneaux photovoltaïques (1)
- · Vélos électriques (23)
- Accessoires vélos, soit remorques et/ou casques (5)
- · Abonnements Vélopass (2)

- Véhicules à gaz ou électriques (1)
- Changement des anciens gros appareils ménagers (8)

De plus, 200 économiseurs d'eau ont été mis gratuitement à la disposition de la population. Cette action a rencontré un succès relatif, 100 pièces seulement ont trouvé preneur. Le solde a été distribué lors de la remise du label Cité de l'énergie le 21 novembre 2013 et mis à la disposition des habitants dans les réceptions du Greffe municipal et du CTC.

#### Brochure «La biodiversité urbaine au fil du Chemin des sens»

En préambule, cette brochure répond à trois préoccupations :

- la mise en valeur de la communication autour du Chemin des sens
- la réédition de la brochure «Renens, nature en ville» éditée en 2002
- la réponse au postulat «Soutenons la biodiversité à Renens» du 18 mars 2012

La conjonction de ces trois thèmes a pu être réalisée sous la forme de la conception et l'édition d'une brochure intitulée «La biodiversité urbaine au fil du Chemin des sens».

En effet, inauguré en 2010, le Chemin des sens promène le badaud depuis la gare de Renens, en suivant une boucle pédestre de 3 km dans le sud de la ville. Le Chemin des sens est ainsi émaillé d'une quinzaine de «postes» qui attisent le promeneur à développer un de ses cinq sens. Composé d'éléments en béton peints en rouge, ce chemin à la fois didactique et culturel vit sa vie sans qu'une campagne d'information ait été mise en place pour sa promotion. La création d'une brochure prenant comme fil conducteur le Chemin des sens a remédié à ce manque, tout en donnant un second souffle à cet ouvrage.

Par ailleurs, avec l'aide d'un étudiant en gestion de la nature de la Haute école spécialisée de Lullier, une brochure intitulée «Renens, nature en ville» avait été éditée en 2002. Cette brochure faisait la promotion des espaces verts communaux et relatait le travail des collaborateurs en charge de leur entretien. Elle donnait également un grand nombre de pistes pour promouvoir un entretien différencié des espaces verts tant communaux que privés, donnant sa place à une nature qui doit être présente en milieu urbain. Depuis sa parution, dix ans se sont écoulés et la réédition de cette plaquette, pour démontrer l'évolution concrète sur le terrain des mesures mises en place, s'avère être un complément, si ce n'est indispensable, pour le moins précieux.

Enfin, lors de la séance du Conseil communal du 18 mars 2012, un postulat a été déposé pour soutenir la biodiversité à Renens. Il demandait explicitement quel était le bilan de l'état des lieux, dix ans après la parution de la brochure «Renens, nature en ville». Il demandait aussi quelles étaient les mesures prises par le service en charge de l'entretien des espaces verts dans son travail quotidien, quels étaient les critères satisfaisants au développement durable mis en avant et enfin quelle démarche en faveur de l'écologie la Commune comptait faire pour se doter d'un outil de poids dans les futures transactions avec les gérances, propriétaires privés ou entreprises pour les inciter à développer activement un mode écologique de gestion de leurs espaces. L'édition de la brochure «La biodiversité urbaine au fil du Chemin des sens» répond de façon probante aux attentes de ce postulat.

Fort de ces différents constats, le Centre technique communal s'est approché d'un spécialiste en matière d'édition de brochure et de balades urbaines en la personne de M. Pierre Corajoud. Cette riche thématique a enthousiasmé cet auteur-éditeur d'une dizaine d'ouvrages pour proposer à la Commune un concept de brochure abouti.

De format de poche (A6), avec un plan général du parcours du Chemin des sens, chaque thématique est présentée par page avec photo et descriptif, ainsi qu'une ligne générale de la Ville de Renens en matière de biodiversité et la genèse du Chemin des sens. Cela permet aussi de montrer la cohérence des actions menées par la Ville avec bien sûr en toile de fond la volonté politique qui les induit.

L'aboutissement de cette démarche fut une balade orchestrée par M. Corajoud suivie d'environ 80 personnes le samedi 28 septembre 2013 dans le cadre de la Semaine de la mobilité.



# Culture - Jeunesse - Sport



Directrice:

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service:

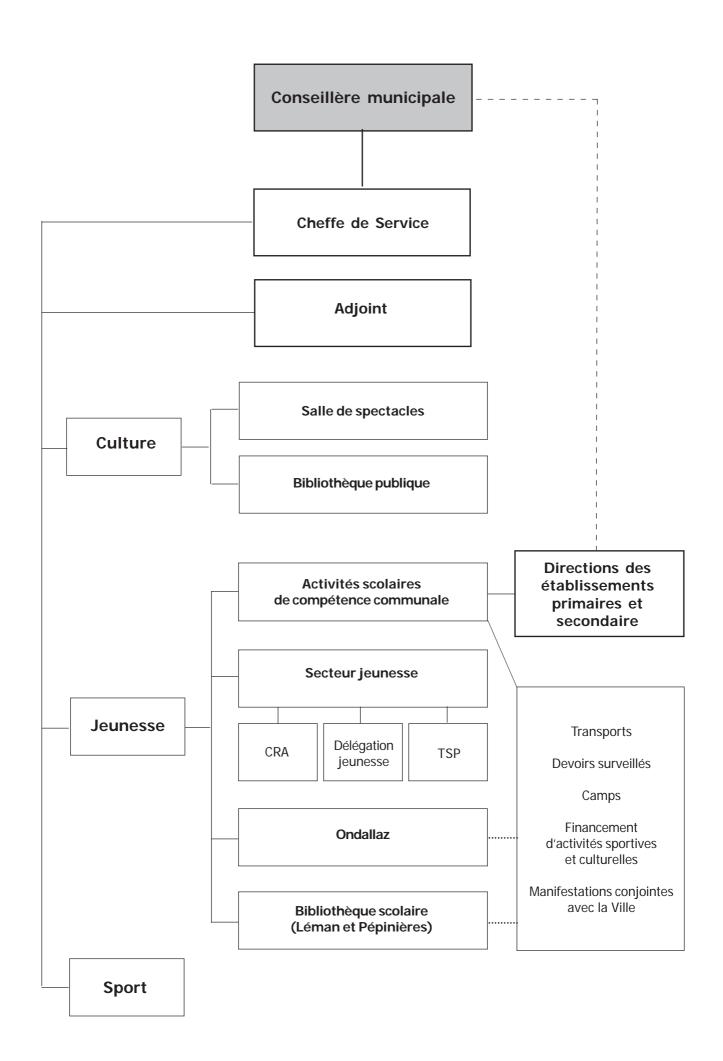
Mme Michelle DEDELLEY

Directeur/trices des établissements scolaires:

M. Michel DERIAZ, Etablissement primaire, jusqu'au 30 avril 2013 Mme Carole BOYER, Etablissement primaire, dès le 1er mai 2013

Mme Carole BOYER, Etablissement primaire Est, dès août 2013 Mme Valérie MERINO DE TIEDRA, Etablissement primaire Ouest, dès août 2013

M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire



# **Culture-Jeunesse-Sport**

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes:

- Politique culturelle
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèques publique et scolaire
- Camps de vacances
- Location de biens communaux

#### Introduction

#### Sport et associations locales

Année faste en manifestations et projets sportifs en tous genres, puisque Renens a vécu le sprint de la troisième étape du Tour de Romandie mercredi 24 avril, avec plusieurs milliers de fans de la petite reine amassés du Pont Bleu à la Rue de Lausanne devant l'Hôtel de Ville, mais aussi une audience internationale avec la retransmission TV en direct sur les trois chaînes nationales et les principales chaînes sportives en Europe et dans le monde.

La journée sportive de Lausanne Région le 6 octobre et la septième édition de la Course pédestre le 21 septembre, ont réuni des sportifs de toute la région.

Au plan local et durant six semaines du 4 septembre au 9 octobre plusieurs dizaines de personnes ont eu l'occasion de pratiquer du sport urbain, au départ de la Place du Marché, avec «En ville en forme» un projet mené en collaboration avec le fitness Flex-Sy Gym.

Enfin, conseils et soutiens sont apportés régulièrement aux sociétés sportives locales qui organisent des manifestations utiles à leur visibilité, tels le Forum des Arts martiaux mis sur pied par le Sentoo Club de Renens, ou une journée de découverte du Cheerleading organisée par le club local de cette discipline venue d'outre-Atlantique.

#### Jeunesse

Le secteur jeunesse, composé de la délégation jeunesse, du Centre de Rencontre et d'Animation ainsi que du travail social de proximité, grâce aux synergies que permet la cohabitation de ces trois domaines d'action depuis maintenant 3 ans, a renforcé la cohérence de ses activités et la pertinence de son offre. Les jeunes sont en effet de plus en plus fidèles, et par conséquent, s'investissent de manière responsable et durable dans de nombreuses propositions. A cet égard, les deux projets qui méritent d'être mentionnés en particulier sont Jeunesse en action, qui a permis à de jeunes Tunisiens de passer une semaine avec des jeunes de Renens,

et JM Web, une semaine organisée sur le thème des nouveaux médias et de leurs limites, thème qui a indéniablement beaucoup caractérisé les activités du secteur jeunesse.

#### **Ecoles**

Avec l'entrée en vigueur du concordat HarmoS et de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), l'année 2013 a été particulièrement chargée au niveau des établissements scolaires et indirectement du service Culture-Jeunesse-Sport. En effet, avec la création d'un deuxième établissement primaire, Renens-Ouest, et une nouvelle répartition des élèves entre primaire et secondaire, les nombreuses tâches scolaires de compétence communale ont également été touchées dans leur gestion. Avec l'entrée obligatoire à l'école à 4 ans et le transfert du cycle de transition (ex-5ème-6ème), la dénomination des niveaux de l'école obligatoire a été modifiée (voir tableau ci-dessous).

Finalement, il faut encore mentionner l'entrée en fonction de deux nouvelles directrices, Mmes Valérie Merino de Tiedra pour le nouvel établissement primaire de Renens-Ouest, et Carole Boyer qui assume désormais la direction de l'établissement de Renens-Est et succède à M. Michel Dériaz, lequel a fait valoir son droit à la retraite au printemps.

#### Nouvelle dénomination des niveaux de l'école obligatoire

1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfantine	deviennent 1P - 2P	1P - 4P : premier cycle primaire	
1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> primaire	deviennent 3P - 4P	1r - 4r . premier cycle primane	
3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> primaire	deviennent 5P - 6P	- 5P - 8P : deuxième cycle primaire	
5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> primaire	deviennent 7P - 8P		
7 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup>	deviennent 9S, 10S et 11S	cycle secondaire	

#### **Culture**

Au niveau culturel, l'année 2013 s'est caractérisée par la consolidation et le développement de plusieurs projets existants, comme la Saison musicale avec quatre concerts dans l'année, et pour le cinéma, le cycle entier d'Exploration du monde, la collaboration avec le Ciné Festival et une projection de films d'étudiants de l'Ecal sur la Place du Marché. Par ailleurs, deux groupes de travail ont poursuivi leurs travaux: le premier concernant le Tarmac Festival et le second pour l'Autre Musée. Finalement, un comité de pilotage constitué de représentants des communes de Prilly, Ecublens, Lausanne et Renens, en collaboration avec l'Etat de Vaud, a initié une réflexion autour de l'avenir du théâtre Kléber-Méleau.

## Bibliothèques publique et scolaire

En 2012, la priorité avait été mise sur la création du Centre de documentation scolaire des Pépinières mobilisant une grande part des efforts d'une équipe encore incomplète. 2013 s'est dès lors caractérisé par la reprise des activités courantes et une augmentation des heures d'ouverture. L'effectif en personnel de la partie scolaire a été complété et de nombreuses activités destinées à améliorer la visibilité de la bibliothèque publique ont été organisées.

#### Communication

Enfin, il faut signaler que le service a porté une attention particulière à rendre visibles ses projets, tant par la communication à travers différents médias que par les canaux traditionnels. Par rapport à 2012, l'augmentation des références aux activités portées par le service est significative notamment dans la presse écrite.

#### Culture

#### **Apéritif culturel**

Moment privilégié qui réunit les principaux acteurs de la vie culturelle renanaise, l'apéritif culturel a eu lieu lundi 4 février dans les locaux du Design Studio occupés par le designer Christophe Marchand. Ce nouvel espace, inauguré en septembre 2012, a pour but de promouvoir le poten-



Grande affluence au traditionnel apéritif culturel

tiel créatif de jeunes designers dans différentes disciplines : design industriel et de produit, aménagement d'intérieur, graphisme, photographie ou media & interaction. Plus de 150 invités ont pu goûter à des spécialités culinaires argentines.

#### Commission culturelle

La Commission culturelle s'est réunie à quatre reprises et a accueilli un nouveau membre, Mme Isabelle Gattiker, productrice chargée du master Cinéma HES-SO à l'Ecal, qui a succédé à M. Ivan Manca. En mai, les membres de la Commission culturelle ont choisi les longs-métrages projetés lors de la Piazzetta et en automne, ils ont procédé au choix du lauréat du Mérite culturel d'encouragement et proposé le Mérite culturel de reconnaissance à la Municipalité.

La dernière séance du 13 novembre a eu lieu à la Galerie du Château où avait lieu une exposition des œuvres de Miriam Tinguely. Lors de cette séance, les membres de la commission culturelle ont décidé de soutenir la galerie en acquérant trois œuvres de l'artiste Miriam Tinguely, fille de Jean Tinguely et d'Eva Aeppli. Les oeuvres font partie dès lors de la collection des œuvres d'art de la Ville de Renens.

Quatre demandes de soutien ont été adressées à la Commission; trois ont reçu une réponse positive, à savoir :

- Compagnie «Point de Fuite» pour sa création théâtrale «DUO « au Contexte Silo
- M. Pierre Cleitmann pour les «Conférences extravagantes» au Contexte Silo
- Association «Tous en Chœur 2013» chante avec Henri Dès à Montreux qui met en scène 40 enfants du Chœur Voix Nord/Sud de Renens.

#### **Acteurs culturels**

Mardi 14 mai, Mmes Adele Etter et Deborah Fagone ont présenté «Le Cabanon», espace d'art contemporain à l'Université de Lausanne.

Samedi 7 septembre, un stand d'information a été organisé sur la Place du Marché, avec présentation des activités des diverses associations et membres du groupe des acteurs culturels.

#### Saison de spectacles 2013

2'155 spectateurs (2'218 en 2012, 2'523 en 2011, 2'600 en 2010 et 2'156 en 2009) ont assisté aux six représentations de la septième saison de spectacles, riche d'une programmation orientée humour et musique du monde.

Un effort de communication important a été entrepris en début d'année et a permis de vendre 101 abonnements. Le tarif «jeune» pour les moins de 25 ans a également été reconduit.

Deux sponsors se sont engagés à soutenir financièrement la saison 2013.

Le programme :

- 15 février La Framboise frivole humour musical - 278 personnes
- 8 mars Carrousel chanson, folk et rock - 474 personnes
- 19 avril Laurent Deshusses «Laurent + Deshusses» humour -312 personnes
- 11 octobre Brigitte Rosset «Smarties, kleenex et Canada Dry» - humour - 398 personnes
- 8 novembre Djangologie & Friends - Jazz manouche -311 personnes
- 6 décembre Laurent Nicolet «J'ai trop d'amis» - humour - 382 personnes

#### Événements culturels soutenus par la Ville de Renens

## Place du Marché et ses alentours

#### Samedi 8 juin

Afin de pallier à l'absence du Festival de théâtre en herbe et des arts de la scène (en réflexion pour une nouvelle formule en 2014), un événement «hybride» ni FTH, ni Festival



Tarmac, l'annonce du nouveau festival des arts de la scène

nouvelle formule s'est déroulé le samedi 8 juin sur la Place du Marché et ses alentours. Au programme, des ateliers pour tous les âges organisés par le Centre de Rencontre et d'Animation, un spectacle de rue avec la troupe Zanco, une parade réunissant les participants des ateliers et la troupe Zanco. Les représentations se sont poursuivies avec l'Atelier théâtre SmK de Neuchâtel et une démonstration de danse Hip Hop par la Compagnie Intox de Rolle qui a dévoilé le nom du futur festival : TARMAC. Le Forum des Associations socioculturelles de Renens (FAR) a organisé et animé la buvette.

Cette journée a rencontré un succès mitigé.

#### Salle de spectacles

Ponctuellement, la Salle de spectacles est mise à disposition gracieusement pour l'accueil de projets culturels portés par des organisateurs locaux ou régionaux :

- Depuis 2010, le «Festival International des Très Courts», événement sans frontière dont les projections organisées durant 9 jours simultanément dans 18 pays, présente une sélection de films de format très court. La collaboration avec l'établissement secondaire de Renens s'est renforcée cette année avec l'organisation d'ateliers de sensibilisation au cinéma et de projections commentées par le réalisateur Claude Barras.
- Pour sa troisième édition, la «Feria Flamenca de Renens» est devenue un vrai festival de flamenco. L'Association renanaise Al-Andalus a programmé la création de la Compagnie éponyme, invité la prestigieuse Compagnie «La Lupi» de Malaga et encadré les présentations des Académies de danse flamenca de Genève et Renens.

La Feria promeut la culture flamenca et va à la rencontre du public en se produisant en plein air sur la Place du Marché le samedi matin. Manifestation très populaire, elle a rassemblé deux mille huit cents spectateurs.

«Autour de Charlie Chaplin» a été la première collaboration avec le «Ciné-Festival» organisé par Cine Qua Non SA. Dans ce cadre et pour son soixantième anniversaire, l'Hirondelle, orchestre d'accordéonistes de Prilly, a mis en musique deux courts-métrages de Charlie Chaplin. Présenté en première à Cinétoile Malley le film-concert s'est donné à Renens devant un public conquis de deux cents personnes.

#### Projets culturels organisés par le service

En 2011 et 2012, seuls deux films/ conférences du cycle «Exploration du Monde» du Pour-cent culturel Migros avaient été présentés à Renens. Dès 2013, tous les films de la saison 2013/ 2014 sont proposés le dimanche après-midi. Cette offre remporte un beau succès d'audience, le public appréciant la présentation des réalisateurs et leurs commentaires durant la projection. Les spectateurs viennent de la région proche, mais aussi de l'ensemble du canton, l'abonnement permettant d'assister aux proiections à Cossonav, Echallens, Lausanne, Le Sentier, Payerne, Renens, Vevey ou Yverdon-les-bains.

La 2ème Saison musicale a proposé trois concerts le dimanche aprèsmidi: «Tremendo Cuarteto» avec la participation du chorégraphe de Renens Antonio Perujo, directeur de la Cie Al-Andalus et directeur artistique de la Feria flamenca accompagné par trois musiciens classiques, un récital de la pianiste virtuose Galya Semchyshyn Jacquier établie à Chavannes et le concert des professeurs de l'Ecole de Musique de Renens. L'audience a été supérieure à une centaine de personnes par concert.

#### Animations au centre-ville

Les animations de la Place du Marché ont débuté le samedi 27 avril sous la pluie avec la formation de

Ecal Terroir, le fruit d'une collaboration entre étudiants et artisans jazz «Swiss TriBe», ainsi que Willy Roaux et son orgue de barbarie. «ECAL Terroir», résultat d'un travail surprenant entre étudiants en Master Design de produit et les Artisans vaudois a été présenté au public. Les membres de la Municipalité étaient également sur place pour dialoguer avec la population, alors qu'une délégation du secteur jeunesse a aussi participé à la matinée. En 2013, les prestations du groupe folklorique des enfants chiliens et de la formation Chiqunguya ont été fort appréciées du public.

19 animations musicales dont certaines ont été complétées par des représentations d'Arts de la rue et des démonstrations de danse ont été proposées jusqu'au samedi 5 octobre.

#### **Cirque Starlight**

Pour la troisième année consécutive, le chapiteau du cirque Starlight a fait étape à Renens du 3 au 5 juin sur le site du Censuy. Un spectacle particulièrement attractif, concocté à l'occasion des 25 ans de cirque sous l'enseigne du Starlight, a été proposé à un public plus nombreux d'année en année et à plusieurs classes des établissements scolaires de Renens et de la région.

#### Association des Amis du Festival de Théâtre en Herbe

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Festival de Théâtre en Herbe s'est déroulée le 22 avril. Le président, M. Jean-François Clément, Conseiller municipal en charge des finances et des cultes, a présenté les comptes 2012 et le budget 2013. Lors de cette séance, il a été décidé de modifier le nom de l'association afin qu'il corresponde au nouveau festival: l'Association des Amis du Tarmac Festival.

Le rapport d'activité est à disposition.



#### Les Concerts d'été , jeudi 4 et vendredi 5 juillet

Au programme sur la Place du Marché: un «Spécial Tropical» avec André Passarinho et Banda Arrastao, samba reggae, précédé d'une démonstration de Capoeira le jeudi, puis le vendredi Alejandro Reyes, pop, suivi d'un concert de Salsometro, salsa et son cubano.

Ces deux soirées ont connu un grand succès, puisque 250 personnes étaient présentes le jeudi et près de 350 le vendredi, deux belles soirées estivales au cours desquelles le public a pu danser au rythme latino.

Comme ces quatre dernières années, MM. Carlos et Tony Garcia, responsables du magasin «Tout pour la musique» ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes et la gestion de la buvette.

#### Cinéma en plein air «La Piazzetta», les 23 et 24 août - Place du Marché

Les projections de la neuvième saison du cinéma en plein air «La Piazzetta» ont eu lieu sur la Place du Marché. Le vendredi soir plus de 350 personnes étaient présentes. Le samedi, malgré une météo instable, la projection a été maintenue et a réuni une centaine de personnes.

Le Comité de sélection, soit la Commission culturelle, a choisi les deux longs-métrages : «L'enfant d'en haut», film dramatique d'Ursula Meier, Ours d'argent au Festival international du film de Berlin en 2012, qui a été projeté en présence d'Antoine Jaccoud, scénariste et «Là-Haut», film d'animation de Pete Docter et Bob Peterson récompensé par deux oscars en 2010. Les deux soirées ont débuté par des courts-métrages choisis par le Service Culture-Jeunesse-Sport : La Fenêtre, Sakda, Chemin faisant et Das kleine Vogel und das Blatt

L'achat de nouveau matériel a permis une meilleure diffusion du son.

#### Noël à Renens - Place du Marché - les 11, 14 et 15 décembre

Dès le 25 novembre, la ville s'est illuminée pour annoncer les fêtes de fin d'année.



Ambiance tropicale sur la Place du Marché

Le mercredi 11 décembre, sous tente chauffée, des ateliers, démonstrations de danse hip-hop et de claquettes ainsi que la visite du Père Noël ont fait la joie des enfants. Le samedi, un public nombreux a fait le bonheur des artisans et des artistes. Enfin, le Père-Noël a rendu visite aux enfants de Renens de manière très originale, puisque c'est en rappel le long de l'immeuble Coop qu'il a fait son apparition.

Les musiciens du groupe «Traction à vent», un jongleur de feu, les Swing de fou, le rallye du CRA, mais aussi les chèvres, ânes et promenades à poney ont constitué les animations extérieures du week-end.

La tente, chauffée et très joliment décorée, accueillait sous le même toit le marché des artisans et la traditionnelle buvette de Noël, son foie gras et ses raclettes. Les commerçants ont bénéficié d'une ouverture prolongée le samedi jusqu'à 19h00. Outre la Ville de Renens, Coop, Migros et la Sicol ont participé financièrement à cet événement.



Oui, il s'agit bien du vrai Père Noël!

#### Affichage culturel

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA sont toujours davantage sollicités par les sociétés ou organisateurs externes. Le Service Culture-Jeunesse-Sport anticipe les réservations pour les périodes annonçant les nombreux spectacles, fêtes ou autres manifestations organisés ou produits par la Ville.

#### Association «Espace TILT»

Quatre événements ont eu lieu à Espace Tilt:

- Du 7 au 29 juin «MAKE» organisé en collaboration avec Nigel Peake, artiste et curateur, est le résultat d'une invitation lancée à 14 artistes pour choisir une œuvre représentative de leur pratique au quotidien.
- Du 13 septembre au 6 octobre «Jusqu'à ce qu'ils trébuchent» d'Elise Gagnebin-de Bons
- Du 8 au 30 novembre «Coral Key» de Genêt Mayor
- Du 6 au 8 décembre dans le cadre des Urbaines, Nabula, exposition collective.

Le rapport d'activités est à disposition.



Navid Tschopp, exposition Nabula

#### Relations avec l'ECAL

En juin, une soirée de projection de films d'étudiants de l'Ecal a été organisée sur la Place du Marché, en présence du réalisateur de l'un des courts-métrages et devant un public très clairsemé en raison d'une météo peu encourageante.

Remis pour la première fois en 2013, la Ville a décidé d'attribuer un prix d'encouragement à de jeunes étudiants de l'ECAL. Par ailleurs, outre un chèque, il leur est proposé d'exposer leur travail dans un lieu de Renens, comme par exemple l'Espace CJS.

#### Théâtre Kléber-Méleau

Le théâtre Kléber-Méleau est soutenu par la Ville de Renens par le versement annuel d'une subvention, l'exemption de la perception de la taxe sur le divertissement et des prestations en nature, telles l'affichage promotionnel ou l'évacuation gratuite des décors et matériels encombrants.

Plus de 15'000 spectateurs ont assisté à 71 représentations, soit un taux de fréquentation de 80%.

#### Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Ce fonds intercommunal participe au financement de quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Opéra, Béjart Ballet, Orchestre de chambre et Théâtre de Vidy).

#### **Autre Musée**

Le groupe de travail Autre Musée s'est réuni à de nombreuses reprises afin d'avancer sur le projet de rénovation du site des Tilleuls, dont le préavis a été accepté en novembre, sur les statuts de la fondation, finalisés en décembre, ainsi que sur la programmation. En septembre, une exposition de quinze jours s'est tenue sur la Place du Marché afin d'informer la population sur l'état du projet. Par ailleurs, en raison de la présence des squatters dans le bâtiment, plusieurs démarches, notamment muséographiques, ont dû être reportées.

#### Intervention artistique au collège du Censuy

Suite à un concours sur invitation à 6 artistes, c'est Vincent Kohler qui a été primé avec son projet «Zig Zag», qui sera réalisé en 2015 dans la cour du nouveau collège.

#### Jeunesse

En 2013 les jeunes se sont particulièrement impliqués dans les projets menés par le secteur jeunesse en lien notamment avec les médias et la radio (culture-mix, jmweb, l'intergénérationnel sur les ondes). Ces initiatives ont permis aux jeunes de s'exprimer et de mener une action de prévention par les pairs au sujet des nouveaux médias.

#### Délégation jeunesse

Le délégué jeunesse étant titulaire d'une formation de praticien formateur, pour la quatrième année consécutive, une étudiante de 3ème année de l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques a effectué un stage de six mois auprès de la délégation jeunesse. Elle s'est notamment chargée de l'organisation d'un «Diner Quizz» sur le thème de la prévention des dangers liés aux médias et de contribuer à la mise sur pied du Conseil

des jeunes. Elle a également assisté le délégué jeunesse lors de la mise en œuvre de certains projets.

#### Projets par les jeunes

Cette année encore quelques projets (musique, mode, sport) ont été portés directement par les jeunes. Le soutien de la délégation jeunesse permet aux jeunes d'être actifs, de développer des compétences et de favoriser leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Relevons en particulier le projet d'un jeune de 21 ans, qui a organisé un spectacle de théâtre d'improvisation avec une troupe franco-suisse. La soirée qui s'est tenue à la Salle de spectacles de Renens a réuni plus de 200 jeunes et a permis de récolter



près de Fr. 1'000.pour les enfants d'Haïti.

Match d'impro à la Salle de spectacles

#### Jeunesse en action

En avril 2013 un groupe de huit Tunisiens âgés de 18 à 25 ans est venu en Suisse à la rencontre de huit jeunes de la région pour animer durant une semaine une radio éphémère. Ce programme a été financé par le fonds européen «Jeunesse en action» qui promeut la rencontre et la solidarité entre les jeunesses d'Europe du Nord et du bassin méditerranéen. Ce projet a rencontré un vif succès et les émissions restent audibles sur le site www.culture-mix.ch. Durant cette semaine chacun a pu comparer sa culture à celle des autres et aborder des sujets de société tels que la démocratie, la participation citoyenne des jeunes et le chômage. Finalement, ils sont allés à la rencontre des habitants en les questionnant pour leurs émissions

#### **Prévention**

#### Jeunes et Médias

L'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) a lancé début 2013 un appel d'offre pour soutenir des projets modèles d'éducation par les pairs visant à développer les compétences médiatiques chez les jeunes. La Ville de Renens a ainsi été choisie avec 6 autres proiets en Suisse pour son projet nommé «web radio par les jeunes». Le financement accordé a permis d'acheter du matériel pour installer une radio et payer un soutien technique.

Un groupe de 11 jeunes entre 15 et 25 ans a participé à ce projet en réalisant des vidéos promotionnelles publiées sur «Youtube». Durant ces 5 jours, ils ont réalisé des émissions en lien avec les nouveaux médias. organisé des ateliers de discussion avec des invités, questionné leurs pairs sur le sexting (envois de textos à connotation sexuelle) sur les réseaux sociaux et organisé deux débats publics. Cette semaine a eu un fort impact auprès des participants qui seront à leur tour des acteurs de la prévention dans ce domaine.

#### Dîner Quizz

En phase avec les projets «nouveaux médias», un «Dîner Quizz» a été organisé en collaboration avec l'Etablissement secondaire de Renens, le thème s'adressant plus particulièrement aux jeunes de 7ème et 8ème année (9-10S). Une quarantaine d'élèves ont pu parfaire leurs connaissances dans ce domaine.

#### Groupe intergénérationnel

Après la création d'un livre de cuisine et la production de spectacles les années précédentes, le Groupe intergénérationnel de Renens, composé de l'Avivo, Pro Senectute et de la délégation jeunesse, a réalisé des émissions de radio sous forme d'entretiens entre jeunes et aînés. Les duos avaient été constitués lors d'une soirée «speed dating». Le projet a été entièrement filmé et accessible sur les réseaux sociaux. Les émissions sont toujours disponibles sur www.django.fm.

Web radio par les jeunes



## Groupe Coordination Jeunesse et Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Depuis 2007 le Groupe Coordination Jeunesse regroupe les professionnels en lien avec la jeunesse dans les huit communes du district. Quatre séances par année sont organisées permettant de débattre des thématiques liées à la jeunesse et d'organiser des actions communes. Les réunions ont permis de rencontrer des intervenants du programme de prévention «Sortir ensemble et se respecter» et de pouvoir ensuite proposer une formation sur ce thème qui promeut des relations saines entre les filles et les garçons. Le groupe a également rencontré les professionnels de «Jet Service», la Préfète du district et une Présidente du Tribunal des Mineurs pour évoquer la question de la chaîne pénale chez les mineurs. Concernant les activités, le Groupe organise chaque année le tournoi intercommunal de foot à Chavannes et a soutenu le projet de la Semaine alcool.

Présidée depuis 2013 par Mme Myriam Romano-Malagrifa, la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois s'est réunie à cinq reprises. Composée des Conseillères et Conseillers municipaux en charge des questions liées à l'enfance et la jeunesse, elle a pour mission de développer une vision commune de la politique de la jeunesse dans l'Ouest lausannois et une action concertée envers les différents projets mis en oeuvre.

Les projets soutenus sont :

- Tournoi intercommunal de foot en salle en février
- Semaine de prévention alcool du 18 au 26 mai
- Programme cantonal «Sortir ensemble et se respecter»

Le rapport d'activité du Groupe Coordination Jeunesse et de la Plateforme Jeunesse sont à disposition.

#### Conseil des jeunes

À l'initiative de deux jeunes de Renens, un Conseil des jeunes s'est mis en place. Une soirée d'invitation aux 16-23 ans a été organisée et a réuni une quinzaine de participants qui se sont ensuite retrouvés en fin d'année afin d'élaborer un règlement ainsi que proposer des activités pour 2014.

#### Loisirs

#### **Passeport vacances**

Pour sa 34<sup>ème</sup> édition le Passeport vacances a offert plus de 300 activités dans les quarante communes participantes. A Renens, plusieurs associations ont proposé des activités de sport et de loisir. Le Service Culture-Jeunesse-Sport a mis sur pied deux ateliers de confection de «cupcake», un atelier de danse africaine et de dancehall et deux ateliers de jeux en collaboration avec la Ludothèque.

Plus de 1'600 Passeports vacances ont été distribués au total, soit une baisse de 8% par rapport à 2012. A Renens : 23 passeports traditionnels, 8 passeports «farniente».

#### Travailleur social de proximité

Le travailleur social de proximité est désormais une figure reconnue auprès d'une grande partie des jeunes de Renens. Il les rencontre dans leur quartier ou lors de manifestations particulières. Son action permet de créer ou recréer du lien. Il collabore étroitement avec l'ensemble du secteur jeunesse ainsi qu'avec les travailleurs sociaux de proximité de l'Ouest lausannois.

En plus de ces rencontres sur le terrain, le travailleur social de proximité tient une permanence tous les jeudis entre 16h et 19h, ce qui lui permet d'avoir un premier contact avec des jeunes, préalable à d'autres rendez-vous. 31 jeunes ont approché le TSP, représentant 81 entretiens (64% de garçons contre 36% de filles). 59% des demandes concernent l'insertion professionnelle, 17% sont liées à la famille, et 24% concernent des problématiques de logement, des questions administratives, financières ou liées à la migration.

Sa mission consiste en outre à organiser la mise à disposition des salles de sport ouvertes à l'intention des jeunes le week-end en hiver, ainsi que gérer l'attribution des petits jobs «coups de pouce».

#### Ouverture des salles de sport

La mise à disposition de salles de gym reste une offre très appréciée. Pour la septième année consécutive, les jeunes sont accueillis sur inscription à la salle du 24-Janvier tous les samedis après-midi et librement pour sa cinquième année consécutive, à la salle du Léman un dimanche sur deux de novembre à mars.

Au 24-Janvier, 38 périodes ont été mises à disposition. Au total, 473 jeunes ont profité de cette prestation. Les filles restent minoritaires représentant 9 % des bénéficiaires.

Pour la salle du Léman, 9 dates ont été proposées aux 765 jeunes. L'encadrement a été assuré par des «grands frères», reconnus par leurs pairs et garants du comportement adéquat des usagers.

#### Coups de pouce

Le projet «coups de pouce» offre aux écoliers et jeunes en formation des petits boulots (mise sous pli, pose d'affiche, distribution de flyers, aides ponctuelles lors de manifestations) travaux qui sont essentiellement proposés par le Service Culture-Jeunesse-Sport. En 2013, 123 «petits jobs» ont été confiés à 70 jeunes comprenant autant de filles que de garçons.

#### Animation socioculturelle -Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

#### **Enfance**

Des moments de loisirs et des sorties sont proposés les mercredis pour les enfants de 6 à 12 ans et comptent une fréquentation moyenne de 25 enfants. D'autre part, des cours sur inscription sont organisés tout au long de la semaine (danse africaine, danse hip hop, théâtre).

Accueil pour les 3 à 5 ans sans les parents, l'atelier «Chaudoudou» a lieu tous les jeudis après-midi de 15h30 à 16h30. Les enfants viennent y découvrir des activités de cuisine, de peinture, de bricolage et d'expression corporelle.

#### Centres aérés

Durant les vacances scolaires, soit une semaine au printemps, quatre en été et une en automne des centres aérés proposent des accueils en journée pour 25 enfants de 6 à 12 ans. Les thèmes proposés ont été: «Voyage dans le temps», «La nature dans tous ses états», «Découvre ta Suisse» et «Musique».



Belle ambiance chez les filles

#### Accueils ados et soirées filles

Les adolescents sont accueillis les mercredis, jeudis et vendredis en fin de journée. Ces moments leur permettent de se rencontrer hors cadre scolaire ou familial et de jouer au babyfoot, discuter ou proposer des animations.

Une fois par mois l'accueil du vendredi est réservé aux filles de 12 à 18 ans. Les animations et activités sont proposées par les jeunes filles elles-mêmes : karaoké, atelier cuisine, danse, les jeunes organisent ainsi leur soirée idéale, et font de nouvelles connaissances

#### Repas du vendredi

Cette activité qui a débuté en 2012 continue de remporter un vif succès. S'y croisent le temps d'un repas dans une ambiance conviviale, des enfants, des jeunes, des adultes et des aînés. Les participants sont invités à proposer leur recette et à participer à l'organisation du repas.

#### Jardin des parents

Le Centre de Rencontre et d'Animation met à disposition ses locaux un mardi par mois pour des soirées «Jardin des Parents». Comme dans 20 autres communes du canton et financées par celui-ci, ces rencontres sont animées par des intervenants formés. Les parents peuvent venir échanger et réfléchir sur des questions liées à la parentalité.

#### Cours de percussions

Un cours de percussions ouvert à tous a été mis sur pied et permet de s'initier à l'art du djembé.

#### Participation aux manifestations

L'équipe du secteur jeunesse a pris part à la Fête du printemps, en collaboration avec le FAR (Forum des Associations socioculturelles de Renens), ainsi qu'au Noël à Renens.

#### La Nuit du conte

Le CRA et plusieurs adolescents se sont impliqués lors de la Nuit du conte qui s'est déroulée le 9 novembre en collaboration avec Globlivres et l'Ecole de musique de la Source. Cette édition a réuni petits et grands dans une ambiance chaleureuse. Un espace de détente et de créativité a été mis sur pied afin de pouvoir se restaurer entre les contes.

#### Semaine alcool

La 1ère édition du concours « Les ieunes de l'Ouest lausannois parlent d'alcool » s'inscrit dans le cadre de la «Semaine alcool» qui a eu lieu du 18 au 26 mai et du «Programme national alcool».

Un concours de création libre, porté par le Groupe Coordination Jeunesse et la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois a permis d'observer qu'une telle démarche offre un moyen efficace d'échange avec la jeunesse. Quinze projets ont été présentés par 22 jeunes entre 13 et 25 ans. Une dizaine de prix ont été distribués. Si l'impact est difficilement mesurable ce sont tout de même plusieurs dizaines de jeunes qui ont été sensibilisés par cette thématique et qui, à leur tour, en ont parlé à d'autres.

La soirée de vernissage a réuni une soixantaine de jeunes du district, des représentants politiques, des professionnels en lien avec la jeunesse, des artistes et quelques habitants de la région.

A Renens, le travailleur social de proximité a participé activement à la mise en place de l'événement. Il a organisé une soirée publique sur la thématique «alcool et jeunes dans l'espace public» avec une table ronde entre représentants du milieu politique, de la police, travailleur social de proximité et acteurs de la prévention. Malgré l'intérêt et la promotion, la participation s'est révélée décevante.

#### Quartiers de l'Amitié

D'avril à octobre l'équipe d'animation du CRA est allée à la rencontre des enfants dans les quartiers de la Ville en proposant essentiellement des activités de jeux collectifs. Cette année, une collaboration avec le collège du Simplon a permis l'organisation d'une fête de quartier au Simplon. De multiples activités y ont été proposées, auxquelles parents et enfants ont adhéré en grand nombre.

#### Chalet «Joli-Bois» à Ondallazsur-Blonay

L'équipe d'encadrement étant désormais au complet, pour sa première année de direction, Mme Loraine Lefèvre, responsable du centre, a pu se concentrer sur le développement des aspects pédagogiques de l'accueil des classes d'école à la montagne et proposer de nouvelles activités en lien avec le programme scolaire, en donnant ainsi la chance aux élèves d'apprendre à observer la nature au fil des saisons (course d'orientation, randonnée avec les ânes, cueillette et cuisine de la récolte par exemple). Une attention particulière a été portée afin de favoriser les rencontres avec des personnalités et professionnels de la montagne, à participer à la vie de l'alpage, à la fabrication du fromage ou encore au travail des apiculteurs et bûcherons.

En raison d'une demande croissante des inscriptions pour les camps de vacances, la capacité d'accueil du chalet est passée de 25 à 32 places. Quelques modifications à la distribution des pièces ont été apportées avec l'installation d'une nouvelle chambre, d'une salle de jeux ludothèque et d'une salle d'activités.

Animation aux quartiers de l'amitié



Nuit du conte au CRA





Chalet Joli-Bois à Ondallaz-sur-Blonay

#### Camps scolaires

- Camps de ski de l'établissement secondaire du 7 janvier au 16 février et du 25 février au 1er mars;
   7 classes de 6ème - 35 jours
- Ecole à la Montagne de l'établissement secondaire du 11 au 22 mars, du 15 avril au 17 mai et du 27 mai au 21 juin; 10 classes de 5ème - 50 jours
- Ecole à la montagne des établissements primaires du 21 au 24 mai et du 2 septembre au 29 novembre; 12 classes de 4ème - 58 jours

#### Camp d'hiver

 Camp de ski des relâches du 18 au 22 février; 15 enfants de 9 à 11 ans - 5 jours

#### Camps de Pâques

- Du 2 au 5 avril; 21 enfants de 6 à 9 ans - 4 jours
- Du 8 au 12 avril; 19 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

#### Camps d'été

- Du 8 au 19 juillet, 28 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours
- Du 12 au 16 août, 27 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours
- Du 19 au 23 août, 30 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

#### Camps d'automne

- Du 14 au 18 octobre, 26 enfants de 6 à 9 ans - 5 iours
- Du 21 au 25 octobre, 24 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

## Activités scolaires de compétence communale

Les activités scolaires de compétence communale et financées par la Ville telles que transports scolaires, devoirs accompagnés, école à la montagne, activités sportives et culturelles ont été maintenues et développées.

Les questions en lien avec les écoles de Renens sont à consulter dans les rapports des établissements scolaires primaire et secondaire à la fin du présent rapport. Il convient cependant de relever les activités spécifiques suivantes :

#### Devoirs accompagnés

Fin 2012 la Municipalité décidait de reprendre la gestion administrative des devoirs surveillés au sein du Service Culture-Jeunesse-Sport. Les «devoirs surveillés» sont ainsi devenus «devoirs accompagnés» les «responsables de devoirs surveillés» sont désormais appelés «encadrantes et encadrants», ceci afin de mieux faire comprendre l'intention de renforcer l'implication des personnes chargées de l'encadrement des enfants pour leurs devoirs après le temps scolaire.

La reprise du budget attribué conventionnellement jusqu'ici aux établissements scolaires nécessaire à gérer la part administrative des devoirs accompagnés a permis l'engagement d'une collaboratrice à 50% auprès du Service Culture-Jeunesse-Sport.

Avec la mise en oeuvre du concordat HarmoS dès la rentrée scolaire 2013-2014, les classes concernées par les devoirs surveillés (4 à 8P) sont désormais toutes rattachées aux établissements scolaires primaires Est et Ouest. Pour cette raison et ses conséquences organisationnelles, le principe de devoirs surveillés pris en charge par des coaches (élèves de dernière année sous la supervision d'enseignants) a dû être abandonné.

A la rentrée 2013, près de 400 élèves ont été intégrés dans 48 groupes répartis dans tous les collèges primaires de Renens (ainsi que deux classes encore installées au Léman). L'engagement de 65 encadrants, nouveaux ou expérimentés a été nécessaire pour assurer la prestation tous les lundis, mardis et jeudis entre 15h15 et 17h30 selon les groupes. La gestion de ces engagements a été assurée en collaboration entre le Service Culture-Jeunesse-Sport et le Service du personnel, le premier se chargeant de la sélection et des

relations avec les candidats et futurs encadrants et le second de toute la gestion administrative des dossiers, de la production des contrats et du paiement des indemnités. Les doyennes des établissements primaires assurent une part du suivi pédagogique.

## Sport scolaire facultatif et cours de natation

Les établissements scolaires secondaire, chaque année et primaires depuis 2012 organisent des périodes de sport scolaire facultatif hors temps d'école, les mercredis après-midi et durant la pause de midi. Cette formule, en collaboration avec certains clubs sportifs de Renens, donne la possibilité aux élèves de découvrir et pratiquer de nouvelles disciplines sportives telles que basket, escalade, natation, tennis, foot féminin, judo, handball, cirque, plongée sous-marine, natation, badminton ou taekwondo, perfectionner leurs connaissances et faciliter le choix d'une activité qui peut être ensuite poursuivie dans un club de Renens ou de la région.

Des joutes sportives ont été à nouveau organisées, de même les cours complémentaires de natation dont le nombre a doublé à l'établissement primaire ont permis à 16 classes de se familiariser à l'élément aquatique du 29 mai au 21 juin, et de mieux appréhender les baignades estivales et les risques potentiels pour les moins bons nageurs. Ce programme de natation a pu être mis en oeuvre en collaboration avec le Renens-Natation et la Société coopérative de la piscine de Renens.

Les camps de ski de l'établissement secondaire ont eu lieu entre janvier et mars hors Ondallaz (Leysin, Arolla, Les Crosets) pour les 7èmes (encore non Harmos), soit 7 camps pour 200 élèves.

## Camps de volée de 10<sup>ème</sup> Harmos

Moments forts de la scolarité obligatoire, les 12 camps de volée de 10ème année de l'établissement secondaire comptant 190 élèves ont eu lieu au mois de septembre.



Initiation au handball lors des joutes sportives de l'établissement primaire

Ces moments privilégiés ont pu être vécus par les élèves grâce à l'investissement de tous les enseignants impliqués dans l'organisation des camps et au financement conjoint des parents, de «Jeunesse+Sport» et de la Ville de Renens.

#### Activités culturelles

Parmi les nombreuses découvertes culturelles et autres spectacles que le financement communal contribue à offrir aux élèves de Renens, un projet a connu un succès particulier en 2013.

Un atelier de sensibilisation à l'environnement construit a permis à neuf classes de l'ancien cycle initial et des 1ère et 2ème années primaires du Collège du 24-Janvier de créer la maquette leur propre ville, baptisée Belleville, sous la supervision experte de l'architecte Alvaro Varela de Tribu Architecture. Chaque enfant a dessiné, peint et construit sa propre maison et imaginé qui y habiterait. Puis, chaque classe a regroupé ces différents habitats en autant de quartiers d'une ville qui s'est finalement développée sous les yeux de nos jeunes bâtisseurs sous la forme d'une magnifique maquette plus vraie que nature. Après avoir été exposée quelque temps au collège du 24-Janvier, puis présentée au Conseil communal lors de l'une de ses séances, Belleville a été exposée à la bibliothèque du Léman. Vu son succès, le projet «Environnement construit» sera reconduit ces prochaines années.

#### Planification scolaire

Le groupe de travail mandaté par la Municipalité s'est retrouvé à plusieurs reprises pour évaluer les besoins futurs en terme de planification scolaire, notamment en lien avec les changements engendrés par la réforme HarmoS et la mise en vigueur de la LEO, ainsi que les incidences de la mise en exploitation du nouveau collège du Censuy à la rentrée scolaire 2015-2016. Par ailleurs, les premières discussions autour d'un collège intercommunal à Malley ont eu lieu en parallèle avec le développement du plan de quartier. Un rapport est prévu, fin 2014, après une année de pratique du concordat HarmoS et l'introduction de la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire).

#### Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Le personnel du service psychopédagogique scolaire est depuis le 1er mai 2005 rattaché au Canton. Le siège administratif de Prilly regroupe l'ensemble des services de la région scolaire «CRENOL», comprenant les arrondissements de Chavannes-près-Renens, Prilly, Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges. La mise à disposition et la gestion des locaux restent de compétence communale et leur installation à la rue de Lausanne 21 depuis quatre ans permet une prise en charge rapide, efficiente et centralisée au bénéfice des usagers de Renens.

#### Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'Office d'orientation scolaire et professionnelle s'adresse aux élèves, aux ieunes en situation de transition ou de formation et aux adultes avec ou sans emploi. Les représentants de la Municipalité et des autres communes signataires rencontrent les responsables du Centre OSP Venoge deux fois par an, à l'occasion de l'établissement du budget et de l'adoption des

Les prestations délivrées sont notamment l'élaboration de bilans d'orientation approfondis, le suivi individuel et la gestion des dossiers des jeunes qui souhaitent construire un projet de formation.

L'approbation du budget 2014 s'est fait en septembre à Renens, en présence des membres des autres Municipalités concernées.

Le rapport d'activités est à disposition.

#### Conseil d'Etablissement

Les membres du Conseil d'Etablissement ont siégé à quatre reprises les 25 février, 6 mai, 7 octobre et 2 décembre. Les débats ont essentiellement porté sur l'organisation de la vie scolaire et son actualité : suivi de chantier du nouveau bâtiment scolaire du Censuy, réorganisation scolaire, transports scolaires, etc.

M. Laurent Vez, collaborateur de l'Office d'orientation professionnelle (OSP) a été invité afin d'évoquer le passage délicat de la scolarité au monde professionnel et les mesures de transition à disposition des jeunes.

Les membres présents à la séance d'automne se sont déplacés à Ondallaz-sur-Blonay afin de visiter le chalet «Joli-Bois» qui accueille notamment les classes d'école à la montagne et faire connaissance avec l'équipe d'encadrement.

Le Règlement du Conseil d'Etablissement, la liste nominale de ses membres et les procès-verbaux de toutes les séances sont disponibles via le site internet de la Ville de Renens, www.renens.ch. Les dates des séances, ouvertes au public, y sont également annoncées.

#### **Groupe Relations Ecole**

Lieu d'échanges et d'informations entre la direction des établissements scolaires de Renens. la Municipalité et ses différentes directions en lien avec le domaine scolaire, le Groupe Relations Ecole s'est réuni à quatre repri-

#### Conférence des Municipaux des Ecoles de l'Ouest lausannois

La présidence de la Conférence des Municipaux des écoles du district de l'Ouest lausannois a été confiée pour l'année scolaire 2013-2014 à Mme Myriam Romano-Malagrifa. Deux séances ont eu lieu dans le courant de l'automne, dont une à laquelle sont associés les directrices et directeurs des établissements scolaires. La Conférence partage les différentes pratiques communales en lien avec le milieu scolaire afin de tendre vers une harmonisation de celles-ci.

#### Jubilaires des Etablissements scolaires

Le 27 mars à la Buvette de la Salle de spectacles, la Municipalité a eu le plaisir d'inviter dix membres du personnel enseignant ou administratif des établissements scolaires de Renens afin de célébrer leurs 20 ou 30 ans de service, ou la fin de leur activité professionnelle et l'heureux moment de la retraite. Chaque retraité-e ou jubilaire a partagé un repas et bénéficié d'une petite attention financière accordée par la Municipalité, ainsi que reçu un panier garni.



# Bibliothèque publique et scolaire du Léman & Centre de documentation scolaire des Pépinières

Si 2011 et 2012 furent synonyme de création et de mise en route du Centre de documentation scolaire des Pépinières avec comme conséquence une concentration des forces de travail sur cet objectif, l'année 2013 fut plutôt tournée vers la partie publique de la Bibliothèque du Léman. Un certain nombre de projets tels que l'élargissement des heures d'ouverture, la présentation d'expositions ou la mise sur pied de collaborations riches et variées, ont pu être concrétisés au cours de cette année. Ces réalisations se sont faites parallèlement au développement des prestations scolaires.

#### Bibliothèque publique

## Elargissement des horaires d'ouverture

Tenant compte des résultats d'un questionnaire distribué au printemps auprès de 255 usagers de la bibliothèque, les horaires ont été élargis le mardi, pour offrir une journée continue d'ouverture (de 10h15 à 20h non-stop). Le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire est ainsi passé de 17h15 à 19h45 dès le mois d'octobre.

Le sondage s'intéressait également à la pertinence de la poursuite de l'ouverture du mardi soir, de 18h à 20h. Un tiers des personnes interrogées, soit 32% des visiteurs constitué majoritairement de personnes actives professionnellement, fréquente la bibliothèque à ce moment-là, Ce qui représente souvent pour eux la seule opportunité durant la semaine. Cette ouverture tardive a par conséquent été maintenue.

Bibliothèque publique du Léman



## Action hors-les-murs: livres désherbés à la piscine

Durant l'été, les bibliothécaires ont effectué un tri dans les collections (désherbage), éliminant les ouvrages qui ne pouvaient plus être proposés aux lecteurs notamment en raison du développement du fonds documentaire. Souhaitant offrir une seconde vie à ces livres, la Bibliothèque du Léman les a proposés aux visiteurs de la piscine. 671 livres ont ainsi trouvé preneur en trois semaines, ce qui représente un véritable succès en regard du temps relativement restreint de leur mise à disposition. Au vu de son succès, cette action devrait, dans la mesure du possible, être reconduite les années à venir.

## Expositions à la Bibliothèque du Léman

Du 19 au 22 mars, dans le cadre de la Semaine contre le racisme, la Bibliothèque du Léman a accueilli l'exposition «Ne pas rester les bras croisés», proposée par la déléguée à l'intégration, et mise sur pied par le Centre pour l'action non-violente (CENAC).

La maquette «Belleville» réalisée par les élèves de 9 classes du 24-Janvier a été exposée du 27 août au 11 octobre

L'exposition «Lectures d'enfances», conçue par le Bureau romand de l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM), a été présentée du 5 novembre au 19 décembre. Dix personnalités romandes évoquaient leurs souvenirs de lectures d'enfance sur des tablettes IPad à l'intérieur de cabanes aménagées.

## Animations BiblioVaud, samedi des bibliothèques

Le vendredi 1er février, dans le cadre de la manifestation initiée par l'Asso-

Des adultes face aux lectures d'enfance





Animation de BiblioVaud à la bibliothèque du Léman

ciation BiblioVaud, toucans, pandas, et caméléons ont égayé de leurs couleurs les rayonnages de la Bibliothèque du Léman. Supports de jeux ou de concours, ces sympathiques animaux ont emmené les lecteurs dans un monde coloré. Cette manifestation fut également l'occasion pour une douzaine d'enfants de s'essayer à l'art du «vitrail» (réalisé à cette occasion avec du papier de soie) et de donner vie à de magnifiques poules, chats ou encore martins-pêcheurs.

#### **Visites**

La bibliothèque a ouvert ses portes et ses coulisses à l'occasion de la journée «Osons tous les métiers» le 14 novembre.

29 visites de la bibliothèque publique ont été organisées à l'intention des garderies dont une soirée parents avec la garderie des Globe-Trotteurs en avril. Une vingtaine de parents ont pris part à cette soirée.

Les matins du 22 au 24 octobre l'espace jeunesse de la bibliothèque a accueilli une dizaine d'enfants entre 7 et 10 ans dans le cadre d'un stage de contes.

#### Bibliothèque scolaire

La bibliothèque scolaire accueille les élèves de Renens, sur deux sites: la Bibliothèque du Léman (élèves des degrés primaire et secondaire) et le Centre de documentation scolaire des Pépinières (CDS) réservé aux élèves du degré primaire. L'augmentation des visites de classes, passant de 147 en 2012 (dont 119 au Léman), à 273 en 2013, démontre le réel partenariat école-bibliothèque et le soutien indéniable des livres dans les apprentissages.

Le CDS des Pépinières, inauguré en septembre 2012, suscite un véritable engouement auprès des jeunes élèves et des enseignants, la convivialité du lieu ainsi que la richesse de l'offre documentaire remportant l'adhésion de tous.

#### Formation RERO pour enseignants (réseau romand en ligne des bibliothèques occidentales)

Après avoir impliqué 80 enseignants des degrés enfantines et primaires en octobre 2012, la bibliothèque a poursuivi son offre de formation: le 28 mai 2013, une dizaine d'enseignants secondaires ont pu se familiariser avec le «Portail des bibliothèques scolaires vaudoises» (catalogue de RERO-DGEO).

#### Devoirs à la Bibliothèque du Léman

Les élèves ont depuis 2012 la possibilité d'effectuer leurs devoirs à la bibliothèque. Après des débuts parfois difficiles, notamment au niveau du respect de la tranquillité du lieu, ils se passent dorénavant dans de meilleures conditions.

#### Statistiques 2013

Le nombre de livres empruntés à la Bibliothèque du Léman est en baisse pour la deuxième année consécutive. Si l'on se réjouit d'une recrudescence des emprunts chez les adultes, la baisse d'emprunts chez les jeunes et les classes au Léman s'explique par l'ouverture du Centre de documentation scolaire des Pépinières qui réparti les prêts d'une population quasi identique sur deux sites. Il est intéressant de constater que les emprunts cumulés entre les deux sites dépassent le total de prêts pour l'année 2012, ce qui est positif et encourageant.

#### Livres prêtés

4301 documents ont été prêtés aux classes en 2013, auxquels s'ajoutent 496 exemplaires de lectures suivies (représentant 25 titres).

#### Visites des classes

En 2013, les bibliothécaires scolaires ont organisé 273 visites de classes sur les deux sites (en 2012: 147, dont 119 à la Bibliothèque du Léman). Ces visites ont pour but de découvrir la bibliothèque, constituer une bibliothèque de classe ou emprunter de la documentation. Au degré secondaire, des visites intitulées «Rallyedécouvertes», permettant de se familiariser entre autres avec le catalogue de la bibliothèque, ont été organisées pour toutes les classes de 9S. Elles ont remporté un vif succès.

#### Bibliothèque du Léman (publique et scolaire) Livres prêtés

	2013	2012	2011
Jeunes	17630	20294	23931
Adultes	12291	11834	13130
Classes	3375	4754	5111
Prêts divers	1581	1481	1519
Réparations	308	692	Inclus dans la cat. "Adultes"
Total	35366	39050	43691
Total, réparations exclues	35058	38358	
Total des prêts	39855	38889	
Léman + Pépinières	37655	30009	

#### **Nouvelles inscriptions**

	2013	2012	2011
Jeunes (moins de 16 ans)	178	140	228
Adultes	96	75	76
Classes (prêts à 20-25 élèves)	12	18	13
Divers	6	3	5
Parascolaires (garderies)	2	Inclus dans classe	Inclus dans classe
Total nouveaux lecteurs	296	236	322

#### Centre de documentation scolaire des Pépinières Livres catalogués

	2013	2012	Total 31.12.2013
Documents	1363	3557	4920
Lectures suivies (nbre titres/exemplaires)	20 / 524	36 /1015	56 / 1539
Total	1887	4572	6459

#### Visites des classes

	Léman	Pépinières	Totaux
Classes primaires	82	138	220
Classes secondaires	35	18 (janvier-juin)	53
Totaux	117	156	273

#### Lectures suivies

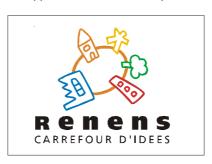
Degrés enfantine (jusqu'à juillet) et primaire: prêt de 25 titres de lectures suivies.

Degré secondaire: prêt de 10 titres de lectures suivies.

#### Bibliothèque Globlivres

La bibliothèque Globlivres a fêté cette année ses 25 ans en organisant le 28 novembre une soirée anniversaire à la Salle de spectacles, soutenue par la Ville de Renens.

Le rapport d'activités est à disposition.



#### Sport

#### Tour de Romandie

Médias internationaux et passionnés de la petite reine ont focalisé leur attention sur Renens, mercredi 24 avril, lors d'une incroyable arrivée au sprint devant l'Hôtel de Ville au terme des 176 kilomètres de la première étape du Tour de Romandie, compétition réunissant l'élite mondiale du cyclisme et reliant St-Maurice à Renens.

En quelques heures, la caravane et le village du Tour ont investi la rue de Lausanne totalement méconnaissable : camions TV dont les images étaient rediffusées dans plus de 170 pays, couloir d'arrivée de 800 mètres, nombreux stands et un écran géant ont planté le décor d'un événement que Renens vivait pour la première fois.



Arrivée d'étape du Tour de Romandie à Renens

Mais la performance n'a pas été seulement sportive, puisqu'il aura aussi fallu organiser l'accueil d'une telle manifestation. Parallèlement au travail bien rôdé des organisateurs du Tour, les services de la Ville ont supervisé l'installation de la salle de presse, la fourniture en énergie électrique et en diverses infrastructures, ainsi que la participation de certaines sociétés locales et commerçants riverains. Un comité d'organisation local piloté par le Préfet de l'Ouest lausannois et composé d'élus du district, de PolOuest et de la Protection civile notamment, a permis que cette journée exceptionnelle se déroule en toute sécurité et à la grande satisfaction d'un très nombreux public. Le départ de l'étape suivante a eu lieu le lendemain depuis le CIGM de Malley pour emmener le peloton à Granges (SO).

#### Course pédestre

Bilan très positif pour la septième édition de la Course pédestre de Renens qui a eu lieu le 21 septembre. Près de cinq cents participants de 4 à 77 ans se sont élancés depuis le site de Verdeaux à travers les rues et chemins des quartiers de Renens Village, du Château et de Bourg-Dessus. Cette journée s'affirme comme



Tout le monde gagne à la course pédestre de Renens

le rendez-vous sportif et festif du début de l'automne qui réunit des participants de tous horizons, leurs familles et amis, les riverains, sans oublier la cinquantaine de volontaires impliqués dont les scouts, les pompiers et plusieurs sociétés locales. Mis en place en 2012, le partenariat avec Terre des hommes place cette manifestation sous le signe de la soli-

darité. Quelque Fr. 2'500.- ont ainsi été récoltés et remis à l'ONG lausannoise pour ses programmes de soins en faveur des enfants victimes de cardiopathies.

#### En ville en forme

Nouveau projet sportif mis en oeuvre à Renens tous les mercredis du 4 septembre au 9 octobre, «En ville en forme» propose du sport urbain, pratique de plus en plus répandue dans les villes de Suisse romande. Le concept consiste à ce qu'un groupe, sous la conduite d'une monitrice expérimentée, pratique du jogging en se servant notamment du mobilier urbain comme engins d'exercices. Dix à quinze participants se sont ainsi retrouvés chaque mercredi à 18h00 sur la Place du Marché pour une heure de sport en ville. Fit Poussettes, programme de remise en forme à l'intention des jeunes mamans avec leurs nouveau-nés était également proposé le même jour à 10h30. Celui-ci a rencontré un succès plus mitigé avec trois participantes à chaque sortie. Le projet a été conduit sous la houlette du fitness Flex-Sy Gym de Renens. Un premier bilan très positif encourage à renouveler ce projet sur une plus longue période en 2014.

## Conférence des Municipaux du sport

Sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa, la Conférence des Municipaux du sport de l'Ouest lausannois s'est réunie à quatre reprises à la salle de conférences de CJS. Ce groupe qui réunit les municipaux responsables des affaires sportives des huit communes du district a évoqué les projets d'infrastructures sportives (patinoire de Malley) les manifestations d'intérêt général (Cap sur

l'Ouest, Tour de Romandie, En Ville en forme, Dimanche sportif) ainsi qu'une vision concertée de la politique du sport dans l'Ouest lausannois.

#### Dimanche sportif de Lausanne Région

Le 6 octobre, Renens était l'hôte de la 3<sup>ème</sup> journée sportive régionale intitulée «Dimanche sportif» de Lausanne Région avec Romanel, Mézières et Lausanne. Les salles de sport et la cour du site scolaire du Léman ont accueilli plusieurs disciplines sur le thème «Bouger en ville», soit des échasses urbaines, mur de grimpe, parkour, slackline, street handball ou plus simplement balade en famille ou gym poussette. En augmentation de près de 30% par rapport à la précédente édition, 2200 personnes, participants et accompagnants ont participé à cette belle journée de découverte et d'initiation sportive qui a lieu tous les deux ans.

#### Mérites de la Ville de Renens

Comme le veut la tradition, la Municipalité de Renens a récompensé les personnalités ou associations dont l'activité, les performances ou le charisme contribuent au rayonnement de la ville. La cérémonie de remise de sept mérites a eu lieu lundi 4 novembre.

Madame la Syndique Marianne Huguenin, et les Conseillers municipaux Myriam Romano-Malagrifa et Jean-Pierre Rouyet ont remis les prix aux lauréats.

#### Ont été lauréats :

- Mérite Culturel de reconnaissance à Christina et Luzius Auer pour leur investissement depuis de nombreuses années au sein de l'Ecole de musique de Renens.
- Mérite Culturel d'encouragement à Atelier6 pour la contribution de son Collectif au rayonnement culturel de Renens.
- Mérite Sportif de reconnaissance à Claude Santi pour son investissement de longue date au Renens Basket.
- Mérite Sportif d'encouragement à Laura Cordoba, Lauryn Nigro, David Orteu, Yann Orteu et Huy Nguyen, l'équipe de badminton de l'Etablissement secondaire de Renens (en 7 et 8P), pour leur titre de Vice-Champions suisses



Les lauréats des mérites 2013

remporté lors de la Journée suisse du sport scolaire en juin 2013 à Lyss.

- Mérite Jeunesse à Nils Simoes pour son implication dans les projets jeunesse ainsi que pour l'organisation du spectacle de théâtre improvisation «Les Enfoirés de l'Impro» qui s'est tenu en mai 2013 à la Salle de spectacles de Renens.
- Mérite de l'Intégration à Monica Prodon pour son investissement à Globlivres, la toute première bibliothèque interculturelle de Suisse, depuis sa fondation en 1988.

Ce tableau d'honneur a été complété par un Mérite Coup de Coeur décerné à Gabriel Reymond pour ses différentes performances sportives et sa participation dans les compétitions d'athlétisme aux Jeux Olympiques d'Helsinki en 1952 et de Rome en 1960.

Chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme d'honneur spécialement conçu par l'Atelier-Musée Encre et Plomb, ainsi qu'une attention financière.

La soirée s'est terminée par un apéritif offert par la Municipalité.

#### Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement mise en œuvre dès 2008 ont reçu des aides pécuniaires destinées exclusivement à contribuer au financement de leur travail auprès de leurs juniors de 4 à 20 ans. Toutefois, le soutien de la Ville s'est également traduit par des prestations en nature telles que la mise à disposition de locaux, d'infrastructures sportives et de matériel. A ce titre, 18 sociétés locales de Renens ont été

bénéficiaires de la subvention communale ainsi que de quelque 5442 heures d'utilisation de 12 salles de gym ou de rythmique mises à leur disposition.

Le soutien du Service Culture-Jeunesse-Sport a également consisté à apporter conseil et assistance à la gestion administrative ou organisationnelle de quelques clubs, ou de les soutenir lors de l'organisation de manifestations visant à leur promotion telles les journées de découverte du cheerleading ou le Forum des arts martiaux.

#### Fête nationale Suisse - 1er Août

La Place du Censuy a connu une forte affluence pour célébrer le 1er août avec plus de 2'000 personnes venues assister aux festivités. Les S'naillons de Torgon (sonneurs de cloches), invités d'honneur, ont donné le coup d'envoi de la fête, suivis de la Fanfare «La Clé d'Argent» qui avait déjà parcouru les rues de Renens depuis 5h du matin pour sonner la Diane. Le cortège aux flambeaux a suivi la partie officielle, puis le public a pu apprécier le traditionnel feu du 1er août et les feux d'artifice. «Ziquet» a animé le bal avec succès et le Hockey club Renens s'est chargé de l'intendance de la soirée.

Les S'naillons de Torgon à l'honneur lors de la fête du 1er Août



## CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley S.A.

Le conseil d'administration a siégé 2 fois et le Comité de direction a tenu 7 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 25 septembre.

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes ont été :

- · Sundance / Mad (2 soirs)
- The Speed Kick (Coca cola)
- Festival lusitanien
- Gustavo Lima
- · Fête de la glace
- · Jamel Debouzze
- · New Year Dancefloor
- Gala Patinage Artistique «Art On Ice» (2 soirs)
- Théâtre Arsenic
- Cérémonie d'inauguration de la halte RER Prilly-Malley

Le rapport d'activités est à disposition

## Société Coopérative de la Piscine de Renens

Le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours durant la saison d'ouverture de la piscine et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 8 mai au 18 août. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 151'000 (2011 : 155'298 - 2012 : 167'479).

#### Aquasplash

En 2013, il a été vendu 33'270 cartes contre 36'276 en 2012.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

#### Locations

#### Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école. Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, facilitant ainsi grandement le déroulement de ces rencontres. A

## Locaux à disposition des ambassades pour des cours de langue et culture d'origine

Dans les limites des disponibilités, des locaux scolaires sont mis à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de pouvoir dispenser aux élèves concernés des cours de langue et culture d'origine. L'organisation et le financement de ces cours sont pris en charge par les différentes communautés bénéficiaires.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Corbettes  Salle droite Salle droite Salle droite	Mardi Mercredi Vendredi	16h30 - 20h30 13h00 – 20h00 16h00 – 20h30
Ambassade de Turquie  Ambassade de Macédoine	Pavillon des Biondes Pavillon des Biondes	Mercredi Jeudi	14h00 – 18h00 17h15 – 20h30
Consulat italien	Corbettes Salle gauche	Lundi Mercredi	15h30 – 19h30 13h00 - 17h00
Ambassade de Russie	Corbettes Salle gauche Salle gauche	Mardi Jeudi	15h30 – 18h00 17h00 – 19h30

plusieurs reprises, le hall du collège a été mis à disposition pour l'aménagement d'une buvette avec tables et bancs de cantine.

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement voulue par la Municipalité et certaines autres associations de Renens ou de la région, sur présentation de dossiers documentés peuvent bénéficier de la mise à disposition de certaines infrastructures scolaires ou sportives.

#### Société coopérative du Refuge

#### Comité

Le comité du refuge est composé de 13 membres dont deux conseillers municipaux et deux représentants des services de l'administration communale. Il gère les affaires courantes et rend compte de son activité lors d'une assemblée générale convoquée statutairement chaque année.

## Prestations fournies par la Commune de Renens

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services de l'Administration, ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Ces prestations consistent en :

- Suivi et traitement administratif des réservations
- Travaux d'entretien et de maintenance des locaux et de leur environnement
- Gestion logistique et administrative des équipes de gardiennage
- Participation aux différentes séances du comité

#### **Gestion des locations**

181 locations ont été enregistrées (174 en 2012), avec une moyenne mensuelle de 15 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société coopérative du Refuge est à disposition.

#### Salle de spectacles

Année après année, la mise en valeur de la Salle de spectacles se poursuit grâce à de nombreuses manifestations culturelles cosmopolites dont le rayonnement dépasse le cadre local. La Ville propose une offre culturelle diversifiée, avec le soutien des sociétés locales et des organisateurs privés, en accueillant de nombreux spectacles, concerts, conférences, films ou expositions, ainsi qu'une programmation destinée à initier les élèves aux arts vivants et à la musique.

Pour répondre aux besoins des organisateurs de manifestations publiques, une réorganisation de l'affectation des salles a été mise en place en priorisant les manifestations culturelles le vendredi et le samedi. Les manifestations privées sont possibles le dimanche pour autant que la salle ne soit pas déjà réservée pour une manifestation culturelle. L'intensification de l'utilisation des infrastructures nécessite l'intervention d'un ou deux concierges durant le week-end pour assurer le nettoyage complet et parfois l'aménagement des locaux.

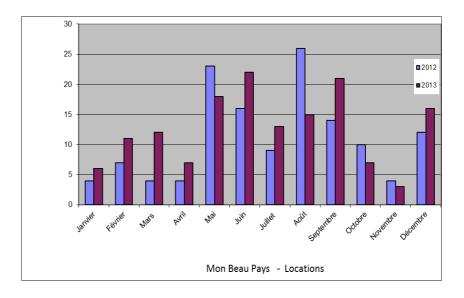
Trois salles du bâtiment sont réservées pour les réunions, les rencontres, les assemblées publiques : la salle des commissions accueille régulièrement les commissions du Conseil communal et son Bureau ainsi que le greffe municipal pour le dépouillement des votations. La salle de conférence et la buvette sont très utilisées par les services de l'administration, les sociétés locales, les entreprises et les institutions. La buvette est aussi louée aux habitants de la ville pour un usage privé, mais en respectant un bon voisinage avec les manifestations organisées dans la salle principale.

Le matériel technique est régulièrement actualisé pour répondre aux besoins des artistes professionnels. Suite au changement de la bande fréquence imposé par la Confédération, la microphonie a été entièrement remplacée.

L'entretien du bâtiment s'est poursuivi avec la rénovation complète de la salle de conférence et le renouvellement de la vitrification de son parquet, la peinture des murs et du plafond, le ponçage des boiseries et le remplacement de l'écran de projection, travaux réalisés conjointement par le CTC et des entreprises de Renens.



Dès le 1er avril 2013, la gestion des locations et de l'entretien du chalet ont été confiés par convention à Mme Pierrette Santi jusqu'ici uniquement chargée des nettoyages. Cette formule est intéressante puisqu'elle profite du réseau de Mme Santi qui loue également d'autres chalets dans la région. Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre puisque malgré la fermeture du chalet tout le mois de novembre pour des travaux d'entretien et de mise en conformité incendie, le nombre de locations a progressé de 14% (151 jours d'occupation contre 133 en 2012).



#### Etablissements scolaires

## Etablissement primaire de Renens-Est

#### Introduction

M. Michel Deriaz ayant quitté ses fonctions le 1er mai, la Direction de l'Etablissement primaire de Renens a été reprise par Mme Carole Boyer qui a assuré la gestion de toutes les classes primaires de Renens jusqu'en juillet. En août, deux établissements primaires ont été créés : Renens-Est, sous l'égide de Mme Boyer, et Renens-Ouest dirigé par Mme Merino de Tiedra.

L'établissement primaire de Renens-Est accueille des élèves de 4 à 12 ans (jusqu'à 14 ans pour les cursus particuliers) dans des classes de 1 à 8P ainsi que deux classes DEP (développement) et deux classes COES (enseignement spécialisé). La direction, sise au collège du 24-Janvier, se compose d'un secrétariat tenu par Mme Françoise Perez et M. Julien Stifani, ainsi que d'un conseil de direction de trois doyen-ne-s : M<sup>me</sup> Isabelle Keller et MM. Johan Daman et Daniel Roth.

#### **Transport scolaire**

Le bus scolaire prend en charge les élèves des deux classes DEP de l'établissement pour les quatre trajets de la journée. A cela, s'ajoutent des courses pour transporter certaines classes éloignées à la gymnastique, à la rythmique ou à la natation. Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spécifiques, salle de gymnastique notamment.

Afin de répondre à la nécessité d'équilibrage des enclassements entre le collège du Mont-de-By et du Censuy, la commune a mis sur pied, dès août 2013, un transport pour les élèves de 3P et 4P domiciliés dans le quartier de Rionza et enclassés au collège du Censuy.

#### Devoirs accompagnés

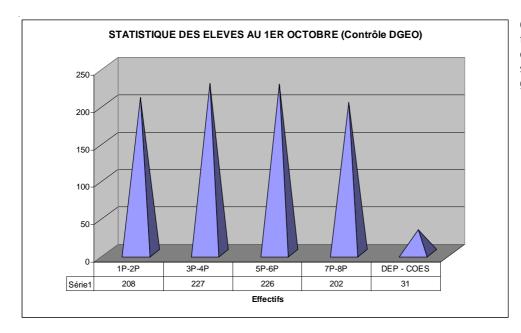
Depuis août 2013, les devoirs sont entièrement gérés par la commune. La doyenne de l'établissement, Mme Keller, est en charge du suivi pédagogique.

## Activités en lien avec le budget alloué par la commune

- Camps à Ondallaz : en automne, toutes les classes de 6<sup>e</sup> année se sont rendues à Ondallaz pour une semaine verte.
- 2. Activités sportives : grâce au soutien de la commune, notamment par la mise à disposition du bus scolaire ou la prise en charge des frais

de transports publics, toutes les classes de l'établissement ont eu l'occasion de profiter de nombreuses activités sportives, notamment :

- cours de natation à la piscine couverte de la Plaine à Chavannes ou à la piscine de Renens;
- après-midi sportif pour les classes 5P, 6P et DEP;
- activité à la patinoire de Malley;
- journée de luge ou de ski de fond;
- joutes sportives pour les degrés 1-2P, 3-4P et 5-6P;
- tournois de football pour les 5-6P (mai) et les 7-8P (décembre);
- marches collectives par bâtiment scolaire.
- 3. Sport scolaire facultatif: depuis la rentrée de l'année scolaire, le groupe «Santé» de l'établissement, avec le soutien de la commune et du canton, ont mis sur pied des SSF. Les objectifs sont de donner la possibilité aux élèves du cycle 2 (5 à 8P) de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club. Badminton, handball, mini-volley, dance, chorégraphi-



Chiffres d'octobre 2013 transmis à la DGEO : 894 élèves répartis dans 50 classes, encadrés par 93 enseignants.

#### Répartition des classes dans les collèges

Bâtiments	Nombre de classes	1er cycle		2ème cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
Verdeaux*	8				8	-
Corbettes	-	-	-	-	-	-
Village	2	-	-	-		2 (DEP)
24-Janvier	10	3	3	4	-	-
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-	-
Collège de Florissant	11	1	4	4	-	2 (COES)
Caudray *	1	1	-	-	-	-
Censuy	10	2	4	4	-	-
Mont-de-By	3	1	1	1	-	-
Joran *	2	-	-	-	2	-
Totaux	50	11	12	13	10	4

\* En attendant la finalisation de la construction du collège du Censuy pour la rentrée 2015, 11 classes de l'établissement sont hébergées par l'Etablissement primaire de Renens-Ouest (Verdeaux et Caudray) et l'Etablissement secondaire de Renens (Joran).

que, cheerleading, hip-hop, capoeira, cirque, judo, basket-ball, taekwondo, sont les activités proposées entre 12h15 et 13h15 ainsi que le mercredi après-midi. Pour cette seconde édition, l'intérêt ne faiblit pas puisque 150 élèves ont été inscrits.

- 4. Activités culturelles : Pendant cette année, les élèves ont eu l'occasion d'assister à plusieurs représentations à visée culturelle :
  - Tous les degrés + DEP et COES : spectacle «Robinet et vieilles armoires»

- · Cinéma de Noël :
  - · 3-4P : «Ernest et Célestine»
  - 5-6P : «Sur le chemin de l'école»
- 7P : «Le jeune prince et la vérité» au Petit Théâtre à Lausanne
- 8P: spectacle proposé en début d'année par l'établissement secondaire

En complément de ces spectacles, la direction encourage les enseignants à visiter les nombreuses expositions de la région. La gratuité des transports (frais pris en charge par la commune) permet aux élèves de profiter de ces offres sans participation financière conséquente des parents.

Le chœur «Voix Nord/Sud», composé des élèves de trois classes de 5-6P (1 classe de Renens-Est, 2 classes de Renens-Ouest), a donné un concert public à la Salle de spectacles le 30 mai. Par ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement. Il a participé à «Tous en chœur» pour Henri Dès, spectacle donné à l'Auditoire Stravinski de Montreux en décembre.

L'ensemble vocal « Florichant » a organisé un concert destiné aux parents qui a eu lieu le 26 juin à l'Aula du collège du 24-Janvier et le 19 décembre pour un concert de Noël.

#### 5. Activités de prévention

- Prévention routière : Animation donnée par la POLOUEST destinée aux élèves des classes du cycle 1 en septembre.
- PAM Prévention aux morsures de chiens : Cette animation, assurée par la SVPA, section Vaud, vise à prévenir les morsures de chien. Elle est donnée par quatre animateurs accompagnés de deux chiens. Elle a eu lieu durant la période du 6 au 14 novembre et a été suivie par les élèves de 6 classes de CYP1/1 et COES.
- Pommes à la récré: Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire. Du 25 novembre au 2 décembre -340 abonnements.
- Action Innocence: Prévenir les dangers dus à l'utilisation d'Internet, cette animation a comme public cible les élèves des classes 5-6P et DEP. Durant l'année 2013, 20 classes ont participé à des animations qui se sont déroulées dans notre établissement. Elles ont été précédées d'une animation en soirée destinée aux parents des élèves concernés.
- Prophylaxie dentaire: Une première visite de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire a été effectuée dans toutes les classes 1-2P de l'établissement, durant la période du 23 avril au 21 mai. Les parents sont invités à assister à la leçon de prophylaxie. D'autres cours pour en améliorer l'efficacité ont été proposés durant la période du 28 octobre au 9 décembre pour 11 classes de 1-2P, 5 classes de 7P et 2 classe DEP.
- Visites dentaires: Toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour le contrôle dentaire, durant les mois de janvier et février. Le déplacement a été assuré par les bus scolaire et postal lorsque les distances étaient trop importantes.
- «Le jeudi, je mange un fruit» : Toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promo-

- tion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de notre établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.
- Education sexuelle: Les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation Profa. Ils ont lieu dans les classes de 6P et sont, en principe, accompagnés d'une séance à l'intention des parents qui a lieu en soirée. Ces cours se sont déroulés en mars.

#### 6. Activités d'environnement

- Pro Natura : de septembre à décembre, 4 classes de 5-6P et DEP
- Baril énergie : en novembre, 8 classes de 5-6P
- Maison énergie: en décembre,
   5 classes de 5-6P et 2 classes
   DEP
- Animation-Déchets: de janvier à mars, 47 classes de 1 à 4P et COES

Le conseil de direction et l'ensemble du corps enseignant remercient la commune et la municipalité pour le soutien octroyé à toutes ces activités et s'en félicitent au nom des enfants de Renens

#### **Etablissement primaire Renens-Ouest**

Le Conseil de direction de l'établissement primaire de Renens-Ouest est formé de la Directrice, Madame Valérie Merino de Tiedra, et de quatre doyennes et doyens : Mesdames Vanessa Besson et Audrey Bourguignon ainsi que Messieurs Christian Bays et Yves Flaction. Le secrétariat occupe deux personnes pour 1,8 ETP : Monsieur Yvann Sangsue, secrétaire de direction à 100% et Madame Sandra Rossi, secrétaire à 80%.

Ce nouvel établissement scolaire a été créé suite à la réorganisation des écoles de la Commune, permettant ainsi la mise en œuvre du Concordat intercantonal HarmoS. L'Etablissement accueille des élèves de 4 à 14 ans, de la 1P à la 8P.

Désignée par le Conseil d'Etat pour entrer en fonction à Renens le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Directrice a néanmoins dû partager son temps entre Renens et Gland pendant deux mois, la personne devant lui succéder à Gland n'ayant pas pu entrer en fonction à la date escomptée. Les sept premiers mois de l'année 2013 ont été consacrés à la mise en place de la nouvelle entité scolaire afin que tout soit opérationnel le 1er août 2013, date du commencement de l'année 2013-2014.

Les bureaux de la nouvelle direction se trouvent au collège de Verdeaux où des travaux ont été effectués d'octobre 2012 à janvier 2013. Le Conseil de direction et le secrétariat remercient sincèrement la Commune pour cet investissement qui lui permet d'effectuer son travail quotidien dans de bonnes conditions.

## Budgets alloués par la Commune

En 2013, les budgets alloués par la Commune ont été utilisés comme suit :

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, le présent document rend compte des dépenses communales faites du 1er août 2013 au 31 décembre 2013. En effet, du 1er janvier au 31 juillet 2013, certains budgets ont été en partie utilisés par la Direction de l'ancien établissement primaire de Renens (pour les classes anciennement nommées CIN, CYP1 et CYP2) et celle de l'ancien établissement secondaire de Renens (pour les classes anciennement nommées CYT/5 et CYT/6). L'établissement primaire de Renens-Ouest a utilisé le solde du budget pour la période du 1er août au 31 décembre 2013.

#### Camps à Ondallaz :

En automne 2013, 5 classes de 6P et 1 classe de 5-6P ont pu passer une semaine « verte » dans le chalet communal.

#### Devoirs accompagnés :

Les DA sont entièrement gérés et organisés par la Commune depuis la rentrée 2013. Une doyenne est en charge du suivi pédagogique des groupes et du lien entre la Direction et CJS.

#### Transports scolaires:

Le bus scolaire permet aux élèves des 4 classes DEP d'être véhiculés entre leur domicile et les collèges de Verdeaux ou des Pépinières où les classes sont sises. Les chiffres au 31 décembre 2013 : 852 élèves répartis dans 48 classes, encadrés par 88 enseignants, y compris les 4 doyennes et doyens qui enseignent à temps partiel.

Ces classes sont réparties dans 5 collèges comme suit :

	Verdeaux	Pépinières	Simplon	Caudray	Sous- Biondes	Total par degré :
1-2P		5	3	1	3	12
3P		3	2			5
4P		3	2			5
3-4P					1	1
5P		2	1	1		4
6P		2	2			4
5-6P		1			1	2
7P	5					5
8P	5					5
DEP3-6	1	1				2
DEP7-8	2					2
Accueil	1					1
Total par collège :	14	17	10	2	5	48

Attention : le collège de Verdeaux héberge 10 classes de Renens-Est, puisqu'il n'y a pas assez de locaux disponibles dans les bâtiments qui ont été attribués à cet établissement. Nous hébergeons aussi une classe de 1-2P au Caudray. Pour Renens-Est, l'extension du Censuy répondra à leurs besoins de locaux dès la rentrée d'août 2015.

Pour Renens-Ouest, il n'y a actuellement une seule et unique salle de classe libre, au collège de Sous-Biondes. La population scolaire augmentant régulièrement dans l'arc lémanique, la Direction craint certaines difficultés si elle devait ouvrir des classes en 2014-2015.

De nombreuses classes sont transportées de leur collège à la salle de gym (gym ou rythmique) ou à la piscine couverte de Chavannes.

D'entente avec le service concerné, les enseignants peuvent aussi faire appel au bus scolaire pour les sorties «après-midi sportifs». Les 48 classes en bénéficient deux fois par année scolaire et peuvent donc se rendre hors des frontières communales. Elles peuvent, par exemple, aller luger au Chalet-à-Gobet, se faire déposer à St-Sulpice et revenir au collège en marchant, aller faire la piste vita à Vidy, etc.

Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (salle de gymnastique ou de rythmique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme «unité de fonctionnement» à part entière.

Chaque collège est équipé d'une souche Mobility (bus TL ou trains CFF). Les enseignants savent comment utiliser ces titres de transport : l'opaque procédure a été revue et réexpliquée à tous. Un immense travail de la doyenne, en collaboration avec les TL et Mobility a été fait pour aboutir à une procédure d'utilisation simplifiée.

#### Patinoire:

De nombreuses classes se rendent à Malley pendant l'hiver. Elles s'y rendent à pied ou en bus TL si elles sont éloignées (par exemple, les classes de Sous-Biondes).

#### Sport scolaire facultatif:

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs rencontrent un grand succès.

Danse, Badminton, Judo, Hip-hop, cirque, mini-volley, handball, cheerleading et basket sont les activités proposées le 1er semestre et suivies par 189 élèves de 5P, 6P, 7P et 8P.

#### Activités culturelles :

En décembre 2013, les classes de 5P et 6P sont allées au cinéma à Malley voir le film «Sur le chemin de l'école».

Les 7P et 8P sont allées à l'opéra de Lausanne.

Les activités culturelles pour les autres degrés auront lieu au printemps prochain (cirque Starlight pour les 3P et 4P, « les contes joyeux » pour le 1-2P).

La Direction encourage vivement les enseignants à visiter les expositions, qu'elles soient à Lausanne, à Renens ou ailleurs dans la région. A chaque sortie, le transport est pris en charge par la Commune via les carnets Mobilis, ce qui permet aux familles modestes de ne pas chaque fois devoir engager de l'argent. Nous avons aussi défrayé une enseignante «médiatrice culturelle» qui peut accompagner les classes et faire des visites guidées. De nombreuses classes se déplacent donc lors d'activités culturelles diverses, telles que «BDfil» ou «le livre sur les quais» à Morges, par exemple.

Toutes les classes de 4P sont allées suivre un atelier de calligraphie généreusement offert par le Conseil d'établissement.

### Mobilier scolaire et moyens audio visuels :

Chaque année, d'importantes sommes sont engagées pour le renouvellement du mobilier scolaire, du petit matériel de gymnastique ou des moyens audio visuels.

Cette année, outre quelques bureaux de maîtres, chaises pour adultes, bibliothèque et tabourets pour les classes travaux manuels, l'établissement a investi en équipant les classes 1-2P de séchoirs à peinture, de nouveaux tableaux blancs, et presque toutes les classes d'ipods avec dockstations.

Chaque collège a aussi été équipé d'un beamer.

Le Canton finance de son côté les ordinateurs. Chaque classe est maintenant connectée à internet grâce aux travaux ordonnés à Verdeaux par la Commune qui a équipé le collège de bornes wifi.

A l'heure d'internet dans toutes les familles, l'Ecole ne peut se permettre de ne pas utiliser l'informatique comme outil quotidien dans les classes.

#### Prévention et animations :

- Leçons de circulation : classes de 1-2P, 3P, 3-4P et 4P
- Animation tri des déchets : classes de 1-2P, 3P, 3-4P et 4P
- Animation baril énergie : classes de 5P, 5-6P, 6P, DEP3-6
- Action innocence : classes de 5P,
   5-6P, 6P, DEP3-6 et Accueil
- Prévention morsures de chien : classes de 3P et 3-4P
- Dépistage dentaire : effectué dans toutes les classes par le Canton, puis prophylaxie par une hygiéniste dans les classes de 1-2P, 7P, Accueil et DEP7-8

Le Conseil de Direction remercie la Municipalité dans son ensemble ainsi que les Chefs de service pour leur collaboration. Il se réjouit d'avoir à ses côtés des équipes ayant à cœur le développement harmonieux des jeunes de Renens.

### Etablissement secondaire

### Introduction

Une année de plus durant laquelle l'établissement aura vécu au rythme de la culture. Le groupe culture, avec le soutien financier de la commune et du canton et l'énergie qui le caractérise, a proposé aux élèves et à leurs enseignants de nombreuses possibilités de sorties.

Les plus jeunes ont pu choisir entre «Moby Dick», «Vy» ou «Des joues fraîches comme des coquelicots», ces représentations théâtrales données par le Petit théâtre de Lausanne ont rencontré un grand succès.

Les 6<sup>ème</sup> ont été, comme chaque année, à l'opéra de Lausanne qui présentait «Aladin et la lampe merveilleuse».

Les 7<sup>ème</sup> ont pu participer à des ateliers de danse donnés par diverses compagnies de la place lausannoise.

Les 8èmes ont accueilli les slameurs de la «Slaam» et se sont essayés à la composition de textes qu'ils ont présentés durant une soirée qui nous a fait, une fois de plus, découvrir de nouveaux talents. Les 9ème ont eu le choix entre une palette de représentations théâtrales et ont pu aussi visionner des Très-courts présentés par Bruno Quiblier. L'introduction de ce type de production dans l'enceinte de l'établissement a été très appréciée

On peut constater à nouveau que la présence de la culture dans le milieu scolaire est non seulement indispensable pour qu'une école vive et apporte aux élèves l'ouverture dans leur vie future, mais donne aussi l'élan à d'autres manifestations amenées par les initiatives personnelles des enseignants. En effet, nous avons aussi organisé, sous l'impulsion d'un collègue, une sortie à Malley pour visionner le film «More than Honey» et ceci en présence du réalisateur. Ce fut une très belle expérience, enrichissante pour plus de 400 élèves.

Cette année a débuté la grande aventure « Grease » qui trouvera son point culminant les 15 et 16 mai 2014 avec la présentation de la comédie musicale. Celle-ci mobilisera durant plus d'une année 150 élèves encadrés par de nombreux enseignants tant dans le domaine des arts visuels, de la musique que des activités créatrices sur textile.

L'établissement secondaire souhaite encore remercier la commune pour son soutien dans le domaine de la culture ainsi que pour la réalisation de ce beau projet de comédie musicale qui enthousiasme tout l'établissement.

### Organisation de l'établissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Direction: M. Alberto Angeretti

Décanat année scolaire 2012 - 2013:

Mmes Carole Camandona, Karin Griessen, Letizia Napolitano MM. Tristan Aeby, Yves Marti, Felice Putzu, Daniel Roth

Décanat année scolaire 2013 - 2014:

Mmes Carole Camandona, Karin Griessen, Letizia Napolitano MM. Tristan Aeby, Yves Marti

### Autres fonctions :

- Déléguée PSPS (promotion de la santé et à la prévention en milieu scolaire) et gestion du réseau interprofessionnel
- Assistante à la direction pour le suivi des élèves en difficulté (jusqu'au 31.07.2013)
- Chefs de file en allemand CYT et 7-9, anglais, français CYT et 7-9, mathématiques CYT et 7-9, classes de l'enseignement spécialisé, sciences, éducation physique
- Chœur 5° et 6° (jusqu'au 31.07.2013)
- · Chœur 8e et 9e
- Gestion du site http://esrenens.ch/
- Infirmières scolaires
- · Médiateur-trice
- Organisation des camps
- Percussions et Rap

- PRessMéTIC
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, citoyenneté, économie familiale, géographie, gestions des appuis et du CIF, histoire biblique, histoire, mathématiques/physique, musique, travaux manuels
- Responsable des fournitures scolaires
- Sport scolaire facultatif
- Théâtre

### Diverses activités mises sur pied par l'Etablissement

#### Cours facultatifs

- Activités théâtrales
- Chœur de l'Etablissement 5-6-7 (jusqu'au 31.07.2013)
- · Chœur 8-9
- · Groupe percussions et Rap
- Italier
- Sports scolaires facultatifs (de février à juin) : escalade, basket, natation, football, handball, tennis, judo, cirque et plongée avec bouteille en piscine
- Sports scolaires facultatifs (d'octobre à février) : unihockey, volleyball, natation, badminton, escalade, taekwondo et plongée avec bouteille en piscine.

### www.esrenens.ch



Créé à l'intention des élèves, de leurs parents et des enseignants, le site esrenens.ch se veut un reflet de la vie scolaire au sein de l'Etablissement secondaire de Renens. On y trouve notamment des productions d'élèves, des informations pratiques (horaires du secrétariat, dates des vacances scolaires, bibliothèque, office d'orientation scolaire), ainsi que des liens utiles pour les familles. C'est également un moyen pour le conseil de Direction de communiquer des informations «urgentes» à l'intention des élèves et de leurs parents via la page d'accueil (maintien ou non d'une sortie par exemple). Le site présente 24/24 heures toute l'actualité de l'Etablissement : faits divers, interviews d'enseignants, résultats sportifs, horoscope, etc... et héberge également le journal Magic Collège en ligne (le journal de l'établissement).



### **Projets prévention**

#### Journée du 1er décembre

Cette année, une activité a été proposée aux élèves, avec la visite du médecin scolaire et de l'infirmière scolaire afin de répondre à leurs questions et de mettre à jour leurs connaissances concernant le Sida. Une information a été donnée aux élèves de 9e concernant les stands tenus devant de grands magasins. Ceux qui avaient envie pouvaient s'y rendre.

#### **Prévention**

Des bains informatiques permettent aux élèves de 5° à 7° de mieux gérer ce média avec l'aide d'enseignants adéquats et formés. L'équipe PSPS et la direction réfléchissent à la mise sur pied d'une prévention sur le thème des écrans, internet, jeux, etc...

### Co-enseignement - appuis en français et mathématiques

Des appuis en français et en mathématiques sont mis sur pied pour les élèves du CYT et 7VSO. La première classe 7VSO, qui a débuté en coenseignement, est actuellement en 9e, avec un maître unique en FRA et MAT. La deuxième classe de 7VSO, avec deux enseignants pour les périodes de mathématiques et français, continue son parcours en 8 VSO. Une nouvelle classe de co-enseignement a vu le jour en août 2013. Les élèves peuvent ainsi suivre correctement le programme et s'améliorer petit à petit.

Parallèlement à ces projets, l'Etablissement secondaire organise :

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8°, 9°, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9°
- des actions de prévention (drogue, respect, violence, internet)
- · de la prévention routière.

### Activités sportives et camps Camps

01.01.2013 - 31.07.2013

- 5e école à la montagne à Ondallaz
- 6e camps de ski à Ondallaz
- 7e camps de ski autonomes dans divers lieux
- 8º camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)

9e voyages d'études

01.08.2013 - 31.12.2013

- 9° camps de ski autonomes dans divers lieux
- 10° camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)

### Activités sportives

- Matinées sportives pour le CYT5, course d'orientation et patinage.
   Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 (de janvier à février).
- Après-midi de sport pour les classes de 7°, 8°, 9° année, ACC et DES.
- Tournoi intercantonal de foot le 15 mai 2013.
- Joutes sportives de fin d'année du 1er au 3 juillet 2013.
- Tournoi de football et d'unihockey.

Les activités mises sur pied depuis trois ans, à savoir une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien important de la commune pour financer les transports et le matériel!

#### Etudes surveillées

01.01.2013 - 31.07.2013

Les études surveillées sont proposées, dès la rentrée scolaire, à tous les élèves du cycle de transition (5° et 6°) et sont organisées les lundis, mardis et jeudis. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire pour deux ou trois séances d'études surveillées par semaine.

Cette année, dix-neuf groupes d'études surveillées, comprenant cent cinquante élèves, ont été mis en place. Les groupes sont encadrés par soixante coachs et une vingtaine de répondants.

La correspondance entre les horaires des élèves et de leurs coachs a été affinée ce qui a eu pour conséquence d'alléger la pression sur les horaires de classes de 7° et 8° année.

Dès la rentrée d'août 2013, la direction CJS assure, en partenariat avec les directions primaires, l'encadrement et la gestion des études surveillées.

### Frais de transport et de pension des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Notamment pour les élèves des classes de raccordement I et II.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

#### Service de santé scolaire

Le service de santé scolaire est composé de :

 trois infirmières scolaires à temps partiel (3 x 50%) :

Collège de Verdeaux : Mme Monique Diserens jusqu'au 30.11.2013

Collège du 24-Janvier et de la Vaudaire :

Mme Florence Tarrou du 01.01. 2013 - 15.05.2013 Mme Erika Candolfi dès le 15.05.

Collège de la Vaudaire Mme Marie-José Marquis

2013

 deux médecins scolaires à temps partiel :

Dresse Véronique Corboz Dresse Françoise Christen

Les infirmières sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants et sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'Unité PSPS -Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, les infirmières :

- consultent les rapports des visites de santé préscolaires faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...)
- proposent aux parents de 2P un moment d'échange sur les différents aspects de la santé et du bien-être de l'enfant liés à la vie scolaire
- organisent le contrôle des carnets de vaccinations en 3P et offrent la possibilité de compléter à l'école les vaccinations si nécessaire (DTPa-IPV et ROR)

### Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

Dates Echéances	СҮТ5	CYT6 (6R)	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	DES/ACC
mardi 22 janvier au jeudi 28 février			ski de fond			ski de fond
du 11 mars au 14 juin	Ecole à la montagne					
vendredi 1er mars					Festival du Tres-Court	
16-17 et 18 avril			du film"Greas omédie musi	se" en vue de cale		Film Grease
semaine du 22 au 26 avril	Semaine des médias					
mardi 7 mai		Journée d'allemand				
mercredi 15 mai		Les Précieuses Ridicules ( des spectacles de				
mercredi 15 mai	Coupe Crédit Suisse					
vendredi 17 mai	Concert cours fac rap et option chœur salle polyvalente de la Vaudaire					nudaire
mercredi 22 mai	Coupe	Coupe Crédit Suisse (en cas de renvoi)				
20 au 31 mai	"Ionesco" de Macbeth à la salle polyvalente du Joran par la classe 8VSB2					e 8VSB2
lundi 3 au vendredi 7 juin	Cours fac de théâtre: Le crime de l'Orient Express à la salle polyvalente de la Vaudaire					de la Vaudaire
mardi 4 juin	Cirque Starlight à Renens					
jeudi 13 juin	Course d'école				Course d'école	
du lundi 24 au vendredi 28 juin			Semaine de natation			
du lundi 1er au jeudi 4 juillet			Joute	s sportives		

### Dès le 01.08.2013

Dates Echéances	9ème	10ème	11ème	DES/ACC		
du 9 au 13 septembre		Camps de volée				
mardi 17 septembre au vendredi 4 octobre		MUDAC (Coup de sac)				
vendredi 27 septembre	Marche de l'établissement					
du mardi 1 au vendredi 6 octobre	Salon des métiers et de la formation					
vendredi 4 octobre	Marche de l'établissement (en cas de renvoi)					
jeudi 14 novembre	Oser tous les métiers					
lundi 16 décembre	Tournoi de football			Tournoi de football		
mardi 17 décembre		Tournoi de football		Tournoi de football		
jeudi 19 décembre			Tournoi Unihockey			
vendredi 20 décembre	Fête de Noël					

- Présentation du service de santé scolaire dans les classes 7P ainsi que recommandation d'un bilan de santé chez le médecin traitant
- proposent aux élèves de 9<sup>ème</sup> H année des vaccinations contre l'hépatite B et le cancer du col de l'utérus (pour les filles) ainsi que les rappels DTPa-IPV et ROR
- aux élèves de 11<sup>ème</sup> H, une recommandation d'un bilan chez le médecin traitant est proposée
- sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, les infirmières peuvent effectuer des dépistages des troubles de la vue et de l'audition.

Les infirmières ont également pour fonction :

- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence
- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats
- de mettre sur pied des actions d'éducation à la santé dans les classes
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bienêtre de l'élève

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau soit internes soit externes aux établissements primaire et secondaire.

Les groupes santé ont évolué et sont devenus désormais des « Equipes PSPS » qui réunissent les délégués PSPS (anciennement animateursanté), les médiateurs, les infirmières scolaires, les médecins scolaires, les dentistes scolaires et éventuellement un doyen de l'établissement.

Actions menées :

- programme de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée
- programme de prévention des dépendances

Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

### Statistiques année scolaire juin 2012 - juin 2013:

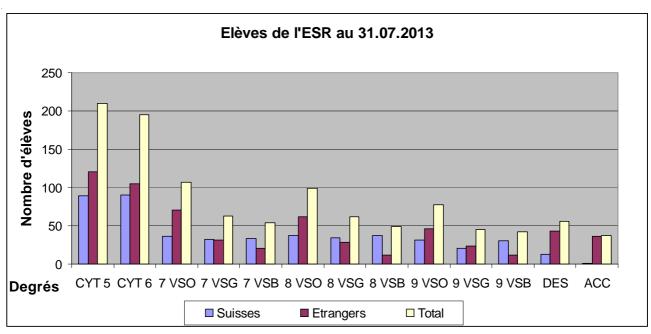
- Contrôles infirmiers (vue, audition, croissance, tension artérielle): 470 élèves
- Entretiens de santé (5<sup>e</sup> année):
   223 élèves
- Consultations infirmières (accidents, maladies, violences, conseils santé et écoute): 2500 élèves
- Suivi et soutien dans des situations particulières: 71 élèves (505 démarches interdisciplinaires)
- Education à la santé (alimentation, hygiène, sommeil, toxicomanies, prévention du Sida, dangers d'Internet, prévention des abus, ...): 555 élèves
- Vaccinations: 480 doses de vaccins

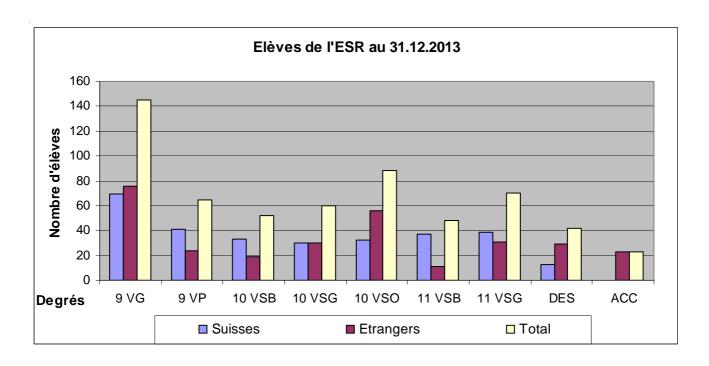
 Entretiens avec les parents au cycle initial: 150 effectués sur 245 concernés.

Durant l'année 2013 l'équipe PSPS de Renens primaire a continué à organiser diverses activités en lien avec les programmes prioritaires

- Dance Lunch Academy (repas «sain» en commun à midi puis activité physique en salle de gymnastique) aux élèves du CYP2 des Pépinières et de Florissant.
- Sports facultatifs offerts aux élèves du CYP2 (financés par la Commune de Renens et par Jeunesse et Sport cantonal) : plusieurs groupes d'env. 12 à 20 enfants faisant du handball, capoeira, badminton, dance moderne, hip-hop et cheerleading en dehors des heures scolaires sous la direction de moniteurs chevronnés.
- en mai 2013 : 2 journées de joutes sportives pour le CYP1 avec les animateurs des sports facultatifs et la participation financière de la Commune de Renens. Magnifiques journées, excellente participation des élèves et enthousiasme général.

Pour l'équipe PSPS secondaire un travail continue de se faire pour des activités de prévention des incivilités et des dangers de dépendance face aux divers médias modernes (jeux vidéos, Internet, téléphones portables, etc.. ) Un dîner quizz, organisé par la commune, en collaboration avec l'établissement a été un grand succès.





# Elèves domiciliés en dehors de la Commune au 31 décembre 2013 Chavannes 5 élèves Crissier 1 élève Ecublens 3 élèves Lausanne 4 élèves Prilly 2 élèves

Elèves fréquentant d'autres établissements au 31 décembre 2013				
Crissier	10 élèves			
Chavannes	2 élèves			
Ecublens	- élève			
Lausanne	5 élèves			
Prilly	3 élèves			
Ecoles privées	5 élèves			
Institutions spécialisées	4 élèves			

# Sécurité publique -

# Informatique - Population



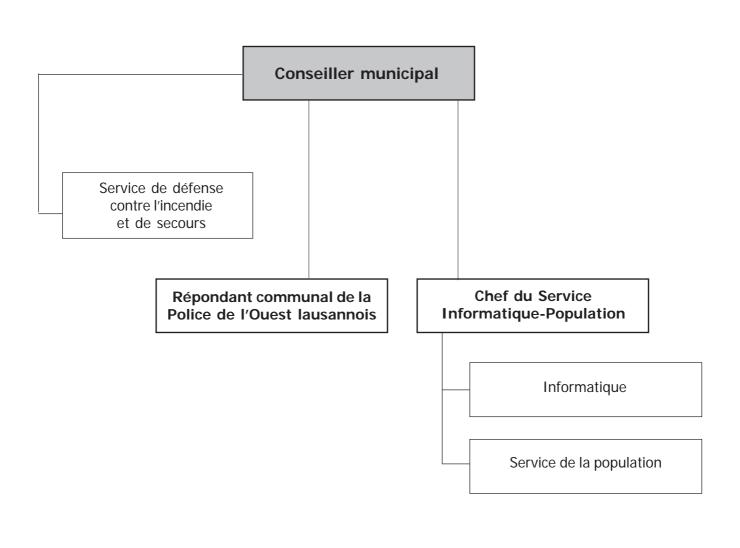
Directeur: M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois:

M. Christian HAUTLE

Chef du Service Informatique-Population:

M. Olivier FONTANELLAZ



# Sécurité publique

### Police de l'Ouest lausannois

# POLICE Ouest lausannois

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

En novembre 2013, la POL a rassemblé ses différents services basés à Chavannes, Prilly et Renens sur un seul site à la route des Flumeaux 41 à Prilly. Ce déménagement a été l'occasion d'une réflexion sur la structure organisationnelle de la POL et a introduit des changements qui se poursuivront en 2014, notamment pour ce qui concerne la Police de Proximité.

### Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2013, il a participé à 13 séances du Comité de Direction au cours desquelles 55 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en 2013. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de 8, soit Mmes Verena Berseth, Elodie Joliat, Victoria Ravaioli, Ranjini Sivanesa et MM. Gérard Duperrex, Nicolas Freymond, Alberto Mocchi et Aso Piroti.

### Répondant communal

Pour Renens, le répondant communal est le Lt Hautle. Ce dernier a rencontré chaque semaine le Municipal de police et le Secrétaire municipal. En plus de faire lien entre la POL et la ville de Renens sur différents aspects, le répondant a également participé aux séances de l'Observatoire de la sécurité, de la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux, de la Commission des espaces publics ainsi que du groupe de travail «Renens en Mouvement». Il s'est également chargé de traiter différents dossiers techniques et politiques afin de répondre aux Autorités et habitants de Renens. L'année 2013 a également été celle d'une intensification de la collaboration entre le Service des Travaux de la ville de Renens et le service de signalisation de la POL. En effet, les deux Municipaux concernés,

entourés de leurs collaborateurs techniques, entretiennent de plus étroites relations afin d'apporter une meilleure efficience face aux nombreux dossiers qui touchent la mobilité sur le territoire communal.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, soit le Maj F. Schaer.

### Prévention et partenariats

Durant toute l'année, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont œuvré à la réalisation et participé à toute une série d'actions et de campagnes sur la commune de Renens. Les contacts avec les différents partenaires ont été à nouveau très constructifs et enrichissants

Les actions menées en 2013 dans le domaine de la circulation routière ont été les suivantes: «En forme pour la conduite» (alcool au volant); «Dégagez, Démarrez» (rappel sur l'importance de nettoyer les vitres des véhicules); «Cours de prévention routière et délinquance juvénile» (plus de 1'000 élèves du district répartis dans une cinquantaine de classes ont été sensibilisés) «Automobilistes-parents» (sensibilisation des parents sur leur comportement dans la circulation et sur le lieu d'attente aux abords des écoles); «Dans un giratoire ... indiquez votre sortie» (rappel de l'usage obligatoire du clignotant en quittant le carrefour); «Vas-y mollo» (sensibilisation des jeunes en trottinette eu égard aux autres usagers); «Merci de t'arrêter pour moi» (rentrée scolaire); «Cherchez le regard» (campagne sur le respect mutuel et l'anticipation entre piétons et conducteurs); «See You – Sois visible» (rappel sur l'importance d'être visible sur et aux abords de la route).

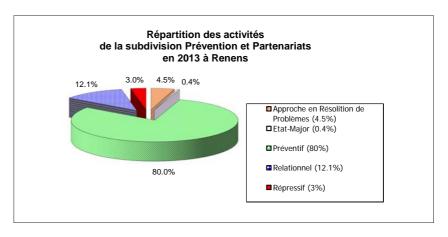
Diverses autres actions ont été réalisées. A savoir : «Cambriolages» (sensibilisation des habitants sur le phénomène des vols à la nuit tombée, ceci au travers de stands dans les centres commerciaux); «Pickpocket» (sensibilisation de la population au sujet des différents types de vols à l'astuce dans les commerces); «Permanence CRA» (rencontres et échanges avec les jeunes qui fréquentent le centre de rencontres); «Stand Marché» (tenue d'un stand de prévention lors de l'ouverture de la saison des animations sur la place du Marché); «Beurk, encore un maître qui n'a pas fait son travail» (campagne en partenariat avec le service de voirie sur le thème des déjections canines); «Pour que vos loisirs restent des moments de plaisir» (sensibilisation des baigneurs sur les vols dans les véhicules et sur les lieux de détente); «Plus belle la ville» (campagne sur la problématique du littering); «Stations-service» (information au personnel de ces commerces sur le comportement à adopter en cas d'agression); «RailFair» (soutien au programme parrains et marraines en gare de Renens).

D'autre part, le personnel de la subdivision a maintenu les contacts avec les jeunes en se déplaçant aux endroits où ils se réunissent et effectué plusieurs présences préventives aux abords des écoles suite à des atteintes à l'intégrité.

### Poste de ville / police mobile

Le personnel civil est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, les policiers la remplacent, afin de conserver le poste ouvert.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la commune de Renens, il y a lieu d'ajouter 397 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.



Dans le sens contraire, les agents du poste de ville ont prêté leur concours aux brigades d'intervention à 22 reprises au cours de l'année, soit 14 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre de glace de Malley et 6 fois durant la journée et 2 fois en soirée. Cela correspond à près de 5% du temps de travail de ces policiers.

### Activités et objectifs

En 2013, parmi les nombreuses activités des policiers du poste de ville, nous pouvons citer par exemple :

- Assister à l'entrée et la sortie des classes et assurer la sécurité aux passages pour piétons
- Participer aux campagnes de prévention cambriolages, Plus belle la ville, See You – Sois visible
- Marquer une présence en ville et dans les centres commerciaux avant les fêtes de fin d'année
- Collaborer dans le cadre de la rupture de la canalisation d'eau et l'affaissement de la chaussée à Renens-Croisée ce qui a provoqué une importante perturbation du trafic
- Collaborer au dispositif mis en place lors de l'étape d'arri
  - vée du Tour de Romandie
- Participer aux leçons de circulation «Merle Blanc» dispensés aux écoliers
- Collaborer dans le cadre de l'affaire d'un individu armé au CSR de Renens et d'un individu perturbé et retranché sur le toit d'un immeuble occupé par l'EVAM.

### Service de la signalisation

Le service de la signalisation est composé de trois policiers et deux collaborateurs civils qui gèrent des travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, le contrôle des chantiers sur les plans de la signalisation et de la sécurité routière, ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2013, à Renens, le service est intervenu à 3 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 250 interventions ont été réalisées sur des chantiers, notamment dans le cadre de la réfection de la rue de la Gare et à la rue du Simplon-passage du 1er Août. Les policiers sont également intervenus lors de 79 manifestations, dont la Course pédestre et lors de l'étape d'arrivée du Tour de Romandie. Enfin, 221 interventions ont été réalisées pour la pose de compteurs routiers.

3 juillet 2013 Promotions intermédiaires des chefs de brigade au grade d'adjudant.



### Observatoire de la sécurité

Le Comité directeur, composé de 9 personnes, s'est réuni cinq fois cette année sous la présidence de M. Olivier Golaz. Les membres du Comité directeur sont: M. Olivier Golaz, Municipal Sécurité publique-Informatique-Population, Mme Myriam Romano-Malagriffa, Municipale Culture-Jeunesse-Sport, M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal Sécurité sociale, M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal, M. Nicolas Servageon, Adjoint du secrétaire municipal, Mme Laurence Calame (pour les deux premières séances), Cheffe de service de la Sécurité sociale, Mme Carole Camandona, Doyenne Etablissement secondaire, M. Alain Peneveyre, Chef de service Environnement-Maintenance, M. Nicolas Perelyquine, Délégué à la jeunesse, M. Christian Hautle, Répondant PolOuest pour la Commune de Renens, Mme Yvette Charlet, Secrétaire (PV).

Au cours des séances, les thématiques suivantes ont été abordées:

### La prostitution à Renens

La thématique a été abordée avec comme invités la Municipale Urbanisme-Travaux, le chef de la brigade Mineurs-Mœurs à la Police de sûreté de la Police cantonale vaudoise, un inspecteur de la Police de sûreté de la Police cantonale vaudoise, le chef de brigade responsable opérationnel prostitution de PolOuest, un représentant de la Police cantonale vaudoise du commerce.

Quelques salons de massages sont répertoriés sur la commune et aucun d'eux ne pose problème. Il faut noter que la prostitution de rue est inexistante à Renens et celle de salon a tendance à diminuer du fait de la fermeture d'établissements. Les travailleuses du sexe bénéficient d'un lieu de partage et d'écoute dans le respect de la confidentialité et l'anonymat: le RAHAB. Les inspecteurs de

la Police cantonale des mœurs sont également disponibles pour les prostituées. Ils maintiennent des contacts réguliers avec les différents lieux.

L'âge légal pour la prostitution est fixé à 16 ans mais sera relevé à 18 ans, mesure déjà appliquée dans le Canton de Vaud. Il faut soulever que le proxénétisme n'est pas illicite en Suisse. Concernant Renens et l'Ouest lausannois, il serait pertinent de définir un règlement sur la prostitution de rue qui risque de devoir trouver un autre site que Sévelin à Lausanne.

### La problématique de la violence chez les jeunes

Cette thématique a été traitée avec comme invités le commandant de la PolOuest, deux éducateurs au Tribunal des Mineurs, un travailleur social de proximité à Renens et un second à Chavannes-près-Renens.

La jeunesse en général va bien à Renens, seul un groupuscule connu des services de police crée des problèmes. Ces jeunes se retrouvent en bande à divers endroits de la ville plus particulièrement aux abords de la gare au lieu-dit le «Parc des Anges». Leur situation sociale et personnelle est souvent compliquée.

Différentes mesures sont mises en place à Renens pour tenter de réinsérer ces jeunes. Malheureusement, il est parfois nécessaire d'avoir une confrontation avec la justice pour qu'une prise de conscience se fasse chez les jeunes.

### La place du Marché - Marginaux

Le groupe de travail Place du Marché continue ses activités, bien qu'un ralentissement des séances a dû être fait suite à la vacance du poste de chef de service de sécurité sociale.

Cependant et suite à des déprédations dans les locaux communs de la Coop, une cellule d'urgence composée du Service sécurité sociale, du secrétariat municipal, des représentants des associations actives sur la place, de la PolOuest et du travailleur social de proximité s'est réunie à trois reprises (entre le début de l'été et la fin de l'année) pour évaluer la situation sur la Place. Bien que les actes de vandalismes aient été isolés et non récurrents, l'apparition de nouvelles têtes a été constatée sur la Place. Aucun acte répréhensible n'est toutefois à relever par cette nouvelle population. Il reste cependant important de suivre l'évolution. Ceci sera fait dans le cadre du groupe de travail permanent.

### Animations pendant les vacances d'automne

L'Observatoire de la sécurité en collaboration avec le Service Culture-Jeunesse-Sport a mis en place un programme d'animation sur la Place du Marché pendant les vacances scolaires d'automne. Ce programme a consisté en l'organisation de trois représentations du Makadam circus, petit cirque de poche proposant deux spectacles dynamiques. Quelques centaines de personnes de tous âges se sont retrouvés pendant les trois journées sur la Place du Marché

En résumé, l'Observatoire de la sécurité reste vigilant quant à tous ces sujets traités et essaye avec les moyens à disposition d'améliorer l'aspect sécuritaire de la ville en favorisant une relation transversale entre les différents intervenants.

Makadam Circus



### Service de défense contre l'incendie et de secours

En préambule, la Municipalité rappelle qu'elle a présenté un préavis (N° 40-2013) relatif à la fusion des Services de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) des Communes de Prilly et Renens et la création d'une Entente intercommunale, ceci dans l'optique de la restructuration demandée par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments natuels (ECA) visant à rationaliser les prestations.

Ce préavis a été adopté par les Conseils communaux de Prilly et de Renens, respectivement, le 11 et le 14 novembre 2013.

Par conséquent, la fusion des deux corps de sapeurs-pompiers en un seul corps intercommunal prendra effet au 1er janvier 2014, sous le nom de SDIS de Malley, Prilly et Renens.

### **Etat-major**

La composition de l'Etat-major, au 1er janvier 2013, était la suivante :

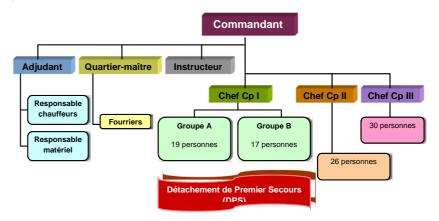
- Major MASSON Christophe Commandant
- Cap. KOKOT Philippe Adjudant du Bataillon
- Plt GERARDI Renata Quartier-Maître
- Plt STRAUSS Patrick Chef de l'instruction
- Plt RYTER François
   Chef de la Compagnie I (DPS) ad interim
- Lt GUEDES Luis Chef de la Compagnie II (DAP) ad interim
- Plt IMESCH Steve Chef de la Compagnie III (recrues)

### Commission du feu

La Commission s'est réunie à cinq reprises et a suivi les activités suivantes du Bataillon :

- Le 27 avril, les concours organisés à l'occasion de l'assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurspompiers (FVSP) à Trelex - Genolier - Givrins.
- Le 8 juin, l'exercice des Compagnies I et II à Gollion.
- Le 5 octobre, la revue du Bataillon.

Le Bataillon est organisé comme suit :

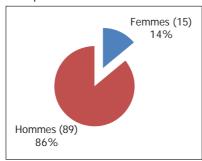


Lors de ses cinq séances, la Commission du feu a traité les objets suivants

- · Fusion des SDIS de Renens, Prilly
- · Plan canicule
- · Recrutement cantonal
- · Promotion des officiers

### **Effectif**

L'effectif du Bataillon au 1er janvier était de 104 officiers, sous-officiers et sapeurs.



Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, le SDIS comprend 35 porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI) et 28 chauffeurs.

A la suite des départs et des incorporations enregistrés en cours d'année, 68 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

### Recrutement

Le recrutement a eu lieu les 7 (recrutement cantonal) et 11 novembre 2013. Les personnes nées en 1983, 1985, 1987 et 1989, ainsi que celles âgées de 25 à 37 ans et arrivées dans la commune entre le 1er septembre 2012 et le 31 août 2013, ont été convoquées, ce qui représente 1'130 personnes.

Ces journées de recrutement ont permis d'enrôler 17 recrues, dont 1 femme.

### **Activités**

### Concours

Lors des concours organisés le 27 avril 2013 sur les communes de Trelex-Genolier-Givrins à l'occasion de la 106ème assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), les représentants du SDIS se sont distingués. L'équipe ARI (Appareils Respiratoires Isolants) a remporté la 2ème place dans sa catégorie et l'équipe tonne-pompe a terminé 2ème dans sa catégorie avec la meilleure donnée d'ordre. Le Cpl Clerc a participé à l'épreuve individuelle catégorie sous-officiers et s'est classé 2ème. Trois personnes ont concouru dans la discipline du Gymkhana : le Lt Jaccaud qui s'est classé 15<sup>ème</sup>, le Sap. Gomes 8ème dans la catégorie 31 à 40 ans et le Cpl Bart qui a terminé au 17<sup>ème</sup> rang dans la catégorie moins de 30 ans.

A l'occasion de la traditionnelle participation du SDIS au Téléthon, les quelques sapeurs-pompiers bénévoles ont récolté Frs 1'132.-, devant le magasin OBI.

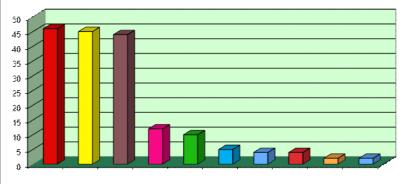
#### **Services**

En 2013, 883 services ont été effectués. Ils se répartissent comme suit :

- · 174 interventions
  - · 164 à Renens
  - 8 à Prilly
  - 2 à Ecublens
- 36 exercices
  - 3 exercices de bataillon
  - 11 exercices de compagnie, dont 9 DPS
  - 6 exercices pour les porteurs d'appareil respiratoire isolant (PARI)
  - 2 exercices de formation pour les nouveaux PARI
  - 1 exercice de formation pour les candidats PARI
  - 3 exercices de préparation au cours sous-officiers
  - 3 exercices PolOuest-USR
  - 4 cours de cadres pour officiers, dont 1 DPS
  - 2 cours de cadres pour sousofficiers, dont 1 DPS
  - · 1 exercice test transport d'eau
- · 605 services personnels
  - · 387 services d'entretien
  - 152 exercices de conduite
  - 66 services administratifs
- · 20 entraînements des équipes de concours
- 8 séances de chantier
- 7 séances d'Etat-major
- · 4 services de garde (41 personnes engagées)
- 7 séances concernant la future fusion des SDIS
- 5 séances de la Commission du feu
- 1 séance du groupe de travail SDIS-PolOuest
- 3 séances des responsables de l'instruction
- 1 séance pour l'organisation du recrutement
- 1 séance concernant le plan cani-
- 1 séance pour la préparation de la course pédestre
- 3 séances avec l'ECA
- · 1 rapport annuel d'activité
- 1 contrôle des échelles
- · 1 participation à l'assemblée générale de Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP)
- · 1 participation au rapport des commandants de la couronne lausan-
- 1 participation au rapport annuel de la division incendie et secours du SPSL
- 1 participation au Téléthon
- 1 participation à la «Journée Osez les Métiers»

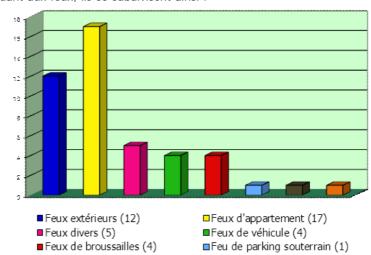
### Interventions

174 interventions ont été effectuées en 2013, lesquelles se répartissent comme suit:

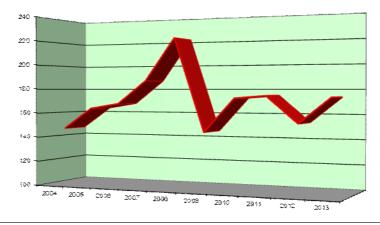


- ■Dédenchements d'installation automatique (46)
- □Feux (45) ■In ondations (44)
- ■Ascenseurs bloqués (12)
- ■Préventions (10)
- ■Sauvetages de personnes (5)
- Odeurs suspectes (4)
- ■Sauvetage d'animaux (4)
- ■Interventions dues au gaz (2) ■Pollutions (2)

Quant aux feux, ils se subdivisent ainsi :



Evolution du nombre d'alarmes durant les 10 dernières années :



Classement du nombre d'alarmes automatiques par site:

- 9 McDonald's
- 7 UBS
- 5 CIL (Centre Interc. de Logistique)
- 3 OBI
- 2 Apollo 2000
- 2 Cité du Simplon 5
- 2 ORIF
- 2 Pezzoli Associés

- 1 Cery (Prilly)
- 1 Dépôts TL
- 1 EMS Les Baumettes
- 1 Gare CFF
- 1 Plan Léman
- 1 Longemalle Parc
- 1 Magesi
- 1 Migros Métropole
- 1 Parking Bourg-Dessus
- 1 Maison Blanche
- 1 SICPA (Prilly)
- 1 Sleep-In
- 1 Socol
- 1 Tesa SA

#### Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurspompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

#### · Exercices des compagnies

La compagnie I (DPS) a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants: la triple protection/extinction, la mise en pratique des nouveaux moyens d'extinction (Tuyaux en écheveaux, stop fumée, ventilation offensive), les problématiques hydrauliques et limitation TP / MP, le sauvetage personnel, le travail du porte lance, les petits moyens d'extinction, le sanitaire et la connaissance des véhicules.

La compagnie II (DAP) a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants : le sauvetage personnel, le travail du porte lance, les petits moyens d'extinction, le déploiement des conduites selon le mode de stockage, les nouveaux moyens d'extinction (Tuyaux en écheveaux, stop fumée, ventilation offensive), le sanitaire et la connaissance des véhicules.

### Formation des nouveaux sapeurs-pompiers

18 recrues ont débuté leur carrière par deux jours de cours de base organisés par l'ECA, avant de suivre une formation complémentaire dispensée en interne lors de 6 exercices, dont l'un avec feux réels.

Pour la première année, la formation des recrues a été effectuée en commun pour 3 des exercices entre les SDIS de Prilly et de Renens.

#### · Cours de cadres

4 cours de cadres pour officiers et 2 pour sous-officiers ont permis de traiter les thèmes suivants : Entrainement à la conduite d'intervention et à la prise de décision, réflexion sur les fils rouges d'intervention, test et adaptation de la nouvelle procédure de recrutement du SDIS, introduction aux actions opérationnelles et à la méthodologie de l'instruction.

### Exercices en collaboration avec Prilly

En collaboration avec le SDIS de Prilly, 1 cours de cadres pour officiers, 1 cours de cadres pour sousofficiers, 6 soirées d'exercices incluant le DPS des deux SDIS et 3 soirées d'exercices incluant les recrues des deux SDIS ont été organisés.

### Formation des spécialistes (porteurs d'appareil respiratoire isolant et chauffeurs)

Les porteurs d'appareil respiratoire, tous membres du DPS, ont participé à 6 exercices spécifiques, lors desquels ils ont effectué la piste d'entraînement de la Grangette, exercé la mise en service de l'appareil, à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules, la recherche en milieu inconnu, le drill du sauvetage et de l'extinction, les techniques d'extinction ainsi que l'utilisation du matériel d'intervention (Stop fumée, nouveau ventilateur offensif, caméra thermique, balises lumineuses).

Un accent particulier a été porté sur le travail en extinction avec l'exercice FireDragon en partenariat avec d'autres SDIS.

Les chauffeurs ont effectués les heures de conduite aux moments de leur choix, par paire, avec pour objectif un nombre minimal d'heures à effectuer semestriellement sur chaque véhicule. Ils ont également suivi des exercices techniques concernant l'engagement et le fonctionnement de nos véhicules ainsi qu'une conduite accompagnée d'un formateur de conduite.

### · Exercice annuel du Bataillon

Cet exercice qui s'est déroulé le samedi 5 octobre sur la place du marché à Renens, a permis de présenter aux autorités, aux invités, ainsi qu'au public, le déroulement d'une intervention type sur un feu d'appartement avec un sauvetage en utilisant les nouveaux moyens d'intervention. La démonstration a été suivie d'une exposition active des différents véhicules du SDIS ainsi qu'une activité ludique d'utilisation de la lance de première intervention ouverte à tout publique, des enfants, aux membres de la municipalité.

L'après-midi s'est terminé par la cérémonie protocolaire, suivie de la partie officielle.

### · Instruction cantonale

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA.

En 2013, il y a eu 68 participations, à ces cours, du personnel des Compagnies I (DPS) et II (DAP) pour un total de 103 jours de formation. 18 recrues ont suivi 2 jours de formation de base.

Quant aux deux instructeurs fédéraux du corps, ils ont collaboré à plusieurs cours cantonaux en qualité de chef de classe et ont suivi les cours de formation continue dispensés par l'ECA.

Il est également à relever que l'instructrice cantonale, la Capitaine Renata Gerardi à participé avec succès au cours fédéral II (conduite d'intervention).

### Locaux - matériel - équipement - véhicules

Après chaque utilisation, le matériel est nettoyé, contrôlé, réparé ou remplacé si nécessaire, afin de rester opérationnel en tout temps. Chaque mercredi, plusieurs sapeurs-pompiers prennent soin des locaux, des véhicules et de l'équipement.

Le matériel, propriété de l'ECA, endommagé lors d'exercice ou d'intervention, notamment des tuyaux, a été échangé auprès du magasin cantonal

Le parc de véhicules du SDIS se présente comme suit au 31 décembre 2013 :

- RENO 11, 2009, matériel
- RENO 12, 2008, véhicule modulaire (propriété de l'ECA)

- RENO 13, 2009, transport de personnes et de matériel (propriété de l'ECA)
- RENO 14, 2006, tonne-pompe 2'000 I. (propriété de l'ECA)
- RENO 17, 2005, voiture de service
- · RENO 18, 2001, voiture de service

2 motopompes, 2 remorques à tuyaux, 1 remorque *poudre* 250 kg, 1 chariot-échelles, 1 remorque de protection respiratoire (propriété de l'ECA) et 1 remorque à fond plat complètent cet inventaire.

Les différents véhicules ont effectué 445 sorties en 2013 (417 en 2012) et parcouru 7'462 kilomètres (6'443 en 2012). Un service d'entretien a été effectué sur chacun d'entre eux et une modification a été apportée au RENO 11 afin d'y installer le nouveau ventilateur thermique.

L'ECA a également apporté des modifications sur la remorque ARI et complété son matériel afin qu'elle corresponde au nouveau standard cantonal d'intervention.

### Distinctions - promotions - nominations

Avec effet au 5 octobre 2013, l'Etatmajor a nommé à la distinction d'Appointé :

- · Sap. RODRIGUES Vanessa
- à la distinction de Sergent :
- · Cpl JACINTO Ivo
- · Cpl RODRIGUEZ Juan
- · Cpl RYTER Nathalie

à la fonction de chef de la compagnie 1 :

· PIt RYTER François

à la fonction de chef de la compagnie 2 :

· Lt GUEDES Luis

et a promu, avec effet au 6 décembre 2013, au grade de Premier-Lieutenant :

· Lt GUEDES Luis

Primes d'ancienneté :

5 ans Cpl RODRIGUEZ Juan

Cpl TORNIER Lionel

App. CHATELAN Damien

Sap. PEDROSA Joaquim

Sap. RODRIGUES Vanessa

10 ans Cpl DE ABREU Pedro

Sap. PILET Denis

15 ans App. LOURENCO Manuel

### Organisation régionale de protection civile

Le rapport d'activité complet 2013 de l'Organisme régional de protection civile, Région Ouest lausannois, peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal.

# Informatique-Population

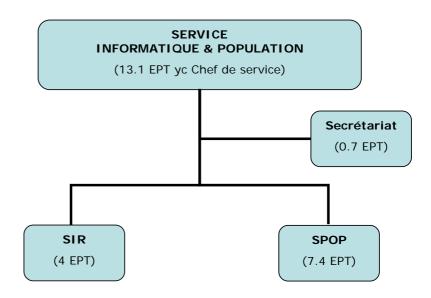
### Le Service Informatique

- · Administre
  - · Réseau (WAN-LAN-WiFi)
  - Serveurs
  - Bases de données
  - · Postes de travail
  - Téléphonie (Centrale et appareils)
  - Périphériques (imprimantes, scanner, etc.)
- Gère
  - Achats du matériel et des logiciels
  - · Licences et contrats
  - Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
  - Sauvegardes
  - Respect des directives
- · Soutient les utilisateurs
  - Helpdesk 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau
  - Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
  - Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
  - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
  - Formation

### Le Service de la Population

- Enregistre
  - Annonces d'arrivée et de départ
  - Changements d'adresse et d'état civil
  - Demandes de carte d'identité suisse
  - Demandes de permis de séjour/d'établissement

- · Déclarations de garantie
- Décès
- Délivre
  - Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
  - Attestations de vie
  - Actes de moeurs
- Notifie
  - Les décisions du Service cantonal de la population



### Service Informatique (SIR)

#### Introduction

Hormis le départ de PolOuest à Prilly qui assombrit quelque peu le tableau, l'année 2013 a toutefois été riche en événements. Relevons la réalisation du guichet virtuel et la mise en place d'un 2<sup>ème</sup> centre de calcul ainsi que l'étude et l'analyse de projets futurs.

Mentionnons également tous les préparatifs nécessaires qu'il a fallu exécuter pour le retour du SDOL et le démarrage du SDIS-Malley. En perpétuelle évolution, l'informatique communale se doit de rester dans la course. Si le nombre de Pc, sans compter la Police, était de 67 en 2005, il a presque triplé en 2013. Le personnel a également augmenté pendant cette période. Une enquête interne a montré que 35% des collaborateurs n'ont pas accès à l'informatique (éducatrices, ouvriers de la voirie, etc.).

Par contre, comme le montre le graphe ci-contre, les courbes Nombre de Pc et Nombre EPT se rejoignent; ce qui démontre une forte pénétration de l'informatique dans l'Administration

Un autre changement dans les habitudes a été relevé; les appels téléphoniques à la Hotline sont en diminution au profit des mails (72% des demandes de support passe par la messagerie). Ce qui permet d'avoir un meilleur suivi des tâches en suspens.

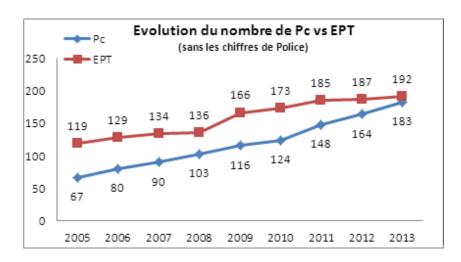
BYOD (Bring Your Own Device) pour «apporte ton propre matériel au bureau» en français n'est pas encore entré dans les mœurs, mais ... 65 appareils privés, dont 50 iPad/iPhone, se connectent régulièrement à nos serveurs. Si tous les problèmes de sécurité et de confidentialité ne sont pas encore résolus, le Service informatique a du pain sur la planche.

### **Partenariats**

#### **PolOuest**

En septembre, PolOuest a emménagé dans ses nouveaux locaux à Prilly. Les intervenants Canton-Communes-Consultants ont su travailler ensemble afin que le transfert des applications et des données se passe dans les meilleures conditions. Dans la nouvelle convention entre PolOuest et la Ville de Renens, le Service informatique n'offre plus que l'hébergement des applications «Finances».

Certes ce départ impacte les recettes, mais libère également le Service informatique de certaines tâches. 26% du temps des interventions du support étaient dévolus à PolOuest. Ce changement est donc une opportunité pour le Service informatique de mettre des forces vives sur des projets communaux importants tels que :



- Développement, mise à jour et améliorations de l'Intranet
- Mise en place d'interfaces pour la géolocalisation des données (Habitants, parcelles, bâtiments, etc.)
- Mise en place de la gestion des dossiers pour la Police des constructions
- Dématérialisation des dossiers pour un accès plus rapide et un meilleur échange de l'information au sein de l'Administration
- · Extension du réseau wifi
- Remplacement de la centrale téléphonique
- Renouvellement du parc de copieurs

### **SDIS-Chamberonne**

Le SDIS de Chavannes, Ecublens et St-Sulpice est hébergé dans les centres de calcul de Renens. Une partie de leur parc informatique a été changée. De manière générale aucun problème n'a été relevé durant l'année.

### Réseau d'accueil de jour des enfants

La virtualisation des postes de travail pour des structures d'accueil «hors Administration» comme Bobst ou les Baumettes ont posé quelques soucis de connexions. Une solution a été trouvée. Quant au logiciel de gestion CITI.Kid's, il n'a pas suscité de demandes particulières.

### Canton de Vaud

Tant par le biais d'échanges lors des séances de l'AVRIC, que lors d'actions pour le déménagement de PolOuest, le transfert de la téléphonie au CSR ou dans les connexions informatiques avec les Directions scolaires, les relations avec le Canton et en particulier avec la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) sont bonnes.

#### ETIML

Une classe de l'Ecole Technique et des Métiers de Lausanne est venue découvrir le Service informatique. Les élèves ont assisté à une présentation générale de l'informatique à Renens et en particulier sur la virtualisation des serveurs et des postes de travail et sur les outils du helpdesk avec des exemples pratiques de hotline. Cette matinée a rencontré un franc succès.

#### Centre Social Régional (CSR)

Suite à une extension des bureaux du CSR à l'Avenue du 14-Avril avec pour corollaire le passage de la téléphonie au Canton, le CSR a souhaité que les collaborateurs restés dans le bâtiment de la Migros rejoignent aussi la téléphonie Cantonale.

### Ateliers de la Ville de Renens

Si d'une manière générale les prestations informatiques sont à la hauteur des attentes des locataires des Ateliers, il faut cependant relever que les exigences informatiques des Start-up auprès de l'Administration sont des défis enrichissants.



### Association Vaudoise des Responsables informatiques Communaux (AVRiC)

Durant l'année 2013, les responsables informatiques des villes se sont réunis à 4 reprises (7.3, 29.5, 4.9 et 27.11) avec une représentation active du Canton par le biais de la Direction des Systèmes Informatiques (DSI). Il a été notamment discuté de la mise en place d'un nouveau portail de géo information, de la cyberadministration, de l'accès automatisé aux différents registres cantonaux et de la gestion des archives.

Dans le cadre d'une nouvelle solution technique pour son infrastructure cantonale de données géographiques, il n'a pas été tenu compte des répercutions techniques et financières pour les communes. Par courrier, l'AVRiC a demandé au Canton de revoir sa position et de respecter le plan directeur cantonal des systèmes d'information. La DSI a entendu et revu sa copie. Petite victoire donc pour l'AVRiC!

Ofisa, société informatique dans le domaine des administrations publiques a stoppé le développement des applications financières-RH-Contrôle des habitants et a proposé de les remplacer auprès de leurs clients par des solutions standards d'autres fournisseurs. L'idée, au sein de l'AVRiC, a été de profiter de l'occasion pour réfléchir sur une solution informatique commune. En vain; au lieu d'une remise en question des besoins, d'une synergie «intercommunale», place au «changement dans la continuité».

### Applications / **Développements**

#### Cyberadministration

Pilotée par l'Administration générale, avec le soutien de l'informatique, la Cyberadministration a débuté en mai 2013. Ce guichet virtuel propose un ensemble de prestations dont les demandes d'attestation et les déclarations d'arrivée et de départ dans la Commune. Les paiements en ligne sont également possibles avec les cartes PostFinance, Visa et Mastercard.

#### Intranet

Après quelques essais peu convaincants au niveau de la présentation avec Alfresco-Share, le Service informatique a développé un portail (vision du contenant) plus attractif en Joomla. Le contenu documentaire reste toutefois dans Alfresco.

### **Xpert.Meeting**

Après validation par la Commune d'Yverdon, qui a effectué les tests, le Service informatique a procédé à l'installation de la nouvelle version du logiciel de gestion des séances municipales. Certaines erreurs ont été corrigées et quelques fonctionnalités sont venues s'ajouter. Notons notamment une interface conviviale pour iPad ... où l'authentification doit encore être finalisée.

### VisualGest

Utilisé avec satisfaction au SPOP, ce logiciel de gestion de «caisse enregistreuse» a été installé au Greffe pour l'encaissement des prestations telles que les cartes journalières. Un module «Finance» est venu compléter ce projet. Ce module réceptionne tout le flux financier du SPOP et du Greffe pour les statistiques et est également accessible au Service des Finances pour les imputations comptables.

#### Numérisation

Afin de réduire au maximum les dossiers papiers au SPOP, mais aussi pour faciliter l'échange d'information, un nouveau système de numérisation des documents a été mis en place en fin d'année. Il servira par la suite de modèle pour les autres Services.

### **SDIS**

Dans le but de réduire au maximum les erreurs de saisie, le Service informatique a développé une interface entre le logiciel des pompiers (ECA-DIS) et le logiciel des salaires (Citizen-RH) pour remonter automatiquement les heures d'interventions pour le calcul des soldes.

#### Apprentis / Stagiaires

La formation d'informaticien CFC (certificat fédéral de capacité) se fait en mode dual dans une entreprise ou en école, telle que l'ETML. Dans ce second cas, les apprentis doivent faire deux stages, l'un de sept mois et l'autre de cinq mois, en entreprise durant les semestres 6 et 7 de leur

formation. En fin de cursus, ils ont déjà de bonnes compétences, équivalentes à un apprenti de fin de troisième ou de quatrième année.

Et c'est avec satisfaction que, depuis 2012, le Service informatique a déjà accueilli 4 stagiaires de l'ETML.

Faute de candidats et réorientation professionnelle d'un jeune, le Service s'est trouvé sans apprenti pendant 2 ans. Cette lacune a été comblée en août par l'arrivée d'un nouvel ap-

#### Infrastructure

### Téléphonie

La centrale téléphonique achetée en 2001 et adaptée en 2007 et 2009 doit être remplacée. Durant l'année, des fournisseurs ont présenté leur solution avec des offres budgétaires.

Un des nouveaux fournisseurs a été mandaté pour mettre en place une solution provisoire à la Farandole. Cette expérience a permis de résoudre rapidement un problème récurrent dans la garderie d'une part et d'autre part de mettre à l'épreuve ce nouveau fournisseur tant du point de vue de la flexibilité, de la rapidité de réaction et des compétences, que financièrement.

#### Centre de calcul

Le 2ème centre de calcul fonctionne avec satisfaction. Sa mise en place n'a occasionné qu'une petite interruption de 1,5 heure en fin de journée.

Ce centre de calcul est équipé de la climatisation, d'alimentation sans coupure, de sondes (mouvement, température, humidité, lumière et consommation électrique), d'un second accès à Internet et naturellement de serveurs. Afin d'optimiser le réseau entre les 2 centres de calcul, il a été nécessaire également d'apporter des modifications sur le matériel existant.

Dans le cadre du chantier pour l'ascenseur à la rue de Lausanne 35, le courant électrique de tout le bâtiment a été coupé pendant 1 heure.

Le 2ème centre de calcul a pris en charge une partie des serveurs situés à Lausanne 35, ce qui a permis d'augmenter l'autonomie électrique de 60 à 90 minutes et d'éviter une interruption de service.

Relevons toutefois que pendant cette coupure la climatisation était arrêtée; la température est montée de 8°!

#### Perturbations sur le réseau

Au mois de juin, le Service informatique a eu des sueurs froides. A commencer par des pertes de connexions de certains téléphones, en particulier au CSR, et sans raison apparente; puis des personnes malveillantes (apparemment australiennes et américaines) ont perturbé le site de Renens avec une attaque distribuée de type déni de service (DDoS). A l'instar d'autres sociétés comme goga.ch, les accès à internet ont été fortement ralentis voire impossibles. Enfin, l'adresse renens.ch a été mise sur une liste de spammeurs au niveau international. Ce qui a perturbé l'envoi de mails chez certains destinataires externes. Dans tous les cas des solutions ont été trouvées.

#### WiFi

Avant de partir dans un vaste projet de déploiement d'antennes dans les bâtiments scolaires pour répondre aux «exigences» des Etablissements scolaires, le Service informatique a procédé à une évaluation technique et financière. Pour la partie technique, deux fournisseurs ont déjà été contactés.

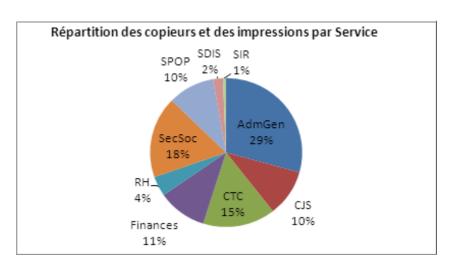
Pour les besoins pressants et ponctuels (bâtiments non équipés en prises informatiques) une solution économique a été trouvée avec les doyens informatiques.

### Nouveaux sites

Les concierges responsables de site de l'Administration - Rue de Lausanne, des collèges du Léman, du 24-Janvier, de Verdeaux, de Florissant et du Simplon sont venus augmenter le nombre des utilisateurs informatiques. Ce projet sera terminé avec le collège du Censuy, à la fin du chantier. Ceci répond à une demande de la Commission du personnel.

### Copieurs multifonctions

Avec 38 copieurs multifonctions, le nombre de copies est stable et se monte à 1,3 millions de pages dont 1 page sur 6 est en couleur. Le ratio couleur / N&B est tout à fait honorable en relevant toutefois que la couleur reste un élément incontournable dans certains rapports ou présentation.



En 2014, les contrats de location des copieurs arriveront à échéance. Il sera alors opportun de négocier les coûts d'impression avec le fournisseur.

### Support aux utilisateurs EasyVista

Le logiciel de gestion propre au Service informatique commence à porter ses fruits. En effet les interventions sont de plus en plus répertoriées dans ce système.

L'inventaire du parc (Pc, imprimantes, téléphones, réseau) est déjà opérationnel depuis quelques années. La saisie des interventions permet maintenant d'établir quelques statistiques et de mieux assurer le suivi des ac-

tions. Certaines interventions dont la résolution est immédiate ne sont pas saisies car il faudrait plus de temps pour compléter la base de données que pour répondre à l'utilisateur. Ne font pas l'objet d'une saisie également les projets et les tâches récurrentes comme chercher des mises à jour, contrôler les sauvegardes ou configu-

rer un nouveau serveur. Mais la possibilité existe.

Dans les interventions du support, il faut distinguer les incidents (problème bloquant pour l'utilisateur comme un clavier qui ne fonctionne plus) qui réclament une action rapide voire une solution alternative, des demandes de services (donner des droits d'accès ou ins-

taller un logiciel) qui peuvent demander une analyse.

Parmi les demandes de service relevons que le départ d'un collaborateur et une entrée en service se font directement dans EasyVista par le Service du personnel.

#### Nexthink

Un nouvel outil de gestion du parc informatique est venu compléter le logiciel EasyVista pour la remontée des anomalies sur les postes de travail. Le Service informatique a été choisi par le fournisseur, une Start-up issue de l'EPFL, comme bêta-testeur de toutes leurs nouveautés; ce que l'on peut qualifier de privilège !

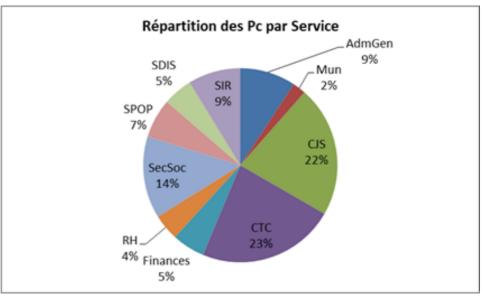
Logiciel EasyVista



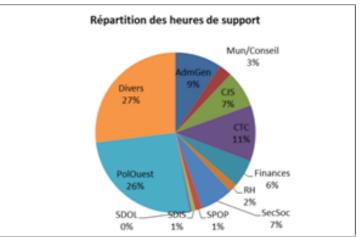


### **Statistiques**

Répartition des Pc par Service					
Service	Pc				
AdmGen	17				
Mun	4				
CJS	40				
CTC	42				
Finances	10				
RH	8				
SecSoc	25				
SPOP	12				
SDIS	9				
SIR	16				
Total	183				



Répartition des heures de support							
Service Incident (H) Demande (H) Totaux							
Adm Gen	125	205	330				
Mun/Conseil	87	6	92				
CJS	93	167	260				
CTC	183	215	398				
Finances	44	150	194				
RH	42	18	60				
SecSoc	137	92	230				
SPOP	13	35	48				
SDIS	5	22	27				
SDOL	0	15	15				
PolOuest	520	387	908				
Divers	140	806	946				
Totaux	1'390	2'119	3'509				



Répartition des copieurs et des impressions par Service								
Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies				
AdmGen	5	61'915	309'182	371'097				
CJS	9	43'761	84'784	128'545				
СТС	5	45'712	149'871	195'583				
Finances	2	12'116	120'150	132'266				
RH	2	1'620	53'193	54'813				
SecSoc	11	24'981	199'044	224'025				
SPOP	2	17'561	107'730	125'291				
SDIS	1	5'213	21'757	26'970				
SIR	1	2'918	5'345	8'263				
Totaux	38	215'797	1'051'056	1'266'853				

### Service de la Population (SPOP)

### Introduction

Outre le chantier pour l'ascenseur, les grands changements qui ont marqué le Service de la population sont le guichet virtuel dont le nombre de connexions croît gentiment mais constamment et le remplacement de l'adjointe, partie à la retraite.

La nouvelle responsable du Service de la population, qui vient du SPOP-VD, est donc au bénéfice d'une solide expérience en matière de population et a su garder de nombreux et précieux contacts avec l'Administration cantonale. Pour fêter les nouveaux locaux et les présenter à l'Administration ainsi qu'aux membres du Conseil communal, des portes ouvertes ont été organisées le 25 mars 2013. Ce fut aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue à la nouvelle responsable du SPOP et de faire les adieux à l'ancienne.

### Informations générales

Cyberadministration: Avec la mise en place du guichet virtuel en mai, les usagers peuvent saisir les informations concernant leur arrivée dans la Commune ou leur départ ou obtenir une attestation de domicile contre paiement électronique. En quelque 6 mois, le nombre d'arrivées, de départs et de demandes d'attestation se montre à près de 200 !



L'ascenseur arrive...

4ème guichet : En attendant l'arrivée de l'ascenseur, il arrive que des collaborateurs du SPOP se déplacent sur le parking, voire à domicile, pour l'établissement de papiers pour des usagers qui ne peuvent pas ou très difficilement se déplacer.

Inhumations: Le SPOP et le Service Environnement-Maintenance ont défini un processus de collaboration pour assumer ensemble l'entier des tâches liées aux inhumations. Tâches effectuées jusqu'en 2012 par PolOuest.

Attestation pour les chômeurs : Le SPOP délivre gratuitement ces attestations bien qu'elles ne soient plus nécessaires depuis 2012.

LHR: Le projet de Loi sur l'Harmonisation des Registres s'est terminé le 31.12.12 avec succès. La Ville de Renens était recensable. Certes, il subsistera toujours certaines erreurs mais le Service de la population continuera à tout mettre en œuvre pour garantir une bonne qualité de ses données.

### Nouvelles directives Clause de sauvegarde UE 8 et UE 17 (permis L)

Par décision du 24 avril 2013, le Conseil fédéral a décidé de prolonger d'une année la clause de sauvegarde à l'égard des 8 pays de l'est de l'Union européenne (UE-8).

La nouvelle période de contingentement pour les UE-8 a débuté au 1er mai 2013 et a pris fin au 30 mai. Si le contingent est épuisé, des permis L sont délivrés. Cela a pour conséquence que les personnes détentrices d'un permis L qui ont une activité lucrative à l'échéance du permis de travail devront revenir dans un délai de temps relativement court faire renouveler leur permis.

### La Croatie est rentrée dans l'UE le 01.07.2013

La Croatie bénéficie de la libre circulation au sein de l'UE depuis le 1er juillet 2013 mais pas encore en Suisse, car le protocole étendant l'ALCP à ce pays n'a pas encore été conclu

# Elargissement du cercle des bénéficiaires d'une carte biométrique

Dès le 1er décembre 2013 les ressortissants extra-européens membres de la famille d'un citoyen de l'UE/AELE bénéficieront d'une autorisation de séjour biométrique qui comportera la mention «Membre de la famille d'un citoyen UE/AELE».

### Directives concernant l'orthographe des noms pour les ressortissants étrangers

Le 1er janvier 2012, l'Office fédéral des migrations (ODM) a publié des directives sur la détermination et l'orthographe des noms de ressortissants étrangers qui découlent de la mise en œuvre des Accord Schengen-Dublin auxquels la Suisse est signataire. En vertu des Accords de Schengen, les indications figurant sur le titre de séjour doivent correspondre à celles figurant dans le passeport.

Afin d'avoir dorénavant des dénominations communes et conformes aux différents registres fédéraux (Symic) et cantonaux (RCPers notamment) tout en étant compatibles aux flux LHR, les communes doivent enregistrer leurs habitants dans leur registre informatique communal (Registre des habitants « RdH ») selon le nom passeport et le nom officiel, qui correspond au nom inscrit dans un registre de l'état civil pour chaque citoyen suisse mais également des ressortissants étrangers ayant eu un événement d'état civil en Suisse.

Cela a engendré des nombreuses questions de la part de la population étrangère et plus particulièrement de la part des femmes ressortissantes des pays du sud de l'Europe.

## Réglementation du séjour pour les Syriens qui ont obtenu un visa de visite

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) a décidé, le 4 septembre 2013, des allègements en matière de visas pour permettre aux ressortissants syriens touchés par la guerre et qui ont des parents en Suisse d'obtenir rapidement et sans formalités excessives un visa d'entrée pour un séjour temporaire en Suisse. Cette mesure a été levée le 29 novembre 2013.

Après avoir été sollicité par différentes autorités sur la question de la poursuite du séjour de ressortissants syriens au bénéfice d'un visa de visite, l'ODM a décidé d'édicter une circulaire le 22 novembre 2013 sur la réglementation de la poursuite du séjour de ressortissants syriens au bénéfice d'un visa de visite qui reste, elle, en vigueur.

Pour l'application cantonale de cette circulaire qui prévoit une aide financière que si les bénéficiaires de ce type de visa venaient à solliciter une assistance financière, ils devront être orientés auprès des guichets de la Division Asile pour soumission des cas à l'ODM en vue du prononcé rapide d'une admission provisoire (et donc d'une prise en charge par la Confédération).

#### **Formation**

### Formation sur la communication

Cette formation, qui avait pour but de donner aux collaborateurs des outils pour mieux gérer la communication avec les administrés, a été appréciée par tous.

### Journée portes ouvertes au SPOP-VD

M. Steve Maucci, chef de Service du Service de la population du Canton de Vaud a souhaité organiser des journées portes ouvertes du SPOP-VD, pour mieux connaître les partenaires communaux, mieux les comprendre et mieux faire valoir les différentes attentes de chaque partie.

Ces rencontres ont été organisées en tenant compte d'une approche didactique et favorisant la qualité d'échanges plutôt que la quantité.

Chaque collaborateur du SPOP Renens s'est rendu à ces journées portes ouvertes et a pu se rendre dans les secteurs de la division étrangers et asile, au centre de biométrie, dans une salle de formation pour une présentation du projet informatique eSPOP et autres activités du service (naturalisations, intégration, état civil, etc.).

Cette démarche a été appréciée par les collaborateurs qui ont pu mieux se rendre compte de l'activité effectuée au Canton.

### **Statistiques**

Au 31 décembre 2013, la population de Renens compte 20'595 habitants en résidence principale. La population se compose de 9'882 Suisses, 6'699 Permis C (établissement), 3'395 Permis B (longue durée), 145 Permis F (admissions provisoires), 183 Permis L (courte durée), 47 Permis N (requérants d'asile) et 244 en attente d'une autorisation ou en cours de traitement au Canton.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la population a exécuté un nombre important de transactions.

Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service de la population entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit :

- **Adresse** : Arrivées, départs, changements d'adresse.
- Etat Civil: Naissances, passages à la majorité, mariages, changements de nom/prénom, séparations, décès, changements d'origine, tutelles.
- Permis: Autorisations de séjour, obtentions et prolongations de permis.
- **Registre fiscal** : Filiations, Résidents secondaires.
- Internes : Suivi des paiements, confidentialité.
- Papiers: Attestations diverses et demandes de renseignement.

### Evolution de la population

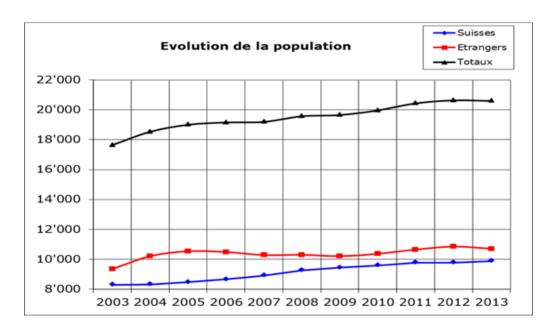
Pour la première fois depuis de nombreuses années la population renanaise connaît un fléchissement.

Répartition des transactions	
1 - Adresse	9799
2- Etat civil	4490
3- Permis	11885
4- Registre fiscal	6358
5- Internes	14708
6- Papiers	5943
Total	53183

En effet l'accroissement est de - 0.19% contre 0.97% en 2012 voire 2.36% en 2011.

Répartie en 120 nationalités, la population étrangère demeure majoritaire (52.02%) pour atteindre 10'713 étrangers dont près de la moitié sont de nationalité portugaise ou italienne.

La répartition par tranches d'âge montre notamment que 72.62% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 56.87%, représente 68.39% de la population totale. Autrement, les étrangers représentent 51.88% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 52% des enfants dans la tranche de 0 à 6 ans.



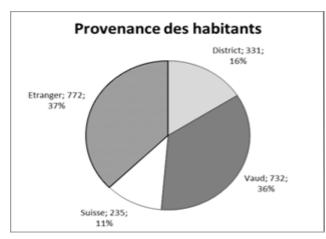
Population résidante réelle, selon le sexe et l'âge							
	Hammas	Fam.m.a.s	Enfants de m	Enfants de moins de 16 ans			
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total		
Bourgeois	819	859	276	277	2'231		
Vaudois	1'447	1'810	314	265	<i>3'83</i> 6		
Confédérés	1'494	1'764	298	259	3'815		
Suisses	3'760	4'433	888	801	9'882		
Etrangers	4'843	4'021	901	948	10'713		
Totaux	8'603	8'454	1'789	1'749	20'595		
Augmentation par rapport à l'année précédente					-0.19%		

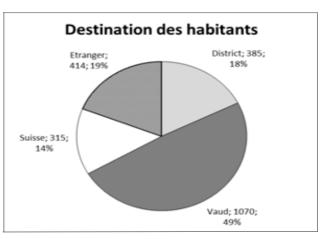


### Mouvement de la population

Le mouvement migratoire (22.64%) est en légère hausse par rapport aux années précédentes (20.10% en 2012, 17.72% en 2011, 20.26% en 2010, 18.32% en 2009, 20.33% en 2008). Il est cependant nettement plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses.

Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Arrivées dans la commune (résidence et séjour)	791	1'492	2'283
Départs de la commune (résidence et séjour)	974	1'405	2'379
Totaux des migrations	1'765	2'897	4'662
	17.86%	27.04%	22.64%



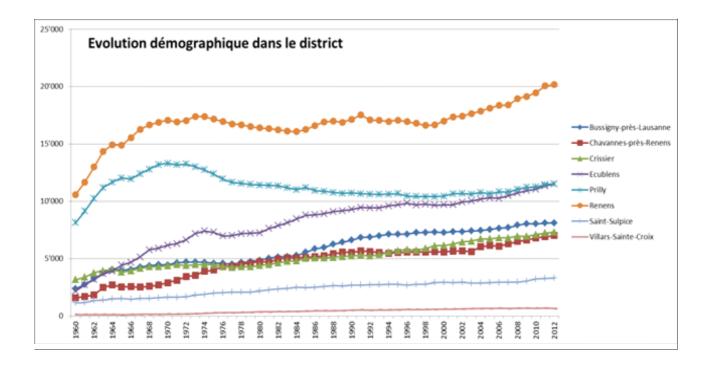


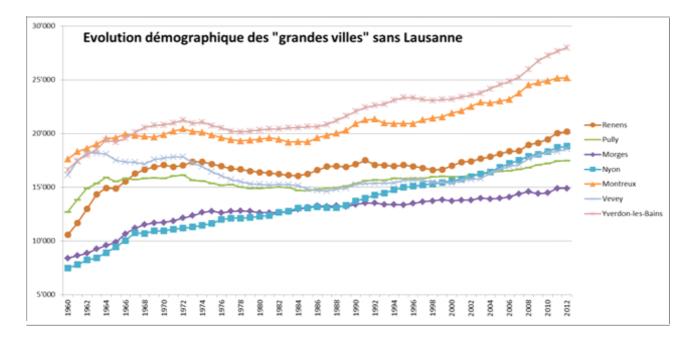
Dans les changements d'adresse on notera que plus de la moitié des usagers restent dans le Canton et près de 20% restent dans le district.

		Destination								
Provenance	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6	Secteur 7	Totau		
Secteur 1	9	2	2	1	1	2	4	2:		
Secteur 2	3	10	6	6	2	5	8	40		
Secteur 3	5	22	64	17	11	12	6	1 37		
Secteur 4	3	14	18	33	2	12	5	87		
Secteur 5		4	17	4	33	7		65		
Secteur 6	8		13	9	8	26	2	66		
Secteur 7	1	1	9	4	12	12	11	50		
Totaux	29	53	129	74	69	76	36	460		
Totaux   29   53   129   74   69   76   36   466  J'y suis j'y reste! Il est intéressant de constater que parmi les Renanais qui changent d'adresse, 40% d'entre eux restent dans le même secteur!										

### Résidences secondaires

Population en séjour, selon le sexe et l'âge								
	Hammas	Total						
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total			
Bourgeois	1				1			
Vaudois	38	36	1	3	78			
Confédérés	298	184	2	2	486			
Suisses	337	220	3	5	565			
Etrangers	36	22	1	3	62			
Totaux	373	242	4	8	627			





### Répartition de la population résidente étrangère par nation et par type de permis en 2013

	Types de permis			En	- Fra		Types de permis En 🕌								
Nationalité	В	C	F			cours	Total	Nationalité	В		F	I		cours	Total
Afghanistan	1	7	5		1	00023	14	Lituanie	4	_	•		- 14	COGI 3	4
Afrique du Sud	1						1	Luxembourg	13	2		1			16
Albanie	3	1		2		1	7	Macédoine	40	145	1		3	6	195
Algérie	16	22					38	Madagascar	6	2					8
Allemagne	39	38		4		7		Malaisie		2					2
Angola	21	14	20		1			Maroc	32	39		1		3	75
Argentine	2	6					8		6						15
Arménie			2		3		5	Mauritanie	<u> </u>	Ť			1		1
Australie	1	2			H		·	Mexique	6			4			10
Autriche	2	10						Moldova	1	3					4
Azerbaïdjan		~				1	1	Mongolie	1	-		1			2
Bangladesh		4				<u> </u>	4		· '	2					2
Belgique	17	19		1		3		Mozambique		1					-
Bénin	7	В					7	Nicaragua Nicaragua	4						1
Bolivie	6	1					7		1						-
	82	93	15						1						
Bosnie-Herzégovine			D	1		5		Nigéria				1			
Brésil Bulgaria	83	50		1		11		Norvège	5			1			6
Bulgarie	9	4		3		2	18		1						<u> </u>
Burundi	1	4			ļ .	ļ.,	5		<u> </u>	1					
Cameroun	34	21	1	1	<u> </u>	4		Pakistan	8	5					13
Canada	9	6					15		1						1
Cap-Vert	14	19						Pays-Bas	10			1			23
Chili	17	ස				6		Pérou	13	13				1	1 27
Chine	60	11		3	3	7	84	Philippines	4	1					5
Chypre	1						1	Pologne	34	27		1		1	1 63
Colombie	11	7				1		Portugal	1109	2003		69		47	3228
Congo (Brazzaville)	5	3						Rép. dominicaine	6	11					17
Congo (Kinshasa)	35	50	4		2	2	93	Rép. tchèque	2	1		1		1	5
Corée (Sud)	8	2		1		1	12	Roumanie	41	17		3		7	68
Costa Rica	1						1	Royaume-Uhi	17	21		2		1	1 41
Côte d'Ivoire	6	11	2		1	1	21	Russie	16	8	7	1		1	33
Croatie	5	29		1			35	Rwanda		9					9
Cuba	1	1					2	Sao Tomé-Principe		1					1
Danemark	3						3	Sénégal	5	6				1	1 12
Dominique		1					1	Serbie	66	181	5		4	3	259
Egypte	4				1		5	Serbie-Monténégro	23	242	4			2	27
∃ Salvador	1						1	Sierra Leone			1				1
Equateur	52	17	4			21	94	Singapour	2						2
Erythrée	10	20	15		6	1		Slovaquie	10	8					18
Espagne	159	612		25		9		Slovénie	9	4		1			14
Etats-Unis	8	8	1			2		Somalie	6		8		5		21
Ethiopie	16	6	1					Sri Lanka	26		3		2		83
Finlande	9	1		1			11		9			1			12
France	400	341		17		25		Syrie	4				4		0
Gambie	1		1				2		·	1					1
Grèce	6	7		1		1		Tchad	1	- 1					
Guinée	5	2	2			<u> </u>	9		5	16					2
Guinée-Bissau			6					Togo	9		1			1	1 27
Haïti	4	1	- 0					Tunisie	38		- '			6	
	15	6		1				Turquie	101				- 1	7	
Hongrie	54	10	- 4	47		2							-	- /	
Inde	54	D		17		3	80	Ukraine	8	6				l l	1 15
Indonésie		0	0		ļ.,		1	Uruguay							
Irak	8	8	2		1	ļ .		Venezuela	1 1	2					3
Iran	28			2	<u> </u>	<u> </u>	32		8	39					47
Irlande	4	5					9				1				1 1
Islande	1						1	Autres pays*		2	3		6		1 1
Italie .	198	1476		6		20		Totaux	3395	6699	145	183	47	244	10713
Japon	11	4					15	(*) Ressortissants étra	angers n'a	ayant pu n	rouver sa	anational	litédema	nière form	nelle
Kenya		2					2	(passeport / carte d'id							
Kosovo	174	270	29	6		20		•							
NOSOVO	4	1					5	Permis B: Permis de:			supérieu	reà1an			
Lettonie							- 11	Permis C: Permis d'é	tabliaaan	nent .					
	5	4		2			''								
Lettonie	5 2	4		2			5	Permis C: Permis de Permis F: Admission							
Lettonie Liban				2			5		provisoir durée infé	rieure à 1a					

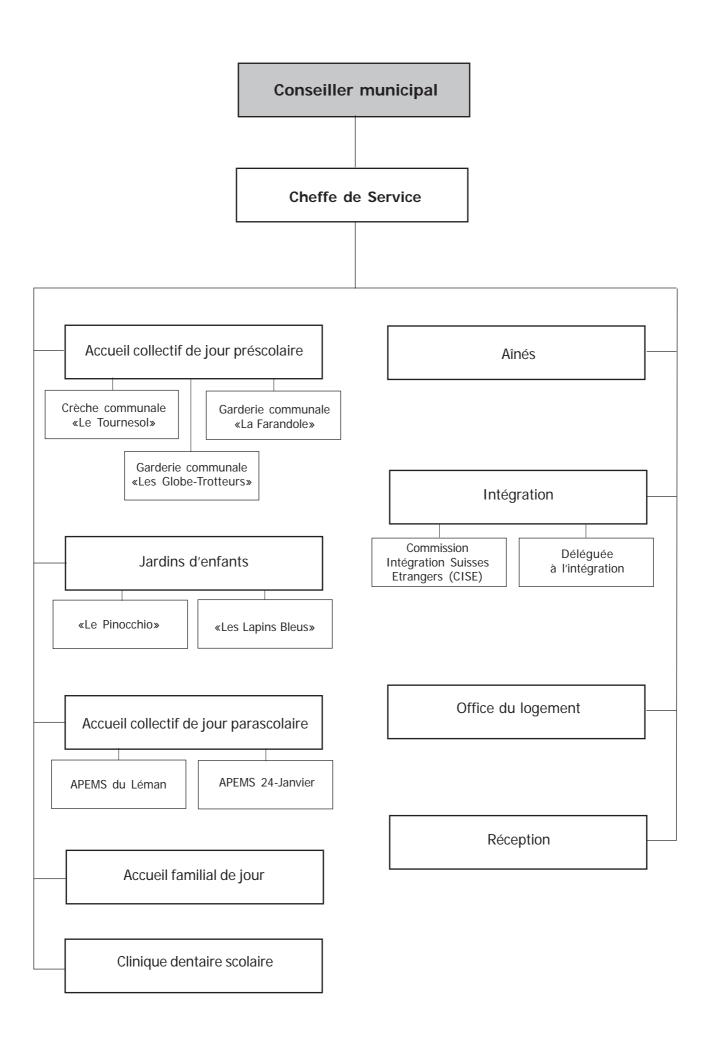
# Sécurité sociale



Directeur : M. Jean-Pierre ROUYET, Conseiller municipal

Chef de service :

Vacant



### Sécurité sociale

La Direction de la Sécurité sociale gère les activités principales suivantes:

- · Réception des usagers
- Enfance
  - Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
  - Accueil collectif préscolaire; crèche, garderies, jardins d'enfants
  - Accueil collectif parascolaire;
     APEMS du Léman et du 24-Janvier
  - · Accueil familial de jour
  - · Clinique dentaire scolaire
  - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
- · Prestations en faveur des Aînés
- Intégration
  - Pôle de l'intégration
  - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)
- · Office du logement
- Prestations sociales diverses
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux

### Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

 l'organisation d'une fête de l'enfance

- le déménagement du jardin d'enfants Les Lapins Bleus dans un nouveau local à Préfaully
- la fête annuelle des aînés et l'accueil des nouveaux retraités
- le dépôt du préavis N°46-2013 «Renouvellement, achat d'équipements et divers aménagements à la clinique dentaire scolaire de Renens»
- la préparation d'un programme d'intégration (Mini PIC) en accord avec le programme cantonal (PIC).

#### Direction

L'année a été marquée par le départ de la cheffe de service, engagée en septembre 2012 et ayant quitté ses fonctions à la fin juillet 2013. M. Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire municipal, a assuré l'interim jusqu'à l'engagement d'un nouveau chef de service au 1er février 2014. Depuis août 2013, des solutions ont été trouvées pour garantir les prestations et le maintien d'un bon fonctionnement du service.

### Réception des usagers

Le travail des deux réceptionnistes au rez-de-chaussée du bâtiment de la rue de Lausanne 25 a permis un accueil centralisé (guichet unique) des usagers du service de la Sécurité sociale et de l'agence d'assurances sociales. Outre les prestations communales: octroi des bons de repas et remboursements sur l'abonnement TL, les réceptionnistes ont effectué des tâches spécifiques de soutien aux activités, telles que les renseignements aux usagers, les prises de rendez-vous, et, le cas échéant, l'orientation des usagers vers leur

correspondant situé dans les étages du bâtiment (au 1er : l'agence d'assurances sociales et le pôle intégration - au 2ème : l'Office du logement, la direction et le secrétariat - au 3ème : l'accueil familial de jour). Une nouvelle convention entre l'ARASOL et le service de la Sécurité sociale a été préparée afin d'organiser le travail à la réception différemment dès 2014.

### Enfance

### Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif préscolaire, l'accueil collectif parascolaire et l'accueil familial de jour.

Au 31 décembre 2013, ses membres sont :

- Les communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- · L'entreprise Bobst
- Le Foyer Sainte-Famille.

Au 31 décembre, le réseau propose 565 places réparties comme suit :

- 237 places d'accueil collectif préscolaire (yc places UAPE pour des écoliers du cycle initial)
- 128 places d'accueil collectif parascolaire (APEMS, y compris 12 places au Foyer Ste-Famille)
- · 200 places d'accueil familial de jour

Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes :

Crèche le Tournesol, Renens ..... 17 places Garderie Les Globe-Trotteurs, Renens ... 34 places Garderie UAPE La Farandole, Renens 62 places Garderie Les Baumettes, Renens...... 27 places Garderie La Roue Enchantée, Mex ..... 22 places Centre de vie enfantine Les p'tits Mômes, Crissier ..... 46 places APEMS du Léman, Renens ..... 40 places (+4 places par rapport à 2012) APEMS du 24-Janvier, 40 places Renens ..... (+4 places par rapport à 2012) APEMS de la Vernie, Crissier ..... 36 places Foyer Sainte Famille, Renens ..... 40 places

En outre, une collaboration spécifique avec les jardins d'enfants renanais, les Lapins bleus et le Pinocchio, permet d'offrir des places d'accueil d'urgence.

(dont 12 en APEMS) (+5 places)

· Accueil familial de jour, Renens et

Crissier ...... 200 places

autorisées (y compris 27 places

pour des écoliers au repas de midi)

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est le Comité de pilotage (COPIL) composé de représentants de toutes les structures d'accueil. Sous la présidence du Municipal de la Sécurité sociale de Renens (avec comme vice-présidente son homologue de la Commune de Crissier), ce COPIL s'est réuni à 5 reprises en 2013.

Les thèmes de discussions ont principalement portés sur :

- · la liste d'attente du réseau
- l'application informatique Bambino
- la représentation du réseau à la faîtière des réseaux vaudois
- la validation de la clé de répartition des frais administratifs du réseau
- une réflexion sur l'engagement d'un/e gestionnaire de réseau
- une réflexion sur les fluctuations des coûts de prise en charge du déficit par les membres (coût de journée)
- une réflexion sur le RDU (revenu déterminant unifié) et formation d'un groupe de travail

 discussion au sujet de la reconnaissance des réseaux par la FAJE

Pour Renens, le fait marquant de l'année est le déplacement durant l'été du jardin d'enfants Les Lapins Bleus du pavillon de la rue de l'Industrie vers des locaux mieux adaptés et plus spacieux à l'av. de Préfaully, avec la perspective d'augmenter la capacité d'accueil de 5 places dès 2014.

#### **Perspectives**

Suite à l'acceptation du préavis No 35-2013 - « Censuy - Demande d'un crédit pour la construction d'un bâtiment scolaire, d'une salle de gymnastique double, d'un Apems, d'un abri PCi et l'aménagement d'un parc sportif » le projet de création d'un APEMS au collège du Censuy prend corps. Celui-ci permettra d'accueillir, dès août 2015, les enfants du cycle primaire (36 places envisagées), le matin avant l'école, le midi et l'après-midi après les cours, dans un lieu proche des classes. Cet APEMS remplacera celui du Léman où prendra place un réfectoire du Sud des voies.

Un sondage effectué en automne auprès des parents des élèves 3P à 8P enclassés au Nord des voies a mis en évidence la nécessité de créer un réfectoire et un espace repas en complément de l'APEMS du 24 Janvier. Ces lieux devraient être mis en place pour la rentrée scolaire 2014.

Finalement, le service a participé au groupe de travail lancé en automne afin d'étudier la rénovation de la Grange de Florissant et l'agrandissement de la crèche-garderie « Le Tournesol ». Ces travaux sont prévus en 2015.

### Coordination des structures de l'enfance

Des rencontres entre les différents responsables des lieux d'accueil préscolaires, parascolaires et de l'accueil familial de jour ont été organisées afin de trouver une ligne pédagogique commune et de favoriser les synergies possibles. Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil.

Parmi les différents projets menés à bien dans le secteur de l'enfance, on citera notamment l'organisation d'une fête de l'enfance qui a réuni le 20 avril près de 150 enfants et leurs parents tout d'abord sur la place du marché, puis suite à un cortège, à la salle de spectacles. De nombreuses animations et ateliers ont été proposés aux participants sur le thème des couleurs de Renens.

En automne, la soirée «partenaires petite enfance» a réuni les équipes éducatives des structures du réseau. La réunion a eu lieu à la Grange, le 13 novembre, afin de préparer le thème annuel de 2014 ainsi que la fête inter-garderies.

Enfin, plusieurs articles ont présenté l'activité du secteur de l'enfance dans le journal communal «Carrefourinfos».

### Accueil collectif préscolaire

#### Crèche «Le Tournesol»

Chaque jour, 17 enfants âgés de 3 mois à 2 ans et demi arrivent au Tournesol accompagnés d'un parent, entre 6h30 et 9 heures.

Durant les 220 jours d'ouverture de l'année, les éducatrices présentes ont animé après le déjeuner, un «accueil» composé de chants, comptines, histoires ou marionnettes.

Après ce premier moment vient celui des activités, à l'intérieur ou dans le jardin. Répartis en deux groupes en fonction de leur âge, bébés et trotteurs profitent de vivre des découvertes avec du matériel varié : tissus, graines, balles, instruments de musique, papiers, gros coussins de psychomotricité, livres, peinture. Tout est propice à des expériences intéressantes, riches en apprentissages.

En 2013, les activités, comme dans tous les autres lieux d'accueil communaux, ont été regroupées autour du thème du voyage.

C'est à 11 heures qu'est servi le dîner. Toutes les assiettes des bébés, différentes selon leur âge, ainsi que le menu des grands sont préparés par la cuisinière, sur place, à partir de produits frais et variés. La diététicienne du label «Fourchette Verte», attribué il y a plusieurs années, a assuré des contrôles réguliers. Deux testeurs, choisis parmi les parents, sont venus manger avec les enfants deux fois dans l'année.

A 12 heures, 2 ou 3 enfants inscrits à mi-temps quittent le Tournesol, le repas terminé. Pour les autres, c'est le moment des changes, du lavage des dents et de la sieste. Pas toujours facile pour ces petits de s'endormir loin de chez eux, mais l'habitude se prend tout au long de l'année.

L'après-midi, de nouvelles activités ont lieu avec tous les enfants, en particulier ceux qui arrivent entre 14h et 14h30.

Le magnifique jardin du Tournesol accueille souvent les enfants pour de belles aventures. Le quartier calme et agréable permet aussi de nombreuses promenades.

Entre 16h30 et 18h30 les parents viennent rechercher leur enfant.

Avant le départ, les éducatrices ont encore l'occasion de raconter des histoires, de proposer un moment de chants, de jeux calmes ou de mouvements, permettant de libérer le trop plein d'énergie.

Avec soin, elles partagent avec les parents le vécu de la journée des enfants, répondant aux questions si nécessaire. L'éducatrice qui ferme la crèche, la quittera à 18h45, une fois les locaux rangés.

Pour que les enfants soient à l'aise au Tournesol, les liens entre leurs parents et l'équipe sont spécialement importants. Afin de les favoriser, des rencontres trimestrielles autour du thème avec une activité variant à chaque rencontre, ont été proposées aux parents, toujours contents de pouvoir y participer.

Deux rencontres de parents ont eu lieu le soir ainsi que deux fêtes. Celle de l'été, dans le jardin et celle de Noël dans la Grange où 23 familles sur 28 étaient présentes.

Le personnel de l'institution a participé à la création et à l'animation de la fête de l'enfance du 20 avril.

Avec les parents, chaque éducatriceréférente d'un certain nombre d'enfants organise, au minimum, un entretien annuel afin d'échanger autour du développement de l'enfant ainsi que sur des questions d'éducation.

Avec une famille vivant des difficultés particulières, des entretiens ont eu lieu trimestriellement en présence des organismes de soutien partenaires (Service de l'éducation en milieu ouvert, éducatif itinérant, etc)

Pour l'équipe éducative, ce travail d'accompagnement est prioritaire, la

crèche étant aussi un lieu de prévention

Les colloques se sont déroulés chaque semaine permettant d'échanger autour de questions organisationnelles ou d'affiner les projets vécus avec les enfants et les familles. Un colloque mensuel de soirée, en présence de toute l'équipe, permet d'approfondir des thèmes pédagogiques liés à la vie des petits enfants.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance et un jeune envoyé par l'orientation professionnelle ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois. Une personne en emploi temporaire subventionné a été engagée à la cuisine, pour 6 mois.

Le Tournesol a accueilli 49 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 10 nationalités différentes. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 9390.-. Il faut souligner que, cette année, de nombreux enfants sont issus de fratries déjà présentes dans d'autres lieux d'accueil du réseau.

Au 31 juillet 2013, Anne Curchod, directrice du Tournesol a quitté ses fonctions et a été remplacée dès le 1er octobre 2013 par Line Crevoisier, employée à 50%. Catherine Noël, directrice de la Farandole, a assuré l'intérim en août et septembre.

### Garderie «Les Globe-Trotteurs»

L'année 2013 de la garderie Les Globe-Trotteurs s'est placée sous le signe de la communication, du partenariat autour des enfants et de l'éveil culturel. L'équipe éducative, le personnel d'intendance, les personnes en formation, le secrétariat et la direction ont travaillé à entretenir et développer un accueil de qualité des familles renanaises.

Sur l'année, 86 enfants ont occupé les 34 places de la garderie les Globe-Trotteurs. Cela correspond à 76 familles et représente 29 nationalités. Le revenu moyen des parents se situe à Fr. 8'248.95 pour l'année 2013.

Les projets phares de l'institution ont pu être reconduits cette année: visites à la bibliothèque du Léman, emprunts de livres et initiation à l'univers de la littérature et de l'imaginaire; activités pédagogiques et didactiques en forêt quel que soit le climat; découvertes et expressions corporelles dans l'espace de la salle de gymnastique de l'Hôtel-de-Ville. Cette année nous avons proposé aux familles qui le souhaitaient un projet d'initiation à une technique de massage pour enfants et entre enfants.

L'année 2013 a également été ponctuée des divers espaces de rencontres habituels des Globe-Trotteurs qui permettent au personnel de tisser des liens précieux et utiles avec les familles et les partenaires. Ces moments permettent une lisibilité du travail accompli et répondent aux exigences d'un travail de prévention, d'intégration et d'insertion. Ainsi, des animations trimestrielles ou hebdomadaires sont organisées sur le thème des anniversaires, des goûters du monde, des jeux et des chants. Les réunions de parents, en soirée, permettent d'échanger sur un thème ou sur la vie de la garderie. Cette année, deux fêtes ont été organisées: la première a eu lieu sous le soleil de juillet au refuge de Renens; la seconde s'est déroulée par un frais lundi de décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cependant, en fonction des obligations des parents, il n'est pas toujours possible que tous participent à l'un ou l'autre de ces moments. L'équipe propose alors d'inviter ceuxci à d'autres moments de la vie de leur enfant pour présenter leur travail, leur hobby ou simplement croquer une tranche de vie en commun. C'est ainsi que des activités telles que la musique, le chant, la gastronomie, ou le modélisme ont permis à des parents de saisir ce que vit leur enfant et certains enjeux de l'éducation de l'enfance.

Les enfants ont également eu la possibilité de sortir des murs de la garderie et d'aller à la découverte d'univers différents: pour les futurs écoliers, ce fut en été que le monde paysan a ouvert ses portes lors d'une journée passée à la FermExplore de Bournens. Pour les plus jeunes, c'est notre traiteur, l'association Afiro, qui les a reçus et fait découvrir le monde des cuisines et de la boulangerie.

L'été 2013 a été l'occasion de refaire tout le revêtement du jardin de la garderie en raison de l'état d'usure qui le rendait impraticable. Il est maintenant accessible quel que soit le temps et il est plus adapté à l'utilisation qui en est faite.

Enfin, le personnel de l'institution a participé à la création et à l'anima-





Globe-Trotteurs - Jardin et animation de Noël

tion de la fête de l'enfance du 20 avril. L'équipe éducative a continué le développement des documents de référence institutionnel lors de la journée pédagogique d'automne. La garderie a aussi collaboré avec la clinique dentaire à une séquence d'observation et de formation sur la prophylaxie dentaire chez les enfants préscolaires.

#### Garderie - UAPE «La Farandole»

En 2013 la Farandole a accueilli 115 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 26 nationalités différentes, sur les groupes nursery, trotteurs, moyens et écoliers. Le revenu moyen des familles a été de Fr. 8'141.45.

Comme chaque année, les secteurs ont fait vivre le projet intergarderies «les couleurs de Renens» chacun à sa manière. Livre de recettes de cuisine fournies par les familles, découverte de Renens, de son architecture, de ses parcs et de ses rues, achats au marché du mercredi, ...

Le secteur nursery-trotteurs a affirmé sa volonté d'offrir aux enfants des espaces adaptés à l'acquisition d'habiletés motrices et sensorielles, qui permettent aux tout petits de découvrir leur être et le monde qui les entoure, ainsi d'apprendre à entrer en contact avec leurs pairs et les adultes qui les accompagnent. Les éducatrices ont proposé des matériaux et des textures variés, dans des es-



paces réaménagés en cours d'année, en lien avec le niveau de développement des enfants. Elles ont explicité régulièrement aux familles l'importance de laisser l'enfant développer ses facultés motrices à son rythme.

Afin d'accueillir les futurs parents de nursery-trotteurs et de leur permettre de s'approprier le lieu de vie de leur enfant, les éducatrices ont animé une réunion de parents, moment de partage-présentation alliant photos, théorie et échanges autour de l'alimentation, du sommeil, du développement moteur, des activités extérieures, de l'accueil du matin et du départ du soir, du lien à la famille.

L'équipe éducative du groupe des moyens 2 ½ à 4 ans a mis sur pied de nombreuses activités ludiques liées au développement moteur, privilégiant l'autonomie, la socialisation, la construction de l'estime de soi, dans le jardin, à la forêt, à la salle de gym communale, ainsi qu'au sein de la garderie.

Afin de permettre aux parents de mieux connaître le lieu de vie de leur enfant, l'équipe éducative du groupe des moyens a proposé une réunion de parents sous forme d'ateliers-jeux pour revisiter les différents moments de la journée en garderie.

Tout au long de cette année l'équipe éducative des 42 jeunes écoliers a accompagné, soutenu, dirigé, encadré, donné les moyens à chaque enfant de vivre la coopération au sein de leur groupe et à l'école, d'apprendre à gérer la frustration et les conflits par la parole, d'oser prendre sa place, de s'amuser, de vivre leur vie d'enfant ici et maintenant, de savourer les histoires imaginaires dans la nature et d'apprendre la confiance.

Lieu de vie avant et après l'école, la garderie leur offre un espace de repos et de régulation des émotions, un lieu de découvertes et d'apprentissages sociaux.

Pour la réunion des parents du groupe écoliers, les éducateurs ont filmé plus de 10h la vie en garderie des enfants pour créer un film d'une heure, révélateur des compétences de ces jeunes enfants. Et qui a permis d'approfondir le lien parents-garderie, toujours important au sein de la Farandole.

En 2013, la Farandole a organisé plusieurs «Thé-parents» qui ont permis à une cinquantaine de parents de vivre au sein de l'institution des moments différents. Lors de ces animations des thèmes liés à la prévention primaire ont été abordés, l'alimentation avec la présence d'une diététicienne, liens animaux-familles avec la présence d'un vétérinaire, séance de brain-gym avec une kinésiologue.

La Farandole, en tant qu'institution formatrice, a accompagné une nouvelle apprentie ASE 1<sup>ère</sup> année et a soutenu et dirigé une stagiaire maturité de 4ème année ASE en vue de ses examens finaux et de son insertion professionnelle. Dans le secteur logistique nous avons accueilli plusieurs stagiaires en partenariat avec l'ORIF, en vue de leurs examens AFP.

### Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

En 2013, 70 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au «Pinocchio».

En sus, 54 fois, un enfant a été accueilli en dépannage dans les places dites d'urgence.

Cette année, l'équipe éducative du Pinocchio a vu l'aboutissement de son projet institutionnel, travail d'analyse de chaque moment de vie du jardin



Farandole, gymnastique

Farandole, sortie à la neige

d'enfants sous l'angle de la pédagogie et de la qualité.

Elle a organisé pour la première fois une réunion de parents afin de présenter sa ligne pédagogique et d'offrir aux familles un lieu d'échanges.

En lien avec le projet intergarderies «les couleurs de Renens», l'équipe a décidé de traverser le monde à la découverte des pays d'origine des enfants de la structure. Couleurs, odeurs, alimentation, musique, bricolages. Les familles du Pinocchio ont vécu une année dédiée à l'interculturalité.

L'équipe a réaménagé les locaux, repeint le mobilier, pour redonner aussi vie et couleurs au jardin d'enfants.

Les activités ont évolué, faisant référence dès août aux voyages. Valises, avions en carton, train en chaises, soleil en papier, sifflet et casquette de chef de gare, activité bulles, tout est bon pour permettre aux enfants de bouger, de découvrir, de se développer en lien avec leurs pairs.

L'équipe éducative a proposé aux enfants des activités en lien avec la nature, promenade, jeux, ramassage d'objets naturels. A l'extérieur les enfants découvrent des règles différentes, l'apprentissage de la marche en groupe pour certains enfants, les éléments saisonniers, les rues et les maisons de leur ville.

### Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

En 2013, 85 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux «Lapins bleus».

En sus, 26 fois un enfant a été accueilli en dépannage dans les places dites d'urgence.

En 2013, l'équipe éducative a mis l'accent sur l'observation de l'enfant et de ses besoins propres au sein du groupe. Le jeu libre reste l'activité principale des enfants. De plus, des

Lapins bleus, salle de jeux



animations langagières, motrices, créatrices et musicales ont été régulièrement proposées pour permettre aux enfants d'acquérir de nouvelles compétences sociales et cognitives, de faire de nouvelles découvertes et de se préparer pour certains à une vie collective à l'école.

En lien avec le projet intergarderies «les couleurs de Renens», les enfants se sont promenés dans Renens à la recherche de la rue des couleurs et de leurs habitants, Violette, Bruno et Rose.

Cette année 2013 a été marquée par le déménagement du jardin d'enfants «les Lapins bleus» à la rentrée scolaire d'août 2013 à l'avenue Préfaully 29. Après plus de 40 ans au centre de Renens dans son petit jardin à l'ombre d'un vieux tilleul, le jardin d'enfants a déménagé.

Beaucoup d'organisation logistique pour l'équipe, mais aussi de préparation et d'accompagnement des enfants et de leurs familles. Un grand goûter-visite a été organisé avant les vacances d'été, afin que chaque famille puisse découvrir les nouveaux lieux et se préparer au changement.

Un grand souper canadien en famille au jardin a clôturé l'année scolaire.

En août 2013, «les Lapins bleus» a rouvert ses portes dans de grands locaux lumineux et colorés où enfants et parents ont trouvé rapidement leur place.

En 2013, l'équipe de direction de la Farandole et des jardins d'enfants Lapins bleus et Pinocchio a proposé aux trois équipes éducatives des colloques formatifs communs, afin de consolider leurs liens pédagogiques. Dans ce contexte a été organisé une sensibilisation au « Brain Gym », une approche de « la gestion des émotions chez l'enfant », ainsi qu'un samedi pédagogique sur la communication interculturelle, en collaboration avec le secteur d'intégration. Les équipes ont partagé des moments d'exercices, de jeux de rôle, de discussions et de théorie qui leurs ont permis de confirmer leurs compétences et de découvrir de nouveaux outils de travail avec les familles et les enfants, mais aussi entre eux, et d'assurer ainsi une cohérence et une coopération des équipes.

Les trois institutions Farandole, Lapins bleus et Pinocchio ont joué un rôle central dans la prévention, le repérage et l'accompagnement de difficultés rencontrées par certains enfants. Tout au long de l'année les équipes ont vécu et soutenu différentes situations d'intégration. Privilégiant une pédagogie dite d'inclusion.

Pour clore 2013, les familles et les équipes des trois institutions ont fêté la fin de l'année ensemble à la grande salle de spectacles de Renens. Environ 350 personnes sont venues pour découvrir le théâtre Rikiko et partager un buffet canadien aux saveurs du monde.

### Accueil familial de jour

Au cours de l'année 2013, la structure d'accueil familial a placé 334 enfants à la journée ou à la demi-journée, dont 46 dépannages d'accueil, chez 48 accueillantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants (288 placements fixes, dont une moyenne mensuelle de placement et de dépannage d'accueil de 199).

L'importante augmentation du nombre de placement d'enfants (en 2012, 293 placements d'enfants) confirme que le mode d'accueil familial de jour répond à un réel besoin des parents devant exercer une activité lucrative ou rechercher un emploi.

Durant l'année, la structure d'accueil familial a malheureusement dû se séparer de 3 accueillantes, 2 pour raison de santé et 1 qui ne correspondait plus aux exigences de la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants). Afin de recruter de nouvelles accueillantes, la coordinatrice a organisé une soirée d'information et de présentation de l'activité d'accueillante en milieu familial de jour. Cette soirée a réuni une vingtaine de personnes intéressées. 12 enquêtes sociales auprès de personnes désirant ouvrir leur foyer à des enfants ont été effectuées par la coordinatrice. Seules 5 candidates (4 pour Renens et 1 pour Crissier) ont poursuivi leurs démarches et ont obtenu une autorisation d'accueil provisoire pour 18 mois, période pendant laquelle elles entreprennent la formation de base organisée par la CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour) qui se terminera en février 2014.

Il est important de savoir que la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), de même que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir un ou des enfants à son domicile, sont devenus plus exigeants. De ce fait, certaines candidates doivent ou sont incitées à renoncer à leur projet d'accueillir des enfants dans leur foyer.

Afin de se ressourcer et de consolider leurs connaissances en matière d'éducation des enfants, les accueillantes ont pu compter sur 7 soirées d'appui pédagogique en lien avec leur activité, organisées par la coordinatrice et animées par des intervenants professionnels, ainsi qu'une rencontre de soutien organisée par la CIAFJ. Les accueillantes ont pu trouver des réponses à leurs questions, notamment avec le groupe de parole qui a réuni l'ensemble des accueillantes, en deux groupes de 3 soirées suivies, leur permettant d'exprimer leurs difficultés ou de faire part de leur expérience en toute confidentialité. Une soirée avec la direction de la Sécurité sociale, la responsable des structures d'accueil de l'enfance et la coordinatrice de l'accueil familial a donné l'occasion aux accueillantes de poser des questions sur les différentes tâches administratives leur incombant et de se retrouver entre collègues, en-dehors des enfants.

Le traditionnel souper de fin d'année a réuni les accueillantes et les responsables de la structure d'accueil dans un moment récréatif très apprécié. A cette occasion, Mme Beaud et M. Rouyet, respectivement municipaux à Crissier et à Renens, ont eu l'occasion de remercier de vive voix les accueillantes pour leur disponibilité et leur travail avec les enfants.

La coordinatrice a maintenu un lien régulier avec les accueillantes pour assurer le contrôle et la surveillance de l'accueil, mais aussi pour les soutenir dans leur activité auprès des familles. De plus, de nombreux contacts avec les familles d'accueil et les parents ont été établis par la coordinatrice, soutenue par la responsable des structures de l'enfance lors de situations compliquées. Le suivi d'une formation continue, sous forme d'analyse de pratique, a permis à la coordinatrice de remplir au mieux sa fonction et de se ressourcer dans son activité sociale et éducative. Au cours des nombreux échanges avec les accueillantes, elle a pu relever leur enthousiasme à exercer leur activité

### Statistiques accueil familial de jour au 31 décembre 2013

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	45	39	6
Nouvelles accueillantes	5	4	1
Enfants placés	196	169 (placés à Renens) (dont 12 de Crissier)	27 (dont 10 de Renens)
Enquêtes socio-éducatives	12		

auprès des enfants et des familles, ainsi qu'une réelle motivation à suivre les soirées de formation continue. En conclusion, on relève que les accueillantes en activité ont collaboré avec des parents satisfaits de la prise en charge de leurs enfants et ont maintenu une collaboration régulière avec la coordinatrice et la secrétaire de la structure d'accueil familial.

### Accueil collectif parascolaire

En cette année 2013, l'APEMS du Léman a fêté ses quatre ans d'existence en août et l'APEMS du 24-Janvier ses trois ans en décembre.

L'espace repas mis à disposition des 9-11èmes sur le site du Léman remporte toujours un vif succès. La plupart des élèves se font chauffer un repas au micro-onde ou piqueniquent. La possibilité de commander un repas chaud à l'APEMS du Léman n'a été sollicitée que pour une seule jeune fille durant cette année avec une demande de quatre repas par semaine.

Les APEMS accueillent les élèves de la 3ème à la 8ème Harmos de 07h00 à 09h00, avant l'école, avec possibilité de prendre un petit déjeuner, de 11h30 à 14h00 pour le repas de midi et de 15h00 à 18h30 après l'école, ainsi que le mercredi après-midi dès 11h00.

L'APEMS du Léman accueille jusqu'à 36 enfants et l'APEMS du 24-Janvier jusqu'à 40 enfants sur les temps de midi depuis la rentrée du mois d'août.

Les APEMS sont gérés par une directrice qui est présente un jour sur deux dans chaque structure, ainsi que de trois assistantes socio-éducative (ASE), quatre animatrices et deux employées de maison.

Les repas sont élaborés et livrés dans les APEMS par AFIRO, qui propose des menus variés et d'excellente qualité gustative. Le traiteur ainsi que les structures sont labélisés «Fourchette Verte» depuis de nombreuses années.

Les deux APEMS de Renens travaillent en étroite collaboration pour que chaque enfant puisse avoir accès à toutes les activités proposées. Pour ce faire, les équipes se réunissent toutes les deux semaines pour élaborer l'ensemble des activités, proposées sur les deux sites.

Durant l'année scolaire 2012-13, le fil conducteur a été l'Europe. Les enfants ont ainsi découvert diverses spécialités européennes élaborées lors des ateliers «ptits chefs» du mercredi après-midi, les pays de l'Europe et leurs capitales. Ils ont dessiné les drapeaux, modelé les monuments les plus connus en pâte à sel, créé une magnifique fresque avec divers matériaux de récupération, peint un tableau représentant l'Europe où le mot «bonjour» est écrit en de nombreuses langues.



APEMS, atelier «P'tits chefs»

Pour clore l'année scolaire, lors de la fête avec les parents, les enfants ont traduit et chanté une petite chanson en 8 de leurs langues maternelles: allemand, anglais, français, espagnol, italien, turc, portugais, serbe, pour le plus grand plaisir de leurs parents. Puis nous avons partagé un moment convivial autour d'un apéritif avec des spécialités européennes confectionnées avec les enfants et par certains parents.



Sur 184 jours ouvrables en 2013, les Apems ont accueilli sur les différentes tranches horaires:

Année civile	2012	2012	2013	2013
	APEMS du	APEMS du	APEMS du	APEMS du
	Léman	24-Janvier	Léman	24-janvier
Matin			2029	1930
Midi	6039	5606	5931	6163
Après midi			4001	3793
Jours d'ouverture	184	184	184	184
Movenne iournalière à midi	33	30	32	33



Dîner à l'APEMS du Léman



Activité Playmobil

### Clinique dentaire scolaire

Chaque année, de nombreux élèves viennent pour le dépistage de carie au Collège de Verdeaux et une partie de l'équipe se déplace avec le matériel nécessaire au collège du Léman. Les dépistages commencent

en janvier et finissent en avril. Pour des questions d'organisation, le dépistage des classes du niveau secondaire a été avancé et a eu lieu de novembre à décembre 2013. Pendant ces périodes, l'activité de soins de la clinique est très réduite. De nouveaux appareils ont pu être testés, comme le laser Er: Yag, the Wand pour faire des anesthésies sans douleurs et le Siroinspect pour détecter les colonies de bactéries avec une activité carieuse. Les enfants ont beaucoup apprécié cette nouvelle technologie.

La clinique a rendu visite à la garderie des Globe-Trotteurs. L'alimentation et la prise en charge de l'hygiène dentaire y sont exemplaires. La clinique dentaire a entamé un projet de collaboration avec le secteur de l'intégration, Mme Marmy a ainsi participé à une séance du programme «Sur le chemin de l'école». La stagiaire de l'intégration a passé du temps à la clinique et émit plusieurs bonnes observations pour améliorer la communication interculturelle de la clinique.

La responsable des infirmières de la petite Enfance de la région lausannoise a donné un cours très intéres-

### sant à l'équipe sur la meilleure façon de prendre en charge les enfants. En vue du dépôt du préavis pour la rénovation de la clinique, la Municipalité s'est déplacée sur place en septembre pour constater les besoins en équipement et les travaux nécessaires à la rénovation. Les aspects fi-

nanciers ont également été discutés au niveau de la Commune. Les travaux sont prévus pour 2014. Les visites de prophylaxie et d'enseignement en hygiène buccale sont toujours très appréciées par les enfants, leurs parents et les enseignants. La salle d'attente a été nettoyée et peinte avec des couleurs joyeuses.

### Aînés

### Prestations en faveur des aînés

#### Réseau des aînés

Le réseau des aînés s'est réuni à deux reprises. En avril, la réunion a eu pour thème le transport des personnes à mobilité réduite avec une présentation de Mme Francine Perret-Gentil, responsable du bureau TMRL (transport «mobilité réduite» Lausanne). En octobre, Mme Marta Sokol Cavin responsable du programme cantonal «Ca marche» a présenté le projet «Pas de retraite pour ma santé!» Ces réunions ont permis également des échanges d'informations entre les participants lors des tours de table.

#### Statistiques au 31 décembre 2013

Élèves dépistés en 2013	Patients traités en 2013	Nouveaux patients	Rendez-vous manqués	Répara tions	Traitements de racine des dents de lait	Traitements de racine des dents définitives	extractions
3164	606	123	1094 ont été facturés pour rdv manqués, 74h ont été perdues par des rendez- vous manqués	387	31	7	98

#### Fête des aînés

Ce sont près de 600 personnes, sur les 3'143 invitations envoyées pour cette édition à toutes les personnes en âge AVS, qui ont répondu à l'appel de la Municipalité et se sont rendues à la salle de spectacles le jeudi 13 juin 2013 pour cette nouvelle édition de la Fête annuelle des Aînés.

Le trio de Rétrohits, composé de Pascal Rinaldi, Olivier Forel et Yves Z a présenté son spectacle «Rétrotubes» et fait chanter la salle sur les airs des «Champs Elysées», de «Biche oh ma Biche», du «Sud» et d'autres refrains du répertoire de la chanson française, choisis par le public à partir de listes distribuées en début d'après-midi et



Fête annuelle des aînés

dont les paroles pouvaient être suivies sur écran géant.

A l'issue du spectacle et le soleil étant au rendez-vous, les invités ont eu la chance de pouvoir se rendre sur l'esplanade de la salle de spectacles où les attendaient cantine, tables et parasols, dressés par le Service Environnement et Maintenance, pour savourer des rafraîchissements et le buffet préparé par la boulangerie Fuchs de Renens et servi par des collaborateurs et collaboratrices du service de la Sécurité sociale, par des représentantes de l'AVIVO et par Mme Catherine Wicht, conseillère communale.

#### Accueil des nouveaux retraités

L'accueil des nouveaux retraité(e)s, organisé tous les deux ans, est destiné aux personnes arrivant à l'âge AVS afin de les remercier du travail effectué pendant tant d'années et à fêter leur accès à la retraite.

Cette 5ème édition, accueillant une centaine de Renanais et Renanaises arrivés à l'âge officiel de la retraite en 2012 et 2013, a eu lieu le 24 septembre dernier à la Salle de spectacles de Renens. Après le discours de bienvenue de Mme la Syndique et du Municipal de la Sécurité sociale, les participants ont assisté à une conférence sur le thème de la retraite de M. Blaise Willa, nouveau Directeur du magazine «Générations Plus». M. Carlos Garcia et son fils de l'école de musique «la Source» ont agrémenté l'après-midi d'intermèdes musicaux.

Les invités ont également pu faire connaissance avec les diverses associations présentes œuvrant dans le domaine des Aînés ou proposant des activités de loisirs, telles l'AVIVO, Pro Senectute, Rayons de Soleil, etc. L'après-midi s'est terminée en toute convivialité par la dégustation d'un buffet campagnard.

### Nonagénaires - Centenaires

En 2013, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 30 personnes (27 en 2012, 39 en 2011). A cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de Fr. 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et, à choix, un bouquet de fleurs ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 4 centenaires (5 en 2012, 3 en 2011, 7 en 2010).

### Bons de repas

Cette année, 443 bénéficiaires (384 en 2012, 366 en 2011, 341 en 2010) des prestations complémentaires ont utilisé 16'800 bons de repas (16'140 en 2012, 15'492 en 2011), destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens, Chavannes ou Ecublens.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (Fr. 5.- l'unité, soit une valeur de Fr. 60.-) par trimestre, équivalent à Fr. 240.- par année.

A noter que cette prestation s'adresse aux bénéficiaires des prestations complémentaires, qui dans les faits, sont en très grande majorité des personnes en âge AVS.

### Transports des personnes à mobilité réduite

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est passé de Fr. 2.60 à Fr. 3.- dès le 1er janvier 2012, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

Pour Renens, en 2013, 201 bénéficiaires (213 en 2012, 208 en 2011, 205 en 2010) ont effectué 5'551 courses (6'081 en 2012, 6'642 en 2011, 5'631 en 2010) soit 1'224 courses médicales (1'361 en 2012) et 4'327 courses loisirs (4'720 en 2012) qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 96'014.- (Fr. 103'314.- en 2012, Fr. 116'326.20 en 2011, Fr. 101'465.- en 2010).

Sur le total de ces courses, 4'873 ont été assurées par Taxis Service, soit le 87.78% (87.9% en 2012, 88.9% en 2011, 86,1% en 2010).

L'analyse de ces chiffres montre une légère baisse du nombre de bénéficiaires et par conséquent du nombre de courses, -530 par rapport à 2012, sans que l'on puisse l'attribuer à un facteur en particulier.

Le coût moyen par bénéficiaire s'est monté à Fr. 477.68 en 2013 (Fr. 485.05 en 2012, Fr. 559.25 en 2011, Fr. 495.- en 2010). Le coût moyen de la course, quant à lui, s'établit à Fr. 17.29 (Fr. 17.00 en 2012, Fr. 17.50 en 2011, Fr. 18.- en 2010).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

### Intégration

L'année 2013 a été une année mouvementée pour le secteur Intégration qui a mis en place de nouvelles collaborations, développé de nouveaux partenariats, impulsé, poursuivi et consolidé les projets existants. L'année 2013 a aussi été marquée par des changements de personnel ainsi que par la mise en place de programmes cantonaux d'intégration et ses incidences sur la politique communale d'intégration.

Le secteur Intégration a, pour la deuxième année consécutive, pu compter sur la précieuse collaboration d'une stagiaire qui a participé avec enthousiasme et compétence

aux différentes tâches dévolues au secteur et à la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE). Le poste de déléguée à l'intégration a changé de mains en octobre 2013.

L'Intégration entretient des liens étroits avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), dont un collaborateur est présent au Service de la Sécurité sociale chaque mardi de la semaine pour encourager et soutenir le développement de projets sur l'ensemble de l'Ouest lausannois.

Le secteur Intégration tient aussi le rôle de support pour l'administration et la société civile en favorisant les partenariats et la mise en réseau des organisations. Concrètement, une part importante de ses activités consiste à accompagner et soutenir des projets émanant d'associations promouvant l'intégration à Renens. Le secteur propose également des conseils et une orientation à toute personne faisant appel à ses services.

Enfin, une grande partie de son travail consiste à développer ou à coordonner des activités spécifiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer:



### L'exposition «Ne pas rester les bras croisés»

Durant la semaine d'actions contre le racisme, du 19 au 22 mars 2013, la bibliothèque du Lé-

man a accueilli l'exposition «Ne pas rester les bras croisés». Créée par le Centre pour l'action non-violente (CENAC), cette exposition interpelle le public sur la problématique des discriminations. En effet, par la présentation interactive de trajectoires de personnalités historiques et contemporaines, d'attitudes et d'actions non-violentes, chaque personne est amenée à s'interroger sur le mieux vivre ensemble et sur le sens de ses propres valeurs.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 19 mars au soir et a été suivi d'un apéritif organisé par le secteur Intégration. Ce sont une quinzaine de personnes et quelques enfants qui ont assisté à cette soirée, ouverte par un discours de M. Rouyet.

### La Fête du Simplon

Le samedi 22 juin, le Collège du Simplon a organisé une fête ouverte à toutes les familles des élèves, ainsi qu'aux habitant-e-s du quartier. Cette journée a été ponctuée d'animations (chants, danses, démonstration de capoeira, etc.), de visites d'expositions préparées par les élèves ou encore de jeux collectifs. Le secteur Intégration, contacté par le Collège et le responsable du secteur Jeunesse, a apporté son soutien à cet évènement en faisant venir la troupe de théâtre Métis'Arte.

Cette compagnie est le fruit d'une rencontre entre différentes cultures et d'une collaboration entre le domaine social et le milieu artistique. Pour la fête du Simplon, Métis'Arte a choisi de jouer une histoire relatant la venue d'une nouvelle élève d'origine étrangère dans une classe. Cette jeune fille subit les moqueries de ses camarades de classe du fait de sa différence. Grâce à la participation du public, les enfants ont été amenés à construire eux-mêmes la fin de l'histoire et à réfléchir sur le thème de l'exclusion, une réalité exprimée par les enseignant-e-s lors des réunions d'organisation de la fête.



Pour sa 5<sup>ème</sup> édition, ce projet a permis à 20 enfants en âge préscolaire et leurs parents de participer à un programme de sensibilisation au français, d'avril à juin 2013. Cette année, deux animatrices ont conduit les ateliers qui se sont déroulés au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). une nouveauté pour ce projet. L'équipe du CRA a pu se faire connaître des familles lors de la première rencontre et de la fête de clôture. Ce projet reçoit un financement du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et de l'Office fédéral des migrations.



«Sur le Chemin de l'Ecole»

### «Communication interculturelle pour les concierges»

Au travers d'échanges avec les participant-e-s des deux précédentes éditions, il était ressorti l'envie de se retrouver pour dialoguer autour des pratiques de chacune et chacun. Dans ce sens, le secteur Intégration, en collaboration avec la formatrice, a organisé deux matinées de rencontre cette année. Celles-ci se sont déroulées autour d'exercices de mise en situation, de retours sur des événements concrets vécus par les concierges avec un approfondissement de ceux-ci, ainsi que d'un feedback sur les apprentissages et les outils à emporter avec soi. La deuxième matinée a également été marquée par présence du responsable environnemental renanais, en charge du dossier sur le tri des déchets. Après une présentation sur l'entrée en vigueur de la taxe au sac de déchets à Renens, les concierges ont pu poser toutes les questions en lien avec le sujet.

#### La Fête des Voisins

La Ville de Renens a renouvelé sa participation au mouvement européen «Immeubles en fête», en distribuant des kits d'organisation aux habitant-e-s de la commune souhaitant organiser la fête dans leur quartier. Munis de t-shirts, ballons, flyers et affiches, les organisateurs et les organisatrices ont facilité la création



Fête des Voisins

de liens entre voisin-e-s afin de favoriser la cohésion sociale et la solidarité de proximité. Ce sont en tout treize fêtes qui ont été annoncées au secteur Intégration.

#### Le Réseau cohésion sociale

Les partenaires du tissu associatif de la Ville se sont réunis à deux reprises en 2013 sous l'impulsion de la déléguée à l'intégration. Plus de vingt associations et institutions composent ce réseau dont les membres sont très régulièrement présent-e-s aux réunions. Un court-métrage, présentant la réalité de la Place du Marché, a été présenté lors de la première réunion; réalisé avec les usagers/ères de la Place du Marché, ce documentaire permet d'entendre leurs avis quant aux problèmes rencontrés sur ce lieu public. L'objectif de ce projet est de créer des liens entre les habitant-e-s et les commerçant-e-s dans le respect de toute personne. La deuxième réunion a été marquée par une présentation du projet-pilote «Cours de français écrit et commercial», récemment mis en place à Renens par l'Association Français en Jeu - Ouest lausannois. Par ailleurs, un catalogue de présentation des activités des partenaires du réseau a été finalisé cette année et distribué lors de la deuxième réunion. Des exemplaires ont également été mis à disposition du personnel des guichets de la Commune.

### **Demain Florissant**

En janvier, le secteur Intégration a participé à la tenue d'un stand avec la Municipalité, sur la Place du Marché, pour informer de la situation sur ce projet. Les activités d'intégration liées au projet sont actuellement en suspens en raison de la pétition adressée par de nombreux opposants au Conseil communal le printemps dernier et aux compléments d'études urbanistiques demandés par la Municipalité.

#### **Polycours**

A fin 2012, le service de la Sécurité sociale avait été approché par Polycours, un institut privé au bénéfice d'un mandat de prestations avec le BCI, qui proposait un projet de cours de français pour femmes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour à Renens (garderie de la Farandole). Incorporé dans le projet institutionnel 2012-2013 de la

structure d'accueil, ce projet a permis la mise en place d'un cours réqulier de français pour 7 mamans, issues de la migration, en situation précaire, au bénéfice d'un bagage linguistique francophone peu développé et dont les enfants fréquentent la Farandole. Les activités suivantes ont été organisées: cours de français langue étrangère/FLE (60 heures) intégrant plusieurs niveaux selon les participantes (A1 à A2); modules de brain gym permettant aux participantes le développement de compétences personnelles et cognitives transversales, facilitant l'apprentissage et l'intégration sociale; modules de brain gym destinés au personnel de la crèche et à l'ensemble des parents de la crèche.

### La Plateforme des cours de français

Le secteur Intégration a participé aux réunions de la Plateforme des cours de français organisées par le Bureau cantonal de l'intégration (BCI). Elle réunit les différentes structures d'enseignement du français et de défense des migrant-e-s ainsi que les instances communales. L'un des enjeux actuels de cette plateforme consiste à informer les partenaires quant à l'introduction de FIDE («fide | Français en Suisse - apprendre, enseigner, évaluer»). Mis sur pied par l'Office fédéral des migrations (ODM) et portant sur l'intégration linguistique des migrant-e-s, ce projet vise à améliorer la qualité des cours de langue et à définir des outils destinés à attester les compétences communicatives et langagières des participant-e-s à ces cours.

### Les aides ponctuelles et individuelles

Le secteur Intégration a été sollicité à plusieurs reprises pour des aides ponctuelles à l'élaboration de projets. La problématique du manque de public a amené la responsable du projet «1001 Histoires» à prendre contact avec la déléguée afin d'élargir le réseau de ses partenaires. L'association kurde Komkar a également demandé un soutien dans l'élaboration du dossier répondant à l'appel d'offres du Bureau Cantonal d'Intégration (BCI), relatif au programme cantonal en matière de langue et formation. De plus, une aide a été apportée dans la recherche d'une salle et de contacts. La vice-présidente de

l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM) a pris contact avec la déléguée afin d'obtenir un soutien dans la mise en place de cours de français et d'ateliers de civisme pour des femmes migrantes. Des étudiantes ont également contacté la déléguée afin de trouver un lieu d'accueil leur permettant de partager leur expérience de vie dans une communauté rom du Kosovo.

Quelques personnes ont également contacté le secteur intégration pour des questions généralement liées aux permis de séjour ou aux projets d'intégration menés par la Ville de Renens. Certaines personnes ont été reçues individuellement par la déléguée à l'intégration et d'autres ont été orientées vers les partenaires associatifs.

### La mise en place du Programme d'intégration communal (mini-PIC)

Durant l'année 2013, le secteur Intégration s'est préparé à vivre de profondes modifications avec la mise en place du Programme d'intégration communal (mini-PIC). En effet, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux ont convenu, fin 2012, d'unir leurs forces pour renforcer la politique d'intégration en créant des Programmes cantonaux d'intégration (PIC). Basé sur le modèle du PIC vaudois, le mini-PIC renanais sera mis en œuvre dès 2014 via une convention détaillée et s'appuiera sur les trois piliers définis par la Confédération: information et conseil; formation et travail; compréhension et intégration sociale.

La mise en place du mini-PIC renanais aura un impact direct sur la politique communale d'intégration et permettra d'élaborer de nouveaux projets dans une optique programmatique (interactions entre les différents projets) et selon un axe temporel durable (4 ans). Concrètement, les principaux résultats attendus par ce programme sont:

- une amélioration de la qualité d'accueil des nouveaux et nouvelles arrivant-e-s à Renens (développement de la primo-information),
- un soutien accru à l'intégration des enfants migrants n'ayant pas ou peu d'accès aux structures ordinaires d'accueil préscolaire (crèches, garderies, etc.) en incluant leur famille (encouragement précoce),

- · la promotion et l'amélioration de l'employabilité des ressortissant-es d'origine étrangère
- · le développement du «Bien vivre ensemble» à Renens, notamment par la mise en place d'un dispositif de type «Contrat de quartier».

Un accent particulier sera porté sur la primo-information et les besoins particuliers: les compétences interculturelles du personnel de guichet seront développées, les partenaires associatifs et institutionnels seront soutenus dans leur rôle relais de la primo-information, les primo-arrivante-s pourront bénéficier d'une information accessible et participer à des séances d'accueil. Le domaine de l'encouragement précoce fera aussi l'objet d'une attention particulière: les professionnel-le-s de la petite enfance seront sensibilisé-e-s à la thématique de la migration et les collaborations interinstitutionnelles seront favorisées. Seuls deux projets existants seront incorporés au mini-PIC («Sur le chemin de l'école» et «Formation à la communication interculturelle pour les concierges d'immeubles»), les autres étant nouveaux à Renens.

### **Commission Intégration** Suisses Etrangers (CISE)



Composée 21 membres représentant les partis politiques présents au Conseil communal, les églises, les com-ses étrangers munautés étrangè-

res ainsi que certaines associations actives sur le territoire renanais, la CISE favorise, depuis 12 ans, l'intégration des personnes de nationalité étrangère à Renens, dans une logique de réciprocité et de co-responsabilité entre personnes de nationalité suisse et migrant-e-s.

Cette année 2013 a encore une fois été riche en activités. Le 7 juin, la CISE a préparé, pour la quatrième année consécutive, une Fête des Voisins avec les habitant-e-s de Longemalle afin de créer un moment d'échanges et de convivialité. Le groupe de jazz Swing de Fou a joyeusement accompagné les nombreuses familles réunies pour la soirée autour d'un repas canadien. Enfin, des activités de bricolage ont été prévues pour les enfants, en collaboration avec le secteur de l'Enfance.

Pour fêter les 10 ans de la Permanence Info-Natu, la CISE a invité les partenaires de l'intégration et les membres du Conseil communal à l'accompagner lors d'une visite du Palais Fédéral à Berne. Un accès aux tribunes a permis aux participant-e-s de suivre les débats du Conseil National, puis une visite guidée les a conduite-s à travers les diverses salles du bâtiment. Enfin, le groupe a été accueilli par quatre conseillers/ères nationaux/ales (Mme Cesla Amarelle, Mme Isabelle Moret, M. Luc Recordon et M. Eric Voruz) afin de s'entretenir sur le projet de modification de la loi sur la naturalisation.

Avec l'entrée en vigueur de la taxe au sac au 1er juillet 2013, une réflexion a été menée au sujet de l'accès de la population renanaise aux informations autour du tri des déchets. Une collaboration avec le secteur Environnement du Centre Technique Communal s'est créée avec l'idée de traduire certaines informations dans les langues les plus représentatives à Renens: albanais, anglais, arabe, espagnol, portugais, serbocroate, tamoul et turc. Un flyer comportant des informations sur ce qui va à la poubelle et au compost sera alors distribué par l'intermédiaire des membres de la CISE et des partenaires de l'intégration dans le courant de l'année 2014.

Après le succès des années précédentes, le Parcours interreligieux a été reconduit cette année, pour sa troisième édition. Le samedi 16 novembre, plus d'une trentaine de personnes se sont rendues à l'Eglise évangélique «Chapelle de la Gare», puis à la Synagogue de Lausanne en participant notamment à un office de Shabbat. Enfin, ils et elles ont pu dialoguer avec des représentant-e-s des Aumôneries de Rue et ainsi se rendre compte des besoins d'une certaine tranche défavorisée de la population et des réponses qui peuvent y être apportées. Le parcours s'est terminé autour d'une soupe gracieusement préparée et offerte par I'EVAM.

La CISE a émis des propositions à la Municipalité pour l'attribution du Mérite de l'Intégration. Cette année, c'est l'engagement de Madame Monica Prodon, co-fondatrice de la bibliothèque interculturelle Globlivres, qui a été salué. Personnalité humaine et attachante, Mme Prodon prend sa retraite après avoir assuré, pendant plus de 25 ans, le développement et le rayonnement de Globlivres.

Dans le cadre des échanges entre la CISE et les communautés étrangères, une délégation de la CISE, accompagnée par un représentant de l'unité Prévention et Partenariats de la Police de l'Ouest, a rencontré le 25 avril le Comité des Alévis dans leur local à la rue de la Paix. Cette visite a permis à la CISE de faire plus ample connaissance avec cette association et les diverses activités qu'elle organise pour ses membres.

En plus des réunions des groupes de travail, la CISE s'est réunie comme à l'accoutumée quatre fois en séances plénières et en séances de bureau. Certaines thématiques peuvent être spécifiquement abordées lors des plénières, comme la structure et les activités de la Police de l'Ouest ou la présentation de la «Thérapie Communautaire Intégrative» selon Adalberto Barreto.

### La permanence Info-Natu

La permanence Info-Natu a accueilli les candidat-e-s à la naturalisation chaque premier mardi du mois, de 19h à 21h dans les locaux de la Bibliothèque interculturelle Globlivres. Entre quinze et vingt personnes sont présentes lors de chaque permanence. Les participant-e-s sont principalement des adultes, du Portugal, de Turquie, du Kosovo ou d'Italie et viennent 3 ou 4 fois à la permanence avant d'être auditionné-e-s. L'équipe d'animation est composée de cinq personnes et bénéficie du soutien du secteur Intégration.

Cette année, la Permanence Info-Natu a fêté ses 10 ans d'existence: un repas canadien a été organisé le 4 décembre à la Buvette de la Salle de spectacles. Cette soirée a réuni les membres de la CISE, les participant-e-s et les animateurs/trices de la permanence ainsi que le secteur Intégration.

En 2013, la CISE a soutenu:

- La veillée culturelle du Centre pour la promotion de l'écriture et de la liberté d'expression;
- Le 39<sup>ème</sup> anniversaire du Festival de Folklore, organisé par le groupe folklorique Os Minhotos de l'association culturelle portugaise nordsud à Renens;
- La participation aux frais de réception de la délégation espagnole

ayant participé à la 11ème rencontre des migrant-e-s espagnol-e-s CH et retourné-e-s au pays «Grupo de retornados de Suiza»;

· La fête des 25 ans de Globlivres.

Par ailleurs, la CISE a participé à plusieurs manifestations, parmi lesquelles:

- La soirée des Mérites de la Ville de Renens:
- Les 11<sup>ème</sup> Assises de l'immigration à Morges;
- La cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat des personnes naturalisées;
- · La fête des 25 ans de Globlivres;
- La réception des nouveaux et nouvelles bourgeois-es et des jeunes de plus de 18 ans.

Le rapport d'activité de la CISE pour l'année 2013 est disponible auprès du secteur Intégration.

### Office du logement

#### Missions et activités

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- établir la statistique annuelle des logements vacants
- préaviser les demandes d'autorisation concernant les travaux de démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation conformément à la loi du 4 mars 1985 (LDTR)
- préaviser les demandes d'autorisation concernant l'aliénation d'appartements loués conformément à la loi du 11 décembre 1989 (LAAL)
- suivre l'évolution des charges liées au parc des logements subventionnés par la commune et préaviser les nouvelles demandes d'aide à la construction et à la rénovation de logements conformément à la loi du 9 septembre 1975 (LL)
- établir la liste d'attente des logements subventionnés et informer les candidats de la libération d'un logement
- suivre l'occupation des appartements de secours.

### Statistique des logements vacants 2012

Au 1er juin 2013, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 7 sur un total de 9'955 logements, soit un taux global de vacance de 0,07% largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1,5% depuis 2002 (0,17% en 2012, 0,07% en 2011, 0,09% en 2010, 0,07% en 2009, 0,3% en 2008, 0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005, et 0,3% de 2002 à 2004). Le chiffre de 2013 revient à des valeurs plus habituelles de ces dernières années ; comme cela était précisé en 2012, le nombre de 17 logements vacants au moment de l'établissement de la statistique annuelle n'était quère représentatif de la situation tout au long de l'année.

A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2013 était de 0,1% dans l'Ouest lausannois et 0,6% dans l'ensemble du canton (chiffres quasiment identiques à 2012 et 2011).

#### Préavis LDTR et LAAL

En 2013, l'Office du logement a examiné 2 demandes d'autorisation fondées sur la LAAL (3 seulement en 2008, 2009 et 2010 mais 8 en 2011 et 4 en 2012), et 5 demandes fondées sur la LDTR (2 en 2012, 1 en 2011, 2 en 2010, 4 en 2009 et 7 en 2008). Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'Etat.

### Logements subventionnés

Au 31 décembre 2013, la commune participait à l'abaissement des loyers de 86 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces (tout comme en 2012, et 117 en 2010) pour un budget global de Fr. 115'570.—. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements).

Depuis le 1er janvier 2012, la commune gère la liste d'attente des préinscriptions pour les candidats aux logements subventionnés. Au cours de l'année 2013, 5 logements subventionnés se sont libérés et leurs locataires ont été remplacés par des candidats de la liste d'attente. Au 31 décembre 2013, cette liste d'attente comprenait 218 dossiers.

### Appartements de secours

Depuis juillet 2007, la commune dispose de 4 logements de secours destinés prioritairement à l'accueil de familles provisoirement sans toit suite à une expulsion. En 2013, ces logements ont été occupés toute l'année par des familles suivies par le Centre social régional.

### Appartements adaptés/ protégés de la Savonnerie

12 appartements adaptés/protégés pour des personnes âgées dont la situation nécessite des adaptations architecturales sont en location à l'avenue du 14 Avril 12. 6 d'entre eux sont au bénéfice d'une aide financière de la commune pour les locataires de Renens touchant les prestations complémentaires AVS/AI; au cours de l'année, cette aide a été étendue à 9 appartements afin de pouvoir répondre à la demande locale qui concerne principalement des personnes au bénéfice des prestations complémentaires.

### Réseau partenaires logements

Les contacts avec les divers partenaires logements (gérances et coopératives) se sont intensifiés en 2013. La traditionnelle séance des partenaires locaux en début d'année a été complétée par diverses rencontres aux niveaux régional, cantonal et national permettant de tisser des liens et d'échanger sur les diverses pratiques.

### Plateforme logement de l'Ouest lausannois

En décembre 2013, suite à une demande de l'Office fédéral du logement, les communes de l'Ouest lausannois ont mis en place une plateforme sur le thème du logement. Il s'agit d'un lieu d'échange et de discussion permettant de mettre en commun les expériences de chacun. Elle peut également servir de tremplin pour des projets intercommunaux qui se dessineraient au-travers des discussions à venir.

### Prestations sociales diverses

#### Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces versements ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.- par demande et représentent donc des «coups de pouce».

Ces demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de camps de vacances ainsi que des devoirs accompagnés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2013, 95 personnes (112 en 2012, 94 en 2011, 90 en 2010) ont bénéficié des secours communaux pour un montant de Fr. 18'416.20 (Fr. 22'426.50 en 2012, Fr. 24'483.en 2011, Fr. 21'900.- en 2010).

Sur ces 95 personnes:

- 47 enfants (63 en 2012, 49 en 2011, 49 en 2010) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 4'995.- (Fr. 6'733.- en 2012, Fr. 6'428.- en 2011, Fr. 4'890.- en 2010)
- 31 familles ou personnes seules (49 en 2012, 45 en 2011, 41 en 2010) sont concernées par des situations présentées par les assistants sociaux du CSR pour un montant de Fr. 11'221.20 (Fr. 15'693.- en 2012, Fr. 18'055.en 2011, Fr. 17'010.- en 2010).

#### Dons de Noël

En 2013, 17 personnes, adultes et enfants (19 en 2012, 14 en 2011, 14 en 2010, 23 en 2009), ont pu bénéficier d'une aide bienvenue pendant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 2'200.- (Fr. 2'400.- en 2012, Fr. 2500.- en 2011, Fr. 2500.- en 2010, Fr. 2'950.- en 2009). Les montants varient entre Fr. 150.- et Fr. 300.- selon que les personnes sont seules ou en famille.

#### Fonds des activités sociales

Ce fonds d'un montant de Fr. 100.n'a pas été utilisé en 2013.

### ETS au sein de l'Administration communale

Sur les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés ouverts en 2005 au sein de l'administration communale, quatre postes ont été occupés, respectivement deux au Service Environnement-Maintenance et deux à la crèche «le Tournesol» durant l'année 2013.

Au CTC, un ouvrier de maintenance a complété, pour une période de 5 mois, l'équipe des balayeurs dans leurs tâches quotidiennes et un aide jardinier a renforcé l'équipe des jardiniers aux espaces verts pendant 1 semaine au mois de juin.

A la crèche le Tournesol, deux aides gestionnaires en intendance ont été engagées, chacune pour une durée de 6 mois. Dans le cadre de leurs activités, elles ont participé activement à la préparation des repas, secondant ainsi la cuisinière, s'occupant spécialement de la préparation des assiettes pour les bébés. Elles ont aussi aidé l'équipe pour des travaux de désinfection des jeux, de rangements des salles de sieste ainsi que pour les travaux autour de l'entretien du linge.

Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

En 2013, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici:

### Services de l'entraide familiale

### EFRE - permanence «contact-chômage»

La permanence Contact-chômage, situé à la rue de l'Avenir 25, est ouverte tous les lundis matins et les jeudis matins et après-midi. Les chômeurs peuvent y échanger et rencontrer un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'ouest lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.



La subvention se monte en 2013 à Fr. 24'000.- (part de Renens : env. Fr. 13'400.-)

En 2013, la permanence a effectué 130 ouvertures (139 en 2012, 136 en 2011) et accueilli 1'080 personnes dont 686 Renanais (1'187 en 2012, 899 en 2011). Ce service a établi 1'689 curriculum vitae (1'404 en 2012, 709 en 2011) et rédigé 4'175 lettres de motivation (2'499 en 2012, 1642 en 2011).

#### EFRE - «vestiaire»

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente. Le Vestiaire est ouvert les mardis et jeudis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

En 2013, plus de 4'000 articles ont été déposés au Vestiaire dont la moitié a été vendue.

La subvention annuelle de Fr. 23'340.de la Ville de Renens couvre le loyer du bureau et du Vestiaire.

### EFRE - Ludothèque le «Potiron» de l'EFRE

Le Potiron se situe à la rue de la Source 2 et est animé par 9 bénévoles. Il est ouvert les mercredis aprèsmidi de 14 heures à 17 heures 30 et depuis l'automne 2013, les mardis soirs de 17h à 19h. La ludothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

En 2013, en moyenne 52 familles ont fréquenté régulièrement la ludothèque, sur les 51 ouvertures (37 mercredi52 après-midi, 14 mardi soir). 671 prêts ont été réalisés sur une collection d'environ 500 jeux et jouets disponibles.

La Ville de Renens subventionne la ludothèque à hauteur de Fr. 9'840.- par année, couvrant ainsi le loyer et les charges du local de la rue de la Source 2.



### Liens avec les associations partenaires

### Relations avec les institutions liées à la petite enfance

Le service de la Sécurité sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant, Ruisseau d'amitié, l'association «Aux quatre coins» et l'atelier «Aux quatre couleurs». A noter que le jardin d'enfants de Florissant est ouvert 4 matinées par semaine et offre une dizaine de places d'accueil, en complément des jardins d'enfants communaux. Une intensification de son activité est prévue.

### Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

# Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Direction de la Sécurité sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à cinq reprises en 2013, sous la présidence de Crissier lors du 1er semestre, puis d'Ecublens, dès juillet. Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été les suivants :

- Echanges et informations concernant l'ORP (chômage), l'ARASOL (aide sociale, PC famille, rente pont, problématique des expulsions et des logements de secours, travailleuse sociale logement), l'APREMADOL (soins à domicile) et ARCOS (placements en EMS)
- Répartition des subventions entre les communes de l'Ouest lausannois pour les permanences chômage de l'EFFRE et du Défi, et pour les cours de Français en Jeu. Discussions pour une participation accrue à l'EFRE
- Echanges d'informations sur les mesures sociales d'accompagnement liées à l'introduction de la taxe au sac
- Début d'une réflexion sur une collaboration entre les communes de l'Ouest en matière de logements de secours

- Présentation du Revenu Déterminant Unifié (RDU)
- Présentation « Reconnaître et aborder l'illettrisme » par l'association Lire et Ecrire
- Présentation des mesures cantonales d'accompagnement aux chômeurs proposées par l'ORP
- La décision de combiner la séance annuelle de la Commission consultative du Planning familial avec l'une des séances de la Conférence (en juin), permettant une présentation efficace des activités annuelles de Profa à tous les participants.

### Politique régionale en matière de dépendances et prévention

La Direction de la Sécurité sociale participe aux travaux de la commission de Lausanne-Région «Dépendances et Préventions». La présidence pour la législature 2011-2016 est tenue par Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, la vice-présidence étant assurée par M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens.

En 2013, la commission s'est réunie à six reprises et a notamment abordé les sujets ci-dessous :

- · La réalisation d'une « Brochure de prévention aux migrants » basée sur la traduction des newsletters aux parents d'Addiction Info Suisse (anciennement ISPA). Le travail a été effectué par des duos constitués d'un interprète communautaire et d'un jeune migrant, et finalisée par l'association Appartenances. Au final, une diffusion par les jeunes ayant participé au projet est prévue. La commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions financera ce projet à hauteur de 30'000 francs. Cette brochure va être publiée au printemps 2014.
- La réalisation d'un dossier constitué de fiches et de guides pratiques sur le thème du partage de l'espace public à l'intention des Autorités et des professionnels. Ce travail conséquent est en grande partie effectué et permettra d'organiser le 15 mai 2014 une journée de réflexion intitulée «Espace public, Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?».

- Lancement d'une étude « Soutien à la parentalité », à réaliser par la Fondation du Relais. Cette étude permettra d'élaborer une revue des travaux existants en la matière, d'élaborer avec les femmes et les professionnels un questionnaire ainsi qu'un quide d'entretien, de réaliser avec les femmes et les professionnels une enquête vers deux publics cibles : les parents toxicodépendants et les acteurs institutionnels, d'analyser les données de cette enquête, et de réaliser un support qui serait une synthèse des informations récoltées.
- Une visite de l'institution Bethraïm à Cugy spécialisée dans l'accueil de personnes présentant des problèmes de dépendance
- L'élaboration du budget 2014 de la commission sur la base d'un montant de Fr. 1.45 par habitant.

### Centre social régional (CSR -ARASOL)

Le Conseiller municipal en charge de la sécurité sociale siège au comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale.

Les séances 2013 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- La stabilité du nombre de dossiers RI, atteignant un niveau sans précédent (entre 1'000 et 1'200 sur les 7 communes membres)
- L'évolution du nombre de familles bénéficiant des PC de famille
- La facture sociale et la participation des communes à l'ARASOL
- L'organisation des agences d'assurances sociales
- Le droit aux vacances dans le statut du personnel et le règlement sur la formation
- Les comptes 2012 et le budget 2014 de l'Association

Les relations entre le CSR et le service de la Sécurité sociale ont également été intensifiées autour de la question du logement, grâce à l'arrivée d'une assistante sociale spécialisée dans cette thématique.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leur rapport d'activité 2013.

### Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Renens, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «cohésion sociale».

Concernant les statistiques transmises, précisons que depuis 2009, l'ORPOL ne nous fournit plus de données «maison», spécifiques à la Commune, mais nous transmet les statistiques établies par le site Internet de Statistique Vaud pour le district de l'Ouest lausannois. Ces statistiques sont régulièrement transmises au Conseil communal dans le cadre du communiqué de la Municipalité pour les mois de juin et décembre.

### Programme Bio+OL



Créé à l'initiative de Renens, en 2004, le programme BIO+OL bénéficie d'une subvention annuelle en fonction du nombre de mesures effecti-

Sa mission est de recevoir rapidement et, sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2013, le BIO+ a accueilli 56 jeunes pour un total de 76 mesures. En comptant les renouvellements, ce sont 34 dossiers concernant des jeunes de Renens qui ont été suivis par le BIO+ pour un montant de Fr. 65'960.-.

L'âge moyen des participants était de 18,4 ans. La répartition entre filles et garcons a été de 63% de garcons et 37 % de filles. Un peu plus de la moitié des participants était suisse (60%), 37% se trouvait au bénéfice d'un permis B ou C, 3% avaient un permis autre et il n'y a pas eu de permis F. Comme les années précédentes, une grande majorité des participants était issue de VSO (43%), une partie de VSG (21%), 16% avait suivi une scolarité à l'étranger, les autres se répartissaient dans les catégories des classes D, R et classes d'accueil. Pour les participants ayant quitté la mesure en 2013, la majorité a eu accès à un apprentissage (31%), à une solution préprofessionnelle (17% SEMO, 8% formation en voie maturité ou école privée, 13% mesure du CSR), un préapprentissage (2%) ou un emploi (6%) et 21% ont abandonné leur suivi.

### Français en Jeu

En 2013, le bureau de l'Ouest lausannois, à Renens, a reçu



449 inscriptions (437 en 2012). 49 personnes ne se sont jamais présentées au cours et 69 personnes sont restées en liste d'attente.

331 apprenants ont pris part à l'un des 25 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois

Pour Renens, le nombre de participants a été de 93 (104 en 2012), soit 33.9% du total des apprenants. 14 personnes supplémentaires ont participé au cours spécialisé « Apprendre l'école Renens ».

A noter la mise en place d'un nouveau cours spécialisé à Renens, le cours «Français écrit et commercial», orienté sur l'accès à l'emploi et destiné aux personnes ayant déjà une base en français.

La Ville de Renens a soutenu Français en Jeu pour un montant de Fr. 17'358.65.- auquel s'ajoute Fr. 7'600.- de loyer.

#### **Association Lire et Ecrire**

En 2013, la section Lausanne et Région de Lire et Ecrire a organisé 16 cours dans l'ouest lausannois. Quatre cours ont eu lieu à Renens. Une permanence d'inscription est ouverte à Renens et permet d'orienter les demandes.

121 personnes ont suivi des cours, dont 38 habitants de Renens (31% du total). Plusieurs prestations sont en outre proposées à Lausanne pour les apprenants de l'ouest lausannois (atelier d'écriture, de compréhension de texte, lecture à haute voix et atelier pédagogique personnalisé).

Des actions de sensibilisation à l'illettrisme ont été menées, telles que des mailings à des médecins généralistes, des annonces parues dans le Carrefour-Info, une présentation aux chefs de service de la Ville de Renens, une participation à la Conférence des Municipaux et chefs de service des affaires sociales de l'Ouest lausannois le 24 juin 2013, ainsi que des rencontres régulières avec le CSR à Renens.

Le soutien de la Commune de Renens s'élève en 2013 à Fr. 19'600.- dont Fr. 7'600.- destinés au loyer des locaux de la permanence.

#### **Association Franc-Parler**

Basée à Renens, Franc-Parler est une association à but non lucratif dont l'objectif est de créer un espace de solidarité et de formation accessible à toute personne, quel que soit son statut et/ou sa situation économique. Elle propose à ce titre des cours de français à l'attention des personnes migrantes ou non francophones ainsi que des activités hors-cadre. En 2013, 160 apprenants ont suivi l'un des 16 cours hebdomadaires: 3 cours par soir, de 19h à 21h, du lundi au vendredi et un cours pour femmes le jeudi de 14h à 16h. Elle offre également aux participant-e-s la possibilité de transmettre leurs savoirs propres et encourage la participation de toutes et tous au fonctionnement de l'association.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de Fr. 10'000.-.

### Association des Familles du Quart Monde

La Ville de Renens est l'une des huit communes de l'Ouest lausannois à soutenir les activités de l'association des familles du Quart Monde par une subvention de Fr. 72'000.-, dont Fr. 13'000.- de participation au loyer, destinée à financer les charges salariales de l'équipe d'animation, de gestion et de logistique.

Le but de l'association est de renforcer les personnes dans leurs capacités à entreprendre des démarches quotidiennes, par exemple de désendettement, de les faire participer à l'organisation de petits évènements, d'améliorer les ressources des personnes précarisées et d'offrir un accompagnement individuel.

En 2013, un nouveau projet parentsenfants avec un espace/temps permettant aux parents et à leurs enfants de renforcer leurs liens par le « faire ensemble en famille », de même qu'un temps de partage privilégié pour les parents pour aborder les questions du quotidien. La maisonnée de Bourg-Dessus a ouvert ses portes durant deux journées afin de se faire davantage connaître au sein du quartier, de la commune et de l'Ouest lausannois.

Le 17 octobre, « Journée Mondiale du Refus de la Misère », l'association s'est réunie sur la place du Marché de Renens afin de sensibiliser les passants en leur proposant de participer à un jeu interactif.

### CMS de Renens nord Crissier et Renens sud - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron : Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny.

Le Municipal de la Sécurité sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

Le comité de direction s'est réuni à 6 reprises durant l'année. Les objets de discussion et de décisions ont porté notamment sur :

- Le programme annuel de l'Association
- La gestion des ressources humaines



- Le suivi de l'évolution du logiciel IRIS commandé par l'AVASAD qui permettra une gestion plus efficace des agendas, du suivi et de la facturation des activités des équipes de terrain, en lien avec l'utilisation de smartphones et/ou de tablettes. Le personnel de l'APREMADOL a été formé en 2013 sur ce logiciel, qui devrait entrer en fonction au printemps 2014.
- Une analyse de la situation de l'association Avril gérant les appartements protégés de la Savonnerie et devant être reprise par une société coopérative d'habitation. L'APREMADOL a formellement démissionné de l'association AVRIL pour la fin 2013.
- Le suivi financier et l'élaboration du budget 2014
- Les liens avec l'Association vaudoise pour l'aide et soins à domicile (AVASAD) qui est l'Association faîtière cantonale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

En 2013, les équipes ont assuré 215'579 heures de prestations, dont la majorité concerne les soins de base et l'aide au ménage. Globalement, l'ensemble de ces heures a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Les soins infirmiers représentent également une part importante de l'activité.

### Profa - Planning familial

La relation qu'entretient la Municipalité avec le centre Profa se situe au niveau de sa représentation dans la Commission consultative, dont la présidence est assurée par le Municipal de la Sécurité sociale.

La Commission consultative du Planning, composée des Municipaux des affaires sociales de l'Ouest lausannois, de membres de partis politiques de Renens et de représentants du planning, se réunit annuellement, afin, notamment, d'examiner et de commenter le rapport d'activités et discuter de sujets de préoccupation commune ou de développement souhaité dans les activités du planning.

Pour de plus amples informations, le rapport d'activités du Centre de Planning familial est à disposition.

### Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Le 26 avril 2013, la direction de la Sécurité sociale a rencontré la secrétaire générale de la Fédération vaudoise de coopération pour discuter des projets en recherche de financement. Sur cette base, trois projets ont été retenus qui se répartissent les Fr. 20'000.- inscrits au budget:

- Aide Haïti, accueil et prise en charge socio-pédagogique d'enfants domestiques maltraités. Le foyer «l'Escale» est un centre d'accueil offrant une prise en charge (soins, hébergement, scolarité, réhabilitation) et accompagnement (projet de retour) dans les familles d'origine. Renouvellement de la subvention 2011,1 année de contribution, subvention 2013 de Fr. 7'500.-.
- Association Norlha au Tibet. Ce projet vise l'amélioration de la nutrition de la population de la région de Sershul au Tibet à travers la production de légumes. Une première phase du projet a permis la mise en place de serres communautaires. La deuxième phase du projet, à laquelle Renens participe, propose la mise en place de serres familiales (env. 15 par villages), la formation de technique agricole et en gestion entrepreneuriale pour la gestion efficiente des serres. Les légumes ainsi obtenus sont consommés principalement par les cantines scolaires, les monastères et les familles pauvres. 1 année de contribution, subvention 2013 de Fr. 7'500.-.
- L'organisation Peace Brigades. Depuis 1981, Peace Brigades International réalise un important travail d'observation et de soutien aux défenseurs et défenseuses des droits humains menacé-e-s. Dans plusieurs pays d'Amérique Latine, des groupes marginalisés ou d'autochtones, des associations de femmes ou de paysans, des avocats-e-s ou des syndicalistes ont besoin de l'accompagnement international de PBI afin de pouvoir poursuivre leurs efforts pour plus de justice. Inspirée par les valeurs fondatrices, qui sont la non-violence, la non-ingérence et l'impartialité, la présence sur le terrain de PBI permet à ces individus de poursuivre leurs objectifs et de créer des espaces pour la paix. Subvention 2013 de Fr. 5'000.-.

### **Conclusions**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,		
Nous concluons le présent rapport en vous priant de	bien voulo	ir voter les conclusions suivantes:
LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,		
Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité	ı	
Ouï le rapport de la Commission de gestion,		
APPROUVE		
la gestion de l'exercice 2013 et en donne décharge a	ux organe:	s responsables.
Approuvé par la Municipalit	é dans sa s	séance du 21 mars 2014
AU NOM DE	LA MUNIC	IPALITÉ
La Syndique :		Le Secrétaire :
Marianne Huguenin	(LS)	Nicolas Servageon